RAMBAUD

CIVILISATION FRANÇAISE

Adams, J.E.

J 295
SD

EXTRAITS DE L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

PAR

ALFRED RAMBAUD

EDITED WITH INTRODUCTION, QUESTIONNAIRE AND COMPLETE ALL-FRENCH VOCABULARY AND NOTES

BY

JOSEPH SERONDE, PH.D.

ASSOCIATE PROFESSOR OF FRENCH IN
YALE UNIVERSITY

NEW YORK
HENRY HOLT AND COMPANY

COPYRIGHT, 1925,
BY
HENRY HOLT AND COMPANY

January, 1938

Printed in
United States of America

PREFACE

The increasing vogue of oral methods of teaching modern languages and the scarcity of material suited to such methods are responsible for the present text.

The editor believes that a work intended for intensive study should have both literary excellence and intrinsic value. This combination he found in Rambaud's *Histoire de la Civilisation Française:* a wealth of information, interestingly presented in a clear and simple style.

To avoid the break in the continuity of the French language and thought caused by constant reference to English words, he has provided an all-French vocabulary. This, he hopes will make less difficult the transition from bilingual vocabularies to a French dictionary, such as the *Petit Larousse.*

In the definitions, the editor has tried to use the simplest possible words, putting in synonyms and antonyms where practicable. He has likewise sought to spare the student the discouragement of having to look up definitions of definitions, and has freely repeated instead of referring back.

For convenience, the notes are included in the vocabulary and the questions are made directly available by being printed at the bottom of the page to which they belong and numbered consecutively.

Where practicable, the gender of each noun has been indicated by the article; elsewhere, by the

abbreviations (*m.*) and (*f.*). Phonetic symbols have been used for a few words of difficult pronunciation.

Since this text was especially prepared for use with students of The Common Freshman Year, at Yale (after credit for C.E.B. French B.), a brief exposition of the method followed may be of interest.

The course is completely standardized. Classes meet three times a week, for periods of fifty minutes. Numbers are strictly limited to a maximum, rarely attained, of twenty.

The recitation is carried on in French, books closed. It begins generally with a brief quiz consisting of the paraphrasing of passages in the lesson, definitions of words and idioms, and the explanation of difficulties previously pointed out for special study. A résumé of the subject matter of the preceding recitation introduces the lesson of the day. The "conversation" is carried on by questions and answers. There is no translation done.

As an aid to adequate preparation, questionnaires are given out covering the text in detail. The students are urged to read the lesson aloud at least once, before going over it with notes and vocabulary. They then look up answers to all the questions and write carefully a small number of them to hand in. Next, comes the study of special words, idioms, and the passage to be memorized. The assignments, with intensive work, must necessarily be short: from three to three and a half pages (textbook size). To make up for this, outside reading, some three hundred pages, is required.

During the first weeks, the instructor follows the

questionnaire fairly closely; then, gradually, he begins to vary the questions and soon brings in relevant matter, guided by the trend of the recitation. In other words, the system is flexible and allows a freedom corresponding to the degree of proficiency of the division or even of the individual student. In the course of the second term, the questionnaires are done away with entirely, the students handing in written summaries instead of the required answers.

Such is the procedure for the first two recitations of the week. For the third, a composition is especially prepared, based entirely on the text and vocabulary of the two preceding lessons and involving the grammatical points included in the week's grammar review. This composition is corrected in class and later memorized. The exercise includes also a short dictation and a brief quiz on grammar and verbs. A summary of grammar, in sixteen lessons, has been specially prepared and is used both terms. It will be noticed that the week's work forms a complete unit. For greater efficiency and coöperation, a meeting of instructors is held twice a week in which the assignments are gone over in detail and matters of common interest discussed.

This method is taxing on the best teachers, but it is justified by the increased interest of both instructors and students and by the splendid results achieved.

J. S.

January, 1925

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MOYEN ÂGE:	
La Religion	3
Les Lettres	15
Les Sciences	27
Les Arts	35
L'Industrie	40
La Vie militaire	43
La Vie civile	47
La Vie privée	57
XVI^e SIÈCLE. Le Pouvoir royal	66
XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES:	
L'Aristocratie	70
La Royauté	76
La Cour	79
Les Lois	86
Les Colonies	90
L'Instruction publique	96
Les Usages et les Mœurs	101
L'Éclat de la civilisation française	113
XIX^e SIÈCLE. Caractères de la civilisation contemporaine	120
VOCABULAIRE	123

HISTOIRE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

(EXTRAITS)

de nombreuses représentations dramatiques. Beaucoup de ces miracles que lui prête la foi du moyen âge paraissent aujourd'hui singuliers.

Les auteurs de ces pièces sacrées veulent que le criminel le plus endurci, pourvu qu'il ait porté sur lui une médaille de la Vierge ou imploré son nom à ses derniers moments, obtienne d'emblée le royaume des cieux.

Étienne de Bourbon, dominicain du XIII[e] siècle et inquisiteur pour la foi, nous fait l'histoire d'un brigand qui n'oubliait jamais de jeûner aux vigiles des fêtes de Marie, et qui n'allait jamais voler sans dire un *Ave Maria* et sans prier la Vierge de ne pas le laisser mourir en état de péché. Il fut pris et pendu; mais, pendant trois jours, il resta vivant. A la fin les gens de justice, intrigués, le détachèrent. Il déclara que la Vierge, pendant ces trois jours, l'avait soutenu par les pieds pour l'empêcher de mourir. Il fut gracié et devint un honnête homme.

Les populations du moyen âge étaient trop peu éclairées pour concevoir dans toute leur pureté les grands dogmes chrétiens. L'idée de Dieu, qu'on appelle notre « sire », comme le roi de France, était pour le peuple une idée trop élevée et trop abstraite. Le culte de la Vierge, cette « dame du ciel », cette « reine de la haute cité », cette « dame

4. Où le rôle de Marie prend-il une grande importance et quel en est le résultat?
5. A quelle condition un criminel peut-il obtenir le royaume des cieux?
6. Racontez l'histoire du brigand pieux.
7. Pourquoi le peuple ne pouvait-il concevoir l'idée de Dieu?

débonnaire », était plus intelligible. On faisait d'elle une véritable reine féodale, dont la statue était habillée de riches étoffes, parée de joyaux précieux, couronnée d'un diadème où étincelaient les diamants et les pierreries, avec le sceptre royal et le globe du monde en main.

Toutefois le fidèle partageait ses hommages entre des vierges innombrables, qui semblaient aux ignorants autant de personnes distinctes et qu'on invoquait pour des besoins tout différents. A la cathédrale de Chartres, il ne fallait pas confondre la « Vierge du Pilier » et « Notre-Dame de Sous-Terre ». Telle madone était invoquée par les marins en péril, et telle autre venait en aide aux malades.

Culte des saints.— Le culte des saints répondait aussi à de vieux instincts populaires. Depuis qu'on avait aboli les dieux qui protégeaient les nations gauloises, il fallait bien que quelqu'un les remplaçât. Il y avait des saints dont la protection s'étendait sur la France entière, comme saint Martin de Tours. Saint Denis patronnait les domaines du roi, saint Nicolas surtout la Lorraine, saint André la Bourgogne. Saint Georges était plutôt anglais et saint Michel plutôt français. Aussi, dans les guerres de peuple à peuple, de province à province, de ville à ville, n'était-on pas loin de penser que les habitants du ciel, comme les dieux d'Homère dans l'*Iliade*, prenaient parti, et

8. Comment se représentait-on la Vierge?
9. N'invoquait-on qu'une seule vierge?
10. Qui les saints avaient-ils remplacé?

que saint Michel opposait à la lance de son confrère céleste le rempart de son bouclier. Au sein même d'une ville, chaque quartier avait son patron particulier. Chaque corps de métier avait le sien. Certains bienheureux n'étaient connus que dans tel ou tel canton: c'étaient des saints locaux, dont le pape de Rome, dont peut-être l'évêque du diocèse n'avaient jamais entendu parler, des saints bretons, basques ou auvergnats, des saints à physionomie étrange, sentant parfois l'hérésie, rudes et barbares comme leurs adorateurs, qu'il fallait gagner par des présents et souvent aussi contraindre par la violence et les coups.

Ces mœurs se sont conservées dans certains cantons de la France. Dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, un de nos plus fins écrivains, Breton de naissance, rapporte le trait suivant: « On me conta la façon dont mon père, dans son enfance, fut guéri de la fièvre. Le matin, avant le jour, on le conduisit à la chapelle du saint qui en guérissait. Un forgeron vint en même temps avec sa forge, ses clous, ses tenailles. Il alluma son fourneau, rougit ses tenailles, et, mettant le fer rouge devant la figure du saint: « Si tu ne tires pas la fièvre à cet enfant, dit-il, je vais te ferrer comme un cheval. »

Ce qu'on demandait aux saints ce n'était, trop souvent, que les biens temporels: le gain, la santé. Ils rendaient quelquefois de singuliers services. Il

11. Quel rôle les saints jouaient-ils dans les guerres?
12. Parlez des différentes sortes de saints.
13. Racontez la façon dont le père de Renan fut guéri de la fièvre.
14. Parlez des services que rendaient les saints.

le fallait bien: l'ancien paysan païen avait des dieux tout exprès, pour garder sa chaumière, protéger ses bêtes, faire germer les grains, mûrir la moisson. Les nouveaux saints ne pouvaient être plus durs au pauvre monde: aussi saint Éloi guérissait les chevaux; saint Didier détruisait les taupes; en Béarn, saint Plouradou empêchait les enfants de pleurer.

Un saint plus extraordinaire que saint Plouradou, que saint Sequayre, qui, en Béarn, faisait sécher le linge, c'est saint Guinefort, honoré au XIII^e^ siècle par les paysans de Villeneuve, dans les Dombes. Ce saint était un lévrier, un pauvre chien, tué injustement par son maître. Un jour qu'il gardait le berceau de l'enfant, un énorme serpent était venu pour dévorer celui-ci. Le lévrier se battit avec lui et l'étrangla. Quand le maître rentra, voyant les langes de l'enfant et la gueule du chien tout ensanglantés, il tira son épée et tua l'animal. Quand il vit l'enfant sain et sauf et qu'il découvrit le cadavre du serpent, il reconnut son injustice et fit enterrer le lévrier honorablement. Pourtant la justice divine vengea l'innocente victime: le château fut détruit et le seigneur dut s'expatrier. Alors les paysans du voisinage, émus de cette histoire, rendirent à saint Guinefort, chien et martyr, des honneurs divins. Dans un bois voisin de son tombeau, les mères apportaient leur enfant malade, le déposaient sur une paillasse au pied d'un arbre, allumaient de chaque côté de sa tête un petit cierge et, le recommandant aux génies du lieu, s'en allaient

15. Qui était saint Guinefort? Racontez son histoire.

sans retourner la tête et assez loin pour ne plus le voir et ne plus entendre ses vagissements.

Les reliques. — La vénération dont les chrétiens ont entouré de tout temps les reliques des saints a revêtu, au moyen âge, un caractère particulier. Quand des églises s'élevaient de toutes parts, quand les cathédrales et les monastères rivalisaient pour attirer les fidèles, on voulait à tout prix trouver quelque relique dont la vertu miraculeuse attirât les pèlerinages et stimulât la dévotion et la libéralité des foules.

Au moyen âge, le sens critique était peu développé, la crédulité extrême: il suffisait qu'une relique fût déclarée authentique pour qu'on la crût telle. Grégoire de Tours au VI^e^ siècle, Raoul Glaber au XI^e^, Jacques de Vitry au XIII^e^, dénoncent tour à tour un commerce assez développé de fausses reliques. La piété était si vive que ce même Raoul Glaber avoue que des reliques reconnues fausses opéraient des miracles.

Ordinairement les saints corps, de la possession desquels s'enorgueillissaient les églises et qu'elles conservaient dans des châsses d'or ou d'argent enrichies de pierreries, avaient été découverts à la suite de quelque vision, de quelque songe ou de quelque autre avertissement céleste. Beaucoup avaient été déterrés aux lieux mêmes où les saints souffrirent le martyre dans les temps anciens;

16. Pourquoi les monastères étaient-ils si désirieux de trouver des reliques?
17. Toutes les reliques étaient-elles authentiques?
18. Où les conservait-on?

d'autres venaient des catacombes de Rome, concédés par le pape aux églises de France; tels ossements précieux étaient un présent de l'empereur de Constantinople, la ville qui, après Rome, possédait le plus de reliques. Lors du siège d'Antioche, un songe avait révélé à un prêtre de Marseille où gisait la sainte Lance. Saint Louis avait acquis de l'empereur Baudoin la couronne d'épines, non point par achat, ce qui eût été un sacrilège, mais en pur don; seulement le roi, à cette occasion, octroyait au besogneux empereur, également en pur don, dix mille livres tournois.

Toutes les reliques n'avaient pas été acquises aussi légitimement: les plus pieux ne se faisaient point scrupule de les voler, au profit de leur église, à quelque autre église. En 836, Hermengarde, abbé de Saint-Mihiel, apprenant que le corps de saint Anastase était enterré dans une vigne près de Cahors, le déterre secrètement et l'emporte dans son abbaye de la Meuse. Un prêtre du diocèse de Reims, se trouvant à Rome, se cache la nuit dans l'église où l'on gardait le corps de sainte Hélène et l'emporte à l'abbaye de Haut-Villiers. En 1028, pendant que l'évêque de Trèves est en Palestine, son voisin l'évêque de Metz médite de lui ravir un clou de la vraie croix: il fait fabriquer un clou tout pareil à celui qu'il convoite et tente d'opérer une

19. Parlez des diverses origines des reliques.
20. Parlez des cadeaux réciproques de Saint Louis et de l'empereur Baudoin.
21. Comment l'abbaye de Haut-Villiers obtint-elle le corps de sainte Hélène?
22. Racontez l'attentat de l'évêque de Metz.

substitution; mais un miracle le dénonce: le vrai clou se met à saigner.

Un des traits les plus caractéristiques du sac de Constantinople par les croisés, c'est la mise au pillage des églises grecques par les prêtres et les dévots de l'armée latine: chacun en tire, pour quelque sanctuaire de France, ou un crâne, ou une côte de bienheureux, ou un corps entier.

On ne se contentait pas de voler les os des saints défunts: certains étaient capables de tuer des saints vivants afin de posséder leurs reliques. La dévotion étrange des premiers Camaldules mit en danger la vie de leur fondateur, saint Romuald. On raconte que le moine qui rasait saint Gutlac fut tenté de lui couper la gorge afin d'être sûr que sa précieuse dépouille ne serait pas perdue pour son couvent.

Le culte des reliques donnait lieu à des faits singuliers. En 680, quand Ébroïn voulut attirer Martin hors de la forteresse imprenable de Laon, il envoya deux évêques, deux saints, Réolus et Égilbert, lui jurer sur un reliquaire qu'il ne lui serait fait aucun mal; mais les deux évêques, connaissant le dessein homicide d'Ébroïn, avaient retiré les reliques du reliquaire: dès lors le serment prêté par eux n'avait aucune valeur, et Martin put être égorgé.

Quand Guillaume, tenant à sa cour l'Anglo-Saxon Harold, lui fit jurer que, s'il devenait roi d'Angle-

23. Quel butin les prêtres de l'armée latine ont-ils tiré du sac de Constantinople?
24. Se contentait-on de voler les os des saints défunts?
25. Comment Ebroïn a-t-il pu attirer Martin hors de la forteresse de Laon?

terre, il ferait de lui son héritier, il ne lui présenta pour recevoir son serment que deux petits reliquaires. Harold, croyant avoir affaire à des saints sans importance, prêta volontiers le serment exigé. Quand il l'eut prêté, on enleva les reliquaires, et il se trouva qu'il y avait dessous une grande cuve, pleine des os des saints les plus vénérés. Alors seulement Harold comprit la portée de son engagement et pâlit.

Le bon roi Robert était si foncièrement pieux que, lorsqu'il recevait les serments de ses vassaux, il les faisait bien jurer sur un reliquaire; mais dans ce reliquaire, il y avait non pas un os de saint, mais seulement un œuf de pigeon. Par là le roi épargnait à ses inconstants vassaux un péché trop grave, en cas qu'ils se parjurassent, comme ce n'était que trop leur habitude, et il évitait d'irriter les saints contre eux et contre lui.

Ainsi le culte des reliques dégénérait en une sorte de fétichisme.

Le Diable. — La croyance au Diable, à Satan, est certainement fondée sur les Livres Saints; mais, au moyen âge, le démon semble avoir pris une place plus grande que par le passé dans l'imagination des masses. Pour les populations barbares de ce temps, la crainte du diable et de l'enfer était un stimulant religieux plus puissant que l'amour de Dieu et que l'espoir même du paradis. L'Église, qui sentait la

26. Qu'est-ce que Guillaume a fait jurer à Harold?
27. Pourquoi celui-ci a-t-il prêté serment si volontiers?
28. Dites comment le bon roi Robert épargnait un péché à ses vassaux.
29. Quel a été le grand stimulant religieux du moyen âge?

nécessité de dompter par la terreur le seigneur farouche et le paysan sauvage, a multiplié à cette époque, dans les sermons, dans les légendes pieuses, dans les peintures et les sculptures des cathédrales, les scènes effrayantes du jugement dernier, les horreurs de l'enfer, les tortures réservées aux damnés.

C'est cette peur du diable qui, à la fin, triomphait de la férocité d'un Robert le Diable et d'un Foulques le Noir, les jetait tout pantelants aux pieds du prêtre, les courbait sous les plus rudes pénitences, leur faisait dépouiller l'armure seigneuriale pour prendre les haillons du mendiant, les envoyait en pèlerinage à Rome ou en Terre-Sainte, le dos meurtri de flagellations volontaires. C'est cette peur qui a fait opérer, au lit de mort, tant de restitutions et qui a fait élever, en manière d'expiation, tant de monastères et d'églises. Dans l'ignorance générale, on voyait partout la main velue du démon: les orages, les éclipses, les pestes, les famines, étaient son œuvre. On sentait partout sa présence; partout apparaissait l'empreinte de son pied fourchu. Le moine, au fond de son couvent, le paysan, attardé la nuit sur les chemins, tremblait à l'idée de le rencontrer face à face. Beaucoup l'ont vu, et Raoul Glaber peint les frayeurs du moine qui, la nuit, sent son lit secoué violemment par le maudit. Au XVI^e^ siècle encore, le puissant fondateur du protestantisme, Martin

30. Comment l'Église s'est-elle servie de ce stimulant?
31. Parlez des effets de la peur du diable.
32. Où voyait-on la main du démon, dans quelles œuvres?
33. Quelle idée faisait trembler le moine, le paysan?

Luther, croit voir le démon rôder autour de lui: au château de la Wartbourg (Saxe), on montre les éclaboussures de l'encrier qu'il lui jeta à la tête. Innombrables sont les récits où Satan apparaît; innombrables les peintures, les sculptures, où l'on cherche à reproduire les formes horribles du prince de l'enfer.

Le moyen âge a été le règne de Satan, qui semble debout, comme au temps de sa première révolte, disputant à Dieu même le monde, et contre la puissance duquel les hommes n'ont pas trop de tant de vierges et de tant de saints pour les protéger. Si l'ancien polythéisme semble revivre dans la multitude des personnages célestes à qui l'on dresse les autels, il semble que, dans cet antagonisme de Dieu et de l'ange déchu, revive l'ancienne croyance orientale à la coexistence de deux principes, le Bon et le Mauvais.

Usages singuliers dans le culte. — Combien le culte, par certains usages, différait de celui d'aujourd'hui, on peut le voir en suivant sur le calendrier les principales fêtes de l'année.

L'année chrétienne commence avec la naissance du Christ, à Noël. Comme aujourd'hui, on installait dans les églises une crèche, avec le bœuf et l'âne réchauffant de leur souffle le divin enfant; on faisait flamber dans les foyers la bûche de Noël; on allumait des feux sur les collines; les enfants trouvaient

34. Parlez de l'accueil que Martin Luther fit au démon.
35. Quelle est la situation de Satan au moyen âge?
36. Comment peut-on voir combien le culte différait de celui d'aujourd'hui?
37. Comment célébrait-on la Noël?

dans leurs souliers les présents du petit Jésus. On faisait plus: à Évreux, par exemple, douze clercs, représentant six Juifs et six païens, se rangeaient dans le chœur; on leur proposait de reconnaître le mystère de l'incarnation; sur leur refus et pour les convaincre, on faisait défiler une mascarade où figuraient tous les prophètes qui avaient annoncé la venue du Christ: Moïse avec son front cornu, Balaam sur son âne, les trois Hébreux de la fournaise, les sibylles païennes, les douze apôtres. Chacun de ces personnages chantait des prophéties, auxquelles répondaient des cantiques. A la fin, les douze mécréants se déclaraient convertis.

Toute la fin de décembre, tout le commencement de janvier, étaient consacrés, en l'honneur de la Nativité, à des fêtes qui rappelaient les saturnales romaines. Laïques ou gens d'Église, costumés en femmes, en diables, en animaux, envahissaient les églises, disaient à l'autel un simulacre de messe, parodiaient les prières du rituel, chantaient des chansons gaillardes. Ils nommaient un pape des fous qu'ils encensaient avec de la fumée de vieux cuirs et autres matières puantes.

La fête des fous se confondait avec la fête de l'âne. En mémoire de l'âne qui avait accompagné la Sainte Famille en Égypte, un baudet était couvert d'une chape sacerdotale, mené à l'autel, et on lui chantait un hymne grotesque, moitié français, moitié latin.

---

38. Parlez de la représentation d'Évreux.
39. Décrivez les fêtes qui rappelaient les saturnales romaines.
40. Qu'est-ce que c'était que la fête de l'âne?

L'Épiphanie, ou fête des mages, était célébrée par des banquets, où l'on coupait le gâteau des rois. Ce jour-là, il y avait à Paris quatre danses: celle des prêtres, celle des diacres, celle des sous-diacres, celle des enfants de chœur. La Purification marquait le commencement du carnaval; le carême amenait la foire aux jambons.

Le 1er jour de mai, on plantait les mais, ou poteaux garnis de fleurs et de rubans.

A un certain jour, les chanoines de Reims sortaient en procession, chacun d'eux traînant un hareng par une ficelle, uniquement occupé de marcher sur le hareng du chanoine qui précédait et d'empêcher le chanoine qui suivait de marcher sur le sien: cela s'appelait la procession du hareng.

Ces folies, ces profanations furent souvent proscrites par les conciles, par les papes; mais des hommes pieux les défendaient, faisaient l'apologie de la fête de l'âne. Charles VII essaya d'abolir à Paris la fête des fous, « détestable reste de l'idolâtrie des païens et du culte de l'infâme Janus ».

LES LETTRES

Les langues de l'ancienne France. — C'est vers le IXe siècle que, de la langue latine vulgaire, se sont dégagées peu à peu les langues nouvelles. Comme à cette époque on se déplaçait peu, il s'opéra dans chaque partie de la France un travail particu-

41. Comment l'Épiphanie était-elle célébrée?
42. Que faisait-on le premier mai?
43. Parlez de la procession du hareng.

lier sur l'idiome. Le tempérament de chaque peuple, la conformation de ses organes vocaux, la diversité des origines ethnographiques, influèrent sur cette élaboration. Il en résulta que chaque province eut son *parler*. Il y eut autant de dialectes français qu'il y avait de nations en France, et pour ainsi dire de Frances différentes.

Tous ces dialectes se rattachèrent à deux langues principales, puisqu'il y avait, parmi toutes les divisions locales, deux divisions principales: la France du nord et la France du sud. Il y eut d'un côté la langue d'oïl, dans laquelle le mot oui se prononçait *oïl*, et la langue d'oc, dans laquelle il se disait *oc*.

La littérature est d'abord latine et ecclésiastique. — Même quand ces langues furent complètement formées, elles restèrent quelque temps sans produire d'œuvres littéraires. La seule classe de la société qui cultivât les lettres, c'étaient les gens d'Église. Or, s'ils se servaient de l'idiome vulgaire pour prêcher le peuple, c'était toujours en latin que le moine écrivait ses chroniques ou ses œuvres théologiques et que le clerc, qui servait de secrétaire aux barons, rédigeait leurs chartes. La langue vulgaire ne commença à prédominer que lorsque les laïques commencèrent à écrire. Nos premiers littérateurs en langues nationales furent ou des seigneurs, ou des gens qui vivaient à leur cour.

44. Expliquez l'origine des dialectes.
45. Combien y en avait-il?
46. A quelles langues se rattachaient ces dialectes?
47. Quelle différence faisait-on dans l'emploi du latin et de l'idiome vulgaire?

Ainsi les évêchés, les chapitres, les monastères étaient les centres de la littérature latine. Ce sont les châteaux qui ont été les premiers centres de littérature française. Les bourgeois des villes ont suivi, quand, avec la liberté, l'instruction leur est venue. Le peuple, sous la chaumière, racontait des légendes ou composait des chansons en langue vulgaire, mais ne les écrivait pas.

Poésie épique du Nord. — La poésie française, dont on ne peut citer que de rares spécimens avant le XI^e^ siècle, se développe tout à coup, quand la féodalité devient toute-puissante. Elle est toute laïque, et, dans le nord de la France, tout imbue de l'esprit féodal.

Elle produit alors ces poèmes épiques, récits de *gestes* ou d'actions guerrières, qu'on appelle « les chansons de gestes ». Comme ils sont écrits en langue romane, on les appelait aussi des « romans ». Ils sont fort nombreux, au nombre d'environ quatre-vingts, et peuvent se partager en trois *cycles* ou cercles.

Le Cycle de Charlemagne est le plus français par l'inspiration. Le sujet de ces poèmes, ce sont ordinairement les hauts faits de Charlemagne et de ses barons contre les Sarrasins, ou les démêlés du grand empereur avec ses indociles vassaux. La plus célèbre de ces chansons, c'est la Chanson de Roland,

48. Où la littérature française s'est-elle d'abord développée?
49. Quand les bourgeois se sont-ils occupés de littérature?
50. Le peuple écrivait-il en latin?
51. Qu'est-ce que les chansons de gestes? Combien y en a-t-il et comment les partage-t-on?
52. Quel est le sujet des poèmes du Cycle de Charlemagne?

ou de la mort des preux à Roncevaux. Son origine remonte peut-être à Louis le Débonnaire, mais elle semble avoir été rédigée au XI^e^ siècle, et quelques auteurs l'attribuent à un certain Turold.

Aux traditions des Celtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, on a emprunté le sujet des chansons qui forment le Cycle d'Arthur, dont le centre est Arthur, roi de Cambrie, siégeant à sa Table ronde, entouré de ses paladins et les envoyant combattre des géants, des dragons, des enchanteurs, ou conquérir le « Saint-Graal », ce vase précieux qui renferme le sang du Christ.

Les plus célèbres chansons françaises se rapportant à ce cycle sont l'œuvre d'un poète attaché à la cour de Champagne, et qui écrivit en dialecte champenois et en vers de huit syllabes: Chrétien de Troyes, mort en 1195.

Enfin, de traditions et de légendes qui étaient chez nous un reste de la civilisation antique ou qui nous sont revenues d'Orient, se sont formées les chansons du Cycle de Troie, écho des poèmes d'Homère sur la belle Hélène, la prise de Troie, les voyages d'Ulysse. Il faut citer « l'Histoire de la guerre de Troie », par Benoît de Sainte-More, en 23 000 vers.

Poésie lyrique du Midi. — Les « chansons de gestes » sont la vraie poésie de la France féodale.

53. Parlez de la Chanson de Roland.
54. Où a-t-on emprunté le sujet des chansons qui forment le Cycle d'Arthur?
55. Le roi Arthur, où envoie-t-il ses paladins?
56. Comment se sont formées les chansons du Cycle de Troie?

Elles sont l'image de la rude civilisation du Nord. Plus perfectionnée, plus délicate, plus raffinée est déjà la civilisation du Midi. Les « cours d'amour », où siégeaient les plus nobles dames, y mettent à la mode la fine galanterie. Aussi la poésie du Midi, écrite dans les dialectes du Sud, a-t-elle surtout produit, non de longs poèmes guerriers, mais des pièces légères, appelées *sirventes* ou satires, *tensons* ou dialogues, *sonts* ou sonnets, *aubades*, *sérénades*, *ballades*, etc. Dans ces poèmes, tous les sentiments du cœur humain, l'amour, la mélancolie, la jalousie, la haine, la rêverie, sont exprimés dans une langue polie, harmonieuse et sonore. Cette poésie se rapproche beaucoup plus de notre poésie contemporaine, telle que l'ont conçue Lamartine et Victor Hugo, que de la poésie du Nord à la même époque. Elle est toute moderne par l'absence de préoccupations religieuses, par la variété des sentiments exprimés, par la recherche curieuse de la forme. C'est qu'en effet la civilisation du Midi, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, rappelle la civilisation actuelle, tandis que celle du Nord est encore toute féodale, toute militaire, toute religieuse. Aux grands poèmes épiques du Nord, s'oppose vivement la poésie lyrique du Midi.

Au XIII^e^ siècle, l'un de ces deux foyers de poésie, qui brillaient l'un dans le Nord, l'autre dans le Midi de la France, s'éteint brusquement. Par la croisade

---

57. Comparez la civilisation du Nord à celle du Midi.
58. Quelles sortes de pièces la poésie du Midi a-t-elle produites?
59. Comment cette poésie se montre-t-elle moderne?

albigeoise, la chevalerie du Nord, cruelle et dévote comme son chef, Simon de Montfort, anéantit cette libre civilisation du Sud, si brillante et si frêle, ruine les villes opulentes et les châteaux où s'abritaient les poètes, fait succéder au régime des cours d'amour celui de l'Inquisition.

Désormais la langue d'oïl devient prépondérante: c'est elle qui se répand hors de France; c'est elle qu'on parle en Syrie, à Constantinople, en Grèce, en Sicile, partout où les croisés portent leurs armes victorieuses.

Trouvères, troubadours, jongleurs. — Les poètes du moyen âge s'appellent d'un mot qui veut dire inventeurs, *trouveurs*, mais qui a pris une forme différente dans la langue d'oïl et la langue d'oc: « trouvère », au Nord, « troubadour », au Sud.

Les vers composés par ces poètes étaient chantés par des *jongleurs*. Ceux-ci sont des aventuriers qui vont de château en château, partout bien accueillis parce qu'ils charment l'ennui des châtelains; ils reçoivent des présents en argent, en bijoux, en étoffes.

Les trouvères du Nord sont rarement des seigneurs, mais plutôt des hommes de très petite noblesse, parfois des clercs ou même des bourgeois.

Dans le Midi, la dignité du « troubadour » se soutient mieux. La poésie était là œuvre de gentilhomme et de grand seigneur. Les plus nobles et

60. Par qui la civilisation du Sud a-t-elle été anéantie?
61. Quel a été le résultat de la croisade albigeoise pour la langue d'oïl?
62. Comment s'appellent les poètes du moyen âge?
63. Qui étaient les jongleurs?

les plus braves se piquaient d'être les plus éloquents. A côté d'Arnaud de Marveil, qui était un serf d'origine, et que le vicomte de Béziers appela à sa cour, nous rencontrons Guillaume IX, duc d'Aquitaine; Richard Cœur de Lion, ce puissant roi d'Angleterre, qui était avant tout un Français, un Français du Midi; enfin, des comtes de Toulouse, des comtes de Foix. Tous d'ailleurs, grands seigneurs ou roturiers, chantent l'amour et la guerre, et les plus fières châtelaines ne dédaignent pas l'hommage d'un poète issu de la petite noblesse ou de la bourgeoisie. L'amour de la « gaie science » semble niveler les rangs.

Le théâtre du moyen âge: les mystères. — Le moyen âge a eu son théâtre, qui, comme le théâtre des anciens Grecs, est d'abord une partie du culte religieux. Il a pour premier but l'édification des fidèles, pour première scène l'église, pour premiers sujets la vie des saints et la vie du Christ. Ses premières pièces, ce sont les « mystères », sujets tout religieux.

Malgré la gravité du sujet, le poète populaire peut donner libre carrière à sa verve, grâce aux personnages épisodiques qu'il introduit parmi ceux que fournissent les livres saints ou les légendes. Il

---

64. Les poètes du Nord étaient-ils des seigneurs? — et ceux du Midi?
65. Nommez quelques grands seigneurs troubadours.
66. Les poètes de plus humble origine étaient-ils dédaignés?
67. De quoi le théâtre du moyen âge fait-il d'abord partie?
68. Quels sont les premiers sujets et comment se nomment les premières pièces?
69. Comment le poète peut-il donner libre carrière à sa verve?

y a toujours des rôles humoristiques de soldats, de truands, de larrons, de bourreaux, de bouffons, d'ivrognes, de démons facétieux. Ces pièces abondent en traits de mœurs contemporains.

Jusqu'à la fin du XV^e^ siècle, les femmes n'étaient pas admises à jouer un rôle. Dans le « Mystère de Sainte-Catherine », en 1434, c'était un notaire, maître Didier, qui faisait sainte Catherine. A Metz, en 1485, un « jeune fils barbier, nommé Lyonard, était un très beau fils et ressemblait une belle jeune fille; il fit le personnage de sainte Barbe si prudement et dévotement que plusieurs personnes pleuraient de compassion ».

On jouait ordinairement dans une salle de couvent, dans une cour, ou sur des échafauds, en plein air, devant dix ou quinze mille spectateurs. Parfois la représentation était précédée de la messe et d'un sermon. La mise en scène était à la fois naïve et compliquée. Dans une « Passion » représentée sous Charles VI, au couvent des prémontrés de Paris, la scène était à plusieurs étages; en haut trônait Dieu le Père entouré de sa cour céleste; au milieu, s'agitaient les simples mortels; en bas, dans le gouffre de l'enfer, hurlaient Satan et les mauvais anges. Le plus souvent la scène comprenait un certain nombre de *mansions* ou de maisons, d'où sortaient et où rentraient les personnages. Dans un mystère joué à Rouen en 1474, et dont la

70. Qui a joué le personnage de sainte Barbe à Metz? Pourquoi?
71. Où jouait-on, ordinairement?
72. Qu'est-ce qui précédait la représentation?
73. Décrivez la mise en scène d'une Passion.

mise en scène occupait une partie de la place du Vieux-Marché, il y avait, outre le paradis, l'enfer et les limbes, vingt-sept mansions, représentant, entre autres lieux, la maison de la Vierge à Nazareth, la crèche à Bethléem, le Temple à Jérusalem, le Capitole à Rome. On usait de machines compliquées, trucs, trappes, poulies. Le Saint-Esprit descendait du ciel au moyen d'un fil; Jésus et Satan étaient hissés sur la montagne de la Tentation au moyen de contre-poids.

La représentation était interminable; ordinairement elle prenait la matinée et l'après-midi, avec un entr'acte, une « pause pour aller disner ». Parfois elle durait plusieurs dimanches de suite. Quand un acteur avait débité son bout de rôle, à moins qu'il n'eût une mansion où se retirer, il restait en un coin de la scène ou bien venait s'asseoir avec les spectateurs. On jouait sérieusement: le rôle du Christ surtout était très pénible; l'acteur restait plusieurs heures, nu, en croix. Le curé Nicole, de Metz, qui, en 1437, faisait le rôle du crucifié, faillit en mourir. Dans mainte occasion, Judas fut presque pendu pour de bon.

Manuscrits, librairies, bibliothèques. — Les œuvres littéraires, pendant tout le moyen âge, n'étaient connues que d'un petit nombre, car elles n'existaient que dans un petit nombre de manuscrits. De celles qui jouissaient d'une grande

74. Que représentaient les mansions du mystère joué à Rouen?
75. Parlez des machines dont on se servait.
76. Quelle était la durée de la représentation?
77. Montrez que certains rôles étaient pénibles.

vogue, comme les chroniques de Froissart, recherchées par toute l'aristocratie du temps, on faisait beaucoup de copies. Parfois le copiste d'un manuscrit le modifiait sans scrupules, ajoutant, retranchant, estropiant les noms propres, changeant l'orthographe, faisant d'un texte picard, si lui-même était Champenois, un texte champenois.

D'abord les monastères et les évêques eurent seuls des ateliers de copistes. A partir du XIII^e^ siècle, l'Université de Paris entretient de nombreux scribes. Puis, à partir du XIV^e^ siècle, les rois, les princes, surtout les ducs de Bourgogne, en eurent à leur solde.

Les livres coûtaient cher: d'abord à cause de la main d'œuvre, ensuite à cause du prix élevé du parchemin. Au IX^e^ siècle, la femme de Geoffroi Martel, comte d'Anjou, pour obtenir un recueil d'homélies, est obligée de donner deux cents moutons et un certain nombre de boisseaux de froment, seigle et millet. Un beau manuscrit, même dans les siècles suivants, pouvait coûter plusieurs mille livres. Aussi on le reliait précieusement, solidement, avec de fortes planches recouvertes de peaux, avec des angles de métal et un énorme fermoir. On le gardait avec soin dans les bibliothèques des châteaux et des monastères; pour le mettre à l'abri des voleurs, on le cadenassait, on l'attachait à des chaînes de fer.

78. Les œuvres littéraires étaient-elles très répandues?
79. Desquelles faisait-on beaucoup de copies?
80. Ces copies étaient-elles toujours fidèles?
81. Y avait-il beaucoup de scribes?
82. Parlez du prix des manuscrits.
83. Comment les gardait-on?

Le parchemin coûtait si cher que souvent on grattait une écriture antérieure pour écrire autre chose à la place. Il y a tel manuscrit où l'on retrouve la trace de trois ou quatre écritures superposées: c'est ce qu'on appelle un « palimpseste ». Il dut arriver que des œuvres infiniment précieuses, dont la perte est à jamais regrettable, les comédies de Plaute et de Térence, surtout les œuvres des Grecs, furent grattées par quelque moine pour faire place à quelque insipide sermon en mauvais latin. C'est dans un palimpseste de ce genre que le cardinal Angelo Maï retrouva, en 1822, les débris mutilés d'un des plus beaux livres de Cicéron, « la République ».

Rien alors qui rappelât l'immense développement de la librairie moderne. En 1292, on comptait à Paris vingt-quatre libraires. En 1323, on en comptait vingt-neuf. Tous ont en même temps un atelier de copie; ils sont appelés « clercs en librairie, suppôts de l'Université ».

Quant aux bibliothèques des couvents et des grands, elles étaient très considérables pour l'époque. La fameuse « librairie » ou bibliothèque du roi Charles V, dans sa tour du Louvre, admirée de la France entière, comprenait 910 volumes.

Méthodes d'enseignement. — Elles sont vraiment arriérées et barbares. A l'Université, dans les collèges, on ne doit parler que latin. Et quel latin!

84. Parlez des palimpsestes.
85. Quelles œuvres a-t-on peut-être perdues? — qu'est-ce qui le fait supposer?
86. Quelle bibliothèque était admirée de la France entière?
87. Les méthodes d'enseignement étaient-elles éclairées?
88. Que faisait-on apprendre aux écoliers?

Il y a des traités de grammaire et de mathématiques en vers latins: l'écolier est tenu de les apprendre par cœur. Bien heureux quand quelque « vieux tousseux » de maître, dans le genre de ceux qu'a persiflés Rabelais, ne l'oblige pas à les réciter au rebours. Si l'intelligence des jeunes gens se refuse à une pâture indigeste, le maître a recours aux verges pour lui faire entrer la science dans la tête. On les emploie aussi quand l'élève est trop brillant: ne faut-il pas le prémunir contre le péché d'orgueil? L'usage des châtiments corporels est si répandu que saint Louis est copieusement fouetté dans son enfance. Le roi de France est boursier-né du collège de Navarre; l'argent de sa bourse est consacré à l'achat des verges.

Déjà des protestations se sont élevées contre ces procédés d'éducation servile, qui jurent avec l'expression « d'arts libéraux ». Saint Anselme, au XI^e^ siècle, s'en indignait. Un abbé lui parlait un jour des enfants confiés à ses soins: « Ils sont, disait-il, méchants, incorrigibles. Jour et nuit, nous ne cessons de les frapper, et ils empirent toujours ». — « Eh quoi! répondait le saint, vous ne cessez de les frapper! Et quand ils sont grands, que deviennent-ils? Idiots et stupides. Voilà une belle éducation qui d'hommes fait des bêtes! » Jean Gerson, au XV^e^ siècle, recommandait aussi aux maîtres la patience:

89. Parlez des châtiments corporels.
90. Comment le roi de France contribuait-il à l'enseignement?
91. Que disait un abbé des enfants confiés à ses soins?
92. Saint Anselme approuvait-il des procédés d'éducation de son temps?

« On prend les enfants, dit-il, plutôt par la douceur que par la terreur. »

LES SCIENCES

Astronomie. — Au moyen âge on ne sut, en fait d'astronomie, que ce qu'avaient su les Grecs et les Romains. Encore, des deux théories sur le système du monde qui avaient partagé les savants grecs, est-ce la théorie fausse que l'on adopta officiellement. Chez les Grecs, Aristarque de Samos, trois siècles avant Jésus-Christ, avait enseigné que la terre tourne autour du soleil; l'hypothèse contraire avait été soutenue par Ptolémée, astronome d'Alexandrie, au IIe siècle de l'ère chrétienne.

Si la civilisation antique avait duré, il est probable que la véritable théorie aurait triomphé de la fausse; mais, grâce à la prédominance de la théologie, le système de Ptolémée fut imposé comme seul orthodoxe. Comment aurait-on pu admettre que la terre tourne autour du soleil, puisque la Bible nous montre Josué arrêtant le soleil dans sa course? De même, il était dangereux de professer qu'il y eût sur le globe des terres à l'antipode des nôtres, ou d'avancer que d'autres planètes pussent être habitées: car alors se posait la question de savoir si leurs habitants étaient, oui ou non, rachetés par la passion du Christ.

Astrologie. — Avec l'astronomie, qui est une

93. Qu'a dit Jean Gerson?
94. Savait-on beaucoup en fait d'astronomie, au moyen âge?
95. Quelle théorie avait été adoptée et pourquoi?

science, se confondit l'astrologie, qui est une superstition. Elle consiste à croire qu'on peut lire dans les astres la destinée des hommes. Aucune aberration ne fut aussi ancienne, ni aussi répandue. Elle remonte aux Chaldéens et aux Égyptiens; après les Grecs et les Romains, les hommes du moyen âge tombèrent dans cette folie; elle était en pleine vogue encore au XVII^e siècle. Tous les astronomes d'autrefois furent en même temps des astrologues.

Charles V eut à son service, pour lui prédire l'avenir, maître Gervais et l'Italien Thomas. Louis XI ne faisait rien sans faire consulter les astres.

Les astrologues ne se contentaient pas de prédire la destinée des princes; ils lisaient dans les astres celle de l'humanité. Déjà, en 1179, les astrologues chrétiens, juifs, arabes, s'étaient accordés à prédire la fin du monde pour l'année 1186. Plus tard, au XVI^e siècle, l'astronome Stœfler, un fameux mathématicien d'Allemagne, annonça pour l'année 1524 un déluge universel. Il jeta une telle panique qu'un docteur de Toulouse, Auriol, se construisit, comme Noé, un grand bateau pour se sauver lui et sa famille.

Les alchimistes. — L'alchimie est souvent à la chimie ce que l'astrologie est à l'astronomie. Elle se distingue surtout de la chimie moderne en ce

96. Pourquoi était-il dangereux de professer que d'autres planètes pussent être habitées?
97. L'astrologie est-elle une science? En quoi consiste-t-elle?
98. Qu'est-ce qui montre la popularité de cette aberration?
99. Quelles prédictions les astrologues faisaient-ils? — Citez-en quelques exemples.

que les procédés scientifiques se confondent chez elle avec les pratiques superstitieuses et les théories mystiques.

Or, nos chimistes du moyen âge sont surtout des alchimistes. Tous, pour point de départ de leur recherche, ont une théorie étrange: ils croient que tous les métaux sont composés de deux éléments: soufre et vif-argent (ou mercure). L'or est formé de vif-argent et de soufre pur; l'argent, de vif-argent et de soufre blanc; le cuivre, l'étain, le plomb, le fer, de vif-argent et d'espèces plus ou moins grossières de soufre. Donc tous les métaux peuvent se ramener à un seul; donc, avec du cuivre, de l'étain, du plomb, du fer, on peut faire de l'or. Le tout est de trouver dans quelles proportions il faut les mélanger pour obtenir la combinaison chimique, qui déterminera l'or à se produire. La combinaison cherchée s'appelle grand élixir, grand magistère, pierre philosophale. On croit la trouver tantôt avec quelque acide qui peut dissoudre l'or, tantôt par l'action du feu.

La théorie que nous venons d'exposer, c'est celle de la *transmutation des métaux*. Cette théorie, empruntée d'ailleurs à l'antiquité gréco-romaine, avait déjà été combattue au VIII^e^ siècle, par Djabar: « Il nous est aussi impossible, disait le chimiste arabe, de transformer les métaux les uns

100. Comment l'alchimie se distingue-t-elle de la chimie?
101. Quelle est la théorie étrange des chimistes du moyen âge?
102. Quelle combinaison cherchaient-ils?
103. Comment Djabar avait-il combattu la théorie de la transmutation des métaux?

dans les autres que de changer un bœuf en une chèvre. » Cela ne l'empêchait pas de chercher à faire de l'argent avec l'étain ou le plomb.

La chimie était si peu avancée que personne n'avait pu donner l'explication des gaz qui rendent si dangereuse l'exploitation de certaines mines. On avait fini par croire à l'existence de génies qu'on appelait « esprits métalliques » et qui, de leur regard ou de leur souffle empoisonné, tuaient les pauvres ouvriers. C'est pour ce motif que tant de mines, autrefois exploitées par les Romains, avaient été abandonnées. De même personne n'avait pu donner l'explication des « feux follets », produits dans les lieux marécageux ou les cimetières par des dégagements d'hydrogène phosphoré.

A côté des alchimistes convaincus, il y avait les charlatans qui exploitaient la crédulité des princes et des riches, leur promettaient sans cesse l'or philosophique, et en attendant leur soutiraient de l'or réel et des pierres précieuses qu'ils étaient censés jeter dans le creuset. Il y avait les superstitieux, qui croyaient à l'influence des astres sur les combinaisons chimiques ou à l'intervention de puissances surnaturelles: on espérait réussir le « grand œuvre » en faisant un pacte avec le diable, en lui offrant des sacrifices. Enfin, il y avait ceux qui, dans l'alchimie, ne cherchaient que la fabrication de poisons subtils. Charles le Mauvais tentait de faire périr Charles VI au moyen de l'« arsenic sublimat », c'est-à-dire de

104. Comment expliquait-on les gaz des mines?
105. Les alchimistes étaient-ils tous sincères?
106. A quoi les superstitieux croyaient-ils?

l'acide arsénieux. C'est quelque poison de ce genre qui avait détruit la santé de Charles V.

Du reste, alchimistes sincères ou charlatans, tous s'entouraient du même mystère, encombraient leurs laboratoires d'instruments étranges et de monstres empaillés, affectaient des allures et un costume bizarres. Ils opéraient volontiers pieds nus, une lame d'or au front, entre deux cierges. Ils employaient des formules magiques, des signes cabalistiques, une langue inintelligible au vulgaire.

La *zoologie* n'existe pas encore comme une science; personne n'en fait son étude spéciale, il n'existe que des compilations, comme le « Miroir naturel » de Vincent de Beauvais, ou comme les « Belluaires » et « Volucraires », livres sur les bêtes et les oiseaux, et qui sont en général l'ouvrage de moines qui ne sont pas sortis de leur couvent. Ces singuliers naturalistes se bornent le plus souvent à rechercher dans Aristote, dans Pline, dans les Arabes, ce qu'ils ont dit au sujet des animaux. Il suffit qu'ils aient dit une chose pour que cela soit tenu pour vrai: on décrit donc aussi consciencieusement, le phénix ou le dragon, animaux fabuleux, que l'âne ou le cheval. Du reste, le goût du merveilleux est si vif qu'on préfère un mensonge étonnant à une vérité ordinaire. On raconte sans sourciller que le lion, poursuivi par le chasseur, efface avec sa queue

107. Parlez du mystère dont s'entouraient les alchimistes.
108. Qui écrivait sur les bêtes et les oiseaux?
109. Quelle méthode suivaient ces naturalistes?
110. Appréciait-on la vérité?
111. Que racontait-on du lion, de la hyène, de la macreuse, de l'oiseau-serre?

la trace de ses pas; qu'il dort les yeux ouverts; que la hyène appelle les bergers par leur nom; que le sang du taureau et du cheval est un poison dangereux; que la macreuse, oiseau aquatique, naît des fruits d'un certain arbre quand ils tombent dans l'eau; que l'oiseau « serre » peut, avec le vent de ses ailes, arrêter un navire. On croit fermement au « kraken », ou polype gigantesque, qui enveloppe les vaisseaux de ses tentacules; aux sirènes ou femmes-poissons; aux évêques de la mer, qui bénissaient les gens avant de les dévorer.

Les moines qui racontent ces choses ont encore un autre souci: c'est d'en tirer un motif d'édification. Le phénix, qui ressuscite de ses cendres, prouve la résurrection du Christ. Le singe ressemble au démon: il a perdu sa queue, comme Satan a perdu ses honneurs.

Les traités de *botanique*, intitulés « Herbiers » ou « Jardins », suivent la même méthode. Il est connu que la figue et le pavot font jaillir d'une blessure les os cassés; que la racine de mandragore vous assure l'amour des dames; que l'homme qui a de la sauge dans son jardin devrait ne pas mourir. On ne s'occupe des plantes qu'au point de vue de leur utilité en agriculture et en médecine: personne ne songe à rechercher comment elles respirent, se nourrissent, se reproduisent, encore moins à en donner une classification rationnelle. Albert

112. A quelles autres merveilles croyait-on?
113. Quel était le souci des moines?
114. Quelle était la vertu de la figue et du pavot? — de la racine de mandragore?
115. A quel point de vue s'occupait-on des plantes?

le Grand lui-même, dans son traité de végétaux, ne fait guère que répéter ce qu'Aristote avait dit avant lui. Les seuls qui aient ajouté quelque chose aux notions antérieures sont encore les voyageurs en Asie, comme Rubruquis, Marco Polo, Pordenone.

En fait de *géologie*, il était inutile de chercher l'origine du globe et ses révolutions: la Genèse, avec ses récits sur l'œuvre des six jours et le déluge universel, en donnait une explication suffisante. On laissa de côté les théories d'Avicenne, un Arabe, un infidèle, qui, au XI^e^ siècle, avait expliqué les montagnes par des soulèvements de la croûte terrestre et par l'action des eaux.

Pendant longtemps, les chrétiens abandonnèrent aux Arabes et aux Juifs l'étude de la *médecine*. C'est auprès de ces maîtres infidèles que les plus hardis d'entre eux allèrent ensuite apprendre les éléments de la science.

Charlemagne, en 805, avait prescrit l'étude de la médecine dans les monastères. Vers le IX^e^ siècle l'école de Salerne, en Italie, commence à devenir célèbre dans toute la chrétienté. Au X^e^ siècle, des Juifs fondent l'école de Montpellier, qui, au XIII^e^, devient une faculté. En 1200, se fonde l'université de Paris; elle n'aura que plus tard une faculté de médecine; mais il est déjà question, en 1213, de professeurs de médecine. L'Église montre peu de faveur à cette science, qui semble un témoi-

116. Était-on plus avancé en géologie?
117. Où les chrétiens ont-ils appris la médecine?
118. Parlez des écoles de médecine.
119. L'Église a-t-elle montré de la faveur à cette science?

gnage de défiance envers la Providence. « Les préceptes de la médecine sont contraires à la science céleste, écrivait saint Ambroise; ils condamnent les prières et les veilles. » Les conciles du XII^e^ et du XIII^e^ siècles interdisent l'étude de cet art aux prélats et archidiacres, ne la permettant qu'au clergé inférieur. Nul clerc ne peut s'adonner à la chirurgie, parce qu'elle verse le sang. Boniface VIII menace d'excommunication quiconque disséquera un cadavre.

L'anatomie étant proscrite, les sciences naturelles, comme la botanique, la minéralogie et la chimie, étant dans l'enfance, on peut deviner ce que fut notre médecine du moyen âge. Elle se composait de recettes souvent puériles, d'observations incomplètes, empruntées à l'antiquité ou aux Arabes. Les préjugés, les superstitions du temps y tenaient une large place. Le médecin, qu'on appelait aussi le physicien ou le mire, se confondait avec l'alchimiste et l'astrologue. On enseignait que le cerveau croît et décroît selon les phases de la lune, qu'il a, comme la mer, son flux et son reflux deux fois par jour. Le poumon servait à éventer le cœur, le foie était le siège de l'amour, la rate celui du rire. On employait des formules et des paroles cabalistiques; on ordonnait des remèdes étranges, comme, le foie de crapaud, le sang de grenouille, de rat, de bouc; on recherchait des *panacées* ou remèdes universels; on ne saignait qu'à certains jours, et après avoir

120. Pourquoi la médecine était-elle si arriérée?
121. Qu'enseignait-on du cerveau? — du foie? — de la rate?
122. Avait-on de bons remèdes?

observé la position des astres et les phases de la lune.

Encore les médecins et les chirurgiens-barbiers ne servaient-ils qu'aux nobles et aux riches. Le peuple avait sa thérapeutique à lui: en fait de médecine, les remèdes de bonnes femmes, les remèdes de sorciers; en fait de chirurgie, les rebouteux qui avaient des charmes, des secrets pour remettre les membres cassés, avec des emplâtres de leur composition, des signes de croix et des formules. Le rebouteux par excellence, c'était le bourreau; puisqu'il s'entendait si bien à casser les membres, il devait donc s'entendre à les remettre.

On croyait aussi que l'haleine de l'âne expulsait du corps tout venin. Quand on avait mal aux dents, on les guérissait en les touchant avec une dent de mort. Pour arrêter l'hémorrhagie, on saignait du nez sur deux fétus posés en croix, ou l'on se mettait une clef dans le dos.

LES ARTS

Les cathédrales. — Les cathédrales, églises où s'élève la chaire (*cathedra*) des évêques, sont les plus magnifiques de nos monuments religieux. Le XII^e^ et le commencement du XIII^e^ siècle, surtout la période de soixante ans qui va de 1180 à 1240, c'est

123. Quels secrets les rebouteux possédaient-ils?
124. Que faisait-on quand on avait mal aux dents? — et pour arrêter l'hémorragie?
125. Qu'est-ce qu'une cathédrale?
126. Quelle est la grande période des cathédrales? Nommez-en quelques-unes.

la grande époque des cathédrales. Les évêques, le clergé, les rois, les grands, le peuple, rivalisent de générosité. Alors se construisent ces merveilleuses cathédrales d'Amiens, de Beauvais, de Soissons, de Chartres, de Noyon, de Laon, de Reims, de Langres, de Bourges. Notre-Dame de Paris, commencée en 1160, sous Louis VII, est achevée vers 1235, sous saint Louis.

Du domaine royal l'art nouveau se répand dans les contrées voisines. Sur la Seine inférieure, les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre, sont d'ardents bâtisseurs d'églises.

Par Strasbourg, l'art ogival franchit le Rhin pour se répandre en Allemagne. Par la Normandie, il franchit la Manche pour faire la conquête de l'Angleterre.

Cet art est la grande création du moyen âge français: il est profondément original, car il ne ressemble à rien de ce qu'on avait vu dans l'antiquité. Quoi de plus différent qu'un temple grec ou romain et une église ogivale! Ce qui les distingue d'abord, ce sont les proportions colossales de nos constructions du moyen âge. Le temple antique ne renferme guère que la statue du dieu; l'église ogivale est destinée à abriter sous ses voûtes des populations entières. Le Parthénon d'Athènes, le temple le plus admiré de l'antiquité, ne couvre que quatre cents mètres de superficie; la cathédrale d'Amiens en couvre sept mille. L'un présente des façades

127. Par quelles villes l'art ogival passe-t-il à l'étranger?
128. Comment cet art est-il original?
129. Comparez le Parthénon et la cathédrale d'Amiens?

allongées, des hauteurs médiocres, un développement de colonnes. L'autre est toute en hauteur: la façade se resserre, mais pour s'élever; les portails, les fenêtres, les voûtes intérieures, les tours des clochers, les flèches aériennes qui vont porter jusque dans la nue le coq de saint Pierre, tout semble, avec la pointe des ogives, s'élancer vers le ciel.

Tout vise à la légèreté dans l'église ogivale; presque pas de muraille, mais des fenêtres hautes, nombreuses, qui se touchent, se continuent, si bien que le monument semble transparent. On déguise les masses de la construction sous la finesse de l'ornementation. L'église semble n'être pas en pierre, mais en dentelle.

Pas une pierre qui ne soit fouillée et tourmentée. Aux portails, un triple ou quadruple rang de statues, sur leurs socles sculptés, sous leurs dais ciselés, suit les lignes de l'ogive. Plus haut, le front de l'église est mis à jour par le dessin compliqué de la rosace. A l'intérieur, les piliers sont décomposés en fines colonnettes; leurs chapiteaux ne sont qu'un fouillis de feuillages; la voûte, souvent azurée et semée d'étoiles d'or, dissimule la puissance de sa structure sous les nervures, enluminées et dorées, qui s'entrecroisent. Ces hauts clochers, qui supportent le poids des cloches énormes, ces flèches hardies, qui bravent l'effort des ouragans, sont si curieusement découpés qu'ils paraissent fragiles. Toute la force est cachée sous la grâce, et ces prodigieux monu-

130. D'où vient l'impression de légèreté que donne l'église ogivale?

131. Que semblent ces monuments?

ments semblent un défi aux lois de la pesanteur, une folie architecturale qu'un souffle des vents devrait faire évanouir et qui, depuis sept cents ans, reste debout.

Il s'était formé des confréries de travailleurs qui s'intitulaient « les logeurs du bon Dieu » et qu'on appelait aussi « francs-maçons ». En Alsace, ils se divisaient en *loges* ou *huttes*. Ils obéissaient au « maître de l'œuvre », c'est-à-dire à l'architecte. Ces confréries parcouraient le pays, allaient où quelque évêque ou quelque roi les appelait. Là, elles s'installaient, demeuraient pendant des années, travaillant aussi longtemps qu'on pouvait leur fournir des fonds, émigrant quand l'œuvre était achevée ou quand l'argent manquait pour terminer. Telle confrérie bâtissait les murs, puis, faute de ressources, s'en allait; vingt ans plus tard, une autre bande élevait les tours; cent ans après, de nouveaux survenants dressaient l'une des flèches.

Peu de cathédrales ont été construites en une fois, et pas une seule, n'a été finie telle qu'elle avait été projetée.

Le plus facile, c'était le gros ouvrage, car l'évêque ou quelque autre seigneur commençait la besogne avec un trésor bien garni et pouvait mettre à la disposition des architectes, pour aider les maçons, tout un monde d'ouvriers. Les serfs d'Église étaient appelés à la corvée; les travailleurs libres étaient

132. Parlez des francs-maçons.
133. Comment ces confréries travaillaient-elles?
134. Pourquoi le gros ouvrage était-il le plus facile?
135. Comment attirait-on les travailleurs libres?
136. Qui donnait l'exemple?

entraînés par le zèle religieux. D'ailleurs ils étaient nourris et entretenus; tous les privilèges accordés aux croisés, tels que sursis pour leurs dettes, suspension des procès, exemption de certains droits féodaux, leur étaient concédés. Des prélats, des seigneurs, de nobles dames, des rois, donnaient l'exemple, maniant la pioche pour creuser les fondations, s'attelant aux voitures de matériaux. Les prêtres mettaient de l'ordre dans cette foule, faisaient chanter des cantiques pendant les travaux. Dès que le corps de l'édifice était debout, sans même attendre que les fenêtres fussent munies de vitres, l'évêque inaugurait l'église en grande pompe, oignait avec le saint chrême les piliers de la nef, aspergeait les parois d'eau bénite, célébrait la messe au maître-autel.

Restait à terminer l'édifice, à élever les tours, à couvrir de sculptures toutes ces pierres, à peupler les niches de statues, à garnir les fenêtres de riches vitraux. C'était le plus long; les serfs et les travailleurs volontaires n'étaient plus d'aucun secours pour cette besogne; il fallait des artistes de profession, et leur travail coûtait cher. L'église attendait donc: l'évêque imposait de nouveaux sacrifices à son clergé, sollicitait les dons et les legs des laïques, offrait des indulgences, ordonnait des quêtes. Souvent, il prenait la plus précieuse relique de son trésor, la confiait à des moines qui l'installaient sur un chariot et s'en allaient par le monde, dans les

137. Que faisaient les prêtres?
138. Quand l'évêque inaugurait-il l'église?
139. Qu'est-ce qui restait à faire?

diocèses voisins, même dans les royaumes étrangers, haranguant les fidèles et tendant l'escarcelle. A Rouen, une des tours, qu'on appelle la « tour de beurre », a été élevée en partie avec l'argent que donnaient les fidèles pour acheter la permission de manger du beurre en carême. Les cathédrales qui n'ont pas été achevées dans la grande époque de ferveur religieuse, c'est-à-dire avant le milieu du XIII^e^ siècle, ont mis des siècles à se compléter. Strasbourg attend encore la seconde flèche; Cologne n'a dû ses deux tours, en notre siècle, qu'à un empereur protestant.

L'INDUSTRIE

Caractère de l'industrie au moyen âge. — L'industrie du moyen âge est une petite industrie opérant avec de petits capitaux. Un maître n'a pas sous ses ordres de nombreux compagnons comme au XVIII^e^ siècle, encore moins une armée d'ouvriers comme dans les manufactures d'aujourd'hui. Les mieux partagés ont deux, trois valets ou « compagnons », autant d'apprentis. Le maître travaille à côté d'eux devant le même établi et les surveille de près. Nulle division du travail: le même orfèvre fond le métal et cisèle le bijou. — Les boutiques étaient alors petites, sombres, et propices, dans leur demi-jour, aux supercheries des marchands. Ceux-ci

140. Comment l'évêque obtenait-il de l'argent?
141. Parlez de la 'tour de beurre.'
142. Pourquoi Strasbourg attend-elle sa seconde flèche?
143. Les maîtres ont-ils de nombreux ouvriers au moyen âge?

n'avaient pas à leur disposition les moyens de publicité et de réclame qu'on a aujourd'hui. Il était inutile d'écrire leur nom et leur profession sur leur maison, la majorité de leur clientèle ne sachant pas lire. Il fallait parler à l'œil. De là, ces lourdes enseignes, bariolées, découpées, qui, à tous les étages des maisons, se balançaient au vent, grinçaient autour de leur support de fer, suspendues comme une menace sur la tête du passant, encombrant les rues étroites et achevant d'intercepter la lumière du ciel. De là, ces chapeaux énormes, ces habits taillés dans la tôle, ces armures complètes avec la lance en arrêt, ces animaux fantastiques: enseignes glorieuses qui ont donné leur nom à des rues entières: rue de l'Homme-armé, du Pot-de-fer, de la Clef, de l'Éperon, etc.

Le meilleur moyen était encore de crier sa marchandise. De là les cris de Paris. Cri des marchands d'oublies et d'échaudés. Cri des revendeurs et fripiers: « Qui vend vieux fer? qui vend vieux pot? » Cri des marchands de chandelle: « Chandoile de coton! » Cri des poissonniers: « Harengs frais! » Cri des étuveurs: « Les bains sont chauds. » Le cabaretier, debout sur le seuil de sa porte, un pot et un gobelet d'étain à la main, criait son vin. Au besoin, il le faisait goûter aux passants.

Commerce intérieur. — Au x^e^ et au xi^e^ siècle, on voyageait peu. L'abbé de Cluny en Bourgogne

144. Pourquoi le nom du marchand n'était-il pas écrit sur sa boutique?
145. Parlez des enseignes.
146. Quel était le meilleur moyen de vendre sa marchandise?
147. Que faisait le cabaretier?

s'effrayait à l'idée d'un voyage à Saint-Maur, près Paris, dans une « contrée étrangère et inconnue ». Personne n'entretenait les routes; les ponts romains tombés en ruine n'étaient plus remplacés que par des ponts de bois, souvent en mauvais état, ou par de simples bacs. En beaucoup d'endroits, il fallait passer les rivières à gué, et les noyades étaient fréquentes.

En outre, à la frontière de chaque province, de chaque seigneurie, de chaque fief, il fallait payer des droits d'entrée et de sortie; il fallait payer pour passer les ponts et faire lever les barrières des routes. Avec la facilité et la fréquence des communications, les foires aujourd'hui n'ont plus de raison d'être. Au moyen âge, elles étaient le grand moyen d'échanges. La plus ancienne et la plus célèbre était celle du Lendit, qui se tenait sur la terre de l'abbaye de Saint-Denis. Elle remontait à l'époque franque, mais avait été renouvelée au XII^e^ siècle. Elle commençait le 11 juin, à la Saint-Barnabé, et durait quinze jours. Chaque ville de France y avait sa place désignée, et chaque métier y dressait ses boutiques. Une foule immense s'y pressait, non seulement pour acheter, mais pour banqueter, regarder les baladins, écouter les ménestrels. Le recteur de Paris s'y rendait en procession, suivi de tous les professeurs, de tous les écoliers et de tous les serviteurs et suppôts de l'Université, et les mar-

148. Comment étaient les routes et les ponts au XI^e^ siècle?
149. Quels autres obstacles aux voyages y avait-il?
150. Parlez de la foire du Lendit.
151. Pourquoi la foule s'y pressait-elle?
152. Quelle procession s'y rendait? — pourquoi?

chands de parchemin ne pouvaient vendre au public que lorsque l'Université avait fait ses provisions. Les écoliers s'y livraient ensuite à de folles orgies et souvent battaient les bourgeois. Cette foire disparut pendant la guerre de Cent ans et ne fut rétablie qu'en 1444 par Charles VII.

LA VIE MILITAIRE

Transformation de l'armement. — La guerre au moyen âge est le fait des nobles. Ils sont nés et élevés pour elle; c'est leur métier et leur plaisir; les chants des trouvères les y excitent et le sourire des dames les y convie. Le guerrier par excellence, c'est le noble, le cavalier. Le vilain, si on le mène à la guerre, n'est soldat que par occasion; il sert à pied, forme la piétaille, la ribaudaille. Le luxe, l'orgueil, la sécurité du noble, ce sont ses armes. Lui seul est réellement « armé ». Pour l'offensive, il a d'abord sa longue lance, son épée de bonne trempe, sa hache d'armes, sa masse ou son marteau d'armes dont il fracasse les armures, sa dague ou poignard de miséricorde dont il achève l'ennemi tombé. Au piéton on laisse la pique, l'épieu de bois durci au feu, le coutelas et les armes de trait: l'arc et les flèches, la fronde et les pierres.

Du XI^e^ au XIII^e^ siècle, le chevalier est couvert d'une cotte de mailles, souple, flexible, assez légère,

153. Les écoliers s'y conduisaient-ils bien?
154. Qui est le guerrier par excellence et pourquoi?
155. Le vilain est-il né pour la guerre?
156. Quelles sont ses armes?
157. Comment le noble est-il armé pour l'offensive?

enveloppant la tête, tombant jusqu'aux genoux: c'est le *haubert*, que les chevaliers se réservent exclusivement, l'interdisant aux simples écuyers. Des manches en mailles et des chausses en mailles garantissent les bras, les jambes et les pieds. Par-dessus le haubert, un casque pointu coiffe la tête, et, avec une languette de fer appelée *nasal*, protège le nez. Ce casque léger est ensuite remplacé par le *heaume*, boîte de fer qui ne laisse pour respirer qu'une ouverture grillée, et que surmonte la couronne, le panache, ou des ailes d'oiseau de proie, des cornes de buffle, parfois une figure humaine. Au cou est suspendu le bouclier armorié. Le cheval aussi est garni d'une housse de mailles.

Bientôt s'opère dans l'armement offensif de l'infanterie une transformation qui amène une transformation correspondante dans l'armement défensif du chevalier.

La fronde, qui était l'arme de la piétaille de dernier ordre, cesse de figurer dans les armées françaises à partir de saint Louis. Bien que l'arc se maintienne plusieurs siècles encore, le fantassin du XII^e^ siècle commence à s'armer de l'arbalète, dont la corde est tendue au moyen d'un mécanisme et qui lance, avec plus de raideur que l'arc, des flèches plus courtes, plus meurtrières. C'est une arme terrible, qui effraye les plus braves et que le concile de Latran, en 1139, défend d'employer contre les

158. Quelles sont ses armes défensives?
159. Qu'est-ce qui surmonte le heaume?
160. Qu'est-ce qu'une arbalète?
161. Pourquoi s'est-elle substituée à l'arc?

chrétiens. Elle perce les boucliers et les chemises de maille. Au XIV^e^ siècle, elle s'est substituée presque complètement à l'arc.

Le noble cavalier est obligé de modifier en conséquence son armure. Il conserve le heaume de fer, mais celui-ci prend des proportions énormes, car il faut qu'il contienne non seulement la tête, mais une coiffe épaisse et matelassée, destinée à amortir les coups. Il renonce au haubert pour se couvrir la poitrine d'une épaisse cuirasse de fer.

Pour porter l'armure de l'homme et l'armure de la bête, il faut renoncer aux chevaux des croisades, aux élégants coursiers arabes ou demi-sang arabe. On monte sur des bêtes énormes, de race boulonnaise ou percheronne. Ni l'homme ni l'animal, ainsi alourdis, n'ont les mouvements bien faciles. Quand cette montagne vivante de métal est lancée au galop, nulle piétaille ne peut lui résister; mais si le cheval s'abat, impossible au cavalier de se relever. Il est livré sans défense au fantassin qui introduit quelque coutelas par une articulation de l'armure et l'égorge impunément. Ainsi périrent les brillants chevaliers des batailles de Courtray, de Crécy, d'Azincourt, exterminés par les vilains de Flandre ou d'Angleterre.

Du moins ces armures pesantes sont à l'épreuve de l'arbalète, et les moyens défensifs répondent aux moyens offensifs. Mais voici qu'à partir du XIV^e^

162. Comment le cavalier est-il obligé de modifier son armure?

163. Pourquoi le cavalier doit-il renoncer aux coursiers arabes?

164. Comment périrent les brillants chevaliers de Crécy, etc.?

siècle d'autres armes offensives apparaissent, et contre celles-là on a beau épaissir les plaques de fer et alourdir les armures, jusqu'à écraser l'homme et le cheval. Ce sont les armes à feu qui entrent en scène.

Usages militaires. — Le moyen âge a connu trois sortes de guerre: la guerre sainte, contre les infidèles; la guerre féodale, qui brûlait plus de chaumières que de châteaux; la guerre royale, qu'on faisait par devoir envers le souverain.

Dans la première espèce de guerre, il n'y a pas d'autre règle que de se faire tout le mal qu'on peut: les infidèles ne sont pas tenus pour des hommes. Quand on se bat pour son compte ou pour le compte du roi de France ou du roi d'Angleterre, c'est une autre question. A l'égard de la piétaille, aucun ménagement à garder: on ne fait pas de prisonniers. A l'égard des nobles, on a des devoirs à remplir. Si le noble prend un de ses égaux, il lui laisse la vie, à condition qu'il paiera rançon. On peut le laisser aller sur parole, car une telle dette est une dette d'honneur. Il peut arriver que le vainqueur, dans une autre bataille, soit pris par le vaincu: alors on fait le compte et l'on voit s'il y a une différence à payer. La guerre ainsi comprise est un jeu comme un autre: un jour l'on perd, un autre jour l'on gagne. Les seuls risques fâcheux, c'est quand l'adversaire a la main trop lourde et vous défonce le

165. Quelles nouvelles armes offensives apparaissent au XIV^e^ siècle?
166. Quelles trois sortes de guerre le moyen âge a-t-il connues?
167. Comment traite-t-on la piétaille? — les vilains?
168. Quels devoirs a-t-on à l'égard des nobles?

crâne en même temps que le casque, ou lorsque la piétaille s'en mêle, car celle-là, n'ayant pas de pitié à espérer, ne fait pas de quartier.

Cette courtoisie qui préside aux guerres entre chevaliers, ne se retrouve pas dans leurs rapports avec les vilains. Les villages, sur le chemin, sont pillés, incendiés, les paysans massacrés. Dans les premiers siècles du moyen âge, il est rare qu'une ville soit enlevée d'assaut: généralement elle paie rançon ou se soumet, à condition de ne pas recevoir l'ennemi dans ses murs.

LA VIE CIVILE

Année civile. — L'époque à laquelle on fait commencer l'année a souvent varié chez nous. Les Romains avaient adopté le mois de janvier, en sorte que décembre, malgré son nom qui signifie dixième, était en réalité le douzième mois de l'année. Au VI^e^ siècle, l'année commence en mars; à partir de Charlemagne, elle commence à Noël. A l'époque féodale, comme il n'y avait aucune loi générale, dans certains pays, on fait commencer l'année à Noël; dans d'autres, à l'Annonciation, comme en Guyenne; dans d'autres, à Pâques. Ce dernier système finit par prévaloir aux XIV^e^ et XV^e^ siècles.

L'ordonnance de Roussillon, en 1563, sous Charles IX, décide que l'année civile commencera au 1^er^ janvier.

169. Les risques sont-ils grands?
170. Pourquoi était-il rare qu'une ville fût enlevée d'assaut?
171. L'année a-t-elle toujours commencé au premier janvier?

L'état civil, noms de famille. — Jusqu'au XI^e^ siècle, il n'y a, pour ainsi dire, pas de noms de famille, pas plus pour les nobles que pour les vilains. On porte un nom de baptême, Bouchard, Milon, etc. Il est accompagné quelquefois d'un sobriquet: comme Plantagenet, surnom des comtes d'Anjou, Tête-d'étoupes, Pied-de-loup, Queue-de-vache, noms de nobles en Champagne. Puis les féodaux commencent à faire suivre leur nom de celui de leur terre: Bouchard, de Montmorency; Foucault, de la Roche, origine des Larochefoucauld. Les bourgeois, à leur tour, outre leur nom de baptême, adoptent un nom de famille.

Les paysans, jusqu'alors désignés par leur nom de baptême, suivi du nom de baptême de leur père: Jean, fils de Jacques, ont également un état civil.

Les noms de famille, chez nous, ont toujours une signification: c'est ordinairement le vieux français qui en donne l'étymologie; ils dérivent presque toujours de quelque sobriquet appliqué à un ancien membre de la famille.

Condition de la femme. — Les Romains avaient voulu que la femme, « à cause de la légèreté de son esprit », fût soumise à une tutelle perpétuelle: fille, elle était *en puissance* de son père; mariée, *dans la main* de son mari; quand elle avait perdu son père ou son mari, elle tombait sous la tutelle de son beau-père, de son aïeul, des parents de son père ou

172. Quels noms portait-on jusqu'au XI^e^ siècle?
173. D'où viennent les noms de famille?
174. Pourquoi les Romains avaient-ils soumis la femme à une tutelle perpétuelle?
175. Qui étaient ses tuteurs?

de son mari. Quel que fût son âge, même mère de famille ou grand'mère, la femme était toujours considérée comme mineure. A ce titre, elle ne pouvait ni vendre, donner, hypothéquer ses biens, ni accomplir aucun acte en justice, que sous l'autorité d'un tuteur. Par la suite, la rigueur de la loi romaine s'adoucit; comme dans la loi française actuelle, la fille mineure fut seule en tutelle; la femme mariée resta sous l'autorité maritale; mais la femme majeure et non mariée recouvra le droit de disposer de ses biens.

La loi romaine avait donc fini par émanciper la femme. Les lois germaniques, puis les coutumes françaises qui en sortirent, la remirent, comme toutes les personnes hors d'état de se défendre elles-mêmes, en tutelle. La tutelle prit le nom de *mundium* ou *mainbournie: mundium* du père, du mari, des parents mâles; à leur défaut, *mundium* du roi. La veuve était placée sous le *mundium* même de son fils.

La condition de la femme se releva au moyen âge. Chez les anciens, Grecs ou Romains, la femme vivait enfermée dans la maison paternelle ou conjugale; recluse dans le *gynécée* (appartement des femmes), elle paraissait à peine en public, ne se mêlait point à la société des hommes, était rarement consultée par son mari sur ses affaires privées et

176. De quels droits était-elle privée?
177. Comment la rigueur de la loi romaine s'adoucit-elle?
178. Pourquoi les lois germaniques remirent-elles la femme en tutelle?
179. Comment la femme vivait-elle, chez les anciens? Quelle était sa condition?

jamais sur les affaires publiques, n'exerçait aucune influence appréciable ni sur la vie sociale, ni sur la littérature, ni sur les arts. Sa condition était à peu près celle des femmes turques d'aujourd'hui.

Un des caractères les plus essentiels de la civilisation du moyen âge, c'est, au contraire, le grand rôle de la femme dans la société.

Le développement successif du culte de la Vierge marque le progrès du rôle de la femme: sur la terre, aussi bien qu'au ciel, elle grandit; c'est la femme comme vierge, comme mère, qui est honorée et presque divinisée sur les autels de Marie.

La chevalerie survient: elle ne se propose pas seulement de protéger la femme comme tous les êtres faibles; elle lui voue un sentiment exalté de respect, de vénération et de tendresse. Le noble n'était un parfait chevalier que lorsqu'il avait choisi une « dame de ses pensées », qu'il aimait d'un amour unique et pur. Ce sont ses couleurs qu'il portait dans les combats; c'est pour elle qu'il joutait dans les tournois et c'est par ses mains que, vainqueur, il était couronné; c'est pour elle qu'il occupait, la lance en arrêt, les défilés des *pas d'armes*, afin de contraindre quiconque passait par là à confesser qu'elle était la plus noble, la plus chaste et la plus belle. C'est pour elle qu'il cherchait la gloire dans les guerres lointaines et jusqu'en Palestine, se bannissant parfois dix ou quinze ans de sa présence, mais toujours ayant au cœur son souvenir,

180. Qu'est-ce qui marque le progrès du rôle de la femme?
181. Que se propose la chevalerie?
182. Parlez du parfait chevalier.

portant sous sa cuirasse un gant ou une écharpe ou quelque autre gage, ne demandant rien, n'espérant rien, élevant sa passion au-dessus des passions terrestres, associant le culte de sa dame à celui de la dame du ciel. Les poètes renchérirent encore sur cette exaltation héroïque; ceux du Midi inventèrent une galanterie délicate, compliquée, raffinée. Sans doute la réalité ne répondait pas toujours à l'idéal; la brutalité des mœurs donnait parfois de violents démentis à la théorie chevaleresque et poétique; mais l'amour moderne, fait de respect, de fidélité, de dévouement, et qui contraste avec l'amour tout sensuel qu'avaient seul chanté les Grecs et les Romains, est né au moyen âge. Par les poètes de la chevalerie et des cours d'amour, l'humanité a été dotée d'un sentiment nouveau.

On ne peut mesurer ce que les féodaux ont dû à ce culte de la femme; rien n'a plus contribué à dégager de l'ancienne barbarie la civilisation française. Les dames n'inspiraient pas seulement à leurs fidèles des sentiments de bravoure, de courtoisie et d'honneur; elles leur inculquaient le goût de l'élégance dans la parure, de la politesse dans les relations, de la gaie science et de l'instruction.

Comment la femme féodale, avec les vertus et les perfections qu'elle possédait ou que lui prêtaient ses adorateurs, aurait-elle pu accepter le rôle effacé auquel l'avaient condamnée les idées romaines?

183. La réalité répondait-elle à l'idéal chevaleresque?
184. De quel sentiment nouveau l'humanité a-t-elle été dotée au moyen âge?
185. Comment le culte de la femme a-t-il contribué à dégager la civilisation française de la barbarie?

Religieuse, elle peut être abbesse, c'est-à-dire princesse souveraine, tenant sous sa crosse, outre son abbaye, de vastes possessions. Mariée, elle apporte en dot à son mari des châteaux forts, l'hommage de nombreux guerriers, parfois des provinces entières. Le blason de la femme s'unit, dans les armoiries nouvelles de la maison, à celui du mari; et dans ces armoiries, l'enfant né du mariage lira un jour, en caractères symboliques et héraldiques, la double histoire de la double série d'ancêtres dont il procède, aussi orgueilleux de la noblesse de sa mère que de la noblesse paternelle.

La femme qui avait apporté à son mari ce surcroît de puissance, de richesse, d'illustration, ne pouvait être, en dépit du *mundium*, traitée autrement qu'en égale. Elle était la *Dame*, c'est-à-dire la maîtresse, la souveraine; elle portait comme son mari la couronne et le sceptre, siégeait sur un trône à ses côtés, recevait les respects d'un peuple de vassaux et de sujets. Elle marchait fièrement, le visage découvert; elle avait sa place d'honneur aux tournois, aux banquets, aux cérémonies d'hommage et d'investiture. Elle gardait le droit, pour garantir ses intérêts, de contrôler l'administration de son mari. Veuve de roi, elle pouvait être régente, comme Blanche de Castille, qui fut pendant des années la vraie reine de France. Aucune loi positive, jusqu'au XIV^e^

---

136. Parlez de la nouvelle importance de la femme, religieuse ou mariée.
137. Comment se montrait l'égalité de la femme?
138. Où avait-elle une place d'honneur?
139. Quels droits avait-elle?

siècle, ne l'excluait même de la couronne de France. Dans plusieurs provinces, la femme avait le droit de succéder aux fiefs: elle devenait alors chef d'armée, chef de justice, patronne des églises.

Elle était assez de sa caste pour savoir, au besoin, manier l'épée comme un baron. Dans la guerre de succession pour la Bretagne (1341–1343), entre Charles de Blois et Jean de Montfort, l'héroïne fut une femme, Jeanne de Montfort. Quand son mari fut fait prisonnier, Jeanne réunit ses amis, ses vassaux, ses hommes d'armes, leur présenta son fils, prit la conduite de la guerre, passa en revue ses forteresses pour les mettre en état de défense. Assiégée dans Hennebon, elle fit une sortie avec trois cents cavaliers, armée de toutes pièces et montée sur un bon coursier, franchit de vive force les lignes ennemies, alla chercher des renforts à Auray, puis, après avoir forcé de nouveau le camp des assiégeants, rentra dans Hennebon « à grand'joie et à grand son de trompettes et de timbales ». La fille de René d'Anjou, Marguerite, gouverne l'Angleterre au nom de son mari, Henri VI, et c'est elle qui mène la guerre des Deux Roses. Battue à Saint-Alban et Northampton, elle triomphe à Wakefield, où périt son ennemi Richard d'York (1460); battue à Towton (1461), où 36 000 des siens sont tués ou noyés, elle va chercher des secours en France, repasse la Manche au milieu de formi-

190. Que fit Jeanne de Monfort, quand son mari fut fait prisonnier?
191. Parlez de sa conduite au siège de Hennebon.
192. Racontez les exploits de Marguerite d'Anjou.

dables tempêtes et au travers de la flotte ennemie. Elle est vaincue encore à Hexham, revient de nouveau en France, puis repart en Angleterre affronter de nouvelles batailles. Enfin, à celle de Tewkesbury (1471), elle est prise, les armes à la main; elle est retenue quatre années à la Tour de Londres et n'en sort qu'en renonçant à tous les droits qu'elle avait si intrépidement défendus.

Les bourgeoises mêmes ont une liberté d'allure inconnue dans les temps anciens. Au XIV^e^ siècle, dans la Touraine, elles prenaient part aux élections pour les États généraux. Nombre de coutumes, comme celles d'Anjou et de Touraine, leur reconnaissaient un droit qu'elles n'ont plus aujourd'hui: si elles se livraient au commerce, elles pouvaient intenter une action judiciaire sans aucune autorisation de leur mari. La bourgeoise, la paysanne française partagent tous les travaux et, en général, sont associées aux profits de leurs maris; ceux-ci, malgré des retours de brutalité, ont confiance en leur sagesse, écoutent leurs conseils, subissent même leurs réprimandes: ce sont elles qui tiennent la maison, gardent l'argent, font prévaloir les principes d'épargne. Les Romains avaient déjà remarqué que, chez certains peuples gaulois, les hommes

193. Que fait Marguerite après sa défaite à Towton? Et après celle de Tewkesbury?

194. Les femmes nobles étaient-elles les seules à jouir de cette égalité?

195. Quel droit leur reconnaissait-on qu'elles n'ont plus aujourd'hui?

196. Parlez du rôle de la bourgeoise et de la paysanne française.

197. Qu'est-ce que les Romains avaient remarqué?

témoignaient plus de déférence à leurs femmes que dans aucune autre nation.

La police. — Si la justice était cruelle, la police de Paris était faible. La multiplicité des juridictions entre lesquelles se partageait la ville de Paris, le droit d'asile attribué à presque toutes les églises et abbayes, permettaient aux criminels de déjouer les poursuites.

Paris, bien que Philippe-Auguste eût fait paver quelques rues et comblé les cloaques dont le voisinage empestait son palais, continuait à être horriblement malpropre.

Les rues étroites, sur lesquelles les maisons surplombaient, par encorbellements successifs, si bien que les étages supérieurs se touchaient, étaient encombrées d'échoppes, d'étalages, d'enseignes. Les pourceaux, les oies, le bétail y erraient; les bouchers y égorgeaient leurs bêtes. La nuit, nul éclairage, que celui de la lune, quand elle donnait. La police ne répondait de rien dès que le soleil était couché: c'était au bon bourgeois, une fois le couvre-feu sonné, à rentrer chez lui et s'y bien enfermer. Le guet, c'est-à-dire les archers du prévôt, était trop peu nombreux pour contenir les classes dangereuses; c'était un jeu pour les étudiants que de « rosser le guet »; à plus forte raison les malfaiteurs le

198. Qu'est-ce qui permettait aux criminels de déjouer les poursuites de la justice?
199. Décrivez les rues de Paris. Qui s'y promenait?
200. Comment était l'éclairage?
201. Une fois le couvre-feu sonné, que faisait le bourgeois prudent, pourquoi?
202. Quel jeu avaient les étudiants?

redoutaient peu. Tel chevalier du guet, comme Gautier Rallard, avait trouvé un moyen ingénieux de ne jamais entrer en conflit avec les voleurs: il faisait sa ronde précédé d'une musique. Le veilleur de nuit qui s'en allait par les rues, muni d'une lanterne et d'une clochette, annonçant les heures et criant aux dormeurs de « prier pour les trépassés », ne gênait guère les coupeurs de bourses et dévaliseurs de boutiques.

Assistance publique. — Au moyen âge, le devoir d'aumône envers les pauvres était généralement acquitté. L'escarcelle pleine de monnaie, pendue à la ceinture des nobles et bourgeois, hommes et femmes, s'appelait une *aumônière;* un chapelain était un *aumônier.* Les rois, les grands, les dames, marchaient souvent entourés de pauvres qu'ils nourrissaient. Le roi Robert les laissait entrer partout chez lui, sous sa table, s'asseoir à terre près de lui, presque entre ses jambes, au point que l'un d'eux, certain jour, coupa un gland d'or de son vêtement. Non seulement les gens *aumôniers* assistaient les pauvres d'argent, de vivres, de vêtements, mais, voyant en eux l'image de Jésus-Christ souffrant, s'honoraient parfois de les servir à table, et, le jour du jeudi saint, leur lavaient les pieds. Les ordres religieux, fondés pour le soulagement des pauvres, y consacraient au moins une partie de leurs revenus. Dans certains couvents, il y avait

203. Parlez de l'ingéniosité de Gautier Rallard.
204. Que faisait le veilleur de nuit?
205. Qu'est-ce qu'une aumônière?
206. Comment le bon roi Robert traitait-il les pauvres?
207. Que faisaient les aumôniers?

des cellules réservées à des pauvres; dans presque tous, on faisait, à la porte du monastère, des distributions de soupe et de pain. Pourtant cette charité du moyen âge était assez mal entendue: les rois auraient pu trouver mieux pour assister leurs peuples que de s'entourer de quelques déguenillés; les monastères, tout en distribuant des aumônes, avaient fini, en accaparant les terres, par devenir, dans un vaste rayon autour d'eux, une cause d'appauvrissement.

LA VIE PRIVÉE

Ameublement. — Jusqu'aux Croisades, l'ameublement, même dans les châteaux des seigneurs, fut des plus simples: tables de bois, en fer à cheval pour les festins; bancs et escabelles de bois; lits étroits, remplis de paille; grands coffres en osier, en bois, recouverts d'une peau de vache, pour serrer les vêtements et les objets précieux. Le seul luxe consistait dans des pièces d'orfèvrerie ou d'argenterie d'un assez grand poids, mais d'un travail grossier.

Après les Croisades, les murailles des appartements sont tendues de cuirs vernissés, gaufrés et dorés, dits cuirs de Cordoue, d'étoffes d'Orient, de toiles peintes, auxquels succéderont les tapisseries. Dans les fenêtres ogivales s'encadrent les vitraux

208. Comment les ordres religieux soulageaient-ils les pauvres?
209. La charité était-elle bien entendue?
210. Parlez de l'ameublement jusqu'aux Croisades.

coloriés comme ceux des églises et réunis par des soudures de plomb ou d'étain. Les *chaires* ou chaises, qui sont des fauteuils, se recouvrent de riches étoffes, sur lesquelles on a brodé des armoiries; elles sont surmontées de dossiers et de dais, et prennent des proportions monumentales.

Les lits sont entourés de *courtines* ou rideaux, surmontés de baldaquins, garnis d'oreillers, couvre-pieds, courte-pointes, couvertures. Ils sont parfois larges de six pieds. Chez les paysans et les petits bourgeois, souvent les parents et les enfants couchaient dans le même lit; chez les seigneurs, on invitait parfois les nobles hôtes à y prendre place aux côtés des châtelains; les chiens mêmes, ces inséparables du maître, y trouvaient leur place. Les oreillers étaient parfumés d'essences, ce qui n'était sans doute pas inutile. Les draps, comme leur nom l'indique, furent d'abord en drap: ceux de fine toile n'apparaissent qu'avec la chemise. Au moyen âge, chez les grands, on dressait souvent, dans la pièce qui précédait la chambre à coucher, des *lits de parade*, où personne ne dormait. Le roi procédait à son petit lever, c'est-à-dire passait sa chemise, dans sa chambre à coucher du Louvre et procédait à son grand lever, c'est-à-dire achevait de s'habiller, dans la chambre de parade.

L'éclairage est fourni surtout par des lampes à

---

211. Après les Croisades, de quoi les murailles sont-elles tendues? Comment sont les fenêtres?
212. Parlez des chaises, des lits. Chacun avait-il son lit?
213. Qu'est-ce que c'était que la chambre de parade? — Qu'est-ce que le roi y faisait?

pied ou suspendues, avec des mèches de chanvre, comme on en voit encore dans nos campagnes. Pourtant il existe déjà des corporations qui fabriquent des cierges de cire, des chandelles de suif: c'est le luxe des grandes maisons. Enfin, pour ajouter à l'éclat des festins, souvent des serviteurs ou des hommes d'armes se tiennent debout autour de la table avec des torches de résine, comme de vivants candélabres.

Costume. — Le costume du peuple a peu changé pendant le moyen âge. Le costume du clergé était fixé par des règles. En revanche, les classes riches eurent des modes d'une capricieuse variété.

Un fait important signale l'histoire du vêtement au XIV^e^ siècle. Jusqu'alors les riches portaient seuls la chemise en fine laine, en crêpe de soie, même en toile. Mais, soit qu'elle fût encore d'un prix élevé, soit qu'on eût gardé l'habitude de la considérer comme chose précieuse, on l'ôtait avant de se mettre au lit: dans les miniatures, les personnages couchés sont ordinairement nus. Au XIV^e^ siècle, l'usage de la chemise de toile se répand à tel point que des valets de ferme en portent. La vulgarisation des tissus de fil eut une conséquence remarquable: le bon marché du chiffon rendit possible la fabrication du papier de chiffes, sans lequel il eût été presque inutile d'inventer l'im-

214. Parlez de l'éclairage.
215. Le costume a-t-il changé pendant le moyen âge?
216. Comment considérait-on la chemise, jusqu'au XIV^e^ siècle? Et après?
217. Comment l'histoire de la chemise et celle de l'imprimerie sont-elles associées?

primerie. Ainsi l'histoire de la chemise et celle de l'imprimerie sont étroitement associées.

Au XI^e^ siècle, l'Église fulminait contre les longues chevelures des nobles: Serlon, évêque de Séez, dans un sermon prononcé devant Henri II, roi d'Angleterre, déclarait que c'était le signe des enfants de Bélial. Grégoire VII anathématisait les longues barbes. Louis VII se fit raser et ses successeurs eurent tous les mentons ras. Les Valois restaurèrent les barbes, les parfumèrent, les garnirent même de glands et de galons dorés.

Repas. — Le peuple mangeait comme il pouvait: de la viande rarement, beaucoup de légumes, et, sur les côtes de la mer, du poisson, surtout des harengs et du *crispois* ou chair de baleine salée.

Les nobles, et même les bourgeois, eurent, dès le XIV^e^ siècle, des goûts plus raffinés: l'art gastronomique prit alors naissance.

En guise de potage, on servait souvent de la bouillie de millet et de froment, de la bouillie au miel, de la soupe à la moutarde, au chènevis, au vin. Du Guesclin, au moment de combattre, mangeait trois soupes au vin « en l'honneur des trois personnes de la sainte Trinité ». La *soupe dorée* que maître Taillevent, queux de Charles VII, servait à son maître se composait de tranches de pain grillées, imbibées de vin, de sucre et d'eau

218. Que disait l'évêque de Séez des longues chevelures?
219. Les Valois avaient-ils les mentons ras?
220. Qu'est-ce que le peuple mangeait?
221. Que servait-on en guise de potage?
222. Qu'a mangé Du Guesclin, au moment de combattre?
223. De quoi se composait la soupe dorée?

de rose, trempées dans le jaune d'œuf et saupoudrées de safran.

Le paon était en grand honneur: c'est sur le paon que les chevaliers faisaient serment d'aller à la croisade ou d'accomplir quelque merveilleux exploit. C'était par excellence « la viande des preux, la nourriture des amants ». Les gourmets prisaient aussi le héron, la corneille, la cigogne, le cygne, le hérisson, l'ours. On mangeait, outre les poissons que nous consommons aujourd'hui, le dauphin, le chien de mer, la sèche. On faisait des salades avec la mauve, le houblon, le concombre sauvage. On prodiguait, comme assaisonnement, la sauge, la lavande, la menthe, la giroflée, le fenouil, l'anis, la violette, la rose, la pivoine, le romarin. Au XIV^e^ siècle, l'Espagne fit connaître les truffes. On buvait, outre les vins d'aujourd'hui, de l'hypocras, ou « vin d'Hippocrate », infusion de cannelle, amandes, musc, dans du vin sucré; du *moré* ou vin de mûre, de l'orangeade, des sirops; de l'eau-de-vie épicée, de l'*eau d'or*, liqueur alcoolique dans laquelle étaient des parcelles d'or, qui avaient la vertu de prolonger la vie. A la fin du repas proprement dit, on enlevait les nappes, et alors on servait les *épices:* c'était le dessert d'alors, car les desserts de fruits crus ne datent que du XVI^e^ siècle.

Dans les festins d'apparat, on « donnait à laver », avant le repas, avec des aiguières et des bassins

224. Quel oiseau était en grand honneur?
225. Que mangeait-on comme viande, comme poisson, comme salade?
226. Que buvait-on?
227. Que faisait-on à la fin du repas?

d'or. D'immenses pâtés encombraient le milieu de la table: il en sortait parfois des oiseaux vivants, des enfants, des hommes d'armes, des danseuses. Il y avait entre chaque service des intermèdes ou *entremets* de musique, poésie ou pantomime. On répandait des roses sur le plancher, la nappe, les coupes, et les convives étaient couronnés de fleurs.

Souvent, dans les festins donnés par le roi ou les princes, les plats étaient apportés par les grands officiers qui circulaient à cheval autour de la table. A la cour des Valois, on s'asseyait par couple, cavalier et dame, et la galanterie voulait qu'on mangeât à la même écuelle.

On prenait la bouillie avec des cuillers et les viandes avec les doigts, comme les anciens ou les Arabes d'aujourd'hui. Les fourchettes étaient presque inconnues. En 1297, le roi d'Angleterre n'avait qu'une fourchette; Charles V en posséda jusqu'à six, mais elles ne servaient qu'à des grillades de fromage au sucre. L'usage des fourchettes ne devint général qu'au XVI^e^ siècle. Elles étaient à deux dents et ressemblaient à une petite fourche.

Les nappes apparurent quand le luxe se développa: elles furent d'abord en drap, parfois en drap d'or, en velours. Si un chevalier s'était rendu coupable de quelque félonie, un héraut s'avançait et tranchait la nappe devant lui: c'était un ordre de se retirer, un affront sanglant.

228. Parlez des festins d'apparat.
229. Comment mangeait-on à la cour des Valois?
230. Se servait-on de fourchettes?
231. Quand un héraut tranchait-il la nappe devant un chevalier? — La nappe était-elle en toile?

Au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, quand les empoisonnements n'étaient pas rares, le maître d'hôtel faisait d'abord, en les goûtant, l'*épreuve* des mets et des boissons; les coupes étaient faites en corne de rhinocéros, garnie d'ongles de griffon et de langues de serpent: ces substances avaient, croyait-on, la propriété de dénoncer les poisons.

Jeux. — Le moyen âge a aimé par-dessus tout les jeux de force et d'adresse. La classe militaire avait ses tournois, joutes, la *chicane* ou jeu de paume à cheval, tous les exercices de l'escrime, de la gymnastique, de l'équitation. Les paysans se défiaient à la course, à la lutte, au pugilat, au mât de cocagne, à la balle, à la paume, aux quilles.

Un jeu qui depuis lors subsiste encore en Bretagne, c'était la *soule*, une balle qu'on se disputait à coups de pied, à coups de poing, en cassant bien des têtes. Les Anglais avaient introduit le jeu du *pourcel:* il mettait des aveugles aux prises avec un cochon, qu'ils finissaient par assommer, non sans s'être quelque peu assommés entre eux. Les gens plus paisibles jouaient aux boules et au *billart*, qui était une espèce de *croquet:* il consistait à chasser des boules au ras du sol avec des crosses de bois.

Au XIV^e^ siècle, on inventa les cartes à jouer. Elles ne sont ni d'origine indienne, ni d'origine arabe, comme on l'a dit: elles semblent être nées

232. Pourquoi le maître d'hôtel faisait-il l'épreuve des mets?
233. Quels jeux a-t-on aimés au moyen âge? — Lesquels étaient réservés à la classe militaire?
234. A quoi jouaient les paysans?
235. Qu'est-ce que c'était que la soule? — le jeu du poucel?
236. A quoi jouaient les gens paisibles?

en Italie, et c'est d'une collection d'images appelées *naïbis*, destinées à l'amusement et à l'instruction des enfants, qu'on a formé les premiers jeux de cartes. Les joueurs enragés préféraient les dés.

Les enfants du moyen âge avaient des poupées coiffées de hennin, de petits soldats en heaume et haubert, des moulins à vent, des animaux en terre cuite servant de sifflets, des chevaux de bois, des armes, etc. On connaissait alors presque tous les jeux d'aujourd'hui: balles, billes, toupie, jonchets, escarpolette, échasses, pelote, saut de mouton, cligne-musette, etc.

Enfin nos ancêtres, nobles ou roturiers, étaient passionnés pour la danse: ils aimaient surtout à *karoler*, c'est-à-dire à danser des rondes avec accompagnement de chants. Ils disaient volontiers: « Après la panse, vient la danse. »

Mariages. — En Bretagne, la jeune fille qui voulait se marier dans l'année dansait autour des feux de la Saint-Jean. Elle jetait des épingles dans une fontaine, et, si elles surnageaient, les noces étaient proches. En tirant de l'eau d'un puits et en jetant dans cette eau un œuf cassé sur la tête d'un individu quelconque, elle y voyait l'image de son futur époux.

Dans le Midi, le jeune homme qui recherchait une jeune fille, portait aux parents une outre de

237. Parlez des cartes à jouer.
238. Quels étaient les jouets des enfants? — leurs jeux?
239. Nos ancêtres, qu'aimaient-ils surtout?
240. En Bretagne, que faisait la jeune fille qui voulait se marier?
241. Comment voyait-elle l'image de son futur époux?

vin: s'ils en buvaient, il était accepté. Dans les Landes, le prétendant allait leur demander à dîner: si, au dessert, la jeune fille servait un plat de noix, c'était signe de refus. En Bretagne, les tailleurs avaient la spécialité de faire les demandes en mariage.

Le jour du mariage, d'autres usages: dans les Vosges, on offrait à la fiancée, si elle avait toujours été sage, une poule blanche; en Bretagne, ses compagnes lui présentaient une quenouille; en Bresse, sa mère lui donnait la pièce de toile qui devait lui servir de linceul.

Dans l'Ariège, la nouvelle mariée se réfugiait dans une maison où ses compagnes, armées d'épées, la défendaient contre le mari et ses compagnons, également armés. En Provence, si le mari était étranger, les garçons du village prenaient les armes et ne le laissaient emmener sa femme qu'après qu'il avait payé une somme qu'on dépensait tous ensemble au cabaret. Cet usage rappelait l'enlèvement par force ou l'achat de la femme qui, chez les peuples primitifs, précédaient le mariage.

A l'autel, si l'anneau entrait aisément au doigt de la femme, il était certain qu'elle serait docile; si non, elle devait être maîtresse à la maison. En Sologne, on piquait jusqu'au sang le marié et la

---

242. Dans le Midi, que faisait un jeune homme pour savoir s'il serait accepté? — Et dans les Landes?
243. Quelle était la spécialité des tailleurs, en Bretagne?
244. Quels cadeaux offrait-on à la fiancée?
245. Dans l'Ariège, où se réfugiait la nouvelle mariée?
246. Si le mari était étranger, qu'était-il forcé de faire?
247. A l'autel, quel présage tirait-on de l'anneau?

mariée: celui qui se montrait le plus sensible devait être le plus jaloux.

Quand une veuve ou un veuf se remariaient, les gens du village les « régalaient d'un charivari ».

LE POUVOIR ROYAL AU XVI[e] SIÈCLE

Progrès de la royauté. — La France, qui pendant des siècles avait vécu à part, est, dès la fin du XV[e] siècle, entraînée dans le mouvement général de l'Europe et du monde. Comme les autres peuples, elle se mêle aux guerres générales et se soumet aux règles de la diplomatie; comme eux, elle envoie ses marins à la découverte de terres inconnues et s'enrichit indirectement, mais sûrement, des métaux précieux de l'Amérique; comme eux, elle a sa Renaissance; comme eux, elle a sa Réforme religieuse et ses guerres civiles. Enfin, en même temps que le pouvoir tend à devenir absolu en Espagne, en Angleterre, en Suède et en Danemark, dans les États de l'Allemagne et de l'Italie, la royauté française complète son triomphe sur les puissances du moyen âge.

Sous Charles VII et sous Louis XI, la royauté avait imposé sa suprématie aux anciens souverains

---

248. Comment traitait-on les nouveaux mariés, en Sologne? — Et les veufs qui se remariaient?
249. Comment la France est-elle entraînée dans le mouvement général de l'Europe, à la fin du XV[e] siècle?
250. Quelle est la tendance du pouvoir en Europe et particulièrement en France?
251. Comment la royauté a-t-elle commencé à imposer sa suprématie?

féodaux, principalement par l'action de ses tribunaux et par sa supériorité militaire.

Sous les successeurs de Louis XI, la royauté ne se contenta pas de s'imposer; elle voulut se faire accepter; elle tenta de séduire cette noblesse qu'elle avait domptée. D'abord ces vaillants rois-chevaliers Charles VIII, Louis XII, François I^er, Henri II, gagnèrent les féodaux par l'attrait de la gloire militaire, des aventures et des périls qu'on allait courir en commun, des brillantes expéditions dans la terre enchanteresse d'Italie. Comme au temps des croisades, les nobles oublièrent tout pour suivre au combat ces monarques guerriers qui conduisaient avec tant de bravoure les charges de leur cavalerie et se piquaient d'être les premiers de leurs chevaliers. Ils oublièrent leurs anciens griefs, leurs privilèges menacés: ils accoururent en foule dans les compagnies d'ordonnance, acceptèrent la solde du roi, formèrent cette admirable *gendarmerie* française à l'élan de laquelle rien ne pouvait résister. Tout à leur enthousiasme guerrier, ils ne virent pas qu'ils achevaient de perdre ce qui leur restait d'indépendance et qu'ils devenaient simplement les soldats du roi, eux qui jadis faisaient la guerre en leur propre nom et sous leur propre bannière, comme des souverains.

La cour et sa séduction. — Les rois les prirent encore par un autre attrait. De même que naguère les rois seuls s'étaient trouvés assez riches en France

252. Qu'a-t-elle voulu faire sous les successeurs de Louis XI?
253. Comment les rois chevaliers ont-ils gagné les féodaux?
254. Quel a été le résultat pour les nobles?

pour posséder une armée permanente et une artillerie, les rois aujourd'hui étaient seuls assez riches pour donner à leur cour l'éclat qui avait ébloui les Français dans les cours d'Italie. Presque seuls, ils pouvaient bâtir ces merveilleux châteaux, ces galeries tapissées de tableaux, ces portiques peuplés de statues; et ensuite attirer dans leurs palais les sculpteurs, les peintres, les musiciens, tous les charmeurs du siècle. Jusqu'alors le haut baron, cantonné dans son donjon, y vivait en souverain indépendant, content d'exercer autour de lui une autorité absolue, satisfait des plaisirs grossiers de la chasse, fier de sa petite cour féodale. Depuis qu'il avait vu autre chose au delà des monts, il s'ennuyait chez lui: il pensait que la vie était bien plus gaie chez le roi. Or justement les rois de ce temps n'aimaient plus à vivre enfermés, comme Charles V ou Charles VII, dans leurs châteaux, sans autre société que celle de leurs grands officiers. Encore moins se souciaient-ils de languir comme Louis XI dans quelque funèbre manoir, dans quelque Plessis-les-Tours. Charles VIII, Louis XII, François Ier, étaient de joyeux monarques, avides de plaisirs, aimant la société, empressés auprès des dames, toujours prêts à donner des bals, des festins, des tournois. Les hauts barons qui, du fond de leur province, accouraient à la cour, y étaient accueillis avec empressement, surtout s'ils amenaient avec

255. Quels avantages la richesse donnait-elle aux rois?
256. Comment le haut baron vivait-il jusqu'alors?
257. Que pensait-il maintenant? Pourquoi?
258. François Ier était-il un monarque triste?
259. Les barons étaient-ils bien accueillis à la cour?

eux leurs femmes ou leurs filles. On les accueillait avec tout l'honneur dû à leur rang et à leur antique noblesse, on ne les laissait plus repartir, on les retenait captifs dans ces lieux de délices. Une suite de 6000, parfois de 18 000 chevaux accompagnait le roi dans tous ses déplacements. Les nobles étaient les hôtes du roi, nourris, logés par lui, amusés par lui, s'enorgueillissant des titres pompeux d'écuyers ou de chambellans, compagnons de ses plaisirs comme de ses batailles, se ruinant dans ses fêtes, s'enrichissant de ses bienfaits, recevant de lui des traitements et des pensions pour eux-mêmes, des compagnies d'ordonnance pour leurs fils aînés, des évêchés pour leurs cadets, des abbayes pour leurs filles. Comme ils l'aidaient à gaspiller joyeusement le trésor, ils ne s'inquiétaient guère de la façon dont il levait les tailles.

Les dames. — Les femmes des nobles devenaient les dames d'honneur de la reine. Seulement ce n'était plus comme au temps de Charles V, lorsque le roi et ses barons vivaient d'un côté et que la reine et ses dames vivaient de l'autre, sans presque se rencontrer. Maintenant roi et reine, seigneurs et dames, ne formaient qu'une société. François I^er disait « qu'une cour sans dames était un printemps sans roses ». Les rudes barons, les fières dames d'autrefois n'étaient plus que des « courtisans ». Les Italiens, qui ne tardèrent pas à se glisser dans

260. Comment les nobles aidaient-ils le roi à gaspiller le trésor?
261. Les femmes des nobles, que devenaient-elles?
262. Comment vivait-on au temps de Charles V?
263. Répétez le mot de François I^er.

cette cour, se firent les instituteurs de ces demi-barbares: aux hommes, ils enseignèrent les secrets de l'escrime italienne; aux dames, les raffinements de la toilette et les mièvreries du beau langage. Aussi les parties de plaisir alternaient avec les duels où trois, quatre, jusqu'à douze gentilshommes combattaient de chaque côté, l'épée dans la main droite et le poignard dans la main gauche.

L'ARISTOCRATIE AU XVII[e] SIÈCLE

L'aristocratie, en général, n'était pas dangereuse pour un pouvoir vraiment fort, mais la soumission était contraire à sa nature. Quelque chose subsistait des anciennes mœurs féodales. Les simples nobles formaient la clientèle des grands seigneurs, chez lesquels ils faisaient élever leurs enfants en qualité de pages. Ces pages, absolument dévoués à leur patron, devenaient ses commensaux, ses *domestiques*, portant sa livrée, mangeant à sa table, se promenant dans ses carrosses, montant ses chevaux, chassant avec ses chiens, vivant dans son château ou l'accompagnant à la cour. C'est ce qu'on appelait *être à quelqu'un*. A plus forte raison, les frères cadets, les cousins, les parents pauvres, si éloignée que fût leur parenté, formaient autour du chef de la famille comme une petite armée. Le duc de la Rochefoucauld venait rejoindre le roi au siège de la Rochelle avec quinze cents gentilshommes:

264. Quel rôle les Italiens jouèrent-ils dans cette société?
265. Qu'est-ce qui alternait avec les parties de plaisir?
266. Qu'appelait-on 'être à quelqu'un'?

« Sire, disait-il à Louis XIII, il n'y en a pas un qui ne soit mon parent. »

Ces *domestiques*, ces parents, suivaient leur patron, non seulement quand il combattait pour le roi, mais quand il se révoltait contre lui. Ils s'enfermaient avec lui dans son château pour résister aux troupes royales, se jetaient avec lui dans la mêlée des guerres civiles. Quelques grands seigneurs, entourés de leur *maison*, ont suffi pour bouleverser le royaume, soit pendant la régence de Marie de Médicis, soit pendant la Fronde.

Outre ces *domestiques*, qui étaient des nobles de second rang, il y avait autour des grands seigneurs un monde de domestiques proprement dits, valets de chambres, laquais, coureurs à pied et à cheval, cochers, sommeliers, cuisiniers. Les manoirs des grands dans les provinces, leurs hôtels à Paris, étaient assez vastes pour y loger tant bien que mal un nombreux personnel. On ne regardait pas de bien près aux antécédents des nouveaux venus: beaucoup de vagabonds, de déserteurs, de gens ayant des démêlés avec la justice se réfugiaient dans ces hôtels comme dans un asile. Un coin à l'écurie pour coucher, un morceau happé à la cuisine, leur suffisaient. Quand il se commettait quelque méfait dans l'hôtel, le seigneur ou son majordome faisait donner le fouet aux pages, la bastonnade aux laquais. Les serviteurs, même les plus élevés en dignité, ne

267. Que disait le duc de la Rochefoucauld au roi?
268. Que faisaient les domestiques pour leur patron?
269. Parlez du personnel autour des grands seigneurs.
270. Comment le seigneur punissait-il les méfaits?
271. Les serviteurs recevaient-ils des salaires élevés?

recevaient presque pas de salaire. Ils tâchaient de se payer comme ils pouvaient. « Mon sommelier, racontait un seigneur, dit que le vin lui appartient dès qu'il est à barre du tonneau et n'a point d'autre raison à alléguer, sinon qu'on en use ainsi chez M. le cardinal; le piqueur prétend que le lard est à lui dès qu'on en a levé deux tranches; le cuisinier n'est pas plus homme de bien qu'eux, ni l'écuyer non plus, sans parler du maître d'hôtel qui est le voleur major; mais ce qui me chicane le plus, c'est que mes valets de chambre me disent: Monsieur, vous portez trop longtemps cet habit; il nous appartient. »

Avec ce luxe de serviteurs, on était fort mal servi. Louis XIII lui-même, qui avait 500 personnes pour « sa bouche », se plaignait de n'avoir pu, de toute sa vie, boire un bouillon chaud. Les seigneurs de ce temps se souciaient peu de ce que nous appelons le confortable. Pourvu que leur hôtel regorgeât de domestiques inutiles, qu'ils fussent, eux et leurs femmes, accompagnés de toute une bande quand ils se rendaient à l'église ou à la cour, que leur cortège, hommes, chevaux, voitures, fît un bruit infernal dans les étroites rues de Paris, ils étaient satisfaits. Ils avaient fait montre de la puissance et de la magnificence de leur *maison*.

Parmi ce monde de serviteurs, il y en avait d'espèce bien particulière. Le duc d'Épernon en avait de tout exprès pour bâtonner quiconque, homme de lettres

272. Parlez du sommelier, du piqueur, des valets de chambre.
273. Louis XIII était-il bien servi?
274. Que fallait-il pour satisfaire les seigneurs?

ou bourgeois, lui avait déplu, et qu'on appelait ses « donneurs d'étrivières ». Puis venaient les spadassins qui cherchaient querelle aux ennemis du seigneur, pour les tuer selon les règles de l'escrime. Ainsi le duc de Guise entretenait à cet effet un de ses parents, le chevalier de Guise: « Il en faisait son épée, écrit Richelieu, et le nourrissait au sang. » Dans un ordre plus relevé, on pensionnait des aumôniers, des chapelains, des médecins, des hommes de lettres. Ceux-ci composaient des vers en l'honneur du patron ou se faisaient les historiographes de sa maison. Le poète Chapelain touchait 2 000 livres par an du duc de Longueville; Mairet, autre poète, en recevait 1 500 de Montmorency. Corneille, le grand Corneille, avait une chambre à l'hôtel de Guise. Gombaud avait un cheval et un laquais entretenu par le marquis d'Uxelles, à charge de lui rédiger ses billets doux. Balzac *était* au duc d'Épernon.

Violence des mœurs. — Les mœurs étaient grossières et violentes, malgré le vernis de politesse qu'était censée donner la fréquentation de la cour. Les gentilshommes ne se bornaient pas à faire bâtonner les bourgeois: ils se gourmaient entre eux. Le duc de Nevers et le cardinal de Guise, à un moment où ils plaidaient l'un contre l'autre, se rencontrent: ils échangent des coups de poing;

275. Parlez des serviteurs d'espèce particulière.
276. Qui était le chevalier de Guise?
277. Qui pensionnait-on?
278. Les mœurs étaient-elles polies?
279. Le duc de Nevers et le cardinal de Guise ont-ils échangé des compliments?

c'est le cardinal qui a commencé. D'Épernon donne un jour trois coups de poing dans la poitrine et le visage à l'archevêque de Bordeaux, et lui bourre l'estomac du bout de son bâton. Le même archevêque, qui pourtant n'était point d'humeur facile et qui commanda la flotte de Richelieu, est assailli, en plein conseil de guerre, à coups de canne par le marquis de Vitry. Dans les campagnes, c'était pire: des seigneurs, surtout des cadets de noblesse, entourés d'hommes d'armes ou de soldats déserteurs, s'installaient dans quelque château comme dans un repaire, rançonnaient les paysans à plusieurs lieues à la ronde, détroussaient les marchands sur la route, battaient la maréchaussée du roi. L'un d'eux, le cadet Guillery, au moment d'expier ses brigandages sur l'échafaud, n'a qu'un souci: c'est que les assistants n'aillent « bailler du blasme à la maison dont il était sorti. »

Les duels. — Cette noblesse, qui montre à la guerre une bravoure téméraire, au point de compromettre les opérations par son ardeur, ne sait que faire de ses mains pendant la paix. De là cette fréquence des duels, toujours très meurtriers, pour des causes presque toujours futiles. Les édits de Henri IV, de Louis XIII ne peuvent arrêter cette fureur: vainement le *tribunal des maréchaux* cherche à accorder les parties: elles feignent de s'accorder à

280. Comment l'archevêque de Bordeaux a-t-il été traité par D'Épernon? — par le marquis de Vitry?
281. Comment les cadets de noblesse se conduisaient-ils dans les campagnes?
282. Expliquez la cause de la fréquence des duels.
283. Qu'est-ce que le tribunal des maréchaux?

l'audience et ensuite courent se battre. On s'alignait rarement un contre un, mais plutôt trois contre trois, ou six contre six. On trouvait mesquin qu'un gentilhomme fût seul à se battre: il lui fallait au moins un second, qui se battait contre le second de l'adversaire. On demandait à un ami, même au premier venu, comme une complaisance toute ordinaire, de vous servir de second. Il ne manquait pas de gens qui, sans connaître les combattants, uniquement pour se distraire, offraient à l'un ou à l'autre leur épée. On cite un cadet aux gardes qui, entendant parler d'un duel, menace d'avertir la justice s'il n'est pas de la partie. On se battait à l'épée, à la dague, au couteau, au pistolet. On avait le droit d'user de ruse et de surprise. On n'en était pas moins un *galant homme* pour avoir transpercé son adversaire avant de lui avoir laissé le temps de dégainer, comme fit le duc de Guise au comte de Saint-Paul. On louait beaucoup Chabot qui, se battant avec le vicomte d'Aubeterre, avait donné à son adversaire le temps de redresser son épée qui était faussée.

Telle était la rage des duels qu'un gentilhomme demandant à M. d'Izancourt la main de sa nièce, celui-ci lui répondit: « Il n'est pas encore temps de vous marier; si vous voulez devenir un honnête homme, il vous faut d'abord tuer en combat singulier

284. Dans les duels, s'alignait-on un contre un?
285. Était-il difficile de trouver un second?
286. De nos jours, le duc de Guise serait-il appelé un galant homme? — Et Chabot?
287. Donnez la réponse de M. d'Izancourt au gentilhomme qui voulait épouser sa nièce.

deux ou trois hommes; puis vous vous marierez et vous aurez deux ou trois enfants; c'est ainsi que par vous le monde n'aura rien gagné ni perdu. » Les enfants, les femmes même, s'en mêlaient.

XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES

La royauté. — La royauté semble avoir un caractère différent avec Louis XIV, avec Louis XV et avec Louis XVI. Sous le premier de ces rois, elle paraît plus impérieuse et plus tyrannique; sous le second, plus nonchalante et plus capricieuse; sous le troisième, plus discutée et comme déjà troublée par la grandeur de ses responsabilités. C'est ce qu'un grand seigneur qui a vécu sous les trois règnes, le maréchal de Richelieu, expliquait en ces termes à Louis XVI: « Sous Louis XIV, on n'osait dire mot; sous Louis XV, on parlait tout bas; sous Votre Majesté, on parle tout haut. » Mais c'est seulement le caractère de ces princes qui fut différent: la royauté elle-même n'a pas changé. Pendant plus de cent quarante ans, de la Fronde à la Révolution, elle n'a cessé d'être absolue. Non seulement elle est absolue en fait, mais l'absolutisme se formule en théorie.

Parmi ces théoriciens de l'absolutisme, il faut compter Louis XIV lui-même: « Celui qui a donné des rois aux hommes, écrit-il dans ses *Mémoires* pour l'instruction de son successeur, a voulu qu'on

288. Parlez du caractère que semble avoir la royauté avec Louis XIV, avec Louis XV et avec Louis XVI.

289. Qu'en disait le maréchal de Richelieu?

les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul d'examiner leur conduite; sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. »

Il n'y a pas de droit de la nation qui restreigne le droit du roi; car, dit encore Louis XIV, « le roi représente la nation tout entière, et chaque particulier ne représente qu'un individu envers le roi. Par conséquent, toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi, et il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celles qu'il y établit. »

C'est la théorie qu'on a résumée dans le mot prêté à Louis XIV: « L'État, c'est moi. » Ce fut celle de l'Empire romain, où le prince était le peuple fait homme et la « loi vivante ».

Ce sont ces principes que Louis XIV et ses successeurs mirent en pratique pendant un siècle et demi. Louis XV au lit de mort voulait bien se repentir d'avoir donné du scandale à ses sujets, mais, mourant, il tenait encore à dire ceci: « Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul. » Louis XVI répondait aux observations du duc d'Orléans: « C'est légal parce que je le veux. »

Aussi cette royauté n'admet-elle aucune limite, aucun contrôle.

Non seulement le roi a la pleine puissance publi-

290. Qu'est-ce que Louis XIV a écrit dans ses mémoires au sujet des rois?
291. Pourquoi la nation n'a-t-elle pas de droit qui restreigne le droit du roi?
292. Comment a-t-on résumé cette théorie?
293. Qu'est-ce qui montre que Louis XV et Louis XVI tenaient aux mêmes principes que Louis XIV?

que, mais il est propriétaire de la France. D'après la théorie de certains légistes, les bornes du domaine royal se confondent exactement avec les limites du royaume. Le pouvoir sur la terre et sur les hommes, qui était exercé autrefois par des milliers de propriétaires souverains, ne l'est plus maintenant que par un seul qui s'est substitué à tous les autres. Il possède sur tous les Français, même sur les nobles, les droits que le baron du x^e^ siècle exerçait sur ses sujets. « Point de terre sans seigneur, » disait autrefois l'adage féodal. Donc point de terre en France qui ne soit au roi, le seigneur unique.

Louis XIV, en 1710, quand le contrôleur général Desmarets lui proposa d'établir sur tous les revenus l'impôt du dixième, éprouva quelque scrupule à prendre, par des levées arbitraires, l'argent de ses sujets. Son confesseur Le Tellier et les docteurs de la Sorbonne rassurèrent sa conscience. « Il ne douta plus, dit Saint-Simon, que tous les biens de ses sujets ne fussent siens, et que ce qu'il leur en laissait ne fût de pure grâce. » Aussi lisons-nous dans les *Mémoires* de Louis XIV cette maxime: « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers. »

A Louis XIV enfant on avait donné pour modèle d'écriture cette sentence: « Aux rois est dû l'hom-

294. Quelles étaient les bornes du domaine royal?
295. Quels droits le roi avait-il sur ses sujets?
296. Qu'est-ce que le contrôleur général avait proposé à Louis XIV?
297. Que pensait le roi des biens de ses sujets?

mage; ils font ce qui leur plaît; » à Louis XV, âgé de cinq ans, son gouverneur, M. de Villeroy, montrant le peuple assemblé sous les fenêtres du palais, lui dira: « Sire, tout ce que vous voyez est à vous. »

LA COUR

Le séjour de Paris rappelait à la royauté qu'elle n'avait pas toujours été si absolue. Pour cette monarchie nouvelle, il fallait un cadre nouveau. Alors Louis XIV, dans un désert, en transplantant des forêts entières, en amenant l'eau de la Seine par un immense aqueduc, bâtit Versailles. *Versailles*, où le roi est installé avec sa cour, son gouvernement, ses ministres, où les ambassadeurs des puissances européennes viennent lui rendre hommage, où s'humiliera le doge de Gênes et où se prosterneront les ambassadeurs siamois, devient ainsi la vraie capitale de la France. Plus d'un siècle de notre histoire va se passer là: le gouvernement royal sera pour l'Europe *le cabinet de Versailles*.

Dans cette ville singulière, autour du château du roi, on ne voyait que des dépendances du château, écuries, casernes, logis des serviteurs, hôtels des courtisans.

Là, hommes et choses, tout était la création du

298. Quel modèle d'écriture avait-on donné à Louis XIV enfant?
299. Que disait M. de Villeroy à Louis XV?
300. Pourquoi fallait-il un cadre nouveau à la monarchie?
301. Comment Louis XIV a-t-il bâti Versailles?
302. Qu'est-ce qu'il a installé là?
303. Que voyait-on autour du château du roi?

roi. Les hommes n'y avaient d'autre pensée que lui et n'étaient là que pour le servir. Les artistes, poursuivant la divinisation de la royauté, avaient dans la décoration du palais multiplié l'image du soleil, car le soleil c'était le roi lui-même, le roi-soleil, éclairant tout, animant tout, capable d'illuminer d'autres mondes. Tous les dieux, toutes les déesses de la mythologie païenne, ne sont là que comme les lieutenants et les serviteurs du dieu nouveau. Même le Dieu des chrétiens, bien qu'il ait dans le palais une église, n'y semble pas le vrai maître: la chapelle de Versailles est disposée de telle façon que si le roi, dans la tribune royale, a la face tournée vers l'autel, une partie des assistants, ceux qui occupent les tribunes du premier étage, c'est-à-dire surtout les dames, ont la face tournée vers le roi. Ils semblent lui rendre le culte que lui-même veut bien rendre à Dieu.

L'étiquette. — La plus haute noblesse de France, à commencer par les princes du sang, se disputait les offices de la royale domesticité. En présence du roi, dans les occasions solennelles, tout le monde reste debout, sauf les princes et princesses du sang qui ont droit à des fauteuils, et les duchesses qui ont droit à un *tabouret* ou pliant, l'ambition suprême et l'envie de toutes les femmes titrées.

Le service du roi, ce n'était pas un service ordinaire: c'était un culte. Son lever, son coucher étaient des cérémonies presque religieuses. Quand

304. Comment les artistes avaient-ils divinisé la royauté?
305. Comment la chapelle de Versailles était-elle disposée?
306. Pouvait-on s'asseoir en présence du roi?

le roi se levait, on introduisait les courtisans, non pas d'un seul coup, mais en cinq séries, où chacun avait sa place rigoureusement marquée: d'abord l'*entrée familière*, qui se composait des princes du sang; ensuite la *grande entrée*, qui comprenait les seigneurs les plus titrés; puis l'*entrée des brevets*, c'est-à-dire de nobles particulièrement favorisés; puis l'*entrée de la chambre*, qui introduisait une foule de gens, parmi lesquels les colonels et les capitaines des gardes; enfin la *cinquième entrée*, qui amenait tout le reste. Après la grande entrée, le roi sort du lit: on lui chausse ses pantoufles, on lui présente sa robe de chambre. Après l'entrée de la chambre, il se lave les mains et on apporte sa chemise. Après la cinquième entrée, on lui présente sa chemise. L'honneur de la lui présenter est réservé aux fils ou aux petits-fils du roi; à leur défaut, aux princes du sang; à défaut de ceux-ci, au grand chambellan ou au premier gentilhomme de la chambre. Même cérémonie pour les autres pièces de l'habillement. Le *lever* se termine par une prière dite par l'aumônier. Le roi peut alors se rendre à son conseil. S'il est indisposé et veut prendre un bouillon, s'il est malade et doit prendre médecine, c'est encore en grand public et grand appareil.

Ses actes les plus indifférents ont leur importance,

307. Qui faisait le service du roi? — Était-ce un service ordinaire?
308. Parlez du lever du roi: des cinq entrées.
309. Que faisait le roi après la grande entrée?
310. Qui avait l'honneur de lui présenter sa chemise?
311. Comment se terminait le lever?
312. Omettait-on les cérémonies si le roi était indisposé?

et Dangeau, le courtisan modèle, a passé toute sa vie à écrire un *journal* qui ne tient pas moins de seize volumes, où l'on note, heure par heure, tout ce que le roi a dit et fait, tout ce qui s'est dit et fait autour de lui. Fagon, premier médecin de Louis XIV, a tenu le « Journal de la santé du Roi », de son appétit, de ses digestions, de ses indispositions, et des saignées qu'il lui a prescrites.

Un autre de ses médecins, Daquin, constate que « Sa Majesté est sujette, comme le reste des hommes, à s'enrhumer lorsqu'il fait froid. »

Tout ce qui touche à lui est sacré: quand on doit traverser l'appartement du roi et, même en son absence, passer devant son lit, les femmes du plus haut rang, mais surtout les princesses du sang, sont tenues de faire une révérence, comme en passant devant un autel.

Le roi, en tous ses actes, dans sa chambre à coucher, dans sa salle à manger, où il n'admet personne que la reine à s'asseoir auprès de lui, est en spectacle, et il se prête à cette curiosité dévote. Partout et toujours, il *représente*, il officie, il pontifie. Rien n'égale la majesté de son attitude, quand il descend, suivi de toute sa cour, à pas comptés, la main appuyée sur sa longue canne, le grand escalier de Versailles.

Les nobles à la cour. — Louis XIV fit à sa noblesse une obligation de séjourner à la cour.

313. Comment Dangeau s'est-il montré le courtisan modèle?
314. Quel journal Fagon a-t-il tenu?
315. Quel fait notable un autre médecin a-t-il constaté?
316. Quand la majesté de l'attitude du roi se montre-t-elle surtout?

Chaque jour, à son lever, à son coucher, raconte le duc de Saint-Simon, « il voyait et remarquait tout le monde; aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. » Il observait les absences du moindre courtisan et lui en savait mauvais gré. « Je ne le connais point, » répondait-il désormais aux sollicitations de ses amis. Ou encore: « C'est un homme que je ne vois jamais. »

Au reste, il n'avait pas besoin d'user de tant de rigueur. Les nobles désertaient en masse leurs magnifiques châteaux de province, leurs somptueux hôtels de Paris. Leur suprême ambition était d'obtenir un appartement à Versailles, c'est-à-dire une chambre étroite, incommode, servant parfois de passage, mais où ils se trouvaient les *commensaux* du maître. Là ils se composaient sur lui, portant ses modes, répétant ses mots, tous jeunes quand il fut jeune, tous vieux et étroitement dévots quand il vieillit, fâchés de n'être pas malades quand il l'était. La plus cruelle disgrâce qui pût les frapper était qu'on les invitât à retourner pour quelques semaines sur leurs terres. Dans cet exil, ils languissaient loin du maître, l'oreille tendue du côté de la cour, faisant agir tout ce qu'ils avaient d'amis, prêts à toutes les soumissions et à toutes les bassesses pour obtenir leur rappel. Un courtisan éloigné de

317. Quelle obligation Louis XIV fit-il à sa noblesse? Que remarquait-il?
318. Que répondait-il quand on sollicitait une faveur pour un courtisan qui s'était absenté?
319. Quelle était la suprême ambition des nobles?
320. Comment se comportaient-ils?
321. Quelle était la plus cruelle disgrâce qui pût les frapper?

la cour était comme un corps sans âme. Il n'avait plus d'esprit, n'était plus au courant de la mode, ne savait plus s'habiller. « Sire, disait l'un d'eux, le marquis de Vardes, après son rappel, loin de vous, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule. » Le duc de Richelieu, suppliant Mme de Maintenon d'obtenir son pardon du roi, lui écrivait: « J'aime autant mourir que de rester deux mois sans le voir. » La Bruyère pouvait dire: « Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment Dieu fait toute la gloire et toute la félicité des saints. »

Les anciens rois, pour s'attacher leurs serviteurs, étaient obligés de leur distribuer des domaines, des gouvernements, l'épée de connétable, le bâton de maréchal. Louis XIV contenta les siens à moins de frais. Voulait-il faire d'un courtisan l'objet de l'envie universelle, Louis XIV le désignait pour tenir le bougeoir à son coucher. Cela ne s'accordait qu'aux plus titrés.

L'étiquette est devenue à chaque règne, de Louis XIV à Louis XV, de Louis XV à Louis XVI, plus asservissante pour le roi. Louis XIV trouvait encore du temps pour travailler: de neuf heures et

---

322. Parlez du courtisan en exil: le marquis de Vardes, le duc de Richelieu.

323. Selon La Bruyère, qui pourra comprendre ce qui fait la félicité des saints?

324. Que faisaient les anciens rois pour s'attacher leurs serviteurs?

325. Louis XIV a-t-il contenté les siens de la même manière?

demie du matin à midi, il pouvait s'enfermer avec ses ministres; de deux heures au dîner, puis de sept heures à huit heures, il pouvait s'enfermer chez Mme de Maintenon, où les ministres venaient le retrouver. Louis XV est bien moins libre. L'ambassadeur d'Autriche écrira à sa cour: « Son genre de vie ne lui laisse pas une heure dans la journée à s'occuper d'affaires sérieuses. » Le laborieux roi de Prusse, Frédéric II, s'étant fait expliquer l'emploi du temps chez son confrère de Versailles, disait que, s'il était roi de France, son premier édit serait pour faire un autre roi qui tiendrait la cour à sa place.

Aussi le prince travaille de moins en moins. Au XVIII^e siècle, il règne et ne gouverne pas. Ce pouvoir que le roi a voulu si absolu, il lui échappe pour passer aux mains des ministres et des favorites.

Bientôt les ministres eux-mêmes, si laborieux sous Louis XIV, finissent par se laisser prendre à la vie de cour, entraîner dans le tourbillon des réceptions et des fêtes. Le pouvoir réel passe de leurs mains à celles de leurs premiers employés, et alors la royauté n'est plus une *autocratie:* ce n'est plus qu'une *bureaucratie*, le gouvernement des commis. C'est au profit des bureaux que la monarchie se trouve avoir abattu tous les anciens pouvoirs,

326. Comment employait-il sa journée?
327. Qu'est-ce que l'ambassadeur d'Autriche écrivait au sujet de Louis XV?
328. Que disait Frédéric II?
329. Qui exerce le pouvoir, d'abord, quand le roi cesse de gouverner?
330. Comment l'autocratie devient-elle une bureaucratie?

Église, aristocratie, parlements, municipalités, et dépouillé le pays de toute représentation nationale et de toute liberté politique.

LES LOIS

Violations de la liberté personnelle. — Il n'y avait pas de sécurité pour les personnes. Un prévenu pouvait être enlevé à ses juges naturels pour être traduit devant une *commission* qui statuait suivant le bon plaisir du roi. La police, qui avait pris une grande importance sous Louis XIV, se substituait à la justice. Au moyen de *lettres de cachet*, on faisait enlever les suspects et, sans aucune forme de jugement, on les jetait dans les cachots de la Bastille et des autres forteresses d'État:

L'exemple le plus célèbre de détention arbitraire, c'est celui du fameux Masque de fer, ce personnage mystérieux dont on ignore le nom encore aujourd'hui.

Souvent il arrivait qu'on les y oubliât et que personne ne pût se souvenir pourquoi ils avaient été arrêtés:

Latude, qui avait offensé Mme de Pompadour, fut mis à la Bastille et resta prisonnier trente-cinq ans, sans que ni la mort de la marquise, ni même celle de Louis XV, aient mis fin à sa captivité.

Les lettres de cachet furent lancées non seulement contre quiconque inquiétait le pouvoir, mais contre

---

331. Pourquoi n'y avait-il pas de sécurité pour les personnes?
332. Que faisait-on au moyen de lettres de cachet? — A quoi servaient-elles?
333. Parlez de Latude.

ceux dont quelque grand seigneur avait à se plaindre. Elles servirent à enfermer dans les forteresses les fils qui résistaient à leur père, et dans les couvents les jeunes filles qui refusaient de se marier au gré de leur famille.

Maurice de Saxe eut recours à ce moyen de police contre l'acteur Favart, auquel il voulait enlever sa femme. On cite un mari et une femme qui, en même temps, demandèrent une lettre de cachet l'un contre l'autre et furent arrêtés le même jour.

Dans la recherche des crimes, la justice française suivait les mêmes procédés que l'Inquisition. L'accusé était mis au secret; on ne lui communiquait aucune des charges relevées contre lui; on ne lui permettait pas de recourir aux conseils d'un avocat; avant de l'interroger, on lui faisait prêter serment de dire la vérité: ce qui était souvent lui imposer un parjure ou le rendait homicide de lui-même.

S'il refusait de s'avouer coupable, la torture lui arrachait un aveu, souvent mensonger; un médecin, présent à la question, veillait à ce qu'il ne pût en mourir.

On appelait *question préparatoire* celle qui avait pour but de faire avouer le crime.

Après une telle préparation, qui exigeait du juge d'instruction plus de barbarie que de perspicacité, l'accusé était amené devant le tribunal: non pas devant un jury de citoyens, mais devant des juges

334. Citez d'autres exemples de l'emploi de ces lettres.
335. Comment la justice traitait-elle un accusé?
336. Qu'est-ce que la question préparatoire?

de profession, endurcis à ce sinistre métier, qui avaient une tendance invincible à ne voir dans les accusés que des coupables et qui étaient blasés sur l'atrocité des peines qu'ils infligeaient. Les légistes d'autrefois, dans les procès civils, regardaient comme une garantie nécessaire la publicité de l'audience: elle retient, disaient-ils, le juge dans les bornes de l'équité, donne plus de confiance au faible et à son avocat, relève encore la majesté du tribunal. Or, par une contradiction étrange et inhumaine, s'il s'agissait de procès criminels, ils repoussaient absolument ces mêmes garanties.

Les juges, quand ils condamnaient, ne prenaient souvent pas la peine de motiver leur sentence: « Pour les cas résultant du procès », portait simplement l'arrêt.

Une fois condamné, on remettait l'homme à la torture. Cette torture, qui précédait l'exécution, s'appelait la *question préalable.* On la lui appliquait, soit pour lui faire avouer ses complices, ce qui était le punir du crime d'autrui, soit sous tout autre prétexte. C'était d'usage dans presque tous les arrêts: c'était *de style.* Le juge qui prononçait une peine capitale y ajoutait froidement, souvent sans motif, cette peine plus cruelle que la mort.

On distinguait encore la torture *ordinaire* et la torture *extraordinaire:* celle-ci était plus cruelle que celle-là.

337. Qui étaient les juges devant lesquels on amenait l'accusé?
338. Comment la publicité de l'audience était-elle une garantie, dans les procès civils?
339. Les juges motivaient-ils leur sentence?
340. Pourquoi appliquait-on la torture au condamné?

Quant aux peines capitales, les plus ordinaires étaient la décapitation ou la pendaison. Celle-ci s'appliquait à des crimes qu'on punit aujourd'hui de la prison ou des travaux forcés à temps: un vol simple pouvait conduire à la potence.

En cas de pendaison, comme la sentence portait toujours: *Jusqu'à ce que mort s'ensuive*, si la corde venait à rompre, on pendait une seconde fois le condamné.

Au XVI^e siècle encore, une fille pouvait sauver un condamné à mort en offrant de l'épouser: mais un arrêt du parlement de Grenoble, en 1606, ayant débouté deux filles d'une demande semblable, il semble qu'il n'y en ait plus eu d'exemple.

Quand le condamné avait réussi à s'échapper, on l'exécutait en effigie, c'est-à-dire qu'on suppliciait un mannequin qui était censé avoir sa figure, ou qu'on exposait publiquement un tableau qui représentait son exécution.

De temps à autre, on vidait les prisons, on faisait une rafle des vagabonds dans les grandes villes, et, sans autre forme de jugement, on transportait tout ce monde sur les plages désertes ou insalubres de la Louisiane ou de la Guyane, avec une telle incurie, avec si peu de souci de la santé et de la vie des transportés, avec si peu de soin de leur assurer à leur arrivée les choses les plus indispensables, que les prétendus colons mouraient par milliers.

341. Quelles étaient les peines capitales et à quels crimes s'appliquaient-elles?
342. Comment une fille pouvait-elle sauver un condamné, au XVI^e siècle?
343. Que faisait-on quand le condamné s'était échappé?
344. Comment colonisait-on la Louisiane ou la Guyane?

C'est seulement sous Louis XIV qu'on prescrivit de tenir un registre exact des détenus dans les prisons: encore y étaient-ils amenés souvent sans papiers et gardés indéfiniment. Les prisons étaient alors plutôt des lieux de torture que des maisons de sûreté, où des accusés peuvent attendre leur jugement et des condamnés acquitter leur dette envers la société. Il y avait, au Châtelet, des cachots où le sol restait détrempé par les crues de la Seine, des cellules meurtrières, sans air et sans lumière, infestées de reptiles et de rats. Presque partout, la nourriture réglementaire était en quantité insuffisante et d'horrible qualité. Les geôliers avaient intérêt, pour forcer les prisonniers d'acheter à prix d'argent quelque adoucissement, à ce qu'ils fussent traités le plus mal possible. Un arrêt de 1717 prescrivit de renouveler la paille tous les quinze jours ou tous les mois: on dut défendre aux geôliers de bâtonner les détenus. Ils n'en continuèrent pas moins à les maltraiter, même à lâcher les chiens sur eux, pour peu que le prisonnier se montrât récalcitrant.

C'est seulement sous Louis XVI qu'on créa un service médical des prisons.

LES COLONIES

Comment on appréciait les colonies au XVIII^e siècle. — Si nous regrettons aujourd'hui la perte de

345. Tenait-on un registre des détenus?
346. Parlez des prisons, des cachôts du Châtelet.
347. Pourquoi la nourriture était-elle mauvaise?
348. Les geôliers traitaient-ils bien les prisonniers?

nos colonies, et surtout du Canada, c'est que nous considérons que ces vastes régions de l'Amérique du Nord, au lieu d'être peuplées, comme aujourd'hui, de cinquante à soixante millions d'hommes parlant l'anglais, le seraient peut-être de cinquante à soixante millions d'hommes parlant le français; car les 65 000 colons français que nous avons alors laissés au Canada y sont aujourd'hui au nombre de près de 1 300 000. Il y aurait donc là une France quinze ou vingt fois grande comme la métropole: notre langue, au lieu d'être presque limitée à nos frontières, s'étendrait de l'Atlantique au Pacifique, et nous ne serions pas celui des grands peuples européens qui occupe le moins d'espace sur le globe.

Cette façon d'apprécier les colonies n'a pas toujours été en faveur chez nous. Au XVI^e siècle, nos rois n'estimaient que celles qui pouvaient produire de l'or. Au XVIII^e siècle, on leur demandait surtout les denrées dites *coloniales*, et on ne s'intéressait à elles qu'en raison du débouché qu'elles offraient aux produits de la métropole. La grande idée de l'expansion de la race française n'a guère été comprise que par Coligny quand il essayait de fonder une France huguenote soit à la Floride, soit au Brésil, et par Colbert, quand il imposait à la compagnie

349. Pourquoi la France regrette-t-elle la perte de ses colonies?

350. Combien de colons la France a-t-elle laissés au Canada? — Quel en est le nombre aujourd'hui?

351. La France occupe-t-elle beaucoup d'espace sur le globe?

352. Quelles colonies estimait-on au XVI^e siècle?

353. Au XVIII^e siècle, que leur demandait-on?

des Antilles l'obligation d'y appeler annuellement un nombre déterminé de colons français, ou quand il chargeait le régiment de Carignan de coloniser le Canada. Presque toujours, ce fut un point de vue mesquin qui domina: le point de vue purement commercial. Dans l'estimation des colonies, on adopta une échelle inverse de celle que nous adopterions aujourd'hui. Au premier rang venaient alors les Antilles, où la race française ne se développe pas aisément, mais qui produisent le sucre, le café, l'indigo; au dernier rang, le Canada, qui ne produisait alors que du blé.

Nos colonies les plus importantes furent sacrifiées à des considérations secondaires de la politique européenne: pendant la guerre de Sept ans, on prodigua les armées pour obliger une puissance allemande à rendre la Silésie à une autre puissance allemande, et l'on n'envoya que des renforts dérisoires aux défenseurs de l'Inde et du Canada.

Quand le traité de Paris eut consommé la perte de notre empire américain et de notre empire indou, c'est à peine si, dans les mémoires et les documents du temps, on constate une émotion. On se sentait humilié au point de vue militaire, mais on était loin de croire qu'on eût fait une si grande perte. Il est visible qu'en somme on estimait n'avoir

354. Quelle idée Coligny et Colbert ont-ils été à peu près les seuls à comprendre? — Qu'ont-ils voulu faire?
355. Quelle échelle adopta-t-on dans l'estimation des colonies?
356. A quel rang venaient les Antilles, le Canada? Pourquoi?
357. Prodigua-t-on des armées aux défenseurs de l'Inde et du Canada?
358. Quel fut le résultat pour la France du traité de Paris?

pas acheté trop cher, par cet abandon, la fin d'une guerre onéreuse. D'Argenson n'avait-il pas dit que, s'il était le roi de France, il donnerait toutes les colonies pour une tête d'épingle? Voltaire, à propos de cette grave question du bassin de l'Ohio, trouve ridicule que deux nations civilisées se fassent la guerre pour « quelques arpents de neige ». Il voudrait voir « le Canada au fond de l'eau ». Il regrette un peu plus la Louisiane, parce qu'on y pourrait planter du café et du coton. Choiseul, après avoir cédé le Canada aux Anglais, loin de s'en montrer affligé, se vantait de les avoir bien « attrapés », car désormais leurs colonies d'Amérique, ainsi agrandies et débarrassées du voisinage de la France, ne pouvaient manquer de se révolter contre la Grande-Bretagne.

A l'indifférence des hommes politiques se joignirent bientôt les théories des philosophes et des économistes. Les premiers condamnaient les colonies à sucre au nom de l'humanité, puisqu'on ne pouvait les cultiver que par le moyen détestable de l'esclavage et de la traite des nègres. Les seconds réprouvaient les colonies en général, au nom des principes du libre trafic. Plus tard, Jean-Baptiste Say affirmait que le départ annuel de 100 000 émigrants avec leurs capitaux était, pour une métropole, un malheur aussi grand que la perte annuelle d'une armée de 100 000 hommes qui seraient

359. D'Argenson appréciait-il les colonies? — Et Voltaire?
360. De quoi Choiseul se vantait-il? — Avait-il raison?
361. Pourquoi les philosophes condamnaient-ils les colonies à sucre?
362. Et les économistes?

engloutis, en passant la frontière, avec armes et bagages. Dans les discours du temps de la Révolution, parmi les griefs allégués contre l'ancien régime, on ne songe même pas à mentionner celui qui nous paraît aujourd'hui un des plus graves: la perte de nos colonies.

Régime politique et social des colonies. — Les causes de notre infériorité, en comparaison de la colonisation anglaise, sont multiples: 1° L'idée religieuse qui présidait à nos entreprises y fut pour beaucoup. Partout où nous arrivions, nous établissions un clergé, des ordres religieux: dès lors, les biens de mainmorte prenaient une partie des bonnes terres et la dîme frappait les nouvelles cultures. Tandis que les colonies anglaises se sont surtout peuplées, au début, de dissidents religieux, nous éloignions des nôtres cet élément entreprenant et riche. Les protestants, les juifs en furent exclus aussitôt après la mort de Colbert (1683). Pourtant, c'est le juif brésilien d'Acosta qui, en 1654, introduisit la canne à sucre à la Martinique.

2° Les institutions féodales passèrent avec nous dans le Nouveau Monde. Au Canada, les terres distribuées à des gentilshommes formèrent des *seigneuries:* les paysans les eurent de seconde main.

---

363. Que pensait Jean-Baptiste Say du départ annuel des émigrants?

364. Comment l'idée religieuse a-t-elle été une des causes de l'infériorité française, en comparaison de la colonisation anglaise?

365. Quelles institutions passèrent dans le Nouveau Monde? — Exemples?

3° On avait installé aux colonies le même système d'administration que dans la métropole: des gouverneurs, des lieutenants généraux, des intendants; pas de libertés, ni provinciales, ni municipales.

4° Dès lors, le paysan français, assuré de trouver, là-bas comme ici, la dîme, les droits féodaux et le pouvoir arbitraire, ne fut plus sollicité à émigrer. Enfin, nos classes rurales manquaient de l'esprit d'initiative et de l'esprit d'association qui sont nécessaires dans les entreprises de ce genre. Voilà pourquoi, en 1763, les possessions anglaises de l'Amérique du Nord comptaient deux millions de colons quand notre Canada n'en avait que 65 000.

Régime économique des colonies. — Les colonies françaises, comme d'ailleurs toutes les colonies européennes à cette époque, étaient considérées comme fondées uniquement au profit de la métropole. Quatre principes dominaient alors le régime colonial: 1° les colonies ne pouvaient se procurer les produits européens qu'en France, lors même qu'elles les auraient trouvés à meilleur compte dans le voisinage; 2° les colonies ne pouvaient vendre certains produits, comme le sucre, le café, etc., qu'en France; 3° les transports entre les colonies et la France ou entre colonies françaises ne pouvaient s'effectuer que sur des navires français; 4° en revanche, les denrées des colonies devaient trouver dans la métropole un accueil privilégié: par exemple,

366. Pourquoi le paysan français n'avait-il pas d'encouragement à émigrer?
367. De quoi manquaient les classes rurales?
368. Quel sont les quatre principes du pacte colonial?

on prohibait en France tous les sucres étrangers pour réserver le marché exclusivement à nos sucres coloniaux. Ces quatre articles constituaient ce qu'on appelait alors *le pacte colonial*, presque aussi onéreux à la métropole qu'aux colonies.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Sous l'ancien régime on pouvait distinguer, comme aujourd'hui, trois ordres d'enseignement: 1° le primaire, qui se donnait dans les *petites écoles;* 2° le secondaire, dans les *collèges;* 3° le supérieur, dans les *universités*. Il y avait de plus, en dehors de cette hiérarchie, les grands *établissements scientifiques* et les *écoles spéciales*.

L'enseignement primaire, sous l'ancien régime, n'était pas une affaire d'État Pourvu que le roi eût des collèges pour l'éducation de ses fonctionnaires et des écoles militaires pour celle de ses officiers, le reste importait peu. Quel besoin avait le roi que le peuple fût instruit? Les ordres privilégiés ne s'en souciaient pas davantage. Les paysans eux-mêmes ne songeaient guère à donner à leurs enfants une instruction qu'eux-mêmes n'avaient pas reçue.

Il n'existait pas alors d'*écoles normales* pour le recrutement des instituteurs. Le premier venu, faute d'un autre gagne-pain, pouvait embrasser

369. Quels trois ordres d'enseignement distingue-t-on?
370. A quelle sorte d'éducation le roi s'intéressait-il?
371. Les paysans désiraient-ils donner de l'instruction à leurs enfants?
372. Qui pouvait embrasser la profession d'instituteur?

cette profession. Il lui suffisait de passer un examen très sommaire devant une personne désignée par l'évêque: celui-ci lui donnait alors l'*approbation*, ou permission d'enseigner. Muni de cette pièce et de tous les certificats qu'il pouvait recueillir, il se présentait dans un village où une place était vacante, le jour où on devait choisir le titulaire. Là il chantait, montrait son écriture et tous ses autres talents, exhibait ses recommandations, et, s'il était agréé, signait le traité qui déterminait ses engagements et sa rétribution. En Provence, il y avait des espèces de foire aux instituteurs, comme il y avait en Normandie des foires aux domestiques. Ceux des Alpes ne séjournaient dans la plaine que l'hiver et remontaient l'été dans leurs villages pour les travaux des champs. Dans plusieurs provinces, il n'y avait que des maîtres d'école ambulants.

Les collèges, où l'on enseignait le français, le grec, le latin, les éléments des sciences, étaient, en 1789, au nombre de 500 ou 600 renfermant environ 73 000 écoliers, sur lequels 40 000 *boursiers* ou élèves gratuits.

Les professeurs avaient la robe et le bonnet carré; les élèves portaient un uniforme tout ecclésiastique: une longue robe, qui était presque une soutane, un bonnet rond. Les règlements interdisaient chapeau,

373. Comment obtenait-on la permission d'enseigner?
374. Que faisait le candidat pour solliciter une place?
375. Où allait-on chercher les instituteurs en Provence?
376. Que faisaient les instituteurs des Alpes?
377. En 1789, combien de collèges y avait-il? — Combien d'écoliers?
378. Parlez des costumes des professeurs et des élèves.

bottes, épée, frisure. Le régime intérieur admettait les châtiments corporels, encore aujourd'hui pratiqués dans les collèges d'Angleterre. Les jésuites surtout, dans leurs établissements, les avaient mis en vigueur. Ils y avaient même un fouetteur en titre: c'était tantôt un domestique, tantôt un écolier pauvre qui, en récompense de ce service, jouissait d'une bourse. Les universitaires s'autorisaient de ce texte de l'Écriture: « N'épargne pas la verge à ton fils »; mais ils en usaient avec plus de réserve que les jésuites.

Dans les leçons des professeurs, les réponses des élèves, leurs conversations mêmes, au moins au XVII^e siècle, on ne devait parler que latin.

Les universités, à la fin du XVIII^e siècle, étaient au nombre de vingt et une. Elles avaient été fondées soit par les papes, comme celle de Toulouse par Grégoire XI; soit par les rois de France, comme celle de Paris; soit par les anciens souverains de nos provinces: celle de Perpignan, par Pierre IV, roi d'Aragon; celle de Caen, par Henri IV, roi d'Angleterre; celle de Douai, par Philippe II, roi d'Espagne. Presque toujours, elles étaient nées d'un effort commun de l'Église et du pouvoir temporel, le pape leur conférant par bulle de nombreux avantages spirituels, le souverain les dotant

379. De quel texte les universitaires s'autorisaient-ils?
380. Qui était le fouetteur en titre?
381. Où pratique-t-on encore les châtiments corporels?
382. Quelle langue parlait-on dans les collèges?
383. Combien d'universités y avait-il en France à la fin du XVIII^e siècle? — Qui les avait fondées?
384. Comment étaient-elles nées?

de privilèges et de terres. L'Église jugeait de la doctrine des maîtres; elle leur conférait, de par l'autorité apostolique, comme une sorte de bénédiction ou d'ordination, la *licence*, c'est-à-dire la permission d'enseigner; elle leur imposait un costume presque ecclésiastique et le célibat; elle récompensait leurs succès par ses riches bénéfices.

Grades et examens. — Les facultés conféraient presque les mêmes grades qu'aujourd'hui: 1° le *baccalauréat* (dans la faculté des arts, les *maîtres ès arts* remplaçaient les bacheliers); 2° la *licence*, qui donnait le droit d'enseigner; 3° enfin le *doctorat;* le bonnet de docteur s'obtenait après la soutenance de *thèses* en grand appareil et en grand public.

Les examens, surtout dans les universités de province, étaient souvent de pure forme. On considérait moins le mérite des candidats que la faveur, les recommandations, leurs titres temporels ou ecclésiastiques. Les diplômes étaient parfois achetés ou donnés par *collation*, c'est-à-dire sans examen. Dans les facultés de droit, les élèves ne prenaient pas de notes, ne rédigeaient pas les cours: il y avait des copistes dont c'était le gagne-pain. En 1754, le chancelier de Lamoignon adressait à l'université de Bourges une verte remontrance: « Messieurs, il me revient des plaintes que votre université accorde des lettres de maîtres ès arts à des aspirants qui

385. Expliquez le rôle de l'Église.
386. Quels grades les facultés conféraient-elles?
387. Les examens étaient-ils sévères? — Que considérait-on surtout?
388. Les élèves travaillaient-ils dur dans les facultés de droit?
389. Quelles plaintes le chancelier avait-il reçues?

n'ont subi aucun examen et quelquefois même sans être en état de représenter aucun certificat des études faites dans une université: c'est sur le fondement de pareils abus que le roi se détermina, il y a quelques années, à supprimer l'université de Cahors, et je serais bien fâché que celle de Bourges s'attirât le même sort. » Si les candidats trouvaient les universités françaises encore trop sévères, ils pouvaient recourir à celle d'Avignon, sur les terres du pape.

Nous avons un curieux récit de Charles Perrault, se rapportant à l'année 1651. « Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir. Ayant heurté à la porte des écoles sur les dix heures du soir, un valet, qui vint nous parler à la fenêtre, ayant su ce que nous souhaitions, demanda si notre argent était prêt. Ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer et alla réveiller les docteurs, qui vinrent au nombre de trois nous interroger, avec leurs bonnets de nuit sous leurs bonnets carrés . . . à la faible lueur d'une chandelle . . . Un de nous, à qui on fit une question, dit une infinité de choses qu'il avait apprises par cœur. On lui fit ensuite une autre question sur laquelle il ne répondit rien qui vaille. Les deux autres furent ensuite interrogés et ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant ces trois docteurs nous dirent qu'il y avait deux ans

390. Où se trouvait le paradis des étudiants?
391. Pourquoi Charles Perrault et ses amis ont-ils heurté à la porte des écoles?
392. Que leur a demandé le valet?
393. Décrivez les docteurs, ont-ils été satisfaits de l'examen? — Pourquoi?

qu'ils n'en avaient interrogé de si habiles et qui en sussent tant. Je crois que le son de notre argent, que l'on comptait derrière nous pendant que l'on nous interrogeait, fit la bonté de nos réponses. Nous reprîmes le chemin de Paris. Le 27 du même mois, nous fûmes reçus avocats. »

LES USAGES ET LES MŒURS

Les véhicules. — Au temps de Henri IV, sur le pavé boueux et inégal de ses rues étroites et tortueuses, Paris voyait rouler peu de voitures. Le bon roi parcourait sa capitale à cheval, abrité contre la pluie ou la boue par une longue cape. Il n'était pas rare de voir un second cavalier, parfois une dame, en croupe derrière le premier. Les *carrosses* avaient succédé aux *chars* de l'ancien temps; mais les hommes les laissaient aux femmes, et Henri III fut noté comme efféminé pour s'en être servi. Ces carrosses étaient de lourdes et solides carcasses, très haut perchées sur d'énormes roues, mal suspendues, fermées par des panneaux de drap ou de velours, avec de larges marchepieds à étages, semblables à des escaliers, et sur lesquels on pouvait s'asseoir. C'est dans un de ces carrosses que Henri IV fut assassiné. Bassompierre, le premier, s'avisa de fermer son carrosse avec des portières

394. Comment étaient les rues de Paris au temps de Henri IV?
395. Le bon roi allait-il à pied, abrité par un parapluie?
396. Pourquoi Henri III fut-il noté comme efféminé?
397. Décrivez les carrosses.
398. De quel perfectionnement Bassompierre s'avisa-t-il?

garnies de glaces, au lieu de rideaux. Ces véhicules prirent des dimensions de plus en plus fortes, se surchargèrent d'ornements d'or se relevant en bosse. Bien qu'ils se fussent multipliés sous Louis XIII, ils n'étaient guère qu'à l'usage du roi et des grands seigneurs. Rien de magnifique comme le carrosse royal ou seigneurial, avec ses beaux chevaux, l'imposant cocher sur le siège très haut, la demi-douzaine de laquais sur le marchepied de derrière, les chasseurs galopant aux portières, tous richement galonnés et chamarrés.

Vers le temps de la Fronde, les *fiacres* furent inventés, soit par un nommé FIACRE, soit par Nicolas SAUVAGE, qui avait son bureau à l'hôtel Saint-Fiacre. On les louait à la journée ou à la course.

Le grand PASCAL poussa plus loin cette idée démocratique: il imagina des véhicules qui suivaient dans Paris un parcours déterminé, avec faculté pour chacun d'y monter ou d'en descendre à volonté, moyennant une faible somme: c'est l'origine de nos *omnibus*. On les appelait alors des *carrosses à cinq sous*. Un duc de Roannez, ami de Pascal, obtint, en 1661, le monopole de cette entreprise. Après quelque temps de vogue, elle tomba.

En 1637, un nommé SOUS-CARRIÈRE, qui était allé en Angleterre pour y faire fortune, en revint avec une espèce de véhicules connue autrefois chez nous, mais perfectionnée par les Anglais: c'étaient

---

399. Décrivez le carrosse royal.
400. Parlez de l'origine du fiacre et de l'omnibus.
401. Pourquoi Sous-Carrière était-il allé en Angleterre? — Qu'en a-t-il rapporté?

les *chaises à porteurs*. Les unes étaient mises par des entrepreneurs à la disposition du public; les autres, appartenant aux nobles et aux riches, étaient parfois ornées de fines peintures.

Les parfums, la propreté, l'hygiène. — On se parfumait terriblement sous Louis XIII: ambre, pistache, benjoin étaient prodigués sur les gants, sur les barbes, sur la peau. Les « Lois de la galanterie française », ouvrage publié en 1644, font une obligation aux élégants de se laver une fois par jour le visage et les mains et d'aller « quelquefois chez les baigneurs ». Louis XIV n'aimait pas les parfums: pour lui faire sa cour, on n'en porta plus; on renonça même aux fleurs: certaines dames affectèrent de se pâmer à la vue d'une rose. Le grand roi ne se lava guère plus que ses contemporains: tout au plus le bout du nez et les mains, une fois ou deux par jour. Il prenait des bains quand le médecin le lui ordonnait. Ce siècle eut horreur de l'eau froide. C'est aux Anglais surtout, vers le milieu du XVIII^e^ siècle, que nous sommes redevables d'avoir introduit la mode d'ablutions plus complètes.

Vers 1766, sous l'influence des idées de Rousseau et du retour à la nature, le docteur TRONCHIN engagea les élégants et les élégantes à faire des promenades à pied: cela s'appelait *tronchiner;* on

402. Quelle obligation les « Lois de la galanterie française » font-elles aux élégants?
403. Parlez des ablutions du grand roi.
404. Comment se parfumait-on sous Louis XIII? — Et sous Louis XIV?
405. Quelle influence se fit sentir vers 1766 et comment le docteur Tronchin en profita-t-il?

eut des chaussures et des toilettes tout exprès pour ces promenades hygiéniques.

L'art culinaire. — Les Français, au temps de Henri IV, mangeaient gros et buvaient sec, mais ils n'étaient point raffinés. C'est en Italie que semble être né l'art culinaire, appelé en France à de si magnifiques développements. Il devint bientôt un des liens de la société, un des agents de séduction, un auxiliaire de la politique et de la diplomatie. Il eut ses docteurs et même ses martyrs. Le maître d'hôtel VATEL se perce de son épée parce que la marée est arrivée en retard (1671). Au XVIII^e^ siècle, les cuisiniers des maisons d'Orléans, de Conti, de Soubise, ceux des prélats, des abbés à riches abbayes, des financiers, rivalisent à qui dressera les menus les mieux ordonnés, combinera les ragoûts les plus ingénieux, immortalisera le nom de son patron en le donnant à quelque potage, à quelque bisque ou à quelque sauce nouvelle.

Ce ne sont pas seulement les cuisiniers qui font assaut d'ingéniosité, mais les plus grands seigneurs, car le marquis de Béchameil, au XVII^e^ siècle, doit son illustration à un plat de morue à la crème, et le duc d'Orléans fonde le pâté de lapereau et le pain à la d'Orléans. Le souvenir des exploits du duc de

406. L'art culinaire était-il développé en France, au temps d'Henri IV? — Où cet art est-il né?
407. Que devint-il bientôt?
408. Parlez de Vatel.
409. Comment un cuisinier immortalisait-il le nom de son patron?
410. Qu'est-ce qui a rendu célèbres le marquis de Béchameil, le duc d'Orléans, le duc de Richelieu?

Richelieu à Port-Mahon se perpétue dans la sauce mahonnaise, ou *mayonnaise*.

Au XVII^e^ siècle, la cour *dînait* à onze heures du matin; on *soupait* vers cinq heures: on comblait l'intervalle avec des *collations*, et le roi se faisait servir son *en-cas* pour la nuit. Vers la fin du XVIII^e^ siècle, on *dîna* de deux à cinq heures; les *soupers* se prolongèrent assez tard dans la nuit pour réduire le déjeuner du matin à une simple collation.

Le tabac, le café. — Sous Louis XIII, on se mit à *pétuner*, c'est-à-dire à fumer. En 1688 eurent lieu les premières distributions gratuites de tabac aux soldats; la Ferme y voyait un avantage: celui d'en vulgariser l'usage dans les classes populaires.

La pipe, autorisée dans les cabarets et les corps de garde, était proscrite de la bonne société: celle de Jean Bart fit scandale à Versailles; mais la duchesse de Bourgogne, par espièglerie, alla un jour, avec ses filles d'honneur, fumer dans la pipe des Suisses de la garde. Le tabac à priser, malgré la guerre que lui fit Louis XIV, trouva partout bon accueil. On commença dès lors à s'en barbouiller le nez, à en poudrer les jabots de dentelle. On suivait à la trace le duc d'Harcourt dans les galeries de Versailles. Avec la *tabatière*, qui fut en or, enrichie de pierreries, ornée de miniatures, chaque priseur eut sa *râpe à tabac*. Les femmes elles-

411. Quelles étaient les heures des repas au XVII^e^ siècle?
412. Pourquoi fit-on des distributions gratuites de tabac aux soldats, en 1688?
413. La pipe était-elle populaire?
414. La duchesse de Bourgogne a-t-elle fumé des cigarettes?
415. Parlez du tabac à priser.

mêmes s'en mêlèrent. La réputation du fameux débit de la Civette date de 1750.

Le café fut apporté à Paris, en 1657, par le voyageur THÉVENOT, et nos colonies des îles africaines et des Antilles, dès la fin du XVII^e^ siècle, en fournirent les consommateurs. L'ambassadeur de Turquie, Soliman-Aga, le mit à la mode chez nous en 1669. Les médecins le dénoncèrent comme nuisible à la santé; Mme de Sévigné lui prédit, comme à Racine, une vogue de peu de durée. Le café régna cependant au XVIII^e^ siècle, et l'un des plus grands hommes du temps, Voltaire, fut un grand preneur de café. Il resterait à déterminer les modifications qu'a pu apporter dans le tempérament des Français l'usage presque simultané de deux substances également inconnues à l'antiquité et au moyen âge, et qui agissent d'une manière opposée sur le système nerveux: un *stupéfiant*, le tabac, et un *stimulant*, le café.

La bière était peu connue à Paris; la consommation en était restreinte aux pays du nord et aux pays rhénans. Le peuple parisien ne buvait que le vin de l'Ile-de-France.

A l'ancien *cabaret*, qu'avaient connu Racine et Molière, succéda, comme lieu de réunion, *le café*, plus luxueux, avec ses tables de marbre et ses glaces.

---

416. Quelle contribution Thévenot a-t-il faite à la civilisation française?
417. Qu'est-ce que Mme. de Sévigné a prédit?
418. Que serait-il intéressant de déterminer?
419. Où buvait-on la bière? — Et le vin?
420. Décrivez le café; à quoi a-t-il succédé? — Qui fréquentait le café Poincelet?

Dès 1714, les gens de lettres fréquentent le café Poincelet, à l'enseigne du *Parnasse*. Les plus célèbres, au XVIII^e^ siècle, furent *le Procope* et *la Régence*, chère aux joueurs d'échecs. — Dès 1765, le sieur Boulanger inaugure les *restaurants*. Il avait adopté une devise latine qui signifiait: « Venez à moi, vous qui souffrez de l'estomac, et je vous restaurerai. »

Les jeux et amusements. — La cour s'amusa beaucoup sous Louis XIV. Les *carrousels* avaient remplacé les anciens tournois; celui de 1662, qui a donné son nom à la place du Carrousel, est resté célèbre: le roi, les princes du sang, en habit soi-disant antique, en maillots, en casques surmontés d'immenses panaches, dirigeaient les *quadrilles* de cavaliers, qui représentaient les Romains, les Perses, les Turcs, les Indiens. On donnait aussi des *ballets*, où les danseurs figuraient en costume aussi bizarre: le roi et la reine y prenaient une part active; dans le ballet d'« Hercule amoureux », le roi représenta le Soleil entouré des douze Heures du jour; dans le ballet des « Saisons », il dansa même un rôle de femme, celui de Cérès, et, dans les « Noces du village », celui d'une jeune paysanne.

Louis XIV renonça à ses succès vers 1669: il avait alors trente et un ans, prenait de l'embonpoint, et, ne pouvant plus montrer la même agilité, craignait

421. Quelle était la devise du sieur Boulanger?
422. Quel carrousel est resté célèbre? — Décrivez-le.
423. A quel autre amusement Louis XIV prenait-il une part active? — Exemple.
424. Expliquez pourquoi le roi et les seigneurs ont abandonné le ballet aux danseurs de profession?

de compromettre sa réputation d'artiste. A son exemple, les grands seigneurs s'abstinrent et finirent par laisser la place aux danseurs de profession.

Au XVIII[e] siècle, la *comédie de société* fut si fort à la mode que Monteynard, ministre de la guerre, dut interdire aux officiers ce divertissement. On a joué de tout temps la comédie ou la tragédie dans les collèges, surtout dans les collèges de jésuites, et c'étaient les professeurs qui écrivaient ces pièces assez médiocres.

On a toujours fêté le *carnaval:* l'usage était alors que les masques, sans être invités, entrassent dans toutes les maisons où l'on dansait. Louis XIV se présenta un jour incognito et masqué avec trois carrosses de masques chez un président; les Suisses de celui-ci ayant refusé l'entrée, le roi ordonna d'entasser des fagots pour mettre le feu à la porte. Le maître de la maison, se doutant que des gens aussi hardis devaient être gens d'importance, ordonna d'ouvrir. Bien lui en prit, car Louvois, qui était de la partie, le prit à part, se démasqua et lui dit « qu'il était le moindre de la compagnie ».

Les nobles jouaient toujours à la balle, à la paume, au volant, même au colin-maillard. Le ministre Chamillart s'illustra d'abord au billard. Les courtisans aimaient les jeux de hasard, surtout les cartes. On jouait gros jeu: Mme de Montespan

425. Qu'est-ce qui montre l'extrême vogue de la comédie de société, au XVIII[e] siècle?
426. Quel était l'usage au carnaval?
427. Racontez l'aventure de carnaval de Louis XIV chez un président.
428. A quoi jouaient les nobles, les courtisans?

perdit en une nuit neuf millions. Les courtisans, au XVII^e siècle, trichaient volontiers: cela s'appelait « piper », ou, suivant l'expression de Mazarin, « corriger le hasard ».

Les théâtres du XVII^e siècle donnaient leurs représentations de deux heures à cinq heures, à cause de l'insécurité des rues le soir. Ils offraient l'aspect le plus étrange. Dans les entr'actes, on descendait le lustre et l'on mouchait les chandelles. Les décors, les trucs, les changements à vue étaient déjà fort perfectionnés, mais l'illusion et la perspective théâtrales n'étaient guère ménagées. Sur la scène même étaient installés des sièges pour un certain nombre de spectateurs privilégiés, marquis de cour, gens du bel air, qui cachaient au public une partie de la scène et ne se gênaient pas pour interpeller les acteurs. Ceux-ci jouaient les tragédies classiques en costume de leur époque ou de l'époque précédente: il était ordinaire de voir Agamemnon ou l'empereur Auguste en maillot du temps de Henri III; en pourpoint et en chapeau à plume du temps de Louis XIII; en perruque et en canons du temps de Louis XIV. Les actrices étaient à la mode du jour: Phèdre ou Athalie portaient des fontanges et des

---

429. Mme de Montespan a-t-elle eu de la chance un soir?
430. Les courtisans étaient-ils honnêtes?
431. Quand les théâtres donnaient-ils leurs représentations au XVII^e siècle? — Pourquoi?
432. Que faisait-on dans les entr'actes?
433. Qui était installé sur la scène même?
434. Les acteurs observaient-ils la fidélité historique dans leurs costumes?
435. Quels anachronismes voyait-on?

paniers. Voltaire fut le premier qui essaya une réforme: il bannit de la scène les spectateurs privilégiés, obtint de Mlle Clairon, en 1755, quand elle joua « l'Orphelin de la Chine », qu'elle renonçât au panier. Les héros de l'antiquité apparurent enfin en un costume gréco-romain, ou soi-disant tel. Voltaire apprit aussi aux acteurs à ne pas déclamer les vers dans une sorte de mélopée pompeuse et emphatique, mais à se rapprocher du ton naturel de la conversation.

Dans les ballets donnés à l'Opéra, jusqu'en 1681, les danseuses furent masquées: ces danseuses étaient d'ailleurs des danseurs, car on n'admettait pas les femmes sur la scène.

Adoucissement des mœurs. — Les mœurs de la noblesse, au début du XVII^e^ siècle, étaient encore rudes et sauvages. Le grand Condé fut aussi cruel au peuple des campagnes françaises pendant la Fronde que plus tard aux Hollandais. Son fils ne connaissait ni loi, ni roi. Il avait envie d'un parc appartenant à un secrétaire de Louis XIV appelé Rose: pour l'en dégoûter, il fit lâcher dans le parc trois ou quatre cents renards qui dévorèrent tout le gibier. D'autres gentilshommes ne lui cédaient en rien. De Charnacé, qui avait été page du roi, convoitait la propriété d'un pauvre tailleur, qui

436. Quelle réforme Voltaire essaya-t-il?
437. Qu'apprit-il aux acteurs?
438. Qui étaient les danseuses dans les ballets donnés à l'Opéra?
439. Au début du XVII^e^ siècle, comment étaient les mœurs de la noblesse?
440. Parlez des mœurs du grand Condé et de son fils.

refusait de la vendre. Il le manda à la cour, sous prétexte de lui donner du travail, et, en son absence, démolit sa maison, déplanta son jardin, fit rebâtir l'une et replanter l'autre sur un autre emplacement. Le tailleur demanda inutilement justice aux tribunaux et au roi, qui ne fit que rire de l'aventure.

Au XVIII^e^ siècle, le type du gentilhomme tyran de ses *sujets*, devient beaucoup plus rare. L'aristocratie a été assouplie par un siècle et demi de pouvoir régulier, de justice inflexible.

La noblesse a jeté sa gourme, s'est assagie, policée, en fréquentant la cour du roi ou celle des gouverneurs de province, en se pliant à l'obéissance dans les régiments, en fréquentant les écoles et les universités. Même le petit seigneur de village tient à honneur d'avoir une éducation littéraire, s'intéresse au progrès des sciences, étudie les philosophes et les économistes. Il est entraîné dans le mouvement du siècle; or, le siècle est tout imprégné d'humanité. MONTYON, en 1780, fonde les prix de vertu. L'abbé de SAINT-PIERRE (1648-1745) a mis à la mode le mot *bienfaisance;* les philosophes ont prodigué celui de *philanthropie*. Tout le monde veut être un « homme sensible », être bon pour les paysans, pour les faibles, pour les pauvres, pour

441. Racontez l'anecdote de De Charnacé et du tailleur.
442. Quel changement survient au XVIII^e^ siècle? Pourquoi?
443. Comment la noblesse s'est-elle assagie?
444. A quoi s'intéresse le petit seigneur de village?
445. Montrez comment le sentiment d'humanité domine le siècle: le vocabulaire, l'influence de Rousseau, l'homme sensible.

les *indéfendus*. L'admiration et l'amour pour la Nature, découverts par Rousseau, font monter à tous les yeux de « douces larmes ». On se sent le frère de ses semblables. On s'indigne de l'injustice: quand Latude sort de prison, Mme de Luxembourg, Mme de Boufflers, Mme de Staël veulent dîner avec Mme Legros, une épicière, qui a obtenu sa mise en liberté. Les grands seigneurs renoncent au port de l'épée et s'habillent comme les bourgeois. La guerre d'Amérique mit en vogue les idées de liberté, d'égalité, de *civisme*, même parmi les gentilshommes et les gens d'église. Tous se faisaient honneur du titre de *citoyens*. On lançait à Brest un vaisseau de guerre appelé *le Citoyen*. La Fayette et quantité de gentilshommes avaient porté le secours de leur épée aux bourgeois américains en révolte contre l'aristocratie et le roi d'Angleterre. En 1782, sept ans avant la Révolution, le comte Camille d'Abon plante sur ses terres, à Francon-ville, le premier *arbre de la liberté*.

Non seulement la noblesse française était célèbre par sa bonne éducation, mais le peuple de France était renommé, au XVIII^e^ siècle, dans toute l'Europe par sa bonne humeur, sa douceur et sa courtoisie. L'Anglais Sterne, dans son « Voyage sentimental en France », ne se lasse pas d'admirer la bonne grâce des Parisiens, leur complaisance à renseigner l'étranger, même le savoir-vivre des mendiants.

---

446. Quelles idées la guerre d'Amérique mit-elle en vogue? — Donnez-en des exemples.

447. Par quoi la noblesse et le peuple de France étaient-ils célèbres au XVIII^e^ siècle?

« Juste ciel! s'écrie-t-il, par quelle sagesse as-tu donc ordonné que la pauvreté et la politesse, partout ailleurs irréconciliables, se trouveraient réunies dans ce pays? »

ÉCLAT DE LA CIVILISATION FRANÇAISE AU XVIII^e SIÈCLE

Influence de la civilisation française sur l'Europe. — On peut qualifier d'un mot la civilisation française au XVIII^e siècle: elle est *la civilisation*. Pour tout homme cultivé, qu'il habite l'Europe ou l'Amérique, la seconde patrie, quelquefois la première, c'est la France. Paris est la capitale de l'intelligence. Pour la seconde fois, depuis saint Louis, notre pays marche à la tête des nations: le génie français, au XVIII^e siècle comme au XIII^e, se répand sur l'Europe. L'Italie, l'Espagne, qui autrefois ont été nos institutrices, se mettent maintenant à notre école. L'Angleterre, d'où nous étaient venues tant d'idées depuis cent ans, nous les emprunte de nouveau sous la forme plus exquise et plus claire que nous leur avons donnée. Non seulement l'Allemagne, mais même la Suède, le Danemark, la Russie, les colons anglais, espagnols, portugais de l'Amérique, regardent du côté de la France. Cette civilisation universelle et humaine, qui a eu ses principaux

448. Qu'est-ce que Sterne admire?
449. De quel mot peut-on qualifier la civilisation française?
450. Pour qui la France est-elle la seconde patrie?
451. Sous quelle forme l'Angleterre reprend-elle les idées que la France lui avait empruntées?
452. Où le génie français se répand-il?

foyers, dans l'antiquité, à Athènes et à Rome, pendant la Renaissance, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, rayonne maintenant de tout son éclat dans la France de Louis XIV et de Louis XV. Tandis que les institutions politiques et sociales y sont en déclin, les forces de l'intelligence y sont à leur apogée. Jamais la nation n'a été plus grande qu'au moment où la royauté semble amoindrie. Notre langue a l'universalité qu'avait au moyen âge le latin: elle l'a remplacé comme langue de la diplomatie, des cours, de la philosophie, des sciences, de la société, au point que les aristocraties européennes en oublient leur langue nationale. Quelques-unes des belles œuvres des sages étrangers, comme la « Théodicée » de Leibniz, beaucoup des mémoires scientifiques des Académies de Prusse, d'Italie, de Russie, sont rédigés en français.

La langue la plus familière à Frédéric II, ce n'est pas l'allemand; à Catherine II, ce n'est pas le russe; au roi Stanislas Poniatowski, ce n'est pas le polonais; à Gustave III, ce n'est pas le suédois. Presque toutes les œuvres du roi de Prusse, ses poésies, qu'a corrigées Voltaire, sa correspondance politique et littéraire, ses dialogues où il a mis malignement en parallèle Louis XV et Salomon, ses précieux mémoires sur l'histoire de ses ancêtres et sur son propre règne, sont rédigés en un français

---

453. Les institutions sociales et la royauté sont-elles à leur apogée?
454. Où le français a-t-il remplacé le latin?
455. Donnez des exemples de l'universalité de la langue française.

élégant et précis. C'est la langue que la jeunesse apprend dans les collèges de tous les pays, immédiatement après la langue maternelle et parfois de préférence aux langues classiques. Surtout elle est la langue de la *raison*, cette maîtresse des temps nouveaux, une sorte de langue sacrée pour les libéraux de tous pays, comme l'arabe l'est encore pour tous les sectateurs du Koran.

Nos chefs-d'œuvre littéraires du XVII^e siècle, quelques-uns de ceux du XVIII^e siècle, sont ceux où se forme la jeunesse, où on lui enseigne les mérites de la clarté, de la mesure et du bon goût. Il est à noter, d'ailleurs, qu'à ce moment la littérature de l'Espagne et de l'Italie est assez pauvre, que la grande littérature de l'Allemagne commence seulement avec Klopstock, Lessing, Gœthe, Schiller; que la littérature russe en est à ses débuts avec Lomonosof. Sur tout le continent, on n'a presque à lire que nos livres.

L'Angleterre seule, à ce moment, avec Addison, Swift, Daniel de Foë, ses romanciers, ses auteurs comiques, ses orateurs, ses historiens, a une littérature vraiment riche et originale.

Ce qu'on joue et ce qu'on applaudit sur tous les théâtres d'Europe, ce sont nos tragédies, nos comédies, non seulement de Corneille, Racine, Molière, qui sont déjà considérés comme des

456. Quelle place donne-t-on au français dans les collèges?
457. Pour qui est-il une langue sacrée? — Pourquoi?
458. Qu'est-ce que les chefs-d'œuvre littéraires français enseignaient à la jeunesse?
459. Parlez de la littérature des autres nations: Laquelle seule rivalise avec celle de la France?

classiques, mais de Voltaire et des auteurs à la mode. En Russie même, la littérature nationale commence par l'imitation de la nôtre: Trediakowski traduit le « Télémaque »; Soumarokof imite nos tragiques; Kniajnine se met à l'école de Molière et de Regnard.

C'est à qui, parmi les souverains, attirera à sa cour les célèbres acteurs de la Comédie-Française, Le Kain ou Mlle Clairon, que l'impératrice Elisabeth voudrait amener en Russie. Tous les légistes et tous les législateurs, depuis l'impératrice Catherine II jusqu'aux hommes d'État de l'Angleterre, méditent « l'Esprit des Lois ».

Si les souverains critiquent le « Contrat social », les Américains y puisent les principes de leur démocratie nouvelle, et on les retrouve dans la célèbre Déclaration de Philadelphie, qui fut l'acte de l'indépendance des États-Unis.

Dans les sciences, la France, que Descartes et Pascal avaient placée si haut, a conservé le premier rang presque en toutes les branches. Nos mathématiciens et nos chimistes ont une réputation européenne: l'Académie de Berlin est dirigée par Maupertuis. Le grand rôle de Newton, dans l'exposition du système du monde, va être occupé par Laplace. Lavoisier est le vrai créateur de la chimie moderne, et, en physiologie, il a fait la découverte la plus

460. Que joue-t-on sur tous les théâtres d'Europe? — Quels acteurs cherche-t-on à attirer?
461. Parlez de l'influence de la littérature française en Russie.
462. Où retrouve-t-on les principes du Contrat social?
463. Quel est le rang de la France dans les sciences?
464. Qui est Lavoisier?

considérable après celle de la circulation du sang. C'est un Français qui a fait naviguer le premier bateau à vapeur, et c'est un Français qui a dirigé le premier chariot à vapeur.

Dans les arts plastiques, depuis que nos maîtresses d'autrefois, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Hollande, sont en déclin, les Français tiennent en peinture ce premier rang dont ils ne devaient plus déchoir.

Ce n'est pas seulement par la littérature, par les idées et les arts que la France influe sur l'Europe: on cherche à lui prendre ses habitudes d'élégance dans les choses les plus ordinaires de la vie. « Le goût des Français, écrit le roi de Prusse Frédéric II, régla nos cuisines, nos meubles, nos habillements, et toutes ces bagatelles sur lesquelles la tyrannie de la mode exerce son empire; cette passion, portée jusqu'à l'excès, dégénéra en fureur. »

Ainsi la prépondérance que Louis XIV ou Napoléon ont voulu assurer à la France par leurs victoires lui a été conquise d'une façon plus effective et plus durable par nos philosophes, par nos littérateurs et par tous les agréments de notre civilisation.

Caractère cosmopolite de cette civilisation. — Ce qui aide à ce rayonnement de la France sur le monde, c'est qu'à cette époque, presque nulle part, il n'y a,

465. De quelle autre manière la France influe-t-elle sur l'Europe? — Citez Frédéric II.

466. La France a-t-elle conquis sa prépondérance par les victoires de Louis XIV ou de Napoléon?

467. Qu'est-ce qui aide à ce rayonnement de la France sur le monde?

comme aujourd'hui, un sentiment jaloux et exclusif de la nationalité. Il n'existait pas alors de haines de races, ni de haines de peuples. Les guerres que se font les souverains, si prolongées et si sanglantes qu'elles soient, intéressent médiocrement l'opinion publique: ce sont des guerres de cabinets, non des guerres de nations. En France, on ne ressent aucune irritation durable contre Frédéric II, même après Rosbach, ni contre Pitt, même après la perte des colonies. Le fils de celui-ci, quand il vint en France après la paix, fut comblé de prévenances par la cour et par le public, et le roi de Prusse fut, à un degré incroyable, populaire chez nous. Les Parisiens faisaient des chansons sur la défaite de Rosbach. Voltaire prit parti pour Catherine II quand notre diplomatie la combattait, et presque tous les philosophes imitaient sa partialité pour elle et pour Frédéric II. C'était une mode parmi nous de nous moquer des « Welches », c'est-à-dire des Français, ou plutôt de la cour et du monde officiel. De même, les Allemands ne songeaient nullement à nous haïr pour nos fréquentes interventions dans leur pays: ils sentaient que le roi de France n'entendait pas y faire de conquête, et ils lui savaient gré de défendre l'indépendance des petits États contre la prépondérance tantôt de la Prusse et tantôt de l'Autriche. L'Espagne,

---

468. Les guerres passionnent-elles l'opinion publique?
469. Frédéric II, Pitt et Catherine II étaient-ils détestés en France?
470. Pourquoi les Allemands ne haïssaient-ils pas la France? — De quoi savaient-ils gré au roi?

gouvernée par une dynastie française, l'Italie, gouvernée, à Naples et à Parme, par des princes de la maison de Bourbon, étaient fort sympathiques à la France. Les Russes, contrariés par notre diplomatie et souvent par nos armes, ne voyaient en nous que des initiateurs à la civilisation. Seuls les Anglais avaient alors un patriotisme jaloux, âpre et exclusif, peut-être parce que la politique se liait étroitement chez eux à l'intérêt mercantile. Jamais l'Europe ne fut plus près qu'à cette époque de former une grande famille; les maisons souveraines étaient alors unies par des mariages; les gentilshommes se sentaient membres de leur caste avant de se sentir membres de leur nation; les hommes de science passaient sans scrupule de l'Académie de Paris à celles de Turin, Berlin ou Saint-Pétersbourg; les artistes, comme au moyen âge, portaient leurs talents de cour en cour, bien accueillis partout; les philosophes, de Londres à Paris et de Paris à Kœnigsberg, formaient comme une seule société, et la recherche de la vérité les unissait plus que ne les divisaient les querelles des rois; les sectes de francs-maçons achevaient d'envelopper l'Europe d'un réseau d'affiliations. Les frontières semblaient n'exister que pour les gouvernements. Le mot que

471. Expliquez la sympathie de l'Espagne et de l'Italie.
472. Comment les Russes regardaient-ils les Français?
473. Pourquoi, de toutes les nations, l'Angleterre seule avait-elle un sentiment jaloux et exclusif?
474. Expliquez comment l'Europe formait une grande famille: maisons souveraines, gentilshommes, hommes de science, artistes, philosophes, francs-maçons.
475. Quel mot Schiller adressait-il aux Allemands?

Schiller adressait aux Allemands: « Ne cherchez pas à former une nation, contentez-vous d'être des hommes », avait un écho chez tous les peuples: Français, Allemands, Russes se déclaraient avant tout « citoyens du monde ». Au-dessus des cités et des nations, il y avait la cité humaine, comme au temps de saint Augustin il y avait eu la cité de Dieu. En un mot, la civilisation était alors *cosmopolite*.

Caractères de la civilisation contemporaine. — Notre civilisation se distingue de plus en plus par ces caractères: progrès scientifique, progrès démocratique, progrès économique, progrès de la solidarité internationale, progrès des sentiments d'humanité. La science a été affranchie du joug des autorités qui, au moyen âge et même au XVII^e^ siècle, avaient entravé ses progrès. Non seulement le peuple de France est arrivé à l'égalité et à la liberté politiques, mais le même progrès s'accomplit plus ou moins rapidement chez les autres nations civilisées. La solidarité internationale se manifeste par les traités de commerce; par les congrès et les conférences diplomatiques; par les grandes entreprises, poursuivies d'un commun effort avec des souscriptions recueillies en tous pays, comme le percement de l'isthme de Suez; par le développement des voies ferrées, des lignes de navigation, des lignes et câbles télégraphiques, triple réseau dont le

476. Que peut-on dire de la civilisation de cette époque?
477. Par quels caractères la civilisation contemporaine se distingue-t-elle?
478. De quoi la science est-elle affranchie?

monde entier est comme enveloppé. C'est surtout le progrès économique qui a nécessité cette amélioration dans les relations internationales et qui l'a facilité. Les Français, et, avec eux, les autres peuples civilisés, s'inspirent de sentiments plus humains qu'aux âges précédents: Voltaire n'a pas prêché inutilement le respect de la vie et de la dignité de l'homme. On a aboli la traite des noirs, l'esclavage aux colonies. Partout on se préoccupe de venir en aide aux membres faibles ou infortunés de la société. Les lois en faveur des classes ouvrières se sont mulitpliées; loi de 1864 sur les grèves; loi de 1884 sur les syndicats; loi de 1898 accordant des indemnités aux ouvriers victimes d'accidents dans l'exercice de leur profession; lois tendant à restreindre le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, à réduire même la journée de travail des adultes: lois pour la protection des enfants en bas âge; lois créant des caisses de retraites pour les travailleurs. Hôpitaux, hospices, crèches, sociétés de secours mutuels, sociétés coopératives de consommation et de production, sociétés philanthropiques de tout ordre, se sont multipliés. Ainsi, avec le progrès matériel, avec le progrès intellectuel, marche du même pas le progrès moral.

479. Comment se manifeste la solidarité internationale?
480. Qu'est-ce qui montre le progrès des sentiments d'humanité?

VOCABULAIRE

ABRÉVIATIONS

adj., adjectif.
adv., adverbe.
ap., après.
av., avant.
ch., chapitre.
conj., conjonction.
ctr., contraire.
etc., et cætera.
dém., démonstratif.
f., féminin.
**h.*, h aspiré.
indéf., indéfini.
inf., infinitif.
inv., invariable.
J.-C., Jésus-Christ.
loc. adv., locution adverbiale
loc. prép., locution prépositionnelle.
m., masculin.
n., nom.
num., numéral.
ord., ordinal.
pl., pluriel.
prép. préposition.
pron., pronom.
pr., prononcer.
poss., possessif.
relat., relatif.
v.a., verbe actif.
v.n., verbe neutre.
vx fr., vieux français.

VOCABULAIRE

A

l'abandon, (*m.*) l'état d'une personne ou d'une chose délaissée; la renonciation, la cession.

abandonner, quitter, délaisser.

abattre, mettre à bas, renverser, détruire.

s'abattre, tomber.

une abbaye, (*pr.* abei) un monastère gouverné par un abbé ou une abbesse.

un abbé, le supérieur d'une abbaye, un ecclésiastique.

une abbesse, la supérieure d'une abbaye, d'un monastère de religieuses.

une aberration, une erreur.

une ablution, une purification; l'action de se laver, le nettoyage, le lavage.

abolir, supprimer. (*ctr.* maintenir.)

l'abolition, (*f.*) la suppression. (*ctr.* la conservation, le maintien.)

abonder, être plein de, foisonner.

d'abord, (*loc. adv.*) dès le premier instant, dès le début, au commencement.

un abri, un lieu où l'on peut se mettre à couvert, un refuge; *mettre à l'abri,* mettre en lieu sûr, protéger.

abriter, mettre à couvert; servir d'asile à.

s'abriter, chercher un refuge.

l'absence, (*f.*) l'éloignement (*m.*), le défaut de présence, le manque. (*ctr.* la présence.)

absolu, e, (*adj.*) indépendant, souverain; sans restriction.

absolument, (*adv.*) sans restriction, complètement, entièrement.

l'absolutisme, (*f.*) la théorie ou la pratique d'une autorité absolue.

s'abstenir, s'empêcher de faire une chose, ne pas participer à.

abstrait, e (*adj.*) qui désigne une qualité; subtil et obscur. (*ctr.* concret.)

un abus, un mauvais usage, un excès.

une académie, une société de gens de lettres, de savants ou d'artistes.

accaparer, prendre pour soi au détriment des autres; amasser, monopoliser.

accepter, agréer, admettre, supporter. (*ctr.* refuser.)

un **accident**, un malheur imprévu.

un **accompagnement**, un accessoire; un accord d'instruments ou de voix qui soutient une mélodie, etc.

accompagner, aller avec, escorter.

accomplir, achever, exécuter.

s'accomplir, se réaliser.

accorder, mettre d'accord; concéder, octroyer, donner librement.

s'accorder, se mettre d'accord, être d'accord.

accourir, venir à la hâte.

un **accueil**, une réception.

accueillir, recevoir.

un **accusé**, une personne à qui l'on impute un méfait, un crime; celui qui est signalé comme coupable; un inculpé.

un **achat**, une acquisition à prix d'argent, une emplette. (*ctr.* une vente.)

acheter, acquérir à prix d'argent; faire emplette. (*ctr.* vendre.)

achever, terminer, finir; tuer. (*ctr.* commencer.)

un **acide**, un corps composé hydrogéné.

acquérir, devenir possesseur, obtenir. (*ctr.* perdre, vendre.)

acquitter, payer; remplir un devoir, accomplir.

un **acte**, une action; un document.

un **acteur**, une actrice, un artiste qui joue dans un théâtre.

actif, ve, (*adj.*) agissant, vif.

une **action**, une opération, un acte, un combat.

actuel, le, (*adj.*) présent.

un **adage**, un proverbe, une maxime.

Addison, Joseph, célèbre écrivain anglais (1672–1719).

admettre, recevoir, accepter. (*ctr.* exclure.)

l'**administration**, (*f.*) la direction, la gérance, l'action de régir des biens.

admirable, (*adj.*) digne d'admiration, glorieux, superbe.

l'**admiration**, (*f.*) le ravissement causé par le beau; l'action de considérer avec un étonnement mêlé de plaisir.

admirer, considérer avec un étonnement mêlé de plaisir, trouver excellent; estimer. (*ctr.* mépriser.)

s'adonner à, se livrer entièrement à.

adopter, accepter, approuver.

un **adorateur**, celui qui adore, vénère, révère.

adoucir, rendre plus doux.

s'adoucir, devenir plus doux, moins sévère.

un **adoucissement**, un sou-

lagement, une amélioration.

l'adresse, (*f.*) la dextérité, l'habileté (*f.*). (*ctr.* la maladresse).

adresser, envoyer, diriger.

adulte, (*adj. et n.*) parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse.

un adversaire, un ennemi, un antagoniste, celui que l'on combat. (*ctr.* un allié, un partenaire.)

aérien, ne, (*adj.*) formé d'air; léger comme l'air.

une affaire, une entreprise, une transaction; *une affaire d'État,* dans laquelle le gouvernement s'intéresse, qui concerne l'État; *les affaires,* les intérêts privés ou publics.

affecter, faire un usage fréquent de, faire ostentation de.

une affiliation, une association.

affirmer, assurer, soutenir. (*ctr.* nier.)

affligé, e (*adj.*) malheureux, triste, désolé.

affranchir, rendre la liberté à un esclave, libérer; délivrer. (*ctr.* asservir.)

un affront, une injure, une insulte faite publiquement.

affronter, braver, s'exposer à.

afin (de, que), (*conj.*) pour.

africain, e, (*adj. et n.*) de l'Afrique, un habitant de l'Afrique.

Agamemnon, le roi légendaire de Mycènes et d'Argos, chef des héros grecs qui assiégèrent Troie.

l'âge, (*m.*) le temps écoulé depuis la naissance; les ans.

âgé, e, (*adj.*) qui a tel âge, de l'âge de.

un agent, ce qui agit; un intermédiaire.

l'agilité, (*f.*) la légèreté, la souplesse.

agir, faire quelque chose; faire des démarches dans l'intérêt de quelqu'un.

s'agir de, (*impr.*) être question de.

agiter, secouer.

s'agiter, se remuer.

agrandir, rendre plus grand, augmenter. (*ctr.* amoindrir.)

agréer, recevoir favorablement. (*ctr.* refuser, rejeter.)

un agrément, une approbation; un plaisir, un amusement; *les agréments,* les ornements, les arts.

l'agriculture, (*f.*) la culture du sol.

une aide, un secours.

aider, seconder, assister.

un aïeul, un grand-père.

une aïeule, une grand'mère; *les aïeux,* les ancêtres.

une aiguière, (*pr.* eghier) un vase à anse (handle) et

à bec où l'on met de l'eau.

une aile, le membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler.

ailleurs, (*adv.*) en un autre lieu.

d'ailleurs, du reste.

aimer, avoir de l'affection, du goût pour; chérir, adorer. (*ctr.* haïr.)

aîné, e, (*adj.*) né le premier, plus âgé qu'un autre.

ainsi, (*adv.*) de cette façon.

l'air, (*m.*) le fluide gazeux, transparent, que nous respirons; *le bel air*, les manières du beau monde; *en plein air*, à découvert, dehors.

aisément, (*adv.*) facilement.

ajouter, augmenter, amplifier, mettre en plus. (*ctr.* retrancher.)

Albert le Grand, un moine dominicain, théologien, philosophe et alchimiste (1193–1280).

l'alchimie, (*f.*) une science du moyen âge qui recherchait la pierre philosophale, en vue de la transmutation des métaux. Elle a donné naissance à la chimie.

un alchimiste, celui qui s'occupait d'alchimie.

alcoolique, (*adj.*) qui contient de l'alcool.

Alexandrie, une ville d'Égypte sur la Méditerranée. Fondée par Alexandre le Grand en 331 av. J.-C. elle fut au temps des Ptolémées (306–30 av. J.-C.) le centre artistique et littéraire de l'Orient.

aligner, ranger sur une ligne droite.

s'aligner, se mettre en face d'un autre pour se battre.

alléguer, mettre en avant, prétexter.

l'Allemagne, un État de l'Europe centrale, dont la capitale est Berlin.

allemand, e, (*adj. et n.*) d'Allemagne, un habitant de ce pays.

aller, se transporter d'un lieu dans un autre, marcher; être sur le point de; se porter.

s'en aller, partir, se retirer; *s'en aller par le monde*, parcourir le monde.

allongé, e, (*adj.*) étendu, déployé. (*ctr.* raccourci.)

allumer, mettre le feu.

une allure, une façon de marcher; une tournure, une attitude.

alors, (*adv.*) à ce moment-là, en ce temps-là.

alourdir, rendre lourd, pesant. (*ctr.* alléger.)

les Alpes, une grande chaîne de montagnes de l'Europe occidentale.

l'Alsace, (*f.*) une province de France formant les

départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

alterner, se succéder avec plus ou moins de régularité.

une **amande**, le fruit de l'amandier. (almond.)

un **amant**, une **amante**, une personne qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe, un amoureux, une amoureuse.

un **ambassadeur**, le représentant d'un État près d'une puissance étrangère.

l'**ambition**, (*f.*) le désir immodéré de gloire, de fortune, de dignités.

l'**ambre**, (*m.*) une substance résineuse et aromatique.

Ambroise, saint, (340–397) un des Pères de l'Église latine.

ambulant, e, (*adj.*) qui va d'un lieu à un autre, nomade.

l'**âme**, (*f.*) le principe de la vie, le principe spirituel.

une **amélioration**, un progrès, un changement en mieux.

amener, conduire en menant, introduire.

américain, e, (*adj. et n.*) d'Amérique.

l'**Amérique**, (*f.*) une des cinq parties du monde, la plus vaste après l'Asie.

l'**Amérique du Nord**, la partie du continent bornée à l'est par l'Atlantique, à l'ouest par le Pacifique, au sud par le golfe du Mexique et dont les États principaux sont les États-Unis, le Canada et le Mexique.

un **ameublement**, un ensemble de meubles garnissant un appartement, etc., un mobilier.

un **ami**, une personne avec qui on est lié d'une affection réciproque, un camarade. (*ctr.* un ennemi.)

amoindrir, diminuer. (*ctr.* agrandir.)

amortir, rendre moins violent, affaiblir.

l'**amour**, (*m.*) l'affection (*f.*), la passion, la tendresse. (*ctr.* l'aversion (*f.*), la haine.)

amoureux, se, (*adj.*) qui aime avec passion.

l'**amusement**, (*m.*) la récréation, le divertissement, le plaisir. (*ctr.* l'ennui.)

amuser, divertir, récréer. (*ctr.* ennuyer.)

un **an**, une **année**, 365 jours, le temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil.

anathématiser, excommunier; blâmer avec force.

l'**anatomie**, (*f.*) l'étude de la structure des êtres organisés, à l'aide de la dissection.

les ancêtres, ceux de qui l'on descend, les aïeux.

ancien, ne, (*adj.*) vieux, antique, qui a existé autrefois, mais n'existe plus; (*n., m.*) un personnage de l'antiquité (*ctr.* nouveau, contemporain); *l'ancien régime*, le système de gouvernement de la France avant 1789.

un âne, un animal domestique qui ressemble au cheval, mais plus petit et à longues oreilles.

anéantir, détruire entièrement.

un ange, un esprit céleste; *l'ange déchu*, Satan.

anglais, e, (*adj. et n.*) d'Angleterre, qui est né en Angleterre. (le substantif désigne la langue ou la nationalité.)

un angle, un coin.

l'Angleterre, (*f.*) la partie sud de la Grande-Bretagne.

anglo-saxon, ne, (*adj.*) qui se rapporte aux Anglo-Saxons, peuples germaniques qui envahirent la Grande-Bretagne au VI^e^ siècle.

un animal, une bête.

animer, donner la vie, donner de la force; rendre plus actif.

l'anis, (*m.*), (*pr.* ani), une plante odoriférante.

l'Anjou, une ancienne province de France réunie à la couronne en 1480.

un anneau, un cercle de métal, une bague.

une année, le temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil, l'espace de 12 mois, de 365 jours, un an; *l'année civile*, par opposition à l'année astronomique.

annoncer, faire savoir, prédire.

l'Annonciation, (*f.*) une fête de l'Église, le 25 mars.

annuel, le, (*adj.*) qui a lieu chaque année.

annuellement, (*adv.*) chaque année, par an.

Anselme, saint, archevêque de Cantorbéry, théologien célèbre et philosophe (1033–1109).

un antagonisme, un état de rivalité, de lutte; une opposition.

antécédent, e, (*adj.* et *n.*) précédent, antérieur. (*ctr.* subséquent.) *les antécédents*, les faits qui appartiennent à la vie passée de quelqu'un.

antérieur, e, (*adj.*) précédent. (*ctr.* postérieur.)

les Antilles, un archipel entre l'Amérique du Nord et celle du Sud, dans l'océan Atlantique.

Antioche, une ancienne ville de Syrie. Les chrétiens s'en emparèrent en 1098 et la ville retomba entre les mains des musulmans en 1268.

l'antipode, (*m.*) un lieu de

la terre diamétralement opposé à un autre lieu.

antique, (*adj.*) très ancien; des anciens. (*ctr.* moderne.)

l'antiquité, (*f.*) l'ancienneté reculée, l'ancienne civilisation.

l'apogée, (*m.*) le plus haut degré d'élévation.

une apologie, un discours pour défendre une personne ou une chose; *faire l'apologie de,* justifier.

apostolique, (*adj.*) d'apôtre; papal.

un apôtre, chacun des douze disciples que Jésus-Christ chargea de prêcher l'Évangile.

apparaître, se montrer; surgir. (*ctr.* disparaître.)

l'apparat, (*m.*) la pompe, l'éclat (*m.*), la magnificence; . . . *d'apparat,* de caractère pompeux, de cérémonie.

l'appareil, (*m.*) la pompe, l'éclat (*m.*).

un appartement, un logement composé de plusieurs pièces.

appartenir, être à.

un appauvrissement, un état de pauvreté où l'on tombe peu à peu. (*ctr.* un enrichissement.)

appeler, nommer, désigner; faire venir, convoquer, héler.

s'appeler, se nommer.

l'appétit, (*m.*) le désir de manger, la faim.

applaudir, battre des mains en signe d'approbation, louer.

appliquer, mettre une chose sur une autre; donner; infliger.

apporter, porter où se trouve quelqu'un.

appréciable, (*adj.*) qui peut être apprécié; important.

apprécier, évaluer, estimer, juger de la valeur d'une chose.

apprendre, acquérir des connaissances, être informé de, étudier.

un apprenti, celui qui apprend un métier; un novice.

l'approbation, (*f.*) le consentement, l'assentiment (*m.*).

appuyer, peser sur; *appuyé,* soutenu par.

âpre, (*adj.*) rude; insociable.

après, (*prép.*) à la suite de. (*ctr.* avant.)

l'après-midi, la partie du jour depuis midi jusqu'au soir.

aquatique, (*adj.*) (*pr.* akuatik) qui vit dans l'eau.

un aqueduc, un canal en maçonnerie pour conduire l'eau.

arabe, (*adj. et n.*) de l'Arabie.

l'Aragon, une contrée au nord-est de l'Espagne, qui fut jusqu'en 1479 un royaume indépendant.

une arbalète, un arc d'acier

fixé sur un fût de bois et se bandant avec un ressort.

arbitraire, (*adj.*) qui dépend de la seule volonté, despotique.

un **arbre,** une plante avec un tronc et des branches et qui fournit le bois.

un **arc,** une arme servant à lancer des flèches.

un **archer,** un soldat armé de l'arc; un agent de police.

un **archevêque,** le premier évêque d'une province ecclésiastique. (archbishop.)

un **archidiacre** un ecclésiastique investi par l'évêque d'une partie de son autorité. (archdeacon.)

un **architecte,** celui qui exerce l'art de l'architecture, qui construit des édifices.

architectural, e, (*adj.*) qui appartient à l'architecture, à l'art de construire.

ardent, e, (*adj.*) en feu, brûlant; zélé, enthousiaste.

l'**ardeur,** (*f.*) la fougue, la vivacité excessive, la chaleur. (*ctr.* l'indolence (*f.*), la fraîcheur.)

d'**Argenson, Marc-Antoine,** (1722–1787) ministre de la guerre en 1757.

l'**argent,** (*m.*) un métal précieux de couleur blanche, la monnaie.

l'**argenterie,** (*f.*) la vaisselle et les ustensiles d'argent.

l'**Ariège,** un département du midi de la France.

Aristarque de Samos, un astronome grec du III^e^ siècle av. J.-C.

l'**aristocratie,** (*f.*) la classe des nobles et des privilégiés.

Aristote, un célèbre philosophe grec, une des intelligences les plus vastes qui aient jamais existé. Il fut le précepteur d'Alexandre le Grand. Ouvrages: Histoire des animaux, la Rhétorique, la Poétique, la Politique, etc. (384–322 av. J.-C.).

une **arme,** un instrument qui sert à attaquer ou à défendre; *une arme à feu,* un fusil, un pistolet, un revolver, un canon.

une **armée,** les troupes régulières, une réunion de soldats organisés pour la guerre; *une armée de,* un grand nombre de, une foule de.

l'**armement,** (*m.*) l'appareil (*m.*) de guerre; toutes les armes.

armer, fournir d'armes.

s'**armer,** se pourvoir d'armes.

les **armoiries,** (*f. pl.*) le blason, l'ensemble des emblèmes qui servent de signes distinctifs à une famille noble.

armorié, e, (*adj.*) qui a des armoiries, des devises, des emblèmes.

une armure, l'ensemble des armes défensives qui protégeaient le corps de l'homme de guerre au moyen âge: le casque, la cuirasse, la cotte de mailles, les jambières, etc.

un arpent, une ancienne mesure agraire. (1¼ acre.)

arracher, détacher avec effort; enlever de force, tirer.

l'arrêt, (*m.*) l'action d'arrêter ou de s'arrêter; d'empêcher de marcher ou de cesser de marcher; le jugement, la décision; *la lance en arrêt,* la pointe abaissée, dirigée vers l'ennemi, et la hampe appuyée sur une pièce du harnais. (lance couched.)

arrêter, suspendre le cours, immobiliser; saisir, appréhender.

arriéré, e, (*adj.*) en retard de son âge.

arriver, advenir, se passer.

arsénieux, (*adj. m.*) se dit d'un acide qui n'est connu que par ses sels; *acide arsénieux,* l'oxyde d'arsenic, un poison.

un art, la manière de faire un ouvrage d'après certaines règles; une profession; *les beaux-arts,* la peinture, la sculpture, l'architecture (*f.*), la musique; *les arts libéraux,* où l'esprit a plus de part que la main.

un article, la subdivision d'un contrat, d'une loi, d'un traité; un objet de commerce.

une articulation, une jointure.

l'artillerie, (*f.*) la partie du matériel de guerre qui comprend les canons.

un artiste, celui qui exerce un art libéral, un peintre, un sculpteur, etc.

l'Asie, une des cinq parties du monde, la plus anciennement peuplée et la plus grande.

un asile, un lieu de refuge; une protection.

un aspect, une vue, une apparence.

asperger, arroser légèrement avec une branche ou un goupillon. (to sprinkle with holy water.)

un aspirant, une personne qui aspire, qui prétend à un emploi, à un honneur; un candidat.

assagir, rendre sage.

s'assagir, devenir sage, raisonnable.

assaillir, attaquer vivement.

l'assaisonnement, (*m.*) l'action, la manière d'accommoder les mets avec des ingrédients; un ingrédient comme le poivre, le sel, le vinaigre, etc.

assassiner, tuer avec préméditation et par surprise.

un assaut, une attaque; *faire assaut de*, lutter, rivaliser.

assembler, mettre ensemble, réunir. (*ctr.* disperser.)

asseoir, mettre sur un siège.

s'asseoir, se mettre sur un siège.

asservissant, e, (*adj.*) qui met dans un état de servitude; absorbant.

assez, (*adv.*) suffisamment.

assiégé, e, (*adj. et n.*) dont on fait le siège; investi, entouré; (*n.*) la personne qui se trouve dans la place au moment du siège.

un assiégeant, celui qui fait le siège d'une place.

une assistance, une aide, un secours; *l'Assistance publique*, l'administration chargée de donner des secours aux pauvres.

un assistant, celui qui aide; *les assistants*, les personnes assemblées dans un même lieu, les personnes présentes.

assister, secourir, aider; être présent.

une association, une union de personnes pour un intérêt, un but commun.

associer, joindre, faire participer.

assommer, tuer en frappant avec un corps pesant, abattre; battre avec excès.

assouplir, rendre souple, docile.

assurer, rendre sûr, garantir.

un astre, un corps céleste.

l'astrologie, (*f.*) une fausse science qui prétendait prédire l'avenir d'après l'observation des astres.

un astrologue, celui qui s'adonne à l'astrologie, un devin.

un astronome, qui s'occupe de la science des astres.

l'astronomie, (*f.*) la science qui traite des astres, des corps célestes.

un atelier, le lieu où travaillent des ouvriers, des artistes.

Athalie, tragédie de Racine, appelée par Voltaire le chef-d'œuvre de l'esprit humain (1702). L'héroïne de cette tragédie, reine de Juda, célèbre par ses crimes.

Athènes, la ville principale de l'ancienne Grèce, le centre de la civilisation hellénique.

Atlantique, l'océan, une vaste mer entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

l'atrocité, (*f.*) la cruauté, la barbarie.

attacher, fixer, associer, joindre.

s'attacher quelqu'un, gagner l'affection, l'appui.

attarder, mettre en retard.

atteler, attacher des animaux de trait à une voiture. (*ctr.* dételer.)

s'atteler, s'attacher à une voiture. (*ctr.* se dételer.)

s'atteler, s'attacher à une voiture pour la tirer.

attendre, rester dans un lieu jusqu'à l'arrivée de quelqu'un; différer jusqu'à ce que . . .; laisser s'écouler le temps; espérer; *en attendant,* jusqu'à la réalisation de, jusqu'à ce moment.

attirer, tirer à soi. (*ctr.* repousser.)

s'attirer, appeler sur soi.

l'attitude, (*f.*) la position du corps, la posture, le maintien, la démarche.

l'attrait, (*m.*) le charme, l'agrément (*m.*).

attraper, prendre à un piège; tromper; saisir au passage.

attribuer, assigner, imputer.

une aubade, une petite poésie des troubadours qui décrit la séparation des amants à l'aube; un concert donné à l'aurore à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un.

aucun, e, (*adj.*) pas un, nul.

une audience, l'admission (*f.*) près d'un prince ou d'un haut personnage; la séance d'un tribunal, dans laquelle les juges interrogent les parties.

Auguste, Cæsar Octavius, le premier des empereurs romains (63 av. J.-C. à 14 ap. J.-C.).

Augustin, saint (354–430), le plus célèbre des Pères de l'Église latine.

aujourd'hui, (*adv.*) dans le jour où l'on est, dans le temps présent, maintenant.

une aumône, ce qu'on donne aux pauvres par charité.

un aumônier, le prêtre attaché à un prince ou à un établissement pour dire la messe, etc.

une aumônière, la bourse qu'on portait autrefois à la ceinture.

auprès de, (*loc. prép.*) près de, à côté de, dans le voisinage de.

aussi, (*adv.*) pareillement, de même; (*conj.*) par conséquent, donc.

autant, (*adv.*) marque l'égalité de quantité, etc.; un nombre égal.

un autel, une table consacrée où l'on dit la messe; une table pour les sacrifices; *le maître-autel,* l'autel principal de chaque église.

un auteur, celui qui cause une chose; un écrivain.

authentique, (*adj.*) certain, incontestable.

une autocratie, le gouvernement d'un souverain absolu.

une autorisation, une permission.

autoriser, donner pouvoir; permettre.

s'autoriser, s'appuyer sur.

l'autorité, (*f.*) la puissance légitime, le pouvoir.

autour, (*adv.*) aux environs de, auprès, à l'entour de, dans l'espace environnant.

autre (*adj.*), différent; *de temps à autre*, parfois.

autrefois, (*adv.*) jadis, anciennement.

autrement, (*adv.*) d'une autre façon.

l'Autriche, un État du centre de l'Europe dont la capitale est Vienne.

autrui, (*pron. indéf.*) les autres, le prochain.

auvergnat, e, (*adj.*) d'Auvergne, une ancienne province de France.

un auxiliaire, une aide, un appui, un soutien.

avancé, e, (*adj.*) perfectionné, développé. (*ctr.* arriéré.)

avancer, s'avancer, aller en avant; affirmer, mettre en avant. (*ctr.* reculer, retarder.)

avant, (*prép. ou adv.*) marque la priorité. (*ctr.* après.)

un avantage, ce qui est utile, profitable; ce qui donne quelque supériorité.

un Avé Maria, le salut à Marie, la prière à la sainte Vierge, la salutation angélique.

l'avenir, (*m.*) le temps futur; la destinée.

une aventure, un événement inattendu, surprenant; une entreprise hasardeuse.

un aventurier, celui qui cherche les aventures, qui mène une vie précaire, d'intrigues.

avertir, prévenir, informer.

un avertissement, un avis, une communication, une information.

un aveu, l'action de reconnaître quelque chose comme vrai, une confession, une déclaration.

aveugle, (*adj. et n.*) privé de la vue.

avide, (*adj.*) très désireux, affamé, altéré.

aviser, apercevoir.

s'aviser, trouver, imaginer.

un avocat, celui qui fait profession de plaider en justice. (lawyer.)

avoir, posséder; éprouver; *avoir affaire à*, s'adresser à, être en rapport avec; *avoir beau*, (suivi d'un *inf.*) faire une chose en vain, prendre une peine inutile; *avoir envie de*, désirer; *avoir lieu*, arriver, s'accomplir; *il y a*, il est, il existe.

avouer, confesser, reconnaître. (*ctr.* nier.)

Azincourt, un bourg du nord de la France.

L'armée française y fut vaincue par les Anglais en 1415.

azurer, teindre en couleur d'azur, en bleu.

B

le bac, un bateau long et plat servant à passer un cours d'eau.

le baccalauréat, le premier grade universitaire, qui donne le titre de bachelier.

le bachelier, celui qui a subi avec succès l'examen du baccalauréat.

le bagage, un équipage de voyage ou de guerre.

la bagatelle, une chose de peu de prix, frivole; un rien.

le baigneur, celui qui se baigne, se plonge dans l'eau; celui qui tient une maison de bains.

bailler, (*vx fr.*) donner.

le bain, l'eau dans laquelle on se baigne; l'immersion (*f.*) du corps dans l'eau. (bath.)

le bal, une assemblée où l'on danse, une réunion dansante.

Balaam, un prophète dont il est parlé dans la Bible (Nombres, ch. 22).

le baladin, un bouffon de foire, une personne qui fait rire dans un théâtre populaire, un paillasse.

balancer, mouvoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

se balancer, osciller.

le baldaquin, une espèce de dais.

la baleine, un genre de mammifères marins. (whale).

la ballade, un poème composé de trois strophes égales et symétriques et d'un couplet plus court appelé envoi. Chacune des quatre parties est terminée par un refrain.

la balle, une petite pelote (boule) ronde servant à jouer.

le ballet, une danse figurée représentant un sujet.

Balzac, J. L. Guez de, un écrivain français, auteur de Lettres très appréciées (1594–1654).

le banc, un siège étroit et long.

la bande, la compagnie, la troupe.

la bannière, l'étendard (*m.*).

bannir, exiler.

le banquet, le festin, un grand repas.

banqueter, faire bonne chère.

le baptême, le premier des sept sacrements de l'Église; *le nom de baptême*, le prénom qu'on reçoit au moment du baptême.

barbare, (*adj. et n.*) peu civilisé, sauvage (*ctr.*

civilisé); *demi-barbare*, demi-civilisé.

la barbarie, le manque de civilisation; la cruauté, l'inhumanité (*f.*). (*ctr.* la civilisation.)

la barbe, le poil du menton et des joues.

Barbe, sainte, une martyre dont la fête est le 4 décembre.

le barbier, celui qui coupe ou rase la barbe.

barbouiller, salir.

bariolé, e, (*adj.*) bigarré, aux couleurs variées.

Barnabé, la saint, la fête de saint Barnabé, un des douze apôtres.

le baron, autrefois, un grand seigneur.

la barre, un morceau de bois, de métal, long et étroit; la pièce de bois transversale qui soutient le fond d'un tonneau; *le vin est à barre* . . . a atteint le niveau de la barre, remplit à moitié le tonneau.

la barrière, une clôture faite avec des pièces de bois.

Bart, Jean, un célèbre marin français (1650–1702).

bas, se, (*adj.*) inférieur; *le bas*, la partie inférieure; *tout bas*, doucement, sans bruit.

basque, (*adj. et n.*), des pays basques, qui a rapport aux Basques, habitants des deux versants des Pyrénées.

la bassesse, un sentiment, une action indigne d'un honnête homme; une humilité dégradante. (*ctr.* la noblesse, la grandeur.)

le bassin, un récipient circulaire à bords relevés; *le bassin d'un fleuve*, tout le pays arrosé par ce fleuve et par ses affluents.

Bassompierre, François de, maréchal de France, un des esprits les plus brillants de son temps (1579–1646).

la Bastille, une fameuse prison d'État construite à Paris en 1369, prise par le peuple le 14 juillet 1789, et rasée. La Bastille était devenue comme le symbole de l'absolutisme et de la tyrannie.

la bastonnade, une volée, un certain nombre de coups de bâton.

la bataille, un combat général entre deux armées.

le bateau, une embarcation, excepté un navire de guerre; *le bateau à vapeur*, qui fonctionne à l'aide de la vapeur d'eau.

bâtir, construire.

le bâtisseur, celui qui a la manie de bâtir; un constructeur enthousiaste.

le bâton, un long morceau de bois, rond et assez mince, qu'on peut tenir à la main.

bâtonner, donner des coups de bâton.

battre, frapper, donner des coups à.

se battre, lutter, combattre.

le baudet, l'âne.

Baudoin II, comte de Flandres et empereur de Constantinople (1228–1261).

le Béarn, une ancienne province au midi de la France.

beau, bel, belle, (*adj.*) magnifique, superbe; joli; *les gens de bel air,* la haute société; *avoir beau,* (suivi d'un *inf.* et d'une conclusion négative, exprimée ou sous-entendue) agir inutilement, faire en vain.

beaucoup, (*adv.*) un grand nombre, plusieurs, une quantité considérable. (*ctr.* peu.)

le beau-père, le père du mari, par rapport à la femme.

Bélial, une idole des Phéniciens; le chef des démons.

la bénédiction, l'action de bénir, de demander la la faveur du ciel pour quelqu'un.

le bénéfice, le gain, le profit; le revenu attaché à une dignité ecclésiastique.

bénir, appeler les faveurs du ciel sur.

bénit, e, (*adj.*) consacré par une cérémonie religieuse.

le benjoin, (*pr.* bẽ-) une résine aromatique. (benzoin.)

le berceau, le lit d'un tout jeune enfant.

le berger, celui qui garde les moutons, le pâtre, le pasteur.

Berlin, la capitale de la Prusse.

la besogne, le travail, l'ouvrage (*m.*).

besogneux, se, (*adj.*) qui est dans le besoin, pauvre. (*ctr.* aisé, riche.)

le besoin, la nécessité, la pauvreté, le dénuement; *au besoin,* en cas de nécessité, s'il le faut.

le bétail, les animaux de pâture dans une ferme; les bœufs, les chevaux, les ânes, les chèvres, les moutons, etc.

la bête, un animal; *les bêtes,* le bétail, les animaux domestiques.

Bethléem, le village de Palestine où naquit Jésus-Christ.

le beurre, la substance grasse extraite du lait.

la Bible, l'Ancien et le Nouveau Testament, l'Écriture sainte.

la bibliothèque, une collection de livres, manuscrits, etc., rangés dans un certain ordre; une

armoire à rayons où l'on range les livres.

bien, (*adv.*) comme il faut, conformément au devoir; beaucoup, très (*ctr.* mal); *le bien,* ce qui est conforme au devoir; ce qui est utile; la richesse, la propriété; *bien lui en prit,* cela fut heureux pour lui.

la bienfaisance, l'action de faire du bien à quelqu'un, la charité.

le bienfait, la faveur.

bien que, (*conj.*) quoique.

le bienheureux, le saint.

bientôt, (*adv.*) sous peu, dans peu de temps.

la bière, une boisson fermentée, faite avec de l'orge et du houblon.

le bijou, le joyau; un ornement.

le billard, un jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table d'ardoise (slate), couverte d'un tapis vert.

la bille, une petite boule de pierre, de marbre, d'agate, dont les enfants se servent pour divers jeux.

le billet, une petite lettre, une missive; *le billet doux,* la lettre d'amour.

la bisque, une sorte de potage aux écrevisses, etc. (crawfish soup).

bizarre, (*adj.*) extravagant, étrange, excentrique.

le (blasme) blâme, un jugement par lequel on condamne une personne ou une action, un reproche.

blanc, blanche, (*adj.*) de la couleur du lait.

Blanche de Castille, femme de Louis VIII, mère de Louis IX (saint Louis) (1188–1252).

blasé, e, (*adj.*) dégoûté de tout; accoutumé à, indifférent à.

le blason, les armoiries.

le blé, une plante qui produit le grain dont on fait le pain; le grain de cette plante.

la blessure, la plaie, la lésion.

le bœuf, un animal ruminant et à cornes. (ox).

boire, avaler un liquide.

le bois, la substance dure des arbres; la planche; un lieu planté d'arbres, la forêt, le taillis.

le boisseau, une ancienne mesure, environ douze litres et demi. Le boisseau anglais (bushel) mesure 36 litres.

la boisson, ce qu'on boit, le breuvage.

la boîte, le coffret.

bon, ne, (*adj.*) bienfaisant, bienveillant, aimable, généreux (*ctr.* mauvais); *le bon,* ce qui est bienfaisant, etc.; *pour de bon,* véritablement.

Boniface VIII, pape de 1294–1303.

le bonnet, une coiffure portée

surtout par certains dignitaires; *le bonnet carré*, le bonnet de docteur.

la bonté, la qualité de ce qui est bon.

Bordeaux, une grande ville de France, au sud-ouest de Paris.

la borne, la pierre qui sépare un champ d'un autre; la limite.

borner, mettre des bornes, limiter.

se borner à, se restreindre à.

la bosse, une enflure, une saillie; *en bosse*, en relief, en saillie.

la botanique, la science des végétaux.

la botte, une chaussure de cuir couvrant le pied et la jambe.

le bouc, le mâle de la chèvre.

la bouche, la cavité du visage où se trouvent la langue et les dents; les provisions, les vivres.

le boucher, celui qui tue les bestiaux et vend leur chair.

le bouclier, un rempart portatif, une arme défensive; la défense.

la boue, la terre, la poussière détrempée par l'eau; la fange.

boueux, se, (*adj.*) plein de boue, de terre ou de poussière détrempée d'eau.

le bouffon, un acteur comique, le fou.

le bougeoir, un chandelier portatif. (candlestick).

la bouillie, un aliment composé de lait et de farine bouillis ensemble.

le bouillon, un aliment liquide qu'on obtient en faisant bouillir dans l'eau de la viande et des légumes.

la boule, un corps sphérique; *le jeu de boules*, un jeu qui consiste à lancer des boules vers un but déterminé.

bouleverser, mettre en grand désordre; troubler, agiter violemment.

boulonnais, e, (*adj.*) se dit d'une race de chevaux français; de Boulogne.

Bourbon, (la maison de) une famille princière française, remontant à Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.

le bourgeois, la bourgeoise, une personne aisée, qui habite une ville.

la bourgeoisie, la classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple, la classe moyenne.

la Bourgogne, une ancienne province de l'est de la France qui forma un duché important. Elle fut réunie à la couronne en 1477.

le bourreau, l'homme chargé d'exécuter les condamnés à mort.

bourrer, remplir, enfoncer; frapper, maltraiter.

la **bourse,** un petit sac à argent; la pension gratuite dans un collège. (scholarship, fellowship.)

le **boursier,** un élève qui jouit d'une bourse, qui est entretenu gratuitement dans une école ou un collège; *boursier-né*, boursier dès la naissance.

le **bout,** l'extrémité, (*f.*) le fragment, le morceau.

la **boutique,** le lieu où un marchand étale et vend ses marchandises au détail; le fonds, le débit.

la **branche,** le bois que pousse le tronc d'un arbre; les différentes parties d'une science, la division.

le **bras,** le membre du corps qui tient à l'épaule.

brave, (*adj.*) courageux.

braver, défier.

la **bravoure,** la vaillance, le courage.

le **Brésil,** le plus vaste des États de l'Amérique du Sud. Il fut colonisé dès le XVI^e^ siècle par les Portugais.

brésilien, ne, (*adj.*) qui est du Brésil ou qui a rapport à ce pays.

la **Bresse,** un ancien pays de France.

Brest, un port militaire, au nord-ouest de la France.

la **Bretagne,** une ancienne province de France qui forma longtemps un duché indépendant. Elle fut réunie à la couronne en 1491.

breton, ne, (*adj.*) de la Bretagne, ancienne province de France.

le **brevet,** le diplôme; un acte qui accordait un bénéfice du roi.

le **brigand,** le voleur, le malfaiteur.

le **brigandage,** le vol à main armée, le pillage sur les grands chemins.

brillant, e, (*adj.*) florissant, éclatant; beau, superbe; habile, intelligent. (*ctr.* sombre, terne; stupide.)

briller, resplendir.

broder, faire des desseins en relief sur une étoffe, à l'aiguille ou au métier (loom).

le **bruit,** un assemblage de sons divers; un tapage; un fracas.

brûler, consumer par le feu.

brusquement, (*adv.*) subitement.

la **brutalité,** la grossièreté, la rudesse.

La Bruyère, Jean de, un célèbre moraliste français, auteur des Caractères (1645–1696).

la **bûche,** un morceau de gros bois de chauffage.

le **buffle,** une espèce de bœuf sauvage.

la **bulle,** un décret du pape.

le **bureau,** un meuble à tiroirs

sur lequel on écrit; le lieu où se fait un des services d'une administration. (desk; office.)

la bureaucratie, le pouvoir, l'influence du personnel administratif qui travaille dans les bureaux.

le but, l'objet (*m.*), la fin, l'intention (*f.*).

C

cabalistique, (*adj.*) magique.

le cabaret, un lieu où l'on vient boire ou acheter des boissons.

le cabaretier, celui qui tient un cabaret ou une taverne, le tavernier.

le cabinet, une petite chambre; l'ensemble des ministres d'un État.

la câble, une grosse corde; un faisceau de fils métalliques qui sert à la télégraphie sous-marine ou souterraine.

cacher, soustraire aux regards, mettre en un lieu secret, dissimuler. (*ctr.* montrer.)

se cacher, se soustraire aux regards.

le cachet, un petit sceau gravé (seal); *la lettre de cachet,* la missive portant l'empreinte du sceau royal, par laquelle on exilait ou l'on emprisonnait sans jugement.

le cachot, une prison étroite et obscure.

le cadavre, le corps sans vie.

cadenasser, fermer avec un cadenas (padlock), verrouiller.

cadet, te, (*adj. et n.*) enfant né le second; le plus jeune.

le cadre, une bordure entourant un tableau, une glace, etc.; ce qui circonscrit une scène; un décor. (frame, setting.)

Caen, une ville de Normandie.

le café, la graine du caféier, dont on fait une boisson tonique et stimulante.

Cahors, ville de 14 000 habitants à 599 kilomètres au sud de Paris.

la caisse, un coffre; un établissement qui reçoit des fonds en dépôt; *la caisse des retraites,* une institution organisée par l'État pour assurer une pension aux participants, moyennant des versements annuels.

le calendrier, le tableau indiquant les divisions de l'année astronomique, civile ou religieuse; un almanach.

les Camaldules, un ordre religieux fondé à Camaldoli, Italie, en 1012.

la Cambrie, le pays de Galles. (Wales.)

le camp, le lieu où s'établit une armée.

la campagne, une étendue de pays plat et découvert, située hors des villes; les champs en général.

le Canada, une vaste contrée de l'Amérique du Nord, ancienne possession française. Le Canada appartient aux Anglais depuis 1763.

le candélabre, un grand chandelier, un ustensile à plusieurs branches, pour mettre la chandelle.

le candidat, celui qui recherche une fonction, une dignité, un titre.

la canne, le bâton, pour s'appuyer en marchant; *la canne à sucre*, le roseau dont on tire le sucre.

la cannelle, une substance aromatique, (cinnamon.)

le canon, une pièce d'artillerie; *les canons*, les dentelles et les rubans qu'on s'attachait au genou du temps de Louis XIV.

le cantique, un chant religieux, une hymne.

le canton, une petite étendue de pays, une division administrative.

cantonner, installer, distribuer des troupes dans les diverses habitations d'une localité.

capable, (*adj.*) en état de faire une chose, habile. (*ctr.* incapable.)

la cape, un manteau à capuchon, une sorte de coiffure.

le capitaine, le chef d'une troupe, d'une compagnie, etc.

capital, e, (*adj.*) essentiel; *la peine capitale*, la peine où il y va de la vie.

le capital, la chose essentielle; une somme qui rapporte des intérêts, les fonds.

la capitale, la ville principale d'un État.

le Capitole, le temple dédié à Jupiter sur le mont Capitolin, l'une des sept collines de Rome.

capricieux, se, (*adj.*) mobile, changeant, fantaisiste.

captif, ve, (*adj.*) prisonnier. (*ctr.* libre.)

la captivité, la privation de la liberté; l'emprisonnement (*m.*). (*ctr.* la liberté.)

car, (*conj.*) parce que.

le caractère, la nature de l'âme, le naturel; une empreinte, une expression.

caractéristique, (*adj.*) qui détermine avec précision, distinctif.

la carcasse, la charpente.

le cardinal, chacun des soixante-dix prélats qui composent le sacré collège et qui sont les électeurs et les conseillers du pape; un prince de l'Église.

le carême, un temps d'abstinence, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques. (46 jours.)

le carnaval, un temps de divertissements depuis l'Épiphanie jusqu'au premier jour de carême (le mercredi des Cendres).

carré, e, (*adj.*) qui a la forme d'un quadrilatère à quatre côtés égaux.

la carrière, une course à parcourir; une profession; *donner libre carrière,* donner pleine liberté.

le carrosse, une voiture de luxe, couverte.

le carrousel, un exercice de parade où des cavaliers exécutent des évolutions variées; *la place du Carrousel,* située entre le Louvre et l'emplacement occupé jadis par le palais des Tuileries.

la carte, une sorte de papier résistant mais flexible fait de plusieurs feuilles de papier collées ensemble; *la carte à jouer* une carte portant des figures sur une de ses faces et qui sert à certains jeux.

le cas, la situation; *en cas que,* (*loc. adv.*) supposé que.

la caserne, un bâtiment affecté au logement des soldats.

le casque, une armure qui couvre la tête; une coiffure de métal ou de cuir.

casser, briser, rompre.

la caste, une classe de la société jouissant de privilèges exclusifs.

les catacombes, (*f.*) souterrains où les premiers chrétiens se réunissaient et où ils enterraient leurs morts.

la cathédrale, une église où un évêque a son siège.

Catherine, sainte, martyre vers l'an 307, la patronne des jeunes filles.

Catherine II, (la Grande) impératrice de Russie, femme de Pierre III. Elle régna seule de 1763 à 1796.

la cause, le principe, la base, le mobile; le sujet, la raison (*ctr.* le résultat); *à cause de,* en considération de.

la cavalerie, un ensemble de troupes à cheval.

le cavalier, l'homme à cheval.

céder, abandonner, laisser; se reconnaître inférieur. *ne le céder en rien à quelqu'un,* pouvoir lui disputer la prééminence. l'égaler.

la ceinture, la bande de cuir ou d'étoffe mise autour du milieu du corps.

cela, (*pron. dém.*) cette chose-là.

célèbre, (*adj.*) fameux, renommé.

célébrer, fêter avec solennité.

céleste, (*adj.*) du ciel, divin. (*ctr.* infernal.)

le célibat, l'état d'une personne non mariée. (*ctr.* le mariage.)

la cellule, la petite chambre d'un religieux ou d'un prisonnier.

les Celtes, un peuple de la race indo-germanique; les Gaulois étaient des Celtes. Le type s'est conservé en Bretagne, dans le pays de Galles (Wales) et en Irlande.

celui-ci, celui-là, (*pron. dém.*) ce qui est le plus proche, ce qui est le plus éloigné.

la cendre, le résidu de toute combustion, la poussière qui reste d'une matière brûlée.

censé, e, (*adj.*) considéré comme, supposé.

cent, (*adj. num.*), dix fois dix.

le centre, le siège principal, le lieu où l'activité est le plus intense, le milieu.

cependant, (*conj.*) néanmoins, toutefois.

le cercle, la circonférence.

la cérémonie, la formalité, la solennité.

Cérès, la fille de Saturne et de Cybèle, déesse latine de l'agriculture.

certain, e, (*adj.*) indubitable, sûr; quelque; *certains,* (*pron.*) certaines personnes.

le certificat, un écrit officiel qui atteste un fait.

le cerveau, une masse de matière nerveuse logée dans la cavité du crâne et qui est le siège des sensations, la cervelle (brain).

la cesse, le répit, la fin; *sans cesse,* sans répit, continuellement.

cesser de, discontinuer, s'arrêter.

c'est-à-dire, une locution qui annonce une explication.

Chabot, Philippe de, un amiral sous François Ier (1480–1543).

chacun, e, (*pron. indéf.*) chaque personne, tout le monde.

la chaîne, un lien composé d'anneaux de métal passés les uns dans les autres.

la chair, la viande.

la chaire, la tribune d'où un prédicateur ou un professeur parlent à l'auditoire.

la chaise, un siège à dossier, sans bras; *la chaise à porteurs,* un siège de luxe, fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes.

les Chaldéens, (*pr.* kaldeẽ) les habitants de la Chaldée, un pays qui avait pour capitale Babylone.

chamarré, e, (*adj.*) chargé de galons, d'ornements.

le chambellan, un officier chargé du service de la chambre d'un roi.

la chambre, une pièce d'une maison, spécialement celle où l'on couche; *chambre de parade,* la chambre où est dressé le lit de parade et où le roi reçoit à son grand lever.

le champ, une étendue de terre labourable; *les champs,* la campagne.

la Champagne, une ancienne province de France.

champenois, e, (*adj.*) de la Champagne.

le chancelier, le chef de la justice avant 1789; le garde des sceaux.

la chandelle (chandoile), un flambeau de suif (tallow) ou de cire, la bougie.

le changement, l'action de rendre différent; la transformation; *le changement à vue,* la transformation rapide de la scène d'un théâtre, qui s'accomplit sous les yeux des spectateurs.

changer, rendre différent, modifier, convertir. (*ctr.* maintenir.)

le chanoine, un dignitaire ecclésiastique, membre du chapitre d'une église cathédrale.

la chanson, une pièce de vers que l'on chante.

le chant, une suite de sons modulés produits par la voix; une chanson d'un style élevé.

chanter, former des sons en modulant sa voix, exécuter un morceau de chant.

le chanvre, un genre de plantes textiles. (hemp.)

la chape, une sorte de grand manteau d'église, vêtement de cardinal.

le chapeau, une coiffure avec des rebords.

Chapelain, Jean, (1595–1674) un écrivain médiocre, auteur d'un poème épique, la Pucelle.

le chapelain, l'aumonier d'un prince, celui qui fait le service religieux dans une chapelle.

la chapelle, une petite église.

le chapiteau, la partie supérieure d'une colonne, en saillie et généralement sculptée.

le chapitre, le lieu où s'assemble le conseil de chanoines, de religieux.

chaque, (*adj.*) tout.

le char, une voiture ouverte de tous côtés.

la charge, le fardeau; la fonction publique; un impôt; une attaque impétueuse; une preuve de culpabilité, une accusation; *à charge de,* sous la condition de.

charger, mettre une charge, un fardeau, sur; imposer une obligation; donner un ordre.

le chariot, une voiture pour les fardeaux; le *chariot à vapeur*, une voiture qui fonctionne à l'aide de la vapeur.

la charité, la vertu qui porte à faire ou à désirer le bien d'autrui; l'amour compatissant du prochain; le secours donné aux pauvres.

le charivari, un bruit tumultueux de poêles, de chaudrons accompagné de cris que l'on fait devant la maison de ceux qui ont excité un mécontentement. (sauce pan and cauldron serenade.)

le charlatan, un imposteur, un fourbe.

Charlemagne, Charles le Grand, roi des Francs et empereur d'Occident (742–814). Charlemagne est la plus grande figure du moyen âge.

Charles de Blois, neveu du roi Philippe VI, de Valois, qui le soutint contre Jean de Montfort et ses alliés anglais dans la guerre de la succession de Bretagne (1319–1364).

Charles le Mauvais, roi de Navarre (1332–1387).

Charles V, roi de France en 1364. Il reprit aux Anglais presque toutes les provinces qu'ils avaient conquises, fonda la bibliothèque nationale et favorisa l'Université.

Charles VI, roi de France en 1380.

Charles VII, roi de France en 1422. Jeanne d'Arc le fit sacrer à Reims.

Charles VIII, roi de France de 1483 à 1498.

Charles IX, roi en 1560; mourut en 1574.

le charme, un enchantement magique.

charmer, adoucir, dissiper.

le charmeur, celui qui exerce une influence magique, celui qui plaît extrêmement.

la charte, un acte concédant des privilèges.

Chartres, le chef-lieu du département d'Eure-et-Loir, à 88 kilomètres de Paris. 23 000 habitants.

la châsse, un coffre où l'on conserve les reliques, un reliquaire.

chasser, mettre dehors avec violence; poursuivre un gibier; pousser.

le chasseur, celui qui poursuit le gibier; un domestique en livrée.

chaste, (*adj.*) pur.

le château, une demeure féodale fortifiée, une habitation seigneuriale.

le châtelain, le possesseur ou le gouverneur d'un château.

la châtelaine, la femme d'un châtelain, la maîtresse d'un château.

le Châtelet, le nom de deux forteresses à Paris, dont une sur la rive gauche servait de prison.

le châtiment, la correction, la punition.

chaud, e, (*adj.*) qui a une température élevée; qui a ou donne de la chaleur. (*ctr.* froid.)

la chaumière, une petite maison couverte de chaume (de paille).

chausser, mettre aux pieds.

les chausses, (*f.*) une sorte de caleçon qui couvrait le corps depuis la ceinture jusqu'aux pieds, inclusivement. (hose.)

la chaussure, tout ce qu'on met au pied; un soulier, une bottine.

le chef, le commandant, celui qui est à la tête.

le chef-d'œuvre, un travail parfait, une œuvre capitale.

le chemin, la route.

la chemise, un vêtement de linge; *chemise de mailles,* un haubert court, à manches, qui descendait jusqu'à mi-cuisse.

le chènevis, la graine du chanvre. (hemp-seed.)

cher, ère, (*adj.*) aimé.

cher, (*adv.*) d'un prix élevé.

cherché, e, (*adj.*) désiré, voulu.

chercher, s'efforcer de trouver; s'efforcer de, essayer.

le cheval, un animal qui sert de monture et de bête de trait. (horse.)

chevaleresque, (*adj.*) qui a le caractère généreux de l'ancienne chevalerie, noble, désintéressé.

la chevalerie, une institution militaire et religieuse, particulière à la noblesse du moyen âge.

le chevalier, un noble admis dans l'ordre de la chevalerie; un noble du rang inférieur à celui de baron.

la chevelure, l'ensemble des cheveux.

la chèvre, la femelle du bouc, un mammifère de l'ordre des ruminants. (goat.)

chez, (*prep.*) au logis de; en, dans.

la chicane, une sorte de jeu de paume.

chicaner, disputer, contester sans motif, susciter des difficultés, troubler.

le chien, un quadrupède domestique.

la chiffe, la mauvaise étoffe, les lambeaux d'étoffe. (rags.)

le chiffon, un vieux morceau d'étoffe, généralement froissé (rag); les *chiffons,* les dentelles et les rubans considérés comme ne méritant pas l'importance qu'on y attache.

la chimie, la science qui

étudie la nature et les propriétés des corps simples, l'action de ces corps les uns sur les autres et les combinaisons qui en résultent.

chimique, (*adj.*) qui appartient à la chimie.

le **chimiste**, celui qui s'occupe de chimie.

la **chirurgie**, la partie de l'art médical qui a pour objet le traitement des blessures, qui exigent des opérations.

le **chirurgien**, celui qui exerce la chirurgie.

le **chœur**, la partie d'une église où l'on chante l'office, les prières, etc.

Choiseul, le duc de, le ministre des Affaires étrangères sous Louis XV (1719–1785).

choisir, prendre de préférence, adopter, élire.

la **chose**, ce qui est inanimé, la matière; *quelque chose*, (*m.*) une chose (something).

chrême, le saint, l'huile sacrée servant aux onctions religieuses. (chrism.)

chrétien, ne, (*adj. et n.*) qui professe la religion du Christ; religieux.

la **chrétienté**, l'ensemble de tous les pays ou de tous les peuple chrétiens.

le **Christ**, Jésus-Christ, le Sauveur.

le **christianisme**, la religion chrétienne.

la **chronique**, l'histoire dressée suivant l'ordre des temps.

Cicéron, Marcus Tullius, le plus éloquent des orateurs romains. Comme écrivain, il est la suprême expression du génie latin modifié par le génie grec. Il fut assassiné en 43 av. J.-C. Œuvres: les Catilinaires, les Verrines, les Philippiques; de la Vieillesse, de l'Amitié, etc.

le **ciel**, la partie de l'espace qui semble former une voûte au-dessus de nos têtes; l'air; le paradis, le séjour des bienheureux.

le **cierge**, une grande chandelle de cire.

la **cigogne**, un genre d'oiseaux échassiers, à jambes hautes et à demi aquatiques. (stork.)

le **cimetière**, le lieu où l'on enterre les morts.

cinq, (*adj. num.*), quatre plus un.

cinquante, (*adj. num.*) cinq fois dix.

cinquième, (*adj. num. ord.*) qui vient immédiatement après le quatrième.

la **circulation**, un mouvement continu, avec retour au point de départ.

circuler, passer, aller et venir.

la **cire**, la substance molle et jaunâtre avec laquelle

les abeilles construisent les rayons (combs) de leurs ruches (hives).

ciselé, (*adj.*) finement sculpté, délicatement travaillé avec un petit ciseau.

ciseler, sculpter les métaux avec un petit ciseau, un ciselet

la cité, une ville de premier ordre; *la haute cité*, le paradis.

citer, mentionner, signaler.

le citoyen, un habitant d'une cité; un membre de l'État considéré au point de vue de ses devoirs et de ses droits politiques.

civil, e, (*adj.*) qui concerne les citoyens; *l'année civile*, une année de 365 jours, par opposition à l'année astronomique; *l'État civil*, la condition des individus en ce qui touche les relations de famille, la naissance, le mariage, etc.

la civilisation, l'état de ce qui est civilisé; l'état social contraire à la barbarie, résultant de l'amélioration des mœurs et du progrès général.

civilisé, e, (*adj.*) débarbarisé, poli, éclairé.

civiliser, rendre civil, sociable; polir les mœurs.

le civisme, le dévouement pour la patrie, le patriotisme.

clair, e, (*adj.*) lumineux, limpide, distinct. (*ctr.* obscur, confus.)

Clairon, Mlle, une tragédienne française qui remporta de grands succès dans le théâtre de Voltaire (1723–1803).

la clarté, la lumière; la netteté, la limpidité. (*ctr.* l'obscurité (*f.*), la confusion.)

la classe, l'ordre dans lequel on range les personnes et les choses suivant leur rang, leur nature; le rang, la catégorie.

la classification, la distribution systématique par classes.

classique, (*adj.*) conforme aux règles tracées par les anciens. (*ctr.* romantique.)

la clef, un instrument pour ouvrir et fermer une serrure.

le clerc, celui qui est entré dans l'état ecclésiastique ou qui y aspire; le savant. (*ctr.* le laïque.)

le clergé, le corps des ecclésiastiques.

la clientèle, l'ensemble des clients, des personnes sous le patronage d'un supérieur; les pratiques, les personnes qui achètent.

la cligne-musette, le cache-cache, un jeu dans lequel tous les joueurs se cachent, à l'exception d'un

seul qui cherche à découvrir les autres.

le cloaque, un égout (sewer), un lieu malpropre et infect.

la cloche, un instrument d'airain creux qui résonne quand il est frappé par une espèce de marteau suspendu dans l'intérieur.

le clocher, la tour d'une église où sont les cloches.

la clochette, une petite cloche.

le clou, un petit morceau de métal à tête et à pointe. (nail.)

Cluny, une petite ville de France. Là fut fondée, en 910, une célèbre abbaye de bénédictins. L'hôtel de Cluny, à Paris, occupe l'emplacement d'un palais romain. Il appartint dès 1331 à l'abbaye de Cluny.

la cocagne, l'abondance (*f.*); *le mât de cocagne*, une pièce de bois ronde, élevée et très glissante (slippery) au sommet de laquelle sont suspendus des prix qu'il faut aller décrocher.

le cocher, le conducteur d'une voiture.

le cochon, le porc.

le cœur, le principal organe de la circulation du sang; l'âme, l'esprit; *par cœur*, de mémoire.

la coexistance, l'existence simultanée.

le coffre, une sorte de caisse, une grande boîte.

la coiffe, un vêtement de tête; la garniture intérieure d'un casque, d'un chapeau.

coiffer, couvrir la tête.

le coin, un angle, un endroit retiré.

Colbert, Jean-Baptiste, l'un des plus grands hommes d'État de la France. Contrôleur général des finances sous Louis XIV (1619–1683).

Coligny, Gaspard de, le chef des huguenots, général de grande valeur, il fut assassiné le jour de la Saint Barthélemy (1519–1572).

le colin-maillard, un jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés, et poursuit les autres à tâtons.

la collation, le pouvoir de conférer un titre universitaire, un bénéfice ecclésiastique; un léger repas pris dans l'après-midi ou la soirée.

la collection, un recueil, un assemblage.

le collège, un établissement d'enseignement secondaire.

la colline, une petite montagne, une hauteur.

Cologne, une ville de la Prusse Rhénane, sur le Rhin (429000 habitants). Sa magnifique cathédrale a été achevée en 1882.

le colon, un habitant d'une colonie; un cultivateur.

le colonel, un officier supérieur qui commande un régiment.

colonial, e, (*adj.*) concernant les colonies; provenant des colonies.

la colonie, la population sortie d'un pays pour aller en habiter un autre; le pays habité par cette population.

la colonisation, l'action de coloniser, d'établir des colonies.

coloniser, établir une colonie.

la colonne, un pilier cylindrique, avec base et chapiteau.

la colonnette, une petite colonne souvent appliquée contre une colonne de grandeur normale.

colorier, appliquer des couleurs sur un dessein, etc.

colossal, e, (*adj.*) démesuré, gigantesque. (*ctr.* petit, microscopique.)

le combat, la lutte, la bataille.

le combattant, celui qui prend part à un combat, un adversaire.

combattre, se battre; *combattu, e*, attaqué; discuté.

combien, (*adv.*) à quel point.

la combinaison, un arrangement, un assemblage.

combiner, disposer dans un certain ordre, arranger.

combler, remplir complètement, surcharger de.

la comédie, une pièce de théâtre qui excite le rire en représentant les mœurs, les ridicules de l'humanité; *la comédie de société*, comédie jouée dans un salon, pour l'agrément de la compagnie.

la Comédie-Française, ou le Théâtre-Français, un célèbre théâtre national à Paris fondé en 1680 par ordre de Louis XIV, et dans lequel on joue les pièces classiques.

comique, (*adj.*) qui appartient à la comédie; plaisant, amusant.

commander, ordonner, avoir l'autorité sur, diriger. (*ctr.* obéir.)

comme, (*adv.*) tel que, ainsi que.

le commencement, le début. (*ctr.* la fin.)

commencer, débuter; faire la première partie de. (*ctr.* finir, terminer.)

le commensal, celui qui mange à la même table; le compagnon, l'hôte.

comment, (*adv.*) de quelle manière, pourquoi.

le commerce, le trafic, le négoce.

commercial, e, (*adj.*) qui appartient au commerce,

à l'échange des marchandises.

commettre, faire.

se **commettre**, se faire.

le **commis**, un employé.

la **commission**, la délégation, le comité.

commun, e, (*adj.*) général, universel, ordinaire, vulgaire, collectif (*ctr.* particulier, distingué); *en commun*, ensemble.

la **communication**, l'action de transmettre, de faire connaître; le renseignement; le moyen de passer d'un lieu dans un autre; *les communications*, les correspondances, les relations (entre deux localités, deux pays).

communiquer, donner connaissance de, faire savoir.

la **compagnie**, une assemblée de personnes réunies; une société industrielle ou commerciale; une troupe d'infanterie, commandée par un capitaine; *les compagnies d'ordonnance*, les troupes de gens d'armes organisées sous Charles VII.

le **compagnon**, un camarade, un associé; un ouvrier sorti d'apprentissage travaillant chez son patron.

la **comparaison**, la similitude, le parallèle; *en comparaison de*, par rapport à, relativement à.

la **compassion**, la pitié, la commisération. (*ctr.* la dureté.)

la **compilation**, un ouvrage composé d'extraits.

la **complaisance**, l'obligeance (*f.*), le bon office, le service.

complet, ète, (*adj.*) entier, où rien ne manque. (*ctr.* incomplet.)

complètement, (*adv.*) entièrement, tout à fait.

compléter, achever.

le **complice**, qui a part au crime d'un autre.

compliqué, e, (*adj.*) composé d'un grand nombre de pièces, complexe. (*ctr.* simple.)

composer, faire, inventer; former.

se **composer**, se former, être fait.

la **composition**, la combinaison, l'invention (*f.*).

comprendre, concevoir, apprécier, saisir par l'intelligence, reconnaître; contenir, renfermer.

compromettre, mettre en péril.

le **compte**, le calcul, le nombre; le profit, l'avantage; *devoir compte*, être tenu de s'expliquer à; être responsable à quelqu'un de . . .; *à meilleur compte*, à meilleur marché.

compter, nombrer.

le **comte**, un dignitaire du troisième ordre dans la

noblesse, entre les barons et les marquis.

concéder, accorder comme une faveur. (*ctr.* refuser.)

concevoir, imaginer, comprendre.

le **concile,** une réunion d'évêques et de docteurs en théologie qui décident des questions de doctrine, etc.; *le concile de Latran,* tenu dans le palais de Latran, à Rome.

le **concombre,** une plante potagère ou le fruit de cette plante qui se mange en salade. (cucumber.)

le **condamné,** celui qui a eu une sentence prononcée contre lui.

condamner, prononcer un jugement contre, désapprouver, blâmer, (*ctr.* absoudre, acquitter, approuver.)

Condé, Louis II, prince de, dit le Grand Condé, de la branche cadette des Bourbons (1621–1686). Il s'illustra par de nombreuses victoires. (Rocroy, Fribourg, Nordlingen, etc.)

la **condition,** le rang, la position sociale; la restriction dont dépend l'exécution d'un marché; la stipulation; *à condition que,* pourvu que; *à condition de,* sous réserve de.

conduire, mener.

la **conduite,** la direction, le commandement.

la **conférence,** une réunion de personnes pour discuter certaines questions.

conférer, donner, accorder.

confesser, avouer, déclarer. (*ctr.* nier.)

le **confesseur,** le prêtre qui confesse, qui reçoit la déclaration des péchés.

la **confiance,** la foi, la créance en quelqu'un ou en quelque chose (*ctr.* la méfiance, la suspicion); *avoir confiance en,* se fier à.

confier, remettre aux soins.

le **conflit,** le combat, la lutte.

confondre, mêler ensemble, prendre pour. (*ctr.* distinguer.)

se **confondre,** s'identifier.

la **conformation,** la forme.

confortable, (*adj. et n.*) ce qui contribue au bien-être; l'aise (*f.*). (*ctr.* inconfortable.)

le **confrère,** chacun de ceux qui exercent la même profession, le collègue.

la **confrérie,** une association.

le **congrès,** une assemblée pour traiter d'intérêts politiques; une assemblée d'ambassadeurs.

conjugal, e, (*adj.*) matrimonial.

connaître, avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose. (*ctr.* ignorer.) *il est connu*

que . . ., on sait que; *ne connaître ni loi ni roi*, n'avoir aucun principe de justice, aucune règle de conduite.

le **connétable**, jadis le premier officier militaire en France.

conquérir, gagner, acquérir par les armes.

la **conquête**, l'action de conquérir, de soumettre par les armes; l'acquisition par les armes.

consacrer, dédier, employer.

la **conscience**, le sentiment intérieur par lequel l'homme connaît ce qui est bien et ce qui est mal.

consciencieusement, (*adv.*) scrupuleusement.

le **conseil**, un avis, une instruction; une assemblée de personnes qui délibèrent, la réunion des ministres.

la **conséquence**, la conclusion, la déduction, la suite; (*par*) *en conséquence*, logiquement, par une suite nécessaire, donc.

conséquent, e, (*adj.*) qui a de la suite; *par conséquent*, comme conséquence.

conserver, maintenir en bon état, garder. (*ctr.* perdre, détruire.)

se **conserver**, durer.

considérable, (*adj.*) très grand, important. (*ctr.* insignifiant, médiocre.)

la **considération**, la raison, le motif.

considérer, regarder attentivement; estimer; *considérer comme*, tenir pour, regarder comme.

consister, avoir pour essence.

le **consommateur**, celui qui achète pour son usage.

la **consommation**, l'action de consommer, de détruire par l'usage; ce qu'on a bu ou mangé dans un restaurant.

consommer, employer; manger; achever, accomplir.

Constantinople, Stamboul, ancienne Byzance, capitale de l'empire romain depuis Constantin (330) et de l'empire d'Orient depuis Théodose (401–450). Prise par les Turcs en 1453.

constater, établir la vérité d'un fait, vérifier; relater.

constituer, former, faire un tout de diverses parties.

la **construction**, l'action de construire; la bâtisse, un édifice. (*ctr.* la destruction, la démolition.)

construire, bâtir.

se **construire**, s'élever, s'édifier.

consulter, prendre conseil de; chercher un renseignement dans.

contemporain, e, (*adj. et n.*) du temps actuel; qui est du même temps.

contenir, tenir dans sa capacité, dans certaines limites; renfermer.

content, e, (*adj.*) satisfait, heureux.

contenter, rendre content, satisfaire. (*ctr.* mécontenter.)

se contenter, être satisfait.

conter, faire un récit.

Conti, une illustre famille française de la branche cadette de la maison de Bourbon-Condé.

le continent, une vaste étendue de terre; l'Europe par opposition aux îles Britanniques.

continuer, poursuivre ce qui est commencé; prolonger. (*ctr.* cesser, interrompre.)

la contradiction, l'action de se mettre en opposition avec ce qu'on a dit ou fait précédemment; l'opposition (*f.*).

contraindre, obliger par force à faire quelque chose.

contraire, (*adj.*) opposé. (*ctr.* semblable.)

contrarier, vexer, mécontenter, faire obstacle à.

contraster, être en opposition à.

le Contrat Social, (1762) un livre célèbre de Jean-Jacques Rousseau, qui eut une grande influence sur les politiques de la Révolution française.

contre, (*prép.*) envers, auprès de; en opposition à.

le contre-poids, le poids qui sert à en contre-balancer d'autres, à faire équilibre.

la contrée, une étendue de pays; le territoire, la région, le pays.

contribuer, payer sa part d'une charge commune; aider, concourir.

le contrôle, la vérification, l'examen (*m.*).

contrôler, vérifier.

le contrôleur, un employé chargé d'une vérification administrative.

convaincre, forcer quelqu'un à reconnaître une vérité, persuader.

la conversation, un entretien familier, une causerie.

converti, e, (*adj.*) qui a été ramené à la religion.

convier, inviter; engager.

le convive, celui qui prend ou doit prendre part à un repas, un hôte, un invité.

convoiter, désirer ardemment. (*ctr.* dédaigner.)

coopératif, ve, (*adj.*) fondé sur la coopération; qui réunit les efforts de plusieurs personnes ayant un commun intérêt; *une coopérative de consommation,* une association de particuliers

qui achètent en commun et en grande quantité des objets de première nécessité, qu'ils se partagent ensuite au prix coûtant; *coopérative de production*, une association d'ouvriers formée en vue d'acheter l'outillage et les matières premières, de manière à se passer de patrons.

la copie, la reproduction.

copieusement, (*adv.*) abondamment.

le copiste, celui qui copie, le scribe.

le coq, le mâle de la poule, du faisan, de la perdrix; *le coq de saint Pierre*, une figure de coq au sommet d'un clocher.

la corde, un assemblage de fils tordus ensemble; le lien.

Cordoue, une ville d'Espagne, ancienne capitale des Maures.

la corne, la partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains ruminants.

la corneille, un oiseau qui ressemble au corbeau, mais plus petit. (rook.)

Corneille, Pierre, le père de la tragédie française, né à Rouen en 1606, mort en 1684. Ses plus belles tragédies sont: le Cid (1636), Horace, Cinna (1640), Polyeucte (1643).

cornu, e, (*adj.*), qui a des cornes.

la corporation, une association de gens de même profession ou liés entre eux par une communauté d'obligations et de privilèges.

corporel, le, (*adj.*) qui a rapport au corps, du corps.

le corps, l'ensemble des organes, d'un être animé; une réunion de personnes associées; la partie principale d'un objet; *le corps de garde*, un poste militaire; *un corps de métier*, une corporation.

la correspondance, les lettres.

correspondant, e, (*adj.*) analogue, semblable.

corriger, amender, rendre meilleur, rectifier.

le cortège, la suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur.

la corvée, le travail qui était dû par le paysan à son seigneur.

cosmopolite, (*adj.*) universel.

le costume, le vêtement, l'habit (*m.*).

costumer, habiller.

la côte, un os des parties latérales de la poitrine; le rivage de la mer.

le côté, la partie latérale; *à côté de*, (*loc. adv.*) auprès de.

le coton, le duvet qui en-

veloppe les graines du cotonnier; le fil ou l'étoffe fabriqués avec ce duvet.

la cotte, une jupe de paysanne; une casaque qui se portait par-dessus la cuirasse; *la cotte de mailles*, une sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.

le cou, le col, la partie du corps qui joint la tête aux épaules.

coucher, mettre au lit; étendre tout de son long à terre. (*ctr.* lever, se lever.)

se coucher, se mettre au lit; disparaître.

le coucher, l'action de se mettre au lit.

la couleur, l'impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps; *porter les couleurs d'une dame*, porter par galanterie des couleurs semblables à celles qu'elle a adoptées.

le coup, le choc, la blessure, la bourrade, l'action de frapper; *tout à coup*, soudainement; *le coup de pied, de poing*, l'action de lancer ou de frapper avec le pied, le poing; *d'un seul coup*, en une seule fois.

coupable, (*adj.*) qui a commis une faute, blâmable. (*ctr.* innocent.)

la coupe, une sorte de vase à boire, plus large que profond.

couper, trancher.

le coupeur de bourses, un voleur adroit.

le couple, deux choses de même espèce, considérées ensemble; la paire; le mari et sa femme.

la cour, le palais d'un souverain; le souverain, sa famille, ses ministres, ses courtisans; l'entourage du souverain; un espace découvert entouré de constructions; *faire la cour à*, chercher à gagner la faveur de; *un marquis de cour*, de noblesse héréditaire.

le courant, le mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction; *être au courant de*, connaître, être renseigné sur.

courber, plier; humilier. (*ctr.* dresser.)

le coureur, un valet qui court à pied ou à cheval, un messager.

courir, aller avec vitesse; être exposé à; rechercher.

la couronne, le diadème qui marque la souveraineté; *la couronne d'épines*, celle portée par le Christ pendant la Passion.

couronné, e, (*adj.*) qui a reçu une couronne, un diadème.

couronner, mettre une couronne sur la tête; récompenser.

le **cours**, une suite de leçons faites par un professeur.

les **cours d'amour**, les tribunaux galants établis en Provence du XII^e^ au XV^e^ siècle. De nobles dames y jugeaient les affaires d'amour selon un code établi et les précédents.

la **course**, la marche des astres, le trajet.

le **coursier**, un grand et beau cheval de bataille.

court, e, (*adj.*) de peu de longueur.

la **courte-pointe**, une couverture de lit pour l'ornement.

la **courtine**, le rideau de lit.

le **courtisan**, un homme de cour.

la **courtoisie**, la civilité, la politesse.

Courtray, une ville de Belgique où les Français furent défaits par les Flamands en 1302.

le **cousin**, la **cousine**, le fils, la fille, de l'oncle ou de la tante de quelqu'un.

le **couteau**, un instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche.

le **coutelas**, un sabre court et large qui ne tranche que d'un coté; un grand couteau.

coûter, être acheté au prix de, valoir.

la **coutume**, une habitude, un usage.

le **couvent**, une maison de religieuses ou un monastère.

la **couverture**, ce qui sert à couvrir; un tissu de laine ou de coton qui couvre un lit.

le **couvre-feu**, le coup de cloche qui indiquait jadis le moment de rentrer chez soi et d'éteindre la lumière et le feu.

le **couvre-pieds**, la couverture de parade, qui sert d'ornement d'un lit.

couvrir, mettre une chose sur une autre pour la cacher, la protéger, l'orner, l'abriter; vêtir; envelopper; garnir; avoir l'étendue. (*ctr.* découvrir.)

craindre, redouter, avoir peur.

la **crainte**, la peur. (*ctr.* la hardiesse.)

le **crâne**, la boîte osseuse qui contient le cerveau.

le **crapaud**, petit animal amphibien de l'ordre des batraciens. (toad.)

un **créateur**, celui qui crée; un inventeur, un fondateur.

la **création**, l'action de créer, de produire ce qui n'existait pas; une in-

vention, une production. (*ctr.* la destruction.)

la crèche, la mangeoire des bestiaux ou fut déposé Jésus naissant (manger); un asile où l'on reçoit pendant le jour les enfants pauvres âgés de moins de deux ans.

Crécy, une petite ville du nord de la France. Les Français y furent vaincus par Édouard III en 1346.

la crédulité, une trop grande facilité à croire. (*ctr.* le scepticisme, l'incrédulité.)

créer, produire, fonder, instituer.

la crème, la matière grasse qui s'élève au-dessus du lait.

le crêpe, une étoffe de soie crue (raw) ou de laine fine.

creuser, faire une cavité, approfondir.

le creuset, un vase pour faire fondre des métaux.

le cri, un éclat de voix poussé avec effort; des mots prononcés en criant.

crier, jeter un cri, pousser un éclat de voix; proclamer, publier.

le crime, une violation de la loi morale, religieuse ou civile; un délit, un meurtre, un forfait.

criminel, le, (*adj. et n.*) qui a rapport au crime; coupable d'un crime; le voleur, le meurtrier, etc. (*ctr.* innocent.)

critique, (*adj.*) qui a rapport au jugement des ouvrages d'art ou d'esprit; qui se plaît à censurer.

critiquer, censurer, blâmer.

croire, être persuadé qu'une chose est vraie, penser, estimer; ajouter foi à (*ctr.* douter); *croire en,* avoir la foi.

la croisade, le nom donné à des expéditions entreprises au moyen âge par des chrétiens pour reprendre la Palestine aux musulmans. Ceux qui s'y engageaient portaient une croix sur leur vêtement; *la croisade albigeoise,* une guerre contre une secte religieuse qui s'était propagée dès le XI^e^ siècle dans le midi de la France, aux environs de la ville d'Albi. La croisade fut ordonnée en 1209 par le pape Innocent III, et se termina en 1229.

le croisé, celui qui allait à la croisade faire une expédition en Terre sainte.

croître, grandir, se développer.

la croix, un gibet formé de deux pièces de bois placées en travers l'une sur l'autre; une figure

représentant la croix de Jésus-Christ; une décoration.

le croquet, un jeu qui consiste à faire rouler des boules de bois au moyen de maillets en suivant sous des arceaux un trajet spécial.

la crosse, le bâton pastoral d'évêque; un bâton recourbé usité dans certains jeux.

la croupe, la partie postérieure de certains animaux (rump); *en croupe*, à cheval derrière la personne qui est en selle.

la croûte, tout ce qui se durcit sur quelque chose; *la croûte terrestre*, l'écorce (*f.*) solidifiée de la terre.

la croyance, ce qu'on croit, la foi. (*ctr.* l'incrédulité (*f.*), le doute.)

cru, e, (*adj.*), qui n'est pas cuit.

crucifié, e, (*adj.*) attaché à une croix.

la crue, l'augmentation (*f.*); l'élévation (*f.*) d'un cours d'eau. (*ctr.* la baisse.)

cruel, le. (*adj.*) inhumain, barbare. (*ctr.* humain, doux.)

la cuiller ou cuillère, un ustensile de table formé d'un manche et d'une partie creuse.

le cuir, la peau tannée.

la cuirasse, une armure de fer destinée à protéger le dos et la poitrine.

la cuisine, le lieu où l'on prépare les mets; les mets, les aliments eux-mêmes.

le cuisinier, celui qui fait la cuisine, qui apprête les mets.

le cuivre, un métal de couleur rouge brun. (copper.)

culinaire, (*adj.*) qui a rapport à la cuisine.

le culte, l'hommage qu'on rend à la Divinité, la cérémonie religieuse; une vénération extrême.

cultivé, e, (*adj.*) instruit, poli.

cultiver, travailler la terre pour la rendre fertile; s'adonner à, s'appliquer à.

la culture, l'action de cultiver, de travailler la terre; le terrain que l'on cultive.

curieusement, (*adv.*) singulièrement, minutieusement.

curieux, se, (*adj.*) bizarre, singulier.

la curiosité, le désir de voir, de connaître.

la cuve, un grand vase de bois.

le cycle, un groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'une légende principale.

le cygne, un genre d'oiseaux aquatiques à cou très

long dont le plumage est d'un blanc éclatant. (swan.)

D

la dague, une épée à lame large et courte, un poignard.

le dais, une sorte de baldaquin élevé au-dessus d'un trône, d'un autel, etc.

la dame, la maîtresse, la femme d'un noble, la femme à laquelle on offre ses hommages; le titre donné à toute femme mariée; *la dame d'honneur*, la dame attachée au service d'une princesse.

le damné, qui est en enfer. (*ctr.* le bienheureux.)

le Danemark, un État de l'Europe septentrionale, au nord de l'Allemagne.

Dangeau, Philippe, marquis de, (1638–1720) un courtisan, auteur de Mémoires.

le danger, le péril. (*ctr.* la sécurité.)

dangereux, se, (*adj.*) périlleux.

dans, (*prép.*) à l'intérieur de, en.

la danse, une suite de mouvements cadencés du corps, au son des instruments.

danser, mouvoir le corps en cadence; exécuter une suite de mouvements cadencés, au son des instruments.

danseur, euse, qui danse; qui fait profession de danser.

dater, exister depuis une certaine époque; mettre la date.

le dauphin, un mammifère ayant forme de poisson (dolphin); le titre du seigneur de la province du Dauphiné et qui, depuis 1439, fut donné aux fils aînés des rois de France.

davantage, (*adv.*) plus.

le dé, un petit cube, à faces marquées de points, de un à six, pour jouer.

débarrasser, enlever ce qui embarrasse ce qui gêne; délivrer.

le débit, la vente en détail; une boutique où l'on vend en détail.

débiter, réciter, déclamer.

débonnaire, doux, bon jusqu'à la faiblesse. (*ctr.* dur, cruel.)

le débouché, l'extrémité d'un défilé; une issue; le placement des marchandises; le lieu où on les envoie avec certitude de les vendre.

debout, (*adv.*) sur pied; élevé, construit. (*ctr.* couché, assis.)

débouter, prononcer un jugement par lequel on déclare quelqu'un

comme non-justifié en sa demande. (non-suit.)

les débris, les restes.

le début, le commencement, le premier coup. (*ctr.* la fin.)

la décapitation, l'action de trancher la tête, en exécution d'une sentence.

décembre, (*m.*) le douzième et dernier mois de l'année, ainsi nommé parcequ'il était le dixième de l'année romaine.

déchoir, tomber dans un état moins brillant. (*ctr.* monter, progresser.)

déchu, e, (*adj.*) tombé.

décider, déterminer, résoudre.

déclamer, réciter avec le ton et les gestes convenables; débiter d'un ton emphatique, pompeux.

la Déclaration de Philadelphie, la déclaration d'indépendance faite le 4 juillet 1776.

déclarer, faire connaître, révéler, affirmer.

le déclin, la décadence, l'affaiblissement (*f.*).

décomposé, e, (*adj.*) séparé, divisé.

le décor, ce qui sert à orner, à parer; *les décors*, les décorations d'un théâtre.

la décoration, l'embellissement (*m.*), l'ornement (*m.*)

découper, tailler, couper en suivant un dessin déterminé.

la découverte, l'action de trouver ce qui était inconnu; l'exploration (*f.*).

découvert, e, (*adj.*) qui n'est pas couvert; sans voile.

découvrir, trouver ce qui était inconnu ou caché; apercevoir.

décrire, représenter, dépeindre.

décroître, diminuer. (*ctr.* augmenter, grandir, croître.)

dédaigner, mépriser. (*ctr.* estimer.)

la déesse, le féminin de dieu, une divinité fabuleuse du sexe féminin.

la défaite, la perte d'une bataille. (*ctr.* la victoire.)

le défaut, le manque, l'absence (*f.*); une imperfection, un travers; *à défaut de*, faute de; *au défaut de*, au lieu de.

défendre, soutenir contre une attaque; prohiber, interdire.

se défendre, résister à une agression, se garantir.

la défense, la protection, l'aide (*f.*), l'appui (*m.*).

le défenseur, le protecteur.

défensif, ve, (*adj.*) fait pour la défense, la résistance. (*ctr.* offensif.)

la déférence, le respect. (*ctr.* le dédain.)

le défi, la provocation; la bravade.

la défiance, le manque de confiance, la méfiance. (*ctr.* la confiance.)

défier, provoquer au combat; braver. (challenge.)

se défier, se provoquer mutuellement; manquer de confiance.

le défilé, un passage étroit.

défiler, marcher à la file, à la suite les uns des autres.

défoncer, ôter le fond de; briser.

défunt, e, (*adj.*) mort. (*ctr.* vivant.)

le dégagement, l'action de retirer ce qui était engagé; la production d'une émanation; la libération.

dégager, retirer, faire sortir, libérer.

se dégager, se libérer, se former.

dégainer, tirer une épée du fourreau, un poignard de sa gaine, de son étui.

dégénérer, se changer de bien en mal, se détériorer. (*ctr.* se perfectionner.)

dégoûter, faire perdre le goût; causer de la répugnance.

le degré, la marche d'un escalier; le plus ou le moins des choses; *à un degré*, à un point.

déguenillé, e, (*adj. et n.*) dont les vêtements sont en lambeaux; le mendiant.

déguiser, travestir, cacher, dissimuler.

dehors, (*adv.*) hors d'un lieu (*ctr.* dedans); *en dehors de*, à l'extérieur de, non compris dans.

déjà, (*adv.*) auparavant.

le déjeuner, le repas du matin.

déjouer, faire échouer. (thwart.)

delà, (*prép. précédée des mots:* **au, par, en**) de l'autre côté. (*ctr.* deçà.)

délicat, e, (*adj.*) affiné, exquis, gracieux.

les délices, le plaisir, le bonheur.

le déluge, le débordement universel des eaux.

la demande, la question; la sollicitation; la démarche par laquelle on demande une fille en mariage.

demander, prier quelqu'un d'accorder une chose.

démasquer, ôter à quelqu'un son masque.

se démasquer, ôter son masque.

le démêlé, la querelle.

le démenti, la dénégation, la contradiction.

demeurer, habiter; rester. (*ctr.* partir, s'en aller.)

demi, e, (*adj. et n.*) la moitié; *une demi-heure*, trente minutes; *une heure et demie*, une heure et trente minutes.

le demi-jour, le jour faible, la demi-clarté, la faible lumière.

le demi-sang, un cheval provenant de reproducteurs dont un seul est de pure race.

la démocratie, un gouvernement où le peuple est souverain. (*ctr.* une aristocratie.)

démocratique, (*adj.*) qui appartient au peuple; populaire. (*ctr.* aristocratique, monarchique.)

démolir, détruire, abattre.

le démon, le diable.

Denis, saint, apôtre des Gaules, premier évêque de Paris au Ier ou au IIIe siècle; *l'abbaye de Saint Denis*, un édifice construit sur l'emplacement du tombeau de Saint Denis et dont la crypte servait de sépulture aux rois de France.

dénoncer, faire connaître, appeler l'attention sur; accuser.

la denrée, une marchandise destinée à la nourriture.

la dent, chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, qui servent à la mastication des aliments ou à mordre.

la dentelle, un tissu léger et à jour, fait avec du fil, de la soie, etc. (lace.)

le départ, l'action de partir, de s'en aller. (*ctr.* l'arrivée.)

la dépendance, la sujétion; *les dépendances*, tout ce qui depend d'une maison, ce qui tient à une propriété comme appendice, les appartenances.

dépenser, employer de l'argent pour un achat, consommer.

le dépit, le chagrin mêlé de colère; *en dépit de* (*loc. prép.*) malgré.

le déplacement, le changement de place, de résidence.

déplacer, changer une chose de place.

se déplacer, changer de place, voyager.

déplanter, arracher pour planter ailleurs.

déposer, poser ce que l'on portait.

la dépouille, ce que laisse un mourant; le corps.

dépouiller, ôter, enlever.

depuis, (*adv. de temps*) à partir du moment.

dérisoire, (*adj.*) dit ou fait comme par dérision; petit, vain.

dériver, provenir; tirer son origine.

dernier, ère, (*adj.*) qui vient après tous les autres, ultime (*ctr.* premier); *de dernier ordre*, de la plus basse classe.

derrière, (*prép.*) en arrière de.

dès, (*prép. de temps ou de*

lieu) depuis; *dès lors*, (*loc. adv.*) conséquemment, aussitôt; *dès que*, aussitôt que.

Descartes, René, philosophe et mathématicien français, auteur du Discours sur la Méthode, etc. (1596–1650).

descendre, aller de haut en bas; mettre pied à terre; mettre plus bas, baisser. (*ctr.* monter.)

désert, e, (*adj. et n.*) inhabité, peu fréquenté, abandonné (*ctr.* habité, peuplé); *le désert*, un lieu aride et inhabité.

déserter, abandonner.

le **déserteur,** un soldat qui quitte le service sans congé ou qui passe à l'ennemi.

désigner, indiquer, fixer.

Desmarets, Nicolas, marquis de Maillebois, contrôleur général des finances de 1708–1715.

désormais, (*adv.*) dorénavant, à partir de ce moment.

le **dessein,** le projet.

le **dessert,** le dernier service (course) d'un repas.

le **dessin,** la représentation, au crayon, à la plume, etc., d'objets et de figures; l'ornement (*m.*).

dessous, (*adv.*) marque la situation d'un objet placé sous un autre; plus bas.

la **destinée,** le sort; la vie.

destiner, assigner un but, une destination; réserver.

détacher, délier.

la **détention,** l'action de détenir, de garder; l'état d'une personne gardée en prison; un emprisonnement.

détenu, e, (*adj. et n.*) qui est en prison, prisonnier.

déterminer, indiquer avec précision; causer.

se **déterminer,** prendre un parti, se décider.

déterrer, tirer de terre.

détestable, (*adj.*) très mauvais. (*ctr.* excellent.)

détrempé, e, (*adj.*) humide, boueux.

détrousser, voler sur une voie publique et par violence, dévaliser.

détruire, abattre, tuer, ruiner. (*ctr.* bâtir.)

la **dette,** ce qu'on doit, une somme d'argent qu'on doit; une obligation. (*ctr.* la créance.)

deux, (*adj.*) le nombre double de l'unité.

le **dévaliseur,** le voleur, le détrousseur.

devant, (*prép.*) en présence de.

le **développement,** la croissance, l'extension progressive.

développer, dérouler; étendre; *développé*, étendu, grand.

se développer, devenir plus fort, plus ample; progresser.

devenir, commencer à être, passer d'un état à un autre, arriver à être.

deviner, prédire; juger, comprendre.

la devise, une courte sentence exprimant une pensée, un sentiment.

devoir, être obligé à quelque chose par la morale, les convenances, etc.; être redevable de quelque chose à quelqu'un; *devoir et l'inf.*, dénote la probabilité, la nécessité, l'intention; *l'honneur dû à leur rang*, que leur rang méritait; *devoir compte*, être tenu de s'expliquer à . . .

le devoir, ce à quoi on est obligé; l'obligation (*f.*).

dévorer, manger avidement.

dévot, e, (*adj. et n.*) qui a du zèle pour les pratiques religieuses; pieux, fanatique. (*ctr.* impie.)

dévotement, (*adv.*) pieusement.

la dévotion, la piété.

dévoué, e, (*adj.*) loyal, fidèle, consacré aux intérêts de.

le dévouement, le sacrifice; l'application exclusive aux intérêts de quelqu'un.

le diable, le démon, l'esprit malin, Satan.

le diacre, celui qui a reçu l'ordre immédiatement inférieur à la prêtrise. (deacon.)

la diadème, le bandeau royal, la couronne.

le dialecte, le langage particulier à une région, un idiome, un parler.

le dialogue, un ouvrage littéraire en forme de conversation.

le diamant, une pierre précieuse.

Dieu, (*m.*) l'Être suprême; *un dieu*, une divinité du paganisme.

la différence, la dissemblance, la disparité; l'excès de prix d'une chose sur une autre.

différent, e, (*adj.*) dissemblable, varié. (*ctr.* semblable, identique.)

différer, être différent, dissemblable. (*ctr.* ressembler.)

la digestion, le travail intérieur qui rend les aliments assimilables.

la dignité, l'honneur (*m.*), le respect de soi-même.

le dimanche, le dernier jour de la semaine, consacré au repos.

la dîme, la dixième partie des récoltes qu'on payait à l'Église ou aux seigneurs.

la dimension, la proportion.

dîner, prendre le repas principal au milieu ou à la fin du jour.

le dîner, le principal repas de la journée.

le diocèse, l'étendue de pays sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque.

la diplomatie, la branche de la politique qui concerne les relations d'un gouvernement avec un autre.

diplomatique, (*adj.*) qui a rapport à l'art de négocier avec l'étranger les affaires d'un gouvernement.

le diplôme, un titre délivré par une faculté, etc. pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendaire.

dire, exprimer par la parole, par écrit; réciter, déclamer.

diriger, conduire, mener, administrer.

le discernement, l'action de distinguer les choses, la faculté de juger.

le discours, une suite de mots servant à exprimer des idées; un propos; un morceau oratoire, une harangue.

discuter, examiner avec soin une question; débattre, agiter, traiter.

la disgrâce, la perte des bonnes grâces, de la faveur, d'une personne puissante; le malheur.

disner (dîner), (*vx fr.*) prendre le principal repas de la journée, à midi ou le soir.

disparaître, cesser d'être visible; cesser d'exister, ne plus être. (*ctr.* apparaître.)

disposer, arranger; faire ce qu'on veut de.

la disposition, l'arrangement (*m.*), la distribution; *à la disposition de*, à la discrétion, au service de, au pouvoir de.

disputer, contester.

disséquer, couper en deux; ouvrir un cadavre pour en étudier les organes.

le dissident, celui qui professe une doctrine, une opinion différente de celle de la majorité.

dissimuler, cacher, rendre moins apparent.

dissoudre, pénétrer et diviser les molécules d'un corps solide, liquéfier. (*ctr.* combiner, composer.)

distinct, e, (*adj.*) différent (*ctr.* identique.)

distinguer, discerner par les sens, caractériser. (*ctr.* confondre, identifier.)

se distinguer, se différencier.

se distraire, se divertir, se récréer, se délasser.

distribuer, répartir, diviser entre plusieurs en donnant une part à chacun.

la distribution, la répartition, le partage.

la diversité, la variété.

le **divertissement**, un amusement, une récréation amusante.

divin, e, (*adj.*) qui est de Dieu, suprême, céleste.

la **divinisation**, l'action de diviniser, de reconnaître pour divin; la glorification.

diviniser, reconnaître pour divin; exalter.

diviser, séparer par parties.

se **diviser**, être divisé.

la **division**, la partie, la section; le partage, la séparation.

dix, (*adj. num.*) le nombre composé de neuf plus un.

dixième, (*adj. num.*) qui suit le neuvième.

docile, (*adj.*) facile à instruire, à conduire; soumis, obéissant.

le **docteur**, celui qui a obtenu le plus haut grade que confère une faculté; le médecin.

le **doctorat**, le grade de docteur.

la **doctrine**, l'ensemble des dogmes d'une religion, des opinions d'une école littéraire ou philosophique.

le **document**, un acte, une pièce écrite établissant un droit ou servant de preuve.

le **doge**, le chef des anciennes républiques de Gênes et de Venise, le duc électif.

le **dogme**, un point fondamental de doctrine en religion ou en philosophie.

le **doigt**, chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds. (finger, toe.)

le **domaine**, la propriété.

la **domesticité**, l'état de domestique; l'ensemble des serviteurs.

le **domestique**, le serviteur, la servante; une personne attachée à une grande maison, un écuyer, une dame d'honneur, un page, etc.

dominant, (*adj.*) qui domine, qui l'emporte sur les autres.

dominer, exercer la domination, l'autorité souveraine, être maître de.

un **dominicain**, un religieux, un moine de l'ordre de saint Dominique.

dompter, subjuger, maîtriser.

le **don**, le cadeau, le présent.

donc, (*conj.*) par conséquent.

le **donjon**, la grosse tour dominant un château fort.

donner, faire don, procurer gratuitement, accorder; infliger; *donner lieu*, fournir l'occasion; *donner l'exemple*, fournir le modèle; *la lune donne*, luit; « *on donnait à laver* », on

offrait les moyens de se laver.

donneur, euse, qui donne; *donneur d'étrivières,* celui qui donne des coups d'étrivières. (thrasher.)

doré, e, (*adj.*) de couleur d'or, jaune; recouvert d'une couche d'or.

le dormeur, celui qui dort, qui aime à dormir, à être dans l'état de sommeil.

dormir, être dans le sommeil, reposer, sommeiller. (*ctr.* veiller.)

le dos, la partie postérieure du tronc. (back.)

le dossier, la partie d'un siège contre laquelle s'appuie le dos.

la dot, (*pr. le t*), le bien qu'une femme apporte en mariage.

doter, donner une dot; pourvoir, douer.

Douai, une ville du nord de la France.

double, (*adj.*) qui égale deux fois une autre quantité; qui est formé de deux choses de même valeur.

la douceur, la bonté, la bienveillance.

le doute, l'incertitude (*f.*); *sans doute,* assurément.

douter, ne pas savoir si une chose est vraie ou fausse; être incertain. (*ctr.* croire.)

se douter, soupçonner.

doux, ce, (*adj.*) d'une saveur agréable; qui indique la bonté; heureux, tendre. (*ctr.* amer, dur, sévère.)

la douzaine, douze objets de même espèce.

douze, (*adj.*) dix et deux.

douzième, (*adj. num.*) qui vient après le onzième.

le dragon, un monstre fabuleux.

dramatique, (*adj.*) particulier aux ouvrages faits pour le théâtre, théâtral; émouvant.

le drap, une étoffe de laine; une grande pièce de toile que l'on met sur le matelas d'un lit.

dresser, lever, construire, élever, rédiger.

le droit, l'ensemble des lois; la faculté de faire une chose librement; le pouvoir; la taxe, la redevance.

le duc, le souverain d'un duché, le titre de noblesse le plus élevé après celui de prince.

la duchesse, la femme d'un duc ou celle qui possède un duché.

le duel, un combat, généralement entre deux adversaires.

dur, e, (*adj.*) inhumain, insensible. (*ctr.* doux, tendre.)

durable, (*adj.*) de nature à continuer longtemps, permanent. (*ctr.* court, passager.)

durant, (*prép.*) pendant.

durcir, rendre dur, solide et fort.

la **durée,** un espace de temps pendant lequel une chose existe; le temps.

durer, continuer. (*ctr.* cesser.)

la **dynastie,** une suite de souverains de même famille.

E

l'**eau,** (*f.*) un liquide transparent, sans odeur ni goût; *l'eau de rose,* une essence distillée des roses; *l'eau de vie,* une liqueur alcoolique (brandy).

éblouir, frapper d'un éclat que les yeux ne peuvent soutenir; aveugler; émerveiller, fasciner.

Ébroïn, le maire du palais de Neustrie en 657. Périt assassiné en 681.

ecclésiastique, (*adj.*) qui concerne l'Église. (*ctr.* laïque.)

un **échafaud,** une estrade, une plateforme en charpente (en bois) sur laquelle on exécutait les condamnés à mort.

un **échange,** l'action de donner ou de recevoir une chose à la place d'une autre; le troc.

échanger, donner une chose pour une autre acceptée comme équivalente; s'envoyer réciproquement.

échapper, s'évader; être oublié.

une **écharpe,** une bande d'étoffe qui se porte en sautoir ou en ceinture.

une **échasse,** un long bâton portant une sorte de fourchon pour le pied, qui sert à marcher à une certaine hauteur au-dessus du sol. (stilts.)

un **échaudé,** une pâtisserie très légère.

les **échecs,** (*pr.* eʃɛ) un jeu qui se joue avec 8 pièces et 8 pions de chaque côté, sur un damier à 64 cases. (chess.)

une **échelle,** une sorte d'escalier portatif, un appareil composé de 2 pièces de bois traversées d'espace en espace par des bâtons, permettant de monter et de descendre (ladder); un terme de comparaison (scale).

un **écho,** une imitation, une reproduction; la répétition d'un son.

une **échoppe,** une petite boutique en planches.

une **éclaboussure,** une matière quelconque qui a rejailli, une tache.

l'**éclairage,** (*m.*) l'action d'éclairer; les dispositions pour répandre de la clarté.

éclairer, répandre de la clarté; instruire.

un éclat, une partie d'un objet brisé violemment; une lueur brillante; une gloire, une splendeur.

une éclipse, la disparition totale ou partielle d'un astre, par l'interposition d'un autre astre.

une école, un établissement où l'on enseigne; *les petites écoles,* les écoles primaires; *une école normale,* pour former des professeurs.

un écolier, un étudiant de l'université au moyen âge; un élève.

économique, (*adj.*) qui a rapport à l'économie politique.

un économiste, celui qui s'occupe d'économie politique.

écouter, prêter l'oreille, entendre, ouïr.

écraser, aplatir et briser par compression; faire succomber sous un poids trop lourd.

s'écrier, jeter un cri, s'exclamer.

écrire, composer, rédiger, inscrire, marquer.

une écriture, une chose écrite, les caractères tracés; *l'Écriture,* l'Ancien et le Nouveau Testament.

un écrivain, un auteur.

une écuelle, un vase un peu creux où l'on met les aliments liquides, une espèce de bol.

une écurie, le lieu destiné à loger les chevaux, les mulets, etc.

un écuyer, un gentilhomme qui accompagnait un chevalier et portait son écu (bouclier); un jeune noble qui n'avait pas encore été armé chevalier.

l'édification, (*f.*) les sentiments de piété qu'on inspire par l'exemple, l'inspiration à la vertu.

un édifice, un bâtiment considérable.

un édit, une loi, une ordonnance.

l'éducation, (*f.*) l'enseignement (*m.*), l'instruction (*f.*).

effacer, faire disparaître par le frottement, raturer, biffer.

effectif, ve, (*adj.*) réel, certain. (*ctr.* apparent, illusoire.)

effectuer, mettre à exécution, réaliser.

s'effectuer, s'accomplir.

efféminé, e, (*adj.*) mou, faible, sans virilité. (*ctr.* viril.)

un effet, le résultat d'une cause; la réalisation; *en effet* (*loc. adv.*), réellement; *à cet effet,* en vue de réaliser cela, dans ce dessein.

une effigie, la représentation, l'image d'une personne.

un effort, une action énergique, un déploiement de force.

effrayant, e, (*adj.*) qui fait

peur, épouvantable, horrible, affreux. (*ctr.* rassurant.)

effrayer, donner de la frayeur; épouvanter, terrifier, faire peur. (*ctr.* rassurer, tranquilliser.)

s'effrayer, éprouver de la frayeur, de la terreur, de l'alarme (*f.*).

égal, e, (*adj. et n.*) semblable; qui est de même rang.

également, (*adv.*) pareillement, aussi.

égaler, être égal à, de même quantité, de même dimension; atteindre.

l'égalité, (*f.*) le rapport entre des choses équivalentes; l'absence de distinction entre les hommes.

un égard, une marque d'estime, de respect; une attention; *à l'égard de,* relativement à, pour ce qui est de.

une église, un temple consacré au culte; *l'Église,* l'assemblée des chrétiens; le clergé.

égorger, couper la gorge, tuer, massacrer.

l'Égypte, (*f.*) une contrée au nord-est de l'Afrique.

une élaboration, une transformation, un travail intérieur.

un élan, un mouvement impulsif; l'ardeur avec laquelle on s'élance.

s'élancer, se jeter en avant avec impétuosité.

une élection, un choix fait par voie de suffrages.

l'élégance, (*f.*) la grâce, la distinction.

élégant, e, (*adj. et n.*) gracieux, distingué, beau; une personne recherchée dans ses manières. (*ctr.* inélégant, grossier, commun.)

un élément, un corps simple, indécomposable, comme l'or, l'argent, etc.; tout ce qui entre dans la composition d'une chose.

élevé, e, (*adj.*) haut, noble, sublime.

un élève, un écolier.

élever, rendre plus haut, construire; nourrir, instruire, éduquer. (*ctr.* abaisser, abattre.)

s'élever, monter, aller en haut; être en voie de construction; se soulever.

Élisabeth, Petrovna, fille de Pierre le Grand, impératrice de Russie de 1742 à 1762.

un élixir, une substance en dissolution dans l'alcool; une préparation recherchée par les alchimistes pour transmuer les métaux, etc.

éloigné, e, (*adj.*) qui est loin, distant, lointain. (*ctr.* proche, voisin.)

éloigner, envoyer loin; écarter, détourner, mettre à distance.

éloquent, e, (*adj.*) bien-disant, élevé.

émanciper, mettre hors de tutelle, rendre libre.

d'emblée, (*loc. adv.*) immédiatement, du premier effort.

l'embonpoint, (*m.*) l'état du corps des personnes grasses (*ctr.* la maigreur); *prendre de l'embonpoint,* devenir gras.

embrasser, serrer dans ses bras; donner un baiser; adopter, choisir, entreprendre.

un émigrant, celui qui quitte son pays pour aller s'établir dans un autre.

émigrer, quitter son pays pour aller s'établir dans un autre.

emmener, mener, conduire, avec soi d'un lieu dans un autre.

une émotion, une agitation, un trouble, un émoi.

émouvoir, troubler, toucher, émotionner.

empaillé, e, (*adj.*) rempli de paille. (stuffed.)

empêcher, mettre obstacle à, s'opposer à. (*ctr.* aider, permettre.)

un empereur, le souverain d'un empire.

empester, infecter de la peste; infecter de mauvaise odeur.

emphatique, (*adj.*) boursouflé, affecté, exagéré. (*ctr.* naturel, simple.)

un empire, un État gouverné par un souverain qui porte le titre d'empereur; le commandement, l'autorité (*f.*), le souverain pouvoir.

empirer, devenir plus mauvais. (*ctr.* améliorer.)

un emplacement, un lieu, une place pour un édifice à construire.

un emplâtre, un médicament externe, un onguent pour être appliqué sur la partie malade. (poultice, plaster.)

l'emploi, (*m.*), l'usage (*m.*), la fonction.

un employé, celui qui remplit une fonction, un emploi; un fonctionnaire, un commis.

employer, se servir de, faire usage de.

empoisonné, e, (*adj.*) vénéneux, toxique, nuisible.

un empoisonnement, l'action de donner du poison pour faire mourir.

emporter, enlever, prendre avec soi.

une empreinte, une trace, une marque.

empressé, e, (*adj.*) plein d'une civilité attentive, galant.

l'empressement, (*m.*) le zèle, l'ardeur (*f.*). (*ctr.* la lenteur, l'indifférence (*f.*).)

emprunter, tirer, obtenir pour un temps.

en, (*pron. relat. invar.*) à cause de cela, de là; (*prép.*) dans, etc.

encadrer, mettre dans un cadre, insérer.

un en cas, un objet préparé pour servir en cas de besoin; une collation qui était tenue toute prête, la nuit, pour Louis XIV.

encenser, agiter l'encensoir, le petit vase dont on se sert pour brûler l'encens, devant quelqu'un.

un enchanteur, un magicien, un sorcier.

enchanteur, enchanteresse, (*adj.*)qui charme; ravissant.

encombrer, obstruer, embarrasser.

un encorbellement, une construction en saillie en dehors du plan d'un mur. (projection.)

encore, (*adv.*) même, davantage, de plus, de nouveau; jusqu'à présent; toujours.

un encrier, un petit vase où l'on met de l'encre.

un endroit, un lieu, une place, une localité.

endurcir, rendre dur, insensible, impitoyable. (*ctr.* amollir, attendrir.)

l'enfance, (*f.*) la période de la vie depuis la naissance jusqu'à la douzième année ou environ, le bas âge; *être dans l'enfance,* être dans les commencements.

un enfant, un petit garçon; une fille ou un garçon en bas âge; *enfant de chœur,* enfant qui assiste le prêtre ou qui chante à l'église.

l'enfer, (*m.*) le lieu destiné au supplice des damnés.

enfermer, mettre dans un lieu fermé, mettre sous clef.

s'enfermer, se mettre dans un lieu fermé.

enfin, (*adv.*) bref, finalement, pour terminer.

un engagement, une promesse.

engager, inviter, exhorter.

engloutir, avaler avec avidité, faire disparaître (dans un gouffre); *être englouti,* être détruit, naufragé.

un enlèvement, un rapt, l'action d'emporter.

enlever, emporter, ôter, soulever.

enluminer, colorier une image; colorer vivement.

un ennemi, celui qui hait et cherche à nuire; un adversaire, un antagoniste. (*ctr.* un ami.)

l'ennui, (*m.*) la lassitude morale, la tristesse.

ennuyer, causer de l'ennui, une lassitude produite par le manque d'occupation, le manque d'intérêt. (*ctr.* amuser, divertir.)

s'ennuyer, éprouver de l'ennui.
enorgueillir, rendre orgueilleux, vaniteux.
s'enorgueillir, tirer vanité.
énorme, (*adj.*) démesurément grand.
enragé, e, (*adj.*) qui a la rage, une maladie virulente (rabies); violent, passionné, enthousiaste.
enrhumer, causer du rhume, une inflamation de la muqueuse de la gorge, etc.
s'enrhumer, contracter un rhume. (catch a cold.)
enrichir, rendre riche, magnifique, donner plus d'éclat. (*ctr.* appauvrir, ruiner.)
s'enrichir, devenir riche, acquérir de grands biens.
ensanglanter, couvrir de sang.
une **enseigne,** un tableau ou une figure devant une boutique pour indiquer la nature du commerce.
l'**enseignement,** (*m.*) l'instruction (*f.*); 1. *l'enseignement primaire,* celui qui donne les premiers éléments; 2. *l'enseignement secondaire,* celui qui instruit dans les langues et dans les éléments des sciences; 3. *l'enseignement supérieur,* celui qui approfondit les études spéciales.
enseigner, apprendre aux autres, faire connaître.
ensemble, (*adv.*) l'un avec l'autre. (*ctr.* séparément.)
ensuite, (*adv.*) après.
s'**ensuivre,** suivre, être la conséquence.
entasser, mettre en tas, en un monceau; amasser.
entendre, percevoir par le sens de l'ouïe (*f.*); comprendre; avoir l'intention de; *entendre parler,* avoir connaissance de.
s'**entendre à,** se connaître à, être habile à.
enterrer, inhumer, mettre dans la terre. (*ctr.* déterrer.)
un **enthousiasme,** une exaltation, un entraînement, un transport.
entier, ère, (*adj.*) complet.
entourer, placer autour; combler, surcharger, environner.
s'**entourer,** s'environner.
un **entr'acte,** un intervalle entre les actes d'une pièce de théâtre.
entraîner, traîner avec soi, emmener avec violence, emporter.
entraver, mettre des entraves, des liens aux pieds d'un animal, pour gêner sa marche; apporter des obstacles, embarrasser, gêner.
entre, (*prép.*) parmi.
entre-croiser, croiser en divers sens, disposer en forme de croix en divers sens.

s'entre-croiser, se croiser l'un l'autre.

l'entrée, (*f.*) l'action de passer du dehors en dedans; l'accès (*m.*), l'admission (*f.*), l'octroi (*m.*). (*ctr.* la sortie.)

un entremets, un mets léger que l'on sert après le rôti et avant le dessert; un intermède de musique, de danse, etc.

entreprenant, e, (*adj.*) actif et hardi.

un entrepreneur, une personne qui s'engage, à forfait, à exécuter un travail; qui se charge d'une entreprise, de l'exécution d'un projet. (contractor.)

une entreprise, la mise à exécution d'un projet; une opération.

entrer, passer du dehors en dedans, pénétrer; *entrer en scène,* paraître; *entrer en jeu,* se mettre à une affaire.

entretenir, maintenir, nourrir, soigner, pourvoir du nécessaire.

envahir, entrer violemment dans.

envelopper, couvrir, entourer exactement.

envers, (*prép.*) à l'égard de.

l'envie, (*f.*) le chagrin qu'on ressent du succès d'autrui; la jalousie; le désir, la convoitise; *avoir envie de,* désirer.

environ, (*adv.*) à peu près.

envoyer, faire aller.

épais, se, (*adj.*) qui a de l'épaisseur; dense, compact. (*ctr.* mince, fin.)

épaissir, rendre plus épais, plus dense.

l'épargne, (*f.*) l'économie (*f.*).

épargner, accumuler par économie; éviter. (*ctr.* dépenser.)

une épée, une arme tranchante et pointue, une sorte de sabre.

Épernon, duc d', amiral de France (1554–1642).

un éperon, une branche de métal armée de pointes que l'on s'attache au talon pour piquer le cheval. (spur.)

une épice, une substance aromatique, comme le poivre, le gingembre (ginger), la cannelle (cinnamon).

épicé, e, (*adj.*) qui contient des épices, des aromates.

un épicier, une épicière, la personne qui vend les denrées désignées sous le nom d'épiceries, sucre, café, etc.

un épieu, un bâton pointu pour chasser.

une épine, une excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux.

une épingle, une petite pointe de cuivre, d'acier, etc.,

dont on se sert pour attacher. (pin.)

l'Épiphanie, (*f.*) une fête de l'Église, le 6 janvier; le Jour des rois, fête de l'adoration des Mages.

épique, (*adj.*) héroïque.

épisodique, (*adj.*) accessoire, qui n'est pas essentiel à l'action principale.

une époque, un point déterminé dans l'histoire, une période, une date.

une épouse, une femme.

un époux, un mari.

une épreuve, une expérience, un essai qu'on fait d'une chose; *à l'épreuve de,* en état de résister à.

éprouver, mettre à l'épreuve, ressentir.

l'équitation, (*f.*) l'art de monter à cheval.

l'équité, (*f.*) la justice naturelle. (*ctr.* l'iniquité (*f.*), l'injustice (*f.*).)

une ère, une époque fixe d'où l'on commence à compter les années.

errer, aller çà et là à l'aventure.

ès, (*prép.*) vieux mot qui signifie en les, en matière de.

un escabeau, une escabelle, un siège de bois sans bras ni dossier, un tabouret.

un escalier, une suite de degrés pour monter et descendre.

une escarcelle, une grande bourse que l'on portait suspendue à la ceinture.

une escarpolette, une balançoire, une planchette que l'on suspend par des cordes pour se balancer.

l'esclavage, (*m.*) la condition d'esclavage, de celui qui est sous la dépendance absolue d'un maître; la servitude.

l'escrime, (*f.*) l'exercice qui apprend l'art de manier le fleuret (foil), l'épée, le sabre.

un espace, une étendue superficielle et limitée; *l'espace,* une étendue indéfinie.

l'Espagne, un pays du sud-ouest de l'Europe, séparé de la France par les Pyrénées et de l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

espagnol, e, (*adj. et n.*) qui est de l'Espagne, un habitant de ce pays.

une espèce, une sorte, une qualité.

espérer, attendre un bien qu'on désire; compter sur la réalisation de ce que l'on désire. (*ctr.* désespérer.)

l'espièglerie, (*f.*) la malice sans méchanceté; un tour plaisant et malin. (roguishness, a roguish trick.)

l'espoir, (*m.*) l'espérance (*f.*).

l'esprit, (*m.*), l'âme (*f.*), le caractère, la tendance caractéristique; un génie, une sorte d'apparition; *l'esprit d'initiative*, qui porte à agir, à entreprendre spontanément; *l'esprit d'association*, qui porte à se joindre aux autres pour un intérêt commun.

l'Esprit des Lois, un ouvrage historique, politique et philosophique, l'œuvre capitale de Montesquieu (1748).

essayer, tenter.

l'essence ,(*f.*) ce qui constitue la nature d'une chose; un liquide volatile; une huile aromatique.

essentiel, le, (*adj.*) nécessaire, important.

l'estimation, (*f.*) l'évaluation (*f.*), l'appréciation (*f.*).

estimer, faire cas, avoir bonne opinion de, apprécier.

l'estomac, (*m.*) la partie du canal alimentaire où commence la digestion des aliments.

estropier, dénaturer, altérer.

un établi, une table de travail.

établir, instituer; fonder.

un établissement, ce qui est établi; une fondation publique.

un étage, l'espace compris entre deux planchers, dans une construction.

l'étain, (*m.*) un métal d'un gris blanchâtre relativement léger et très malléable. (tin.)

un étalage, une exposition de marchandises.

un état, une situation, une condition; une nation, un gouvernement; *l'état civil*, le fait d'être majeur ou mineur, célibataire ou marié, etc., constitue l'état civil; *les États généraux*, les assemblées où siégeaient les représentants de la nation entière. Les États généraux furent convoqués pour la première fois en 1302.

s'éteindre, cesser de brûler, disparaître. (*ctr.* s'allumer.)

étendre, déployer. (*ctr.* limiter.)

s'étendre, se coucher de tout son long; se déployer; se porter.

ethnographique, (*adj.*) des peuples; relatif à l'étude des peuples.

étinceler, briller.

l'étiquette, (*f.*) le cérémonial de cour, les formes cérémonieuses entre particuliers.

une étoffe, un tissu de laine, de fil, de coton, de soie.

une étoile, un astre fixe et lumineux par lui-même.

étonnant, e, (*adj.*) extraordinaire, remarquable, surprenant.

étrange, (*adj.*) bizarre, singulier.

étranger, ère, (*adj.*) d'une autre nation; inconnu; éloigné. (*ctr.* aborigène, indigène.)

étrangler, faire perdre la vie en comprimant le gosier (le cou).

être, exister; appartenir; *c'est à qui . . . attirera . . .*, ils rivalisent l'un avec l'autre pour attirer; *c'est à . . . à*, il appartient à . . . de; *y être pour beaucoup*, avoir une grosse part à.

un être, une créature.

une étrivière, la courroie par laquelle un étrier est suspendu à la selle. (stirrup leather.)

étroit, e, (*adj.*) de peu de largeur. (*ctr.* large, ample.)

étroitement, (*adv.*) intimement.

l'étude, (*f.*) le travail pour apprendre.

un étudiant, une personne qui étudie; celui qui fréquente les cours d'une université.

étudier, travailler pour apprendre, chercher à connaître.

un étuveur, un étuviste, l'ancien nom des baigneurs, de ceux qui tenaient des étuves, des établissements de bains publics.

l'étymologie, (*f.*) l'origine d'un mot, la science qui s'occupe de l'origine des mots.

l'Europe, (*f.*) la plus petite des cinq parties du monde et la plus civilisée.

européen, ne, (*adj. et n.*) de l'Europe.

s'évanouir, perdre connaissance; disparaître.

un évêché, le palais d'un évêque.

éventer, exposer au vent; donner du vent.

un évêque, le prélat qui est chargé de l'administration d'un diocèse; *un évêque de la mer*, une espèce de lion de mer.

éviter, s'abstenir de.

Évreux, ville à 108 kilom. nord-ouest de Paris.

exact, e, (*adj.*) juste, fidèle, strict. (ctr. inexact.)

exactement, (*adv.*) précisément, justement.

l'exaltation, (*f.*) la glorification; la surexcitation.

exalté, e, (*adj.*) très élevé; intense.

un examen, une investigation; une épreuve que subit un candidat.

examiner, faire une investigation; observer minutieusement; interroger un candidat.

l'excellence, (*f.*) un degré éminent de supériorité, de perfection; *par excellence*, au plus haut degré; le mieux qualifié.

l'excès, (*m.*) la quantité qui se trouve en plus; *à*

l'excès, outre mesure, à l'extrême.

exciter, pousser, stimuler, encourager.

exclure, retrancher, éliminer.

exclusif, ve, (*adj.*) qui appartient par privilège spécial à une ou plusieurs personnes; qui met quelqu'un en dehors d'une chose.

exclusivement, uniquement, particulièrement, en retranchant toute autre personne.

l'**excommunication**, (*f.*) la censure ecclésiastique qui retranche de la communion les fidèles.

exécuter, accomplir, faire; mettre à mort, en vertu d'un jugement.

l'**exécution**, (*f.*) l'accomplissement (*m.*); la mise à mort d'un condamné.

un **exemple**, ce qui peut servir de modèle; *par exemple*, pour en citer des exemples; *donner l'exemple*, fournir le modèle.

une **exemption**, un affranchissement d'une obligation, une dispense, une immunité.

exercer, former par la pratique; mettre en usage.

l'**exercice**, (*m.*) la pratique, le mouvement.

exhiber, présenter, montrer. (*ctr.* cacher.)

exiger, demander par force; imposer; ordonner; nécessiter. (*ctr.* dispenser.)

un **exil**, une expatriation, un bannissement.

l'**existence**, (*f.*) la vie; la réalité.

exister, être, se trouver.

l'**expansion**, (*f.*) le développement; la propagation.

expatrier, obliger quelqu'un à quitter sa patrie.

s'**expatrier**, quitter sa patrie.

une **expédition**, un envoi; une entreprise armée, faite hors du pays; un envoi d'hommes pour explorer une région.

une **expiation**, une réparation, une punition.

expier, réparer un crime, une faute, par un châtiment; racheter une faute.

une **explication**, un développement pour faire comprendre, un éclaircissement.

expliquer, faire comprendre la nature de.

un **exploit**, un haut fait de guerre, une action d'éclat.

une **exploitation**, une mise en œuvre (working), une utilisation pour tirer profit.

exploiter, utiliser à son profit, mettre en œuvre.

exposer, mettre en vue; expliquer, faire connaître.

une **exposition**, l'action de met-

tre en vue; une explication, une narration.

exprès, (*adv.*) à dessein, dans cette intention; *tout exprès*, dans l'intention particulière, spécialement.

une **expression,** une phrase, un terme.

exprimer, énoncer, dire.

expulser, chasser.

exquis, e, (*adj.*) délicieux, charmant.

exterminer, anéantir, détruire; massacrer.

un **extrait,** un article; un passage tiré d'un livre.

extraordinaire, (*adj.*) hors de l'ordinaire, singulier, bizarre, étrange.

extrême, (*adj.*) porté au plus haut degré, excessif, extraordinaire.

F

la **fabrication,** l'action de faire certains ouvrages suivant des procédés mécaniques, la production.

fabriquer, faire par des procédés mécaniques, manufacturer.

fabuleux, se (*adj.*), imaginaire. (*ctr.* vrai, historique).

la **façade,** chacun des côtés extérieurs d'un édifice; le devant, le côté où se trouve l'entrée principale.

la **face,** le visage; *face à face*, en présence l'un de l'autre.

facétieux, se, (*adj.*) amusant et bouffon. (*ctr.* sérieux.)

fâché, e, (*adj.*) mécontent, irrité.

fâcheux, se, (*adj.*) qui cause de la peine; désagréable. (*ctr.* heureux, favorable.)

facile, (*adj.*) aisé, commode. (*ctr.* difficile.)

la **facilité,** la commodité, l'aisance (*f.*), la simplicité. (*ctr.* la difficulté.)

faciliter, rendre facile. (*ctr.* empêcher, entraver.)

la **façon,** la manière.

une **faculté,** un établissement d'enseignement supérieur où des professeurs font des cours publics et confèrent après examen les grades de bachelier, licencié, docteur; le corps de professeurs dont les cours se rapportent à une même matière générale; la faculté de médecine, des lettres, de droit, etc. — le droit, la capacité.

le **fagot,** un assemblage de branchages, de menu bois.

faible, (*adj.*) débile, sans vigueur, impuissant; petit; inférieur. (*ctr.* fort, vigoureux, énergique.)

faillir, manquer; être sur le point de.

faire, former, fabriquer, produire; jouer; *faire et l'inf.*, causer quelqu'un de . . ., quelque chose de . . .; *faire la guerre*, combattre; *faire la cour à*, chercher à gagner les bonnes grâces de.

le **fait,** un événement; une action; ce qui convient à l'affaire (*f.*); l'occupation (*f.*); *en fait de*, en matière de.

falloir, être nécessaire.

fameux, se, (*adj.*) célèbre, renommé.

familier, ère, (*adj.*) de la famille; qui vit dans l'intimité de quelqu'un; aisé, libre.

la **famille,** toutes les personnes d'un même sang; le père, la mère et les enfants; *la Sainte Famille*, Joseph, la Vierge et l'enfant Jésus.

la **famine,** la disette, le manque absolu de vivres.

la **fantaisie,** le caprice, la volonté passagère.

le **fantassin,** le soldat d'infanterie.

fantastique, (*adj.*) créé par la fantaisie, par l'imagination; imaginaire, chimérique.

farouche, sauvage, cruel.

fausser, faire tellement plier un corps solide, qu'il ne puisse se redresser et revenir à son premier état.

faute de, (*loc. prép.*) à défaut de.

le **fauteuil,** une grande chaise à bras et à dossier.

faux, sse, (*adj.*) contraire à la vérité, à la réalité; contrefait, frauduleux. (*ctr.* vrai, authentique.)

Favart, Charles Simon, poète dramatique, protégé de Mme de Pompadour. Sa femme fut une actrice célèbre. (1710–1792.)

la **faveur,** la bienveillance; la protection; *être en faveur*, être en crédit, en estime; *en faveur de*, au profit de.

favori, favorite, (*adj. et n.*) quiplaît le plus, préféré; qui tient le premier rang dans les bonnes grâces de quelqu'un; *la favorite*, la maîtresse d'un souverain.

favoriser, accorder une préférence; *favorisé*, privilégié.

La Fayette, marquis de, général et homme politique français. Il prit une part active, comme volontaire, à la guerre de l'Indépendance américaine, puis en 1789, à la Révolution française (1757–1834).

feindre, simuler pour tromper, faire semblant de.

la **félicité,** le bonheur suprême, la béatitude. (*ctr.* le malheur, l'infortune (*f.*).)

la félonie, la trahison. (*ctr.* la fidélité.)

la femme, une personne du sexe féminin; une épouse.

la fenêtre, une ouverture ménagée dans un mur pour donner de la lumière et de l'air, la croisée.

le fenouil, une plante aromatique. (fennel.)

féodal, e, (*adj.*) ce qui concerne la féodalité, les fiefs; *les féodaux*, les nobles.

la féodalité, le régime politique en vigueur dans une partie de l'Europe depuis le IX^e^ siècle jusqu'à la fin du moyen âge.

le fer, un métal; le demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux.

le fer à cheval, un demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux; *en fer à cheval*, en demi-cercle.

la ferme, le contrat par lequel un propriétaire abandonne moyennant un loyer la jouissance d'un bien rural; le domaine rural obtenu par ce contrat.

la Ferme, une administration composée d'un syndicat de financiers, les fermiers généraux, pour percevoir certains impôts indirects.

fermement, (*adv.*) avec force, conviction.

fermer, enclore, clore ce qui est ouvert. (*ctr.* ouvrir.)

le fermoir, une agrafe de métal qui tient fermé un livre, etc. (clasp.)

la férocité, la cruauté, la barbarie. (*ctr.* la douceur, la bonté.)

ferrer, garnir de fer; clouer des fers aux pieds d'un cheval.

la ferveur, le zèle, l'ardeur (*f.*).

le festin, le repas d'apparat, le banquet.

la fête, la cérémonie religieuse ou civile, la solennité; l'anniversaire (*m.*); la réjouissance.

fêter, célébrer une fête, une solennité.

le fétichisme, la vénération superstitieuse pour une chose.

le fétu, le brin de paille.

le feu, le développement simultané de chaleur et de lumière par la combustion; *les feux de la Saint Jean*, les feux de joie qu'on allume le 27 décembre pour célébrer la fête de Jean l'Évangéliste.

le feu follet, les flammes légères et fugitives qui se dégagent la nuit des marécages, etc. (will-o'-the-wisp.)

le feuillage, toutes les feuilles d'un arbre; les feuilles.

le fiacre, une voiture de louage.

Fiacre, saint, un moine irlandais (600–670).

fiancé, e, (*adj. et n.*) qui a fait promesse de mariage, promis, futur.

la ficelle, une petite corde.

le fidèle, celui qui a la foi, le chrétien; celui qui est attaché à; un ami dévoué. (*ctr.* infidèle.)

la fidélité, la constance, la loyauté, le dévouement. (*ctr.* l'infidélité (*f.*), la déloyauté.)

le fief, le domaine, la terre qu'un vassal tenait d'un seigneur, moyennant certaines conditions.

fier, ère, (*adj.*) orgueilleux, glorieux.

fièrement, (*adv.*) d'une manière hautaine, fière.

la fièvre, un état maladif.

la figue, le fruit du figuier.

la figure, le visage.

figurer, jouer un rôle, paraître.

le fil, un petit brin long et menu de matières textiles: lin, soie etc. (thread.)

la fille, une personne du sexe féminin, une femme non mariée; *la fille d'honneur*, une jeune fille attachée au service d'une princesse.

le fils, le garçon, par rapport à son père et à sa mère; *le fils*, (vieilli dans ce sens de garçon) celui qui travaille chez un autre. (journeyman.)

la fin, le but, l'extrémité (*f.*); la mort; la terminaison; *à la fin*, (*loc. adv.*) enfin, après tout ce temps.

fin, e, (*adj.*) menu; excellent, délicat, spirituel. (*ctr.* gros, stupide.)

le financier, un homme qui fait des opérations de banque.

la finesse, la délicatesse, (*ctr.* la grossièreté.)

finir, achever, terminer. (*ctr.* commencer.)

fixer, rendre fixe, invariable; déterminer, régler.

la flagellation, le supplice du fouet; *les flagellations*, les coups de fouet ou de verges.

flamber, brûler, jeter de la flamme.

la Flandre, l'ancien nom du pays qui se trouve au nord de la France, entre la Mer du Nord et l'Escaut.

la flèche, le trait, le dard; l'extrémité conique ou pyramidale d'un clocher. (spire.)

la fleur, la partie de la plante, souvent odorante et ornée de couleurs plus ou moins vives, qui précède et produit le fruit.

flexible, (*adj.*) qui plie aisément, souple, pliant. (*ctr.* inflexible.)

la Floride, un des États-Unis

de l'Amérique du Nord. La Floride fut découverte en 1512 par les Espagnols.

la flotte, un grand nombre de vaisseaux réunis pour naviguer ensemble.

le flux (*l'x est muet*), le mouvement réglé de la mer vers le rivage, la marée montante, le flot. (*ctr.* le reflux.)

Foë, Daniel de, un écrivain politique et romancier anglais, auteur de Robinson Crusoé (1660–1731).

la foi, la croyance, la conviction religieuse; la loyauté, la fidélité à remplir ses engagements. (*ctr.* le doute, la déloyauté, l'incrédulité (*f.*).)

le foie, l'organe (*m.*) qui secrète la bile. (liver.)

la foire, un grand marché se tenant à des époques fixes.

la fois, marque la multiplication, la réitération; *à la fois*, en même temps; *en une fois*, en une même époque, sans interruption.

Foix, un ancien comté de France. Les comtes de Foix furent protecteurs des lettres et des arts.

la folie, la démence; *une folie*, une extravagance, une déraison. (*ctr.* la raison, le bon sens.)

foncièrement, (*adv.*) du fond de la nature de quelqu'un, complètement, profondément. (*ctr.* superficiellement.)

le fonctionnaire, celui qui remplit une fonction publique, un employé de l'État.

le fond, l'endroit le plus bas, le plus retiré.

le fondateur, la personne qui crée un établissement.

la fondation, l'action de créer, d'instituer; la tranchée pour recevoir les fondements, la maçonnerie qui sert de base d'un édifice; la maçonnerie sur laquelle on construit.

le fondement, la base; la cause, le motif.

fonder, établir, instituer. (*ctr.* détruire, abolir.)

fondre, amener à l'état liquide; dissoudre, liquéfier. (*ctr.* solidifier.)

le fonds, le sol d'un champ; une somme d'argent, le capital; *des fonds*, de l'argent.

la fontaine, une eau vive qui sort de terre.

la fontange, un nœud de rubans que les femmes, à la fin du règne de Louis XIV, portaient sur leur coiffure.

la force, la puissance, la solidité.

forcer, contraindre, obliger.

la forêt, une grande étendue

de terrain planté d'arbres.

la forge, un fourneau pour forger, pour donner la forme au fer au moyen du feu.

le forgeron, celui qui travaille le fer. (blacksmith.)

la forme, l'aspect (*f.*), l'apparence (*f.*); la tournure. la structure; la formalité.

former, composer, constituer.

se former, s'instruire.

formidable, (*adj.*) qui inspire la crainte, redoutable, terrible.

la formule, une expression, qui sert de modèle pour la rédaction d'un acte, qui renferme le résultat d'un calcul algébrique, ou qui indique les éléments dont est composée une substance.

formuler, rédiger en formule, exprimer d'une façon précise.

fort, e, (*adj.*) robuste, vigoureux, grand, solide (*ctr.* faible); *à plus forte raison*, avec plus de cause, d'autant plus.

fort, (*adv.*) très, extrêmement.

la forteresse, un lieu fortifié.

la fortune, le sort, la chance; les biens, la richesse; *faire fortune*, s'enrichir.

fou, fol, folle, (*adj. et n.*) qui a perdu la raison; *le fou*, le bouffon, un personnage burlesque; *la fête des fous*, fête licencieuse et grotesque qui se célébrait au moyen âge le jour de l'Épiphanie (6 janvier).

le fouet, une corde ou une lanière de cuir attachée à un manche; *donner le fouet*, infliger une correction avec un fouet.

fouetté, e, (*adj.*) battu à coups de fouet. (whipped.)

le fouetteur, celui qui fouette, qui donne des coups de fouet.

fouiller, creuser pour chercher; chercher; sculpter.

le fouillis, un désordre, un pêle-mêle, une confusion.

la foule, une multitude de personnes, le peuple.

Foulques le Noir, comte d'Anjou de 987 à 1040.

la fourche, un long manche terminé par deux ou trois longues dents en fer.

la fourchette, un ustensile de table en forme de petite fourche, généralement à quatre dents.

fourchu, e, (*adj.*) qui fait la fourche; *un pied fourchu*, un pied divisé en deux, comme celui du mouton, etc.

la fournaise, un grand four, une construction où l'on brûle un feu très ardent.

le fourneau, un ustensile dans lequel on place le feu; un poêle.

fournir, pourvoir, donner.

le foyer, le lieu où l'on fait le feu, l'âtre (*m.*), la cheminée; le centre, le siège principal.

fracasser, briser, mettre en pièces.

fragile, (*adj.*) aisé à rompre, sujet à se casser; frêle. (*ctr.* solide.)

frais, fraîche, (*adj.*) légèrement froid; récent, nouveau.

les frais, (*m.*) la dépense; *à moins de frais,* à meilleur marché.

franc, franque, (*adj.*) des Francs.

français, e, (*adj. et n.*) de France; la langue française; une personne née en France.

la France, un des principaux États de l'Europe occidentale.

franchir, passer, traverser.

le franc-maçon, un membre de la franc-maçonnerie, une association secrète.

François Ier, roi de France de 1515 à 1547; succéda à son cousin Louis XII. Il seconda le mouvement de la Renaissance et fonda le Collège de France, en 1530.

frapper, donner des coups, battre; tomber sur.

la frayeur, la crainte, la terreur.

Frédéric II, le Grand, roi de Prusse (1712–1786).

frêle, (*adj.*) délicat, faible.

la fréquence, ce qui arrive souvent; ce qui est souvent répété; la réitération, la multiplicité. (*ctr.* la rareté.)

fréquent, e, (*adj.*) qui arrive souvent; commun, habituel, nombreux. (*ctr.* rare.)

la fréquentation, la communication habituelle, l'intimité (*f.*), les rapports.

fréquenter, visiter souvent, aller souvent.

le frère, né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux.

le fripier, celui qui vend de vieux habits, des choses qui ont déjà servi.

la frisure, l'action de friser, de mettre en boucles; les cheveux frisés.

froid, e, (*adj.*) privé de chaleur. (*ctr.* chaud.)

le froid, une absence de chaleur; *il fait froid,* la température est froide.

froidement, (*adv.*) avec indifférence, calmement, impassiblement. (*ctr.* chaudement.)

Froissart, Jean (1338–1404), ses chroniques, qui vont de 1325 à 1400, racontent les débuts de la guerre de Cent ans et contiennent des descrip-

tions saisissantes de la société féodale.

le fromage, un aliment préparé avec du lait que l'on fait cailler, coaguler.

le froment, la meilleure espèce de blé, le grain.

la fronde, un instrument pour lancer des pierres. (sling.)

la Fronde, une guerre civile qui eut lieu en France pendant la minorité de Louis XIV, entre le parti de la cour et le parlement (1648–1653).

le front, la partie supérieure du visage qui se trouve entre les sourcils et les cheveux; le devant.

la frontière, la limite qui sépare deux États.

le fruit, la production des végétaux qui succède à la fleur.

fulminer, faire explosion; éclater en menaces, lancer une condamnation, au nom de l'Église.

la fumée, la vapeur qui se dégage des corps en combustion.

fumer, aspirer et rejeter la fumée du tabac.

funèbre, (*adj.*) triste, lugubre.

la fureur, une colère extrême, une violence; une folie. (*ctr.* le calme.)

futile, (*adj.*) sans valeur; frivole, vain. (*ctr.* sérieux, important.)

futur, e, (*adj.*) qui sera dans un temps à venir; *le futur*, l'avenir.

G

le gage, la garantie; un objet donné en témoignage d'affection.

le gagne-pain, le travail qui fait vivre; un outil à l'aide duquel on gagne sa vie.

gagner, conquérir, attirer à soi.

gai, e, (*adj.*) amusant, joyeux. (*ctr.* triste.)

la gaie science, l'art poétique provençal.

gaillard, e, (*adj.*) joyeux, licencieux.

le gain, le profit, le bénéfice.

galant, e, (*adj.*) empressé auprès des dames; aimable et poli, de bonne compagnie.

la galanterie, la politesse.

la galerie, une pièce longue et couverte; un corridor; une collection de tableaux et d'objets d'art.

le galon, un ruban épais, d'or, d'argent, de soie.

galonné, e, (*adj.*) orné de galons, de rubans épais dont on borde les vêtements. (covered with braid, stripes.)

le galop, la plus rapide des allures du cheval.

galoper, courir le galop, courir très vite.

le gant, une enveloppe de

peau, de laine, etc., qui recouvre la paume de la main et chaque doigt séparément.

la garantie, ce qui assure l'exécution ou la possession; une assurance, une protection.

garantir, préserver, protéger.

le garçon, un enfant mâle, un jeune homme.

la garde, la surveillance; la troupe d'élite, spécialement chargée de défendre un souverain; *le corps de garde*, un poste militaire.

garder, conserver, protéger, veiller sur.

garnir, orner, fournir; pourvoir.

gaspiller, dissiper follement, dépenser inutilement.

gastronomique, (*adj.*) qui à rapport à la gastronomie, l'art de bien manger, de faire bonne chère.

le gâteau, une sorte de pâtisserie (cake); *le gâteau des rois*, gâteau que l'on mange à l'Épiphanie. Il contient une fève, une espèce d'haricot, qui fait roi du repas celui à qui échoit la part où est la fève.

gauche, (*adj.*) qui est situé du côté où se font sentir les battements du cœur; maladroit. (*ctr.* droit; adroit.)

gaufrer, imprimer des figures sur du cuir ou des étoffes.

gaulois, e, (*adj.*) de la Gaule.

le gaz, un corps semblable à l'air.

le géant, un être fabuleux d'une taille, d'une dimension, énorme. (*ctr.* un nain.)

la gendarmerie, le corps des gens d'armes.

gêner, embarrasser, incommoder.

général, e, (*adj.*) qui se rapporte à un ensemble, commun, universel (*ctr.* particulier, individuel, spécial); *en général*, ordinairement.

généralement, (*adv.*) en général, communément. (*ctr.* particulièrement, spécialement.)

la générosité, la libéralité. (*ctr.* l'avarice (*f.*), l'égoïsme (*m.*), la bassesse.)

Gênes, une ville d'Italie qui fut au moyen âge la capitale d'une république. Elle fut bombardée par ordre de Louis XIV, en 1684.

la Genèse, le premier livre de la Bible.

le génie, une divinité; le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines.

le genou, la partie du corps où la jambe se joint à la cuisse.

le genre, la sorte, l'espèce (*f.*).

les gens, les personnes; *gens de justice,* agents de police, magistrats; *gens d'église,* le clergé; *les gens de lettres,* les littérateurs; *les jeunes gens,* la jeunesse.

le gentilhomme, (les gentilshommes) le noble.

le geôlier, le concierge d'une prison, le gardien, le porte-clefs.

la géologie, la science qui étudie le globe au point de vue de sa constitution et de son histoire.

Georges, saint, prince de Cappadoce, martyrisé en 303, sous Dioclétien, honoré surtout en Angleterre et en Russie.

germanique, (*adj.*) qui appartient aux Germains, à l'Allemagne, aux Allemands.

germer, pousser.

Gerson, Jean, un des grands théologiens de son temps, chancelier de l'Université (1362–1428).

gésir, être étendu, couché; se trouver.

la geste, un poème épique du moyen âge; une action d'éclat.

le geste, le mouvement.

le gibier, le nom générique des animaux que l'on chasse pour les manger.

gigantesque, (*adj.*) qui tient du géant; de proportions énormes, immense.

la giroflée, une plante cultivée, à fleurs jaunes, rougeâtres ou blanches. (gillyflower.)

Glaber, Raoul, un chroniqueur. Sa Chronique va de 900 à 1046.

la glace, l'eau congelée; une plaque de verre; un miroir.

le gland, le fruit du chêne (acorn); une houppe de soie ou de laine qui sert d'ornement. (tassel.)

glisser, se mouvoir d'un mouvement continu sur une surface lisse, unie et polie.

se glisser, entrer ou sortir insensiblement, pénétrer adroitement, s'introduire.

le globe, un corps sphérique, la terre; un insigne du pouvoir royal.

la gloire, l'honneur (*m.*), la renommée, la célébrité.

glorieux, se, (*adj.*) qui s'est acquis de la gloire; illustre, célèbre.

le gobelet, un vase à boire.

Gœthe, Jean Wolfgang, (1749–1832) le plus célèbre des poètes de l'Allemagne, auteur de Faust, d'Iphigénie, etc.

Gombaud, Jean Ogier, poète français (1570–1666).

la gorge, le gosier, le cou.

le gouffre, un abîme, la profondeur.

la gourme, une maladie des enfants; *jeter sa gourme*, faire des folies de jeunesse. (sow one's wild oats.)

gourmer, battre à coups de poing.

se gourmer, se battre.

le gourmet, celui qui se connaît en bonne chère, un gastronome, un fin gourmand.

le goût, celui des cinq sens par lequel on discerne la saveur; la saveur; la préférence, la prédilection.

goûter, discerner les saveurs par le goût, déguster.

le gouvernement, la direction politique et militaire d'un État, ou d'une province; l'administration; ceux qui dirigent un État.

gouverner, administrer.

le gouverneur, celui qui est chargé de la direction politique et militaire d'une province; celui qui est chargé de l'éducation d'un prince, d'un jeune homme.

le Graal ou Saint-Graal, le vase d'émeraude dans lequel aurait été recueilli le sang qui coula du côté de Jésus-Christ percé par le centurion.

la grâce, la faveur; le charme, la finesse, la délicatesse; *grâce à*, à la faveur de; *la bonne grâce*, la bienveillance.

gracier, pardonner, faire remise à un condamné de sa peine.

le grade, chacun des degrés d'une hiérachie; le rang, la dignité.

le grain, le fruit des céréales.

la grammaire, l'art (*m.*) qui enseigne à parler et à écrire correctement.

grand, e, (*adj. et n. m.*) qui est très étendu en longueur ou en hauteur; adulte, majeur (*ctr.* petit); *les grands*, les nobles, les personnages de haute naissance ou de rang élevé.

la Grande-Bretagne, l'Angleterre, le pays de Galles (Wales) et l'Écosse.

la grandeur, l'étendue en hauteur, largeur, longueur; la stature; l'énormité (*f.*); l'importance (*f.*).

grandir, devenir grand, s'élever.

la grand'mère, la mère du père ou de la mère.

gratter, effacer en enlevant la surface, racler.

gratuit, e, (*adj.*) qu'on fait ou qu'on donne gratis, sans qu'il en coûte rien. (*ctr.* coûteux, cher.)

grave, (*adj.*) sérieux, important. (*ctr.* frivole, léger.)

la gravité, le caractère sérieux, la dignité.

le gré, la volonté; *savoir bon, mauvais gré,* être satisfait ou mécontent de; *savoir gré à,* être reconnaissant.

grec, grecque, (*adj. et n.*) de la Grèce; la langue greque.

la Grèce, un des États de la péninsule des Balkans.

gréco-romain, e, (*adj.*) commun aux Grecs et aux Romains.

Grégoire de Tours, évêque, théologien et historien (538–594); principal ouvrage: *Histoire des Francs.*

Grégoire VII, pape de 1073 à 1085, un des plus grands pontifes romains.

Grégoire XI, pape de 1370 à 1378.

la grenouille, un petit animal de l'ordre des batraciens. (frog.)

la grève, une coalition d'ouvriers qui refusent de travailler tant qu'ils n'obtiennent pas ce qu'ils demandent.

le grief, le dommage, le sujet de plainte.

le griffon, un oiseau de proie.

la grillade, un mets cuit sur le gril. (*pr.* gri) (toast; something toasted.)

grillé, e, (*adj.*) fermé par une grille, un assemblage de barreaux. (grated.)

griller, rôtir sur le gril (*pr.* gri).

grincer, produire un bruit strident.

gros, se, (*adj.*) volumineux, épais, gras; important; principal. (*ctr.* petit, frêle); *le gros ouvrage,* le travail fatigant.

gros, (*adv.*) beaucoup.

grossier, ère, (*adj.*) qui n'est pas fin; rude, impur.

grotesque, (*adj.*) ridicule, bouffon.

le gué, un endroit d'une rivière où l'on peut passer sans bateau et sans nager.

ne . . . guère, peu; pas beaucoup; presque pas; *ne fait guère que . . .,* ne fait presque rien que, pas beaucoup plus que.

guérir, délivrer d'une maladie; recouvrer la santé.

la guerre, une lutte entre deux nations ou deux partis; *la guerre de Cent ans,* entre la France et l'Angleterre de 1337 à 1453; *la guerre des Deux Roses,* une guerre civile qui eut lieu en Angleterre de 1455 à 1485, entre la maison d'York (la rose blanche) et la maison de Lancastre (rose rouge). Cette dernière triompha; *la guerre de Sept ans* eut lieu de 1756 à 1763 entre la France, l'Autriche et

la Russie d'une part, l'Angleterre et la Prusse de l'autre. La France y perdit l'Inde et le Canada.

guerrier, ère, (*adj. et n.*) qui appartient à la guerre; belliqueux; celui qui fait la guerre; le militaire, un homme d'armes. (*ctr.* pacifique.)

du Guesclin, (pr. geklɛ̃) **Bertrand,** un des plus grands hommes de guerre de la France (1320–1380).

le guet, la troupe chargée de faire la police pendant la nuit.

la gueule, la bouche des animaux carnassiers et des poissons.

Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Il conquit en 1066 l'Angleterre sur le roi Harold.

Guillaume IX, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers (1071–1127). Un des premiers troubadours.

Guillery, le nom de trois frères fameux par leurs brigandages au temps de Henri IV (1589–1610).

la guise, la manière, la façon; *en guise de,* en place de.

Guise, (*pr.* gɥizə) une famille ducale de Lorraine; *Henri de Lorraine, duc de Guise,* dit le Balafré, fut assassiné à Blois par ordre de Henri III, en 1588.

Gustave III, roi de Suède de 1771–1792.

la Guyane, (*pr.* gɥiaːn) une contrée de l'Amérique du Sud.

la Guyenne, (*pr.* gɥi-iɛn) l'une des provinces de l'ancienne France, dont la capitale était Bordeaux.

la gymnastique, l'ensemble des exercices propres à assouplir, à rendre flexible, et à fortifier le corps.

H

habile, (*adj.*) apte, savant.

l'habillement, (*m.*) l'ensemble des habits, le vêtement.

habiller, vêtir. (*ctr.* déshabiller.)

s'habiller, se vêtir.

un habit, un vêtement, un costume.

un habitant, celui qui réside habituellement en un lieu.

habiter, occuper, demeurer.

une habitude, une coutume, une disposition.

la *hache, un instrument tranchant pour couper et pour fendre; *la hache d'armes,* la hache dont se servaient les gens de guerre au moyen âge.

le *haillon, un vêtement en lambeaux, déchiré et usé; une guenille.

la *haine, l'aversion (*f.*), l'exécration (*f.*). (*ctr.* l'amour.)

*haïr, détester, vouloir du mal à.

une haleine, un souffle, la respiration. (breath.)

*happer, saisir brusquement dans la bouche.

*haranguer, adresser un discours à.

Harcourt, duc d', Henri, maréchal de France (1654–1718).

*hardi, e, (*adj.*) audacieux, intrépide, entreprenant. (*ctr.* timide.)

le *hareng, un poisson de mer. (herring.)

harmonieux, se, (*adj.*) musical, mélodieux.

Harold, roi saxon d'Angleterre, vaincu et tué à Hastings en 1066 par Guillaume le Conquérant.

le *hasard, la fortune, la chance.

le *haubert, la chemise de mailles.

*haut, e, (*adj.*) grand, élevé, puissant. (*ctr.* bas); *les hauts faits*, les exploits.

la *hauteur, la dimension d'un corps de la base au sommet; l'élévation (*f.*).

le *heaume, un casque qui couvrait la tête, le visage et le cou d'un chevalier.

un Hébreu, un Juif, un Israélite; *les trois Hébreux de la fournaise*, voir: la Bible, Daniel 3.

Hélène, une princesse grecque, épouse de Ménélas qui fut enlevée par Pâris, ce qui détermina la guerre de Troie.

une hémorrhagie, une perte de sang.

Hennebon, une petite ville de Bretagne.

le *hennin, une coiffure féminine haute et conique, employée au XV^e^ siècle.

Henri II, fils de François I^er^, roi de France de 1547 à 1559. Il mourut d'un coup de lance dans l'œil en joutant dans un tournoi.

Henri II, roi d'Angleterre de 1154 à 1189, auteur du meurtre de Thomas a Becket, archevêque de Cantorbéry.

Henri, III, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, roi de France de 1574 à 1589.

Henri IV, roi d'Angleterre de 1399 à 1413.

Henri VI, roi d'Angleterre de 1422 à 1471.

héraldique, (*adj.*) qui à rapport au blason, aux armoiries.

le *héraut, un officier chargé de porter les messages, les déclarations de guerre, les défis, etc.

un herbier, une collection de plantes desséchées, pour l'étude de la botanique.

Hercule, un des héros de la mythologie grecque, fils de Jupiter. Il exécuta douze exploits, connus sous le nom de travaux d'Hercule.

une hérésie, une doctrine condamnée par l'Église; une opinion fausse.

le *hérisson, un animal qui vit d'insectes et dont le corps est couvert de piquants. (hedgehog.)

un héritier, celui qui hérite ou qui doit recueillir la succession; le successeur.

une héroïne, une femme d'un grand courage, douée de sentiments nobles et élevés.

héroïque, (*adj.*) qui appartient au héros; noble, élevé.

le *héron, un genre d'oiseaux, à jambes hautes, à long bec et au cou long et grêle.

le *héros, le nom donné par les Grecs aux grands hommes divinisés; celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par sa grandeur d'âme.

une heure, la vingt-quatrième partie du jour.

heureux, se, (*adj.*) content, fortuné. (*ctr.* malheureux.)

*heurter, choquer rudement; frapper à une porte.

la *hiérarchie, l'ordre de subordination de ceux qui occupent des rangs inégaux; la classification des rangs, des grades, des dignités.

Hippocrate, le plus grand médecin de l'antiquité, né vers 460 av. J.-C.

*hisser, élever.

l'histoire, (*f.*) le récit des événements arrivés chez un peuple ou à une personne; le conte.

un historien, celui qui écrit l'histoire.

un historiographe, un lettré pensionné pour écrire l'histoire de son temps.

l'hiver, (*m.*) la plus froide des quatre saisons de l'année, du 22 décembre au 20 ou 21 mars.

*hollandais, e, (*adj.*) qui est de la Hollande.

la *Hollande, les Pays-Bas, un des États de l'Europe occidentale.

une homélie, une sorte de sermon familier et simple.

Homère, célèbre poète grec, regardé comme l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée.

homicide, (*adj.*) assassin, meurtrier, criminel.

l'hommage, (*m.*) le respect, la vénération; les civilités.

un homme, un être humain du sexe masculin; un indi-

vidu; l'espèce humaine; *un homme d'armes*, un cavalier armé de toutes pièces; *un homme de bien*, un homme honnête, de bonnes mœurs, charitable; *homme de lettres*, un écrivain, un littérateur.

honnête, (*adj.*) honorable, vertueux, probe. (*ctr.* malhonnête.)

l'honneur, (*m.*) le sentiment de la dignité personnelle qui porte à la vertu; la gloire; la marque de respect, la considération; *la fille d'honneur*, celle qui est attachée à une princesse; *tenir à honneur*, se sentir engagé par l'honneur.

honorablement, (*adv.*) avec honneur.

honorer, révérer; faire honneur à.

s'honorer, se faire honneur.

un hôpital, un établissement où l'on soigne gratuitement les malades indigents.

une horreur, une action cruelle et effrayante, une chose atroce; *avoir horreur de*, éprouver un sentiment de répulsion pour.

horrible, (*adj.*) hideux, affreux.

horriblement, (*adv.*) extrêmement.

hors de, (*prép.*) à l'extérieur de.

un hospice, une maison d'assistance où l'on reçoit les orphelins, les vieillards, etc.

un hôte, une hôtesse, la personne qui donne ou qui reçoit l'hospitalité; celui ou celle qui tient une hôtellerie.

un hôtel, une demeure somptueuse; une maison meublée où descendent les voyageurs.

le *houblon, la plante dont la fleur sert à fabriquer la bière. (hops.)

la *housse, la couverture.

Victor Hugo, (1802–1885) le plus illustre des poètes français du XIX^e^ siècle, chef de l'école romantique, auteur de: Odes et Ballades, les Orientales, Feuilles d'automne, la Légende des siècles, etc.; Notre-Dame de Paris, les Misérables, etc.; Hernani, Ruy Blas, etc.

***huguenot, e,** (*adj. et n.*) calviniste.

huit, (*adj. num.*) sept plus un.

humain, e, (*adj.*) de l'homme.

l'humanité, (*f.*) le genre humain, l'ensemble des hommes; la charité, la philanthropie.

l'humeur, (*f.*) la disposition de l'esprit; le caractère, le tempérament.

humilier, abaisser, rendre humble.

s'humilier, s'abaisser volontairement.

humoristique, (*adj.*) amusant, gai.

***hurler**, crier, faire entendre des cris prolongés.

la ***hutte**, une petite cabane, une loge.

l'**hydrogène**, (*m.*) un corps simple, gazeux, dont la combinaison avec l'oxygène produit l'eau; *l'hydrogène phosphoré*, qui contient du phosphore.

la ***hyène**, un quadrupède carnassier. (hyena.)

l'**hygiène**, (*f.*) l'art de conserver la santé.

hygiénique, (*adj.*) bon pour la santé.

un **hymne**, un cantique.

hypothéquer, soumettre à l'hypothèque, donner à un créancier un droit sur un immeuble appartenant au débiteur. (mortgage.)

une **hypothèse**, une supposition dont on tirera une conséquence, une conjecture.

I

ici, (*adv.*) en ce lieu-ci. (*ctr.* là.)

un **idéal**, une perfection suprême qui n'existe que dans l'idée, dans l'imagination.

une **idée**, une conception, une pensée, une opinion.

un **idiome**, la langue propre à une nation ou à une région.

idiot, e, (*adj.*) stupide, imbécile.

l'**idolâtrie**, (*f.*) l'adoration des idoles.

l'**ignorance**, (*f.*) le manque de savoir. (*ctr.* le savoir, l'instruction (*f.*).)

ignorant, e, (*adj.*) qui n'a point de savoir, peu instruit, illettré. (*ctr.* savant.)

ignorer, ne pas savoir.

une **île**, un espace de terre entouré d'eau de tous côtés.

l'**Ile de France**, une province de l'ancienne France.

illuminer, éclairer.

l'**illusion**, (*f.*) l'erreur des sens ou de l'esprit, qui fait prendre l'apparence pour la réalité; l'apparence de la réalité.

l'**illustration**, (*f.*) la célébrité, le renom.

illustrer, rendre illustre, célèbre.

s'illustrer, devenir illustre, fameux.

une **image**, une représentation.

l'**imagination**, (*f.*) la faculté de se représenter une chose dans l'esprit, par la pensée.

imaginer, se représenter quelque chose dans l'esprit; inventer.

imbiber, mouiller, pénétrer d'un liquide.

imbu, e, (*adj.*) rempli, pénétré.

l'imitation, (*f.*) l'action d'imiter, de prendre pour modèle; la copie, la reproduction.

imiter, faire ou s'efforcer de faire exactement ce que fait un autre; prendre pour modèle; copier.

immédiatement, (*adv.*) aussitôt, à l'instant même.

immense, (*adj.*) très considérable.

immortaliser, rendre immortel; faire vivre perpétuellement dans le souvenir des hommes.

une impératrice, celle qui gouverne un empire; la femme d'un empereur.

impérieux, se, (*adj.*) hautain, fier, dominateur; qui commande en maître.

implorer, demander humblement, avec insistance; supplier.

une importance, une valeur, une influence, une autorité.

important, e, (*adj.*) de conséquence, considérable.

importer, être d'importance.

imposant, e, (*adj.*) qui inspire le respect, l'admiration(*f.*); important.

imposer, prescrire, établir.

s'imposer, se faire accepter par force.

impossible, (*adj.*) qui ne peut être; très difficile. (*ctr.* possible.)

un impôt, une contribution exigée des citoyens pour assurer le service des charges publiques; une taxe.

imprégné, e, (*adj.*) imbu, pénétré.

imprenable, (*adj.*) qui ne peut être pris ou qui est très difficile à prendre.

l'imprimerie, (*f.*) l'art d'imprimer, de reproduire des lettres sur du papier à l'aide de planches gravées ou de caractères enduits d'encre.

impunément, (*adv.*) sans subir une punition, sans danger.

inaugurer, ouvrir, découvrir, employer solennellement pour la première fois, un édifice, un monument, etc.; consacrer.

l'incarnation, (*f.*) l'action par laquelle Dieu se fait homme.

incendier, brûler, consumer par le feu.

incognito, (*adv.*) sans être connu.

incommode, (*adj.*) dont on ne peut se servir avec facilité; désagréable, sans agréments, mauvais.

incomplet, e, (*adj.*) insuffisant, imparfait.

inconnu, e, (*adj.*) qui n'est point connu; dont on n'a point idée, étranger, inexploré, ignoré.

inconstant, e, (*adj.*) volage, changeant, infidèle. (*ctr.* constant, fidèle.)

incorrigible, intraitable, indocile.

incroyable, (*adj.*) qui ne peut être cru; extraordinaire, étonnant.

inculquer, imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un.

l'incurie, (*f.*) l'insouciance (*f.*), la négligence

l'Inde, (*f.*) une vaste péninsule de l'Asie méridionale.

indéfendu, e, (*adj.*) qui n'est pas défendu; qui est sans protecteur.

indéfiniment, (*adv.*) d'une manière indéfinie, indéterminée; pendant une periode indéterminée.

une indemnité, une compensation, un dédommagement.

l'indépendance, (*f.*) l'autonomie (*f.*), la liberté.

indépendant, e, (*adj.*) qui ne dépend de personne, libre.

indien, ne, (*adj.*) de l'Inde. (Se dit aussi des indigènes de l'Amérique du Nord.)

l'indifférence, (*f.*) l'insouciance (*f.*), l'insensibilité (*f.*), la froideur.

indifférent, e, (*adj.*) insignifiant, sans intérêt; que rien n'émeut, froid.

indigeste, (*adj.*) difficile à digérer, à s'assimiler.

s'indigner, se fâcher, se révolter.

l'indigo, (*m.*) une matière colorante bleue.

indiquer, montrer, désigner.

indirectement, (*adv.*) d'une manière détournée, accessoire.

indispensable, (*adj.*) essentiel, nécessaire. (*ctr.* inutile.)

indisposé, e, (*adj.*) un peu malade.

une indisposition, une maladie légère.

un individu, un être considéré isolément par rapport à la collectivité; un homme indéterminé dont on veut parler avec mépris; une personne.

indocile, (*adj.*) désobéissant. (*ctr.* docile, obéissant.)

indou, e, (*adj. et n.*) de l'Inde.

l'indulgence, (*f.*) la facilité à pardonner les fautes; *une indulgence,* la rémission des peines dues au péché que l'Église accorde sous certaines conditions.

l'industrie, l'ensemble des opérations par lesquelles on approprie les matières

premières aux divers besoins de la vie.

inégal, e, (*adj.*) qui n'est point uni; raboteux. (*ctr.* égal.)

infâme, (*adj.*) vil, ignoble.

l'infanterie, (*f.*) les troupes qui marchent et qui combattent à pied; les fantassins.

inférieur, e, (*adj.*) placé au-dessous, plus bas; moindre en dignité, subalterne. (*ctr.* supérieur.)

l'infériorité, (*f.*) la situation inférieure, au-dessous d'une autre, secondaire. (*ctr.* la supériorité.)

infernal, e, (*adj.*) qui appartient à l'enfer; d'enfer; diabolique, épouvantable.

infesté, e, (*adj.*) ravagé, envahi.

un infidèle, celui qui n'a pas la vraie foi, un païen. (*ctr.* le fidèle, le chrétien.)

infiniment, (*adv.*) extrêmement.

une infinité, un très grand nombre.

inflexible, (*adj.*) qu'on ne peut fléchir, courber; ferme.

infliger, appliquer, imposer.

une influence, l'action qu'une chose exerce sur une autre; un ascendant.

influer, exercer une action, une influence sur.

infortuné, e, (*adj.*) malheureux.

une infusion, une décoction, ce qu'on obtient quand on verse un liquide bouillant sur une substance comme le thé, etc.

ingénieux, se, (*adj.*) plein d'adresse, habile.

l'ingéniosité, (*f.*) la qualité de ce qui est ingénieux, inventif, fertile en ressources.

inhumain, e, (*adj.*) cruel, barbare.

inintelligible, (*adj.*) incompréhensible.

un initiateur, celui qui met au courant, qui admet à la connaissance de certaines choses.

l'initiative, (*f.*) la qualité de celui qui est porté à agir spontanément.

injustement, (*adv.*) d'une manière contraire à la justice, au bon droit.

une injustice, un manque de justice.

innocent, e, (*adj.*) qui n'est pas coupable, qui ignore le mal.

innombrable, (*adj.*) qui ne se peut compter, très nombreux.

inquiéter, tourmenter, troubler. (*ctr.* rassurer, calmer.)

un inquisiteur, un juge de l'inquisition.

l'Inquisition, (*f.*) les tribunaux établis au

moyen âge pour rechercher et châtier les hérétiques.

insalubre, (*adj.*) malsain, nuisible à la santé.

l'insécurité, (*f.*) le manque de sécurité, de sûreté.

inséparable, (*adj.*) qui ne peut être séparé, désuni; intime; (*n.*) un ami dévoué.

insipide, (*adj.*) ennuyeux, fade.

une inspiration, une origine créatrice.

inspirer, faire naître une pensée, un sentiment.

s'inspirer, prendre son inspiration, être gouverné par.

installer, placer, établir.

s'installer, s'établir.

un instinct, une impulsion naturelle, un penchant.

un instituteur, une institutrice, une personne chargée de donner l'éducation aux enfants; le maître, la maîtresse.

une institution, l'action d'instituer, d'établir; la chose établie; un usage; *les institutions,* les lois fondamentales.

l'instruction (*f.*), l'éducation (*f.*), le savoir; la procédure qui met une affaire en état d'être jugée. (*ctr.* l'ignorance (*f.*).)

instruit, e, (*adj.*) qui a de l'instruction; savant, informé. (*ctr.* ignorant.)

un instrument, un outil, un appareil.

insuffisant, e, (*adj.*) qui ne suffit pas, qui n'a pas de quoi satisfaire; défectif.

intellectuel, le, (*adj.*) qui a rapport à l'intelligence; spirituel. (*ctr.* matériel, physique.)

l'intelligence, (*f.*) la faculté de comprendre, l'esprit (*m.*).

intelligible, (*adj.*) facilement compris, concevable, compréhensible. (*ctr.* inintelligible, incompréhensible.)

un intendant, un délégué qui administrait une province au nom du roi.

intenter, entreprendre.

intercepter, arrêter au passage.

interdire, défendre. (*ctr.* permettre.)

intéresser, associer, concerner.

s'intéresser, prendre intérêt à.

un intérêt, ce qui touche quelqu'un par l'avantage qu'il y trouve; un droit.

intérieur, e, (*adj.*) qui est au-dedans; domestique. (*ctr.* extérieur dehors.)

un intermède, un divertissement entre les actes d'une pièce de théâtre.

interminable, (*adj.*) qui dure indéfiniment, très long.

international, e, (adj.) qui se passe entre nations, universel.

interpeller, adresser la parole à; questionner.

interroger, adresser des questions à, questionner.

un **intervalle,** la distance entre les lieux, les temps.

une **intervention,** l'action de prendre part, une interposition.

intitulé, e, (*adj.*) qui a pour titre, nommé.

s'intituler, se donner le titre, le nom.

intrépidement, (*adv.*) courageusement. (*ctr.* lâchement.)

intriguer, embarrasser; se livrer à des intrigues, exciter la curiosité.

introduire, faire entrer, importer. (*ctr.* expulser.)

inutile, (*adj.*) vain, superflu, sans profit. (*ctr.* utile.)

inutilement, (*adv.*) inefficacement, en vain, sans profit.

inventer, imaginer quelque chose de nouveau, créer.

un **inventeur,** celui qui imagine le premier quelque chose de nouveau.

inverse, (*adj.*) opposé, contraire.

l'**investiture,** (*f.*) la mise en possession d'un fief.

invincible, (*adj.*) qu'on ne saurait vaincre; insurmontable.

inviter, convier, prier.

invoquer, appeler à son aide.

l'**Irlande,** une des îles britanniques.

irréconciliable, (*adj.*) qui ne peut s'accorder de nouveau; opposé, divisé.

une **irritation,** une colère persistante.

irriter, mettre en colère, fâcher. (*ctr.* apaiser.)

issu, e, (*adj.*) né, descendu.

un **isthme** (*pr.* is-mə) une langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres.

l'**Italie,** un royaume de l'Europe méridionale dont la capitale est Rome.

italien, ne, (*adj. et n.*) de l'Italie; la langue de ce pays; *un Italien,* une personne de nationalité italienne.

un **ivrogne,** celui qui s'enivre souvent, celui dont le cerveau est troublé par l'excès de la boisson alcoolique.

J

le **jabot,** la dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme.

jadis, (*adv.*) autrefois.

jaillir, sortir avec force.

la **jalousie,** l'envie (*f.*).

jaloux, se, (*adj.*) envieux, ombrageux.

jamais, (*adv.*) en aucun temps; *à jamais*, éternellement, pour toujours.

la jambe, la partie du corps depuis le genou jusqu'au pied; le membre inférieur tout entier: la cuisse, le genou, la jambe, le pied.

le jambon, une cuisse ou une épaule de cochon.

Janus, ancien roi du Latium (*pr.* lasiɔm) représenté avec deux visages, l'un qui regarde le passé et l'autre l'avenir.

janvier, (*m.*) le premier mois de l'année consacré à Janus, roi du Latium (*pr.* lasiɔm).

le jardin, un lieu où l'on cultive des fleurs, des légumes, etc.

jaune, (*adj.*) d'une couleur entre le vert et l'orange (yellow); *le jaune d'œuf*, la partie centrale de l'œuf des oiseaux.

Jean, la Saint, la fête de Jean l'Évangéliste, l'un des douze apôtres, célébrée le 27 décembre par de grands feux qu'on allume sur les places, etc.

Jérusalem, l'ancienne capitale de la Judée.

le Jésuite, un membre de la société de Jésus, un ordre religieux fondé en 1534 par Ignace de Loyola

Jésus-Christ, (*pr.* kri) le Sauveur.

jeter, lancer.

se jeter, se lancer.

le jeu, le divertissement, la récréation; un amusement; *jouer gros jeu*, risquer beaucoup.

le jeudi, le cinquième jour de la semaine; *le jeudi saint*, le jeudi de la semaine sainte, celle qui précède le dimanche de Pâques.

jeune, (*adj.*) qui n'est pas avancé en âge. (*ctr.* vieux.)

jeûner, ne pas manger.

la jeunesse, la partie de la vie entre l'enfance et l'âge viril. (*ctr.* la vieillesse.)

la joie, le plaisir, le contentement.

joindre, approcher deux choses de manière qu'elles se touchent; réunir.

se joindre, s'ajouter, se réunir.

les jonchets, de petits bâtons d'ivoire, d'os, etc., qu'on jette pêle-mêle sur une table et qu'on essaie d'enlever, un à un, avec un crochet, sans déranger les autres. (spillikins, jackstraws.)

le jongleur, le ménestrel.

Josué, le chef des Hébreux après Moïse et le conquérant de la terre de Chanaan. (Nombres XVII, 18.)

jouer, représenter un personnage, une pièce de théâtre; se récréer; faire une partie de jeu, se livrer au jeu; *jouer gros jeu*, risquer beaucoup.

le joueur, celui qui joue, se récrée; qui tire des sons d'un instrument; qui aime à jouer des jeux d'argent.

le joug, la pièce de bois qu'on place par-dessus la tête des bœufs, pour les atteler; la domination.

jouir de, posséder.

le jour, un espace de vingt-quatre heures; la clarté, la lumière; une ouverture par où vient la lumière (*ctr.* la nuit); *un jour*, une fois, un temps indéterminé; *à jour*, qui laisse passer la lumière; *mettre à jour*, pratiquer des jours dans, ajourer, percer pour laisser passer la lumière.

le journal, un écrit où l'on relate les faits, jour par jour; une publication qui donne des nouvelles.

la journée, l'espace de temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher.

la joute, un combat à cheval d'hommes, avec la lance, pour jeu.

jouter, lutter à la lance et à cheval.

le joyau, le bijou.

joyeusement, (*adv.*) avec joie, gaiement. (*ctr.* tristement.)

joyeux, se, (*adj.*) gai. (*ctr.* triste.)

Judas Iscariote, celui des douze apôtres qui trahit Jésus-Christ.

judiciaire, (*adj.*) relatif à la justice, aux tribunaux et aux magistrats.

le juge, un magistrat chargé de rendre la justice; *le juge d'instruction*, le magistrat chargé de recueillir les preuves relatives à un crime et de faire arrêter les prévenus, les accusés.

le jugement, la sentence d'un tribunal, un arrêt, une décision; *le Jugement dernier*, celui que Dieu doit prononcer, à la fin du monde, sur tous les hommes.

juger, décider, régler; émettre une opinion par laquelle on approuve ou on blâme.

juif, juive, (*adj.*) qui professe la religion des anciens Israélites.

les Juifs, un peuple de l'Asie, les Hébreux, les Israélites.

juin, (*m.*) le sixième mois de l'année.

jurer, prononcer un serment, promettre solennellement; blasphémer; *jurer avec*, contraster,

produire une discordance.

la juridiction, le pouvoir, le droit de juger; le tribunal.

le jury, une réunion de jurés, de citoyens appelés à rendre un verdict.

jusque, préposition marquant l'arrivée à un terme que l'on ne dépasse pas; aussi loin que.

juste, (*adj.*) conforme à la justice, au droit; *Juste ciel!* exclamation.

justement, (*adv.*) précisément; avec justice. (*ctr.* injustement.)

la justice, la vertu qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient; le droit, l'équité; l'ensemble des tribunaux, le pouvoir de punir ou de récompenser; les magistrats.

K

Klopstock, un poète allemand, auteur de la Messiade, qu'il passa trente ans à composer (1724–1803).

Kniajnine, Jakof, un littérateur russe. Il s'inspira surtout de Corneille (1742–1791).

Kœnigsberg, ville de la Prusse orientale, le siège d'une université.

le Koran, (Coran) le livre sacré des musulmans, qui contient la loi religieuse de Mahomet.

L

là, (*adv.*) en cet endroit. (*ctr.* ici); *là-bas,* en cet endroit-là, à une certaine distance; *de là,* de ce lieu là, de cette situation.

le laboratoire, un lieu disposé pour faire des expériences, (experiments) de chimie, de physique, etc.

laborieux, se, (*adj.*) qui travaille beaucoup, travailleur, diligent. (*ctr.* paresseux, fainéant.)

lâcher, détendre; laisser échapper; envoyer sur.

la laine, le poil épais et doux du mouton et de quelques autres animaux.

laïque, (*adj.*) qui n'est ni ecclésiastique ni religieux; mondain. (*ctr.* prêtre, moine, ecclésiastique.)

laisser, ne pas emporter, ne pas emmener; abandonner; donner, confier, léguer; permettre; *laisser de côté,* abandonner; *laisser en souffrance,* négliger, laisser en suspens; *se laisser prendre,* se permettre d'être gagné à, captivé par, séduit par.

Lamartine, Alphonse de, (1790–1869) poète et homme politique. Ouvrages: les Méditations poétiques, Harmonies poétiques et religieuses, etc.

la lame, un morceau de métal plat et très mince.

la lampe, un ustensile pour éclairer.

la lance, une arme offensive à long manche et à fer pointu; *la sainte Lance*, celle qui perça le Christ sur la croix.

lancer, jeter avec force, pousser en avant; mettre à l'eau.

les Landes, une région sablonneuse et souvent marécageuse du sud-ouest de la France.

le langage, l'expression de la pensée par la parole, par des signes, par l'écriture; le parler.

le lange, un morceau de laine ou d'étoffe qui sert à envelopper un enfant. (swaddling clothes.)

la langue, le langage, le parler.

la languette, une petite langue ou un objet qui rappelle la forme d'une petite langue.

languir, se consumer.

la lanterne, une sorte de boîte plus ou moins transparente, où l'on place une lumière à l'abri du vent.

Laon, (*pr.* lã) ville à 140 kil. nord-est de Paris.

le lapereau, un jeune lapin.

Laplace, Pierre Simon, marquis de, célèbre mathématicien et astronome français (1749–1827).

le laquais, un valet de pied, portant la livrée, employé souvent à suivre son maître ou sa maîtresse; un homme d'un caractère servile et bas.

le lard, la graisse ferme qui est entre la chair et la peau du porc. (bacon.)

large, (*adj.*) étendu dans le sens opposé à la longueur; grand.

la larme, une goutte de liquide qui sort des yeux à la suite d'une émotion vive; les pleurs.

le larron, le voleur.

lasser, fatiguer.

latin, e, (*adj. et n.*) qui a rapport à la langue des anciens Romains; catholique d'Occident; la langue latine.

Latude, Jean-Henri, un personnage qui, à la suite de démêlés avec Mme de Pompadour fut emprisonné pendant plus de 30 ans. Il sortit de la Bastille en 1784.

la lavande, une plante aromatique.

laver, nettoyer avec un liquide, avec de l'eau.

Lavoisier, Antoine-Lau-

rent, illustre chimiste français, l'un des créateurs de la chimie moderne. Il fit connaître le rôle de l'oxygène dans la respiration (1743–1794).

la leçon, l'instruction (*f.*), l'enseignement (*m.*), ce que le maître donne à apprendre.

légal, e, (*adj.*) selon la loi, réglé par la loi. (*ctr.* illégal.)

la légende, la vie des saints; un récit merveilleux où l'histoire est défigurée par des traditions.

léger, ère, (*adj.*) délicat; d'un faible poids. (*ctr.* lourd, sérieux.)

la légèreté, la qualité de ce qui pèse peu; ce qui n'est pas lourd. (*ctr.* la lourdeur.)

le législateur, celui qui donne des lois à un peuple.

le légiste, celui qui connaît ou étudie les lois.

légitimement, (*adv.*) conformément à la loi.

le legs, (*pr.* lɛ) un don fait par testament, une donation testamentaire.

le légume, tout produit végétal, employé comme aliment; une plante potagère comestible.

Leibniz, illustre philosophe et savant allemand (1646–1716).

LeKain, un tragédien français (1728–1778).

le Lendit, Landit, une foire célèbre.

Lessing, un littérateur allemand (1729–1781).

la lettre, chacun des caractères de l'alphabet; la missive, une épître; un diplôme; *la lettre de cachet,* un pli fermé d'un cachet du roi et qui contenait ordinairement un ordre arbitraire d'emprisonnement.

les lettres, *les belles-lettres,* la littérature, l'histoire, la grammaire, l'éloquence.

la levée, l'action de recueillir; la collecte des impôts.

le lever, le moment où l'on se lève; la réception dans la chambre d'un roi au moment où il se lève.

lever, hausser, relever, porter en haut; enlever, ôter. (*ctr.* baisser.)

le lévrier, un chien de chasse à hautes jambes. (greyhound.)

libéral, e, aux, (*adj. et n.*) favorable à la liberté; celui qui professe des opinions libérales.

la libéralité, la générosité. (*ctr.* l'avarice (*f.*).)

la liberté, l'indépendance (*f.*). (*ctr.* l'esclavage (*m.*).)

la librairie, le magasin où l'on vend des livres.

libre, (*adj.*) indépendant, qui peut disposer de sa personne. (*ctr.* esclave, serf, captif.)

la licence, une permission exceptionnelle; un grade intermédiaire entre celui de bachelier et celui de docteur et qui donne la faculté d'enseigner.

le lien, ce qui sert à lier, à attacher, à unir; une connection, une chaîne, une attache.

lier, attacher, joindre, unir.

le lieu, un endroit, une localité désignée d'une manière générale; *donner lieu,* fournir l'occasion, causer; *au lieu de,* en place de; *avoir lieu,* arriver, s'accomplir.

la lieue, une mesure itinéraire (qui concerne les chemins), de la valeur d'à peu près 3 milles. (league.)

le lieutenant, celui qui est le premier après le chef, qui exerce l'autorité en l'absence du chef; un officier qui a le grade immédiatement inférieur à celui de capitaine; *le lieutenant général,* un grade de l'ancienne armée qui correspondait au général de division actuel; un officier investi de la même autorité que le roi.

la ligne, un trait sans largeur et sans épaisseur; la direction, la configuration, la forme; le service de transport, de communication.

les limbes, le lieu où se trouvaient avant la venue de Jésus-Christ les âmes des justes de l'Ancien Testament.

la limite, la ligne qui marque la fin d'une étendue, la borne; le point où s'arrête l'exercice d'un pouvoir, la frontière.

limité, e, (*adj.*) borné, restreint.

le linceul, la toile dans laquelle on ensevelit les morts.

le linge, des morceaux de toile servant à divers usages de toilette, de ménage. (linen.)

le lion, le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat, le roi des animaux.

la liqueur, une substance liquide; une boisson dont la base est l'alcool.

lire, parcourir des yeux ou énoncer à haute voix ce qui est écrit ou imprimé; découvrir, deviner.

le lit, le meuble sur lequel on se couche, la couche; *au lit de mort,* sur le point de mourir; *lit de parade,* lit richement orné, dans lequel on ne couche pas.

littéraire, (*adj.*) qui concerne les belles-lettres.

le littérateur, un écrivain, un auteur.

la littérature, l'ensemble des productions littéraires, les belles-lettres.

la livre, une monnaie dont la valeur a varié et qui a été remplacée par le franc; *livre tournois*, livre qui valait exactement 20 sous.

le livre, la réunion de feuilles imprimées cousues ensemble, le volume.

la livrée, les habits distinctifs que portent les domestiques.

livrer, mettre une chose en la possession de quelqu'un.

se livrer à, s'adonner à, s'abandonner à.

les Livres Saints, les Évangiles, la Bible.

local, e, aux, (*adj.*) qui est particulier à un lieu, du lieu.

la loge, la petite hutte, la cabane; le lieu où s'assemblent les francs-maçons; la réunion des francs-maçons.

loger, habiter, s'établir dans une maison; établir quelqu'un dans une demeure, donner un logement.

le logeur, celui qui tient des chambres meublées; qui s'occupe du logement; un hôte, un aubergiste.

le logis, la maison, le logement habituel.

la loi, la règle obligatoire ou nécessaire, imposée par une autorité supérieure; *les lois de la pesanteur*, les lois découvertes par Newton, les lois de la gravitation universelle; *ne connaître ni loi ni roi*, n'avoir aucun principe de justice.

loin, (*adv.*) à une grande distance.

lointain, e, (*adj.*) éloigné. (*ctr.* proche, voisin.)

Lomonosof, un poète russe (1711–1765).

Londres, la capitale de l'Angleterre, sur la Tamise.

long, ue, (*adj.*) qui a une certaine étendue; *le plus long*, ce qui prend le plus de temps.

longtemps, (*adv.*) pendant un long espace de temps.

la Lorraine, ancienne province de France, réunie à la couronne en 1766; saisie par l'Allemagne en 1871, reconquise par la France en 1918.

lors, (*adv.*) à cette époque; *lors même que*, quand même.

lorsque, (*conj.*) quand.

louer, donner, prendre à louage; donner ou prendre l'usage d'une chose pour un temps déterminé et moyennant un prix convenu.

louer, donner des éloges à, vanter le mérite de, célébrer.

Louis le Débonnaire, Louis I, fils de Charlemagne, empereur d'Occident et roi des Francs de 814 à 840.

Louis VII, roi de France de 1137 à 1180. Il entreprit la seconde croisade.

Louis, Saint, Louis IX, roi de France de 1226 à 1270.

Louis XI, roi de France de 1461 à 1483. Le véritable fondateur de l'unité française.

Louis XII, le Père du peuple, roi de France de 1498 à 1515.

Louis XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, roi de France de 1610 à 1643.

Louis XIV, le Grand, fils de Louis XIII, monta sur le trône à l'âge de cinq ans (1643) et régna d'abord sous la régence de sa mère, Anne d'Autriche, aidée de Mazarin. Roi absolu, il protégea les lettres, les sciences et les arts. Il mourut en 1715.

Louis XV, arrière petit-fils de Louis XIV, roi de France de 1715 à 1774. Il régna d'abord sous la régence de Philippe d'Orléans. L'administration de Louis XV fut déplorable et contribua beaucoup à rendre nécessaire la Révolution de 1789.

Louis XVI, petit-fils de Louis XV, roi de France en 1774, décapité en 1793.

la **Louisiane,** une région de l'Amérique du Nord, découverte par les Français au XVII^e^ siècle et ainsi appelée en l'honneur de Louis XIV.

lourd, e, (*adj.*) pesant.

Louvois, Michel Le Tellier, marquis de, homme d'État français, ministre de la guerre sous Louis XIV (1641–1691).

le **Louvre,** une ancienne résidence royale, aujourd'hui convertie en musée, à Paris. Le Louvre fut commencé en 1204 et achevé en 1848.

la **lueur,** une lumière faible.

la **lumière,** ce qui éclaire; le jour, la clarté.

la **lune,** la planète satellite de la terre qu'elle éclaire pendant la nuit.

le **lustre,** l'éclat (*m.*); un chandelier à plusieurs branches qu'on suspend au plafond.

la **lutte,** le combat de deux personnes corps à corps (wrestling); le conflit.

Luther, Martin, le chef de la réformation religieuse en Allemagne (1483–1546).

le luxe, la somptuosité, la splendeur, la magnificence.

luxueux, se, (*adj.*) somptueux, riche.

lyrique, (*adj.*) qui se chante sur la lyre, *poésie lyrique*, poésie qui est ou qui pourrait être mise en musique.

M

la machine, un appareil.

le maçon, un ouvrier qui travaille aux constructions dans lesquelles on emploie la pierre, la brique, le mortier, etc.

la macreuse, une sorte de canards sauvages. (sea-duck, widgeon.)

la madone, une image, une statue de la Vierge.

le mage, un membre de la caste sacerdotale, chez les Mèdes et les Perses; *les trois rois mages*, les personnages qui vinrent, guidés par une étoile, adorer l'enfant Jésus à Bethléem.

magique, (*adj.*) cabalistique, mystérieux et surnaturel.

le magistère, l'élixir (*m.*), une composition à laquelle on attribuait autrefois des propriétés merveilleuses.

la magnificence, la somptuosité, la splendeur, le luxe.

magnifique, (*adj.*) splendide, noble, grandiose.

le mai: *planter le mai*, un arbre vert et enrubanné que l'on dressait le premier mai devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur.

la maille, un croisement de fils dans un tissu tricoté, dans un filet; chacune des petites boucles de fer dont on formait des armures.

le maillot, un vêtement de tricot s'appliquant exactement sur la peau, une espèce de caleçon collant. (tights).

la main, la partie du corps qui s'étend depuis le poignet à l'extrémité des doigts; *de seconde main*, qui n'est pas original, par intermédiaire.

la main-d'œuvre, le prix payé pour le travail, la façon.

la mainmorte, l'état des biens inaliénables, comme les propriétés des communautés religieuses.

maint, e, (*adj.*) plusieurs, un grand nombre de.

maintenant, (*adv.*) à présent.

Maintenon, Françoise d'Aubigné, marquise de (1635–1719). Elle épousa le poète Scarron, puis en 1684, le roi Louis XIV, par un mariage secret.

maintenir, tenir fixe, soutenir.

se maintenir, rester dans le même état, se conserver.

Mairet, Jean, poète tragique français, auteur de Sophonisbe. Le premier, il mit en valeur la règle des trois unités (1604–1686).

la maison, un édifice, la demeure; ceux qui vivent sous le même toît formant une même famille; les domestiques; *la maison de sûreté*, le lieu destiné à recevoir ceux qui sont en état d'arrestation ou condamnés à la détention.

le maître, la maîtresse, celui, celle, qui commande, le propriétaire; l'instituteur, le professeur; un titre donné à certaines personnes: aux avocats (master); le titre que prenait autrefois un ouvrier reçu dans un corps de métier, une corporation; un artisan qui emploie des ouvriers, le patron; *maître ès arts*, un titre universitaire; *un maître d'école*, un instituteur primaire; *le maître-queux*, le chef de cuisine; *le maître d'hotel*, le domestique en chef d'une grande maison, qui préside au service de table.

la majesté, la grandeur suprême; la dignité; le titre des empereurs et des rois.

majeur, e, (*adj.*) plus grand; qui a l'âge de majorité.

major, (*adj.*) supérieur, principal.

le majordome, le chef des domestiques, le maître d'hôtel.

la majorité, le plus grand nombre.

le mal, ce qui est contraire au bien; la douleur, le dommage, la violence (*ctr.* le bien); *avoir mal à*, souffrir de.

le malade, dont la santé est altérée, qui est souffrant.

mâle, (*adj.*) du sexe masculin.

le malfaiteur, le criminel.

malgré, (*prép.*) en dépit de, nonobstant.

le malheur, la mauvaise fortune, la calamité, le revers. (*ctr.* le bonheur.)

malheureux, se, (*adj.*) affligé, triste. (*ctr.* heureux.)

malignement, (*adv.*) méchamment, malicieusement. (*ctr.* bénignement.)

malpropre, (*adj.*) qui manque de propreté, sale. (*ctr.* propre.)

maltraiter, traiter durement, malmener.

la manche, la partie du vêtement qui couvre le bras.

la Manche, le large bras de mer formé par l'Atlantique entre la France et l'Angleterre.

mander, faire savoir par lettre; donner ordre de venir.

la mandragore, une plante narcotique qu'on employait au moyen âge à divers usages de sorcellerie. (mandrake.)

manger, mâcher et avaler; se nourrir de.

manier, toucher avec la main; manœuvrer, faire usage de.

la manière, la façon, la sorte.

manifester, faire connaître.

le mannequin, une forme humaine, en bois, en carton, etc.

le manoir, une habitation; la demeure d'un propriétaire qui n'avait pas le droit de construire un château avec donjon.

manquer, faillir, faire défaut.

la manufacture, un vaste établissement industriel, une fabrique.

le manuscrit, un ouvrage écrit à la main.

le marbre, une pierre calcaire très dure susceptible de recevoir un beau poli.

le marchand, celui qui fait profession d'acheter et de vendre; le commerçant, le négociant.

la marchandise, ce qui se vend et s'achète.

le marché, la vente et l'achat à un prix débattu entre celui qui vend et celui qui achète; *le bon marché,* le bas prix. (*ctr.* la cherté.)

le marchepied, une espèce de degré en fer qui sert à monter dans une voiture.

marcher (sur), mettre le pied sur, fouler, se mouvoir.

Marco Polo, un voyageur vénitien qui traversa toute l'Asie et fit la relation de ses voyages dans le Livre de Marco Polo (1254–1323).

marécageux, se, (*adj.*) plein de marécages, de terrains humides et bourbeux.

le maréchal, un officier général au-dessus des généraux; *le tribunal des maréchaux,* un tribunal constitué par les maréchaux de France et chargé de juger des affaires d'honneur entre gentilshommes, pour prévenir les duels.

la maréchaussée, le corps de cavaliers chargés jadis de veiller à la sûreté publique.

la marée, le mouvement de va-et-vient de la mer, le flux et le reflux; le poisson de mer.

le **mari**, celui qui est uni à une femme par le mariage, un époux.

le **mariage**, l'union légale de l'homme et de la femme.

Marie, la Sainte Vierge.

Marie de Médicis, reine de France, femme de Henri IV, régente pendant la minorité de Louis XIII.

marié, e, (*adj.*) uni par le lien conjugal.

marier, unir par le lien conjugal.

se **marier**, s'unir par le mariage, épouser (quelqu'un).

le **marin**, un homme employé au service des navires, le matelot.

marital, e, (*adj.*) qui appartient au mari, de l'époux.

marquer, fixer, indiquer.

le **marquis**, la **marquise**, le titre de noblesse, entre ceux de duc et de comte; *marquis de cour*, de vieille noblesse héréditaire.

mars, (*m.*) le troisième mois de l'année.

Marseille, un port sur la Méditerranée; la ville fut fondée vers 600 *av.* J.-C., par une colonie phocéenne.

le **marteau**, un outil de fer à manche de bois, propre à cogner (hammer); *le marteau d'armes*, une arme du moyen âge pour assommer.

Martin, saint, évêque de Tours, mort entre 396 et 400.

la **Martinique**, une île volcanique, la principale des Antilles françaises.

le **martyr**, celui qui a souffert la mort pour sa religion, pour ses opinions; qui a souffert injustement.

la **mascarade**, une troupe de gens déguisés et masqués.

le **masque**, un faux visage dont on se couvre la figure pour se déguiser; un loup de velours ou de satin noir employé dans les bals costumés; une personne masquée; *le Masque de fer*, un personnage inconnu, qui fut emprisonné à la Bastille et qu'on contraignit à porter un masque jusqu'à sa mort en 1703.

masqué, e, (*adj.*) la figure couverte d'un masque, déguisé.

massacrer, tuer en masse des gens qui ne se défendent point.

la **masse**, un amas de choses qui font corps; un amas compact et solide; un ensemble; la totalité; *la masse d'armes*, une arme formée d'un manche assez court que surmonte une boule de métal; *les masses*, le peuple; *en masse*, tous ensemble.

le mât, la longue pièce de bois qui sert à supporter la voilure d'un navire.

matelassé, e, (*adj.*) rembourré, rempli de laine ou de crin, comme un matelas.

les matériaux, les matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment.

matériel, le, (*adj.*) qui a rapport à la matière, qui concerne le corps, physique. (*ctr.* intellectuel, moral.)

maternel, le, (*adj.*) de la mère; du pays où l'on est né.

le mathématicien, qui sait, qui professe les mathématiques.

les mathématiques, les sciences qui étudient par le raisonnement les grandeurs mesurables: l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, etc.

la matière, la substance.

le matin, le temps compris entre minuit et midi. (*ctr.* le soir.)

la matinée, le temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi. (*ctr.* la soirée, l'après-midi.)

le maudit, le diable.

Maupertuis, Pierre-Louis Moreau de, naturaliste et géomètre français (1698–1759).

mauvais, e, (*adj.*) qui n'est pas bon; méchant, nuisible (*ctr.* bon); *le mauvais,* ce qui est nuisible, etc.

la mauve, un genre de plantes. (mallow.)

la maxime, une proposition générale, énoncée sous la forme d'un précepte, un aphorisme.

la mayonnaise, (mahonnaise) une sorte de sauce froide qui se compose d'huile, vinaigre, sel, poivre, moutarde et d'un jaune d'œuf battus ensemble.

Mazarin, Giulio Mazarini, *dit,* cardinal italien. Richelieu, en mourant, le recommanda à Louis XIII, qui le prit comme premier ministre (1602–1661).

le mécanisme, une combinaison de pièces, de ressorts, qui produit certains mouvements.

méchant, e, (*adj.*) mauvais. (*ctr.* bon.)

la mèche, le coton que l'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, pour brûler.

le mécréant, un infidèle. (*ctr.* le croyant.)

la médaille, une pièce de métal frappée en l'honneur d'un personnage illustre, ou en mémoire d'une action glorieuse.

le médecin, celui qui exerce la médecine, le docteur.

la **médecine**, l'art de traiter les malades; le remède.

médical, e, qui concerne la médecine; *le service médical*, le service de santé.

médiocre, (*adj.*) entre le grand et le petit; ni bon, ni mauvais.

médiocrement, (*adv.*) faiblement, modérément.

méditer, se livrer à la reflexion, projeter, combiner.

le **méfait**, la mauvaise action.

meilleur, e, (*adj.*) le comparatif de *bon;* qui a plus de bonté, de valeur; *à meilleur compte*, moins cher.

la **mélancolie**, la tristesse. (*ctr.* la gaieté.)

mélanger, mêler. (*ctr.* séparer.)

la **mêlée**, un combat corps à corps; un conflit, une lutte.

mêler, mélanger des choses diverses.

se **mêler**, se joindre à, prendre part à.

la **mélopée**, un chant monotone, le récitatif.

le **membre**, une partie du corps qui se rattache au tronc: le bras, la jambe; celui qui fait partie d'une famille, d'une société.

même, (*adv.*) aussi; *de même*, de la même manière.

la **mémoire**, le souvenir.

le **mémoire**, une dissertation littéraire ou scientifique; une relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements.

la **menace**, une parole, ou un geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire.

menacer, dire des paroles ou faire des gestes qui annoncent le mal qu'on veut faire à quelqu'un; faire craindre, manifester l'intention de faire du mal à quelqu'un.

le **ménagement**, la réserve, la circonspection.

ménager, employer avec réserve; pourvoir, procurer.

le **mendiant**, le pauvre, l'indigent, celui qui demande l'aumône (*f.*).

mener, conduire.

le **ménestrel**, un poète et musicien ambulant, au moyen âge.

le **mensonge**, un discours qu'on sait contraire à la vérité; une fausseté, une tromperie, une fiction.

mensonger, ère, (*adj.*) faux. (*ctr.* véridique.)

la **menthe**, une plante odorante.

mentionner, citer, nommer.

le **menton**, la partie saillante du visage au-dessous de la bouche.

le **menu**, la liste des mets qui doivent composer un repas.

la mer, une immense étendue d'eau salée qui couvre les trois quarts du globe; l'océan (*m.*).

mercantile, (*adj.*) qui concerne le commerce, qui se préoccupe uniquement du gain.

le mercure, le vif-argent, un corps métallique, liquide.

la mère, la femme qui a un ou plusieurs enfants.

le mérite, ce qui rend une personne digne d'estime; la valeur, le talent.

le merveilleux, ce qui excite l'admiration ou la surprise, le miraculeux, le surnaturel, l'extraordinaire.

mesquin, e, (*adj.*) chiche, petit, sordide.

la messe, la cérémonie principale du culte catholique.

la mesure, une unité qui sert à évaluer une quantité, une étendue, etc.; la modération.

mesurer, évaluer, estimer.

le métal, un corps minéral, malléable, bon conducteur, doué d'un éclat particulier.

la méthode, l'ordre (*m.*), qu'on suit pour faire quelque chose; le système, la manière.

le métier, une profession manuelle ou mécanique; une profession quelconque.

le mètre, une unité de mesure de longueur, la quarante-millionième partie du méridien terrestre. (one yard three and a half inches.)

la métropole, un État, une ville, considérés par rapport à leurs colonies.

le mets, l'aliment (*m.*), le plat.

mettre, placer; *mettre au pillage*, piller, saccager une ville; *mettre à jour*, percer pour laisser passer la lumière, ajourer; *mettre aux prises*, mettre en lutte; *mettre au secret*, garder dans un lieu séparé, dans une prison; *mettre à la mode*, faire adopter par le goût du jour.

se mettre à, commencer; *se mettre au lit*, se coucher.

Metz, une ville de France sur la Moselle.

le meuble, tout objet mobile qui sert à l'usage des appartements; le mobilier.

meurtrier, ère, (*adj.*) qui cause la mort de beaucoup de personnes; destructeur, dangereux.

meurtrir, blesser, contusionner, donner un coup qui produit une tache livide.

la Meuse, un fleuve qui prend sa source en

France et qui arrose la Belgique et la Hollande.

le midi, le sud; le milieu du jour. (*ctr.* le nord; minuit.)

le miel, une substance sirupeuse, sucrée, que les abeilles préparent avec les matières recueillies dans les fleurs.

mieux, (*adv.*) le comparatif de bien; d'une manière plus avantageuse.

la mièvrerie, l'affectation, (*f.*) une gentillesse prétentieuse.

le milieu, le centre; la partie qui est également éloignée du commencement et de la fin.

militaire, (*adj.*) qui concerne la guerre, les soldats; guerri*er*, ère; (*ctr.* civil.)

mille, (*adj. et n.*) dix fois cent.

le millet, (*pr*: mi-jɛ) une plante qui donne de petites graines jaunes, la graine de cette plante. (canary seed.)

le millier, mille; un grand nombre.

le million, mille fois mille.

la mine, le lieu souterrain d'où l'on extrait des métaux, des minéraux.

la minéralogie, la partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux.

mineur, e, (*adj.*) moindre, plus petit; qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité.

la miniature, une peinture fine de petits sujets, exécutée sur les anciens manuscrits.

le ministre, celui qui travaille à l'exécution des dessins d'autrui; un homme d'État choisi par le chef du pouvoir pour diriger l'administration d'un grand service public.

le miracle, un fait surnaturel, contraire aux lois de la nature.

miraculeux, se, (*adj.*) qui tient du miracle, d'un fait surnaturel, merveilleux.

le mire, (*vx fr.*) le médecin.

le miroir, une surface polie qui réfléchit les images, la glace.

la mise en scène, les dispositions pour la représentation, les décors.

la miséricorde, la compassion, la pitié, la grâce.

la mode, un usage passager qui dépend du goût du moment; la manière de s'habiller; *à la mode*, en vogue, en faveur.

(le) modèle, (*n. et adj.*) ce qui doit servir d'objet d'imitation; (*adj.*), exemplaire, parfait.

moderne, (*adj.*) actuel, contemporain.

la modification, le changement.

modifier, changer.

les mœurs, les usages, les coutumes, les habitudes.

moindre, (*adj.*) plus petit, très peu important.

le moine, un religieux, membre d'une communauté religieuse d'hommes.

moins, (*adv.*) marque d'infériorité; le comparatif de *peu;* à un degré qui n'est pas si considérable (*ctr.* plus); *au, du moins,* exprime une idée de restriction; *à moins que,* (*loc. conj.*) si ce n'est que.

le mois, chacune des douze divisions de l'année solaire.

Moïse, le libérateur et le législateur des Hébreux, qu'il conduisit d'Égypte en Palestine.

la moisson, la récolte. (harvest.)

la moitié, une des deux parties égales d'un tout; *moitié,* demi; *à moitié,* en partie.

Molière, Jean-Baptiste Poquelin, *dit,* poète comique français né à Paris en 1622. Auteur et acteur, il composa des chefs-d'œuvre tels que: les Précieuses ridicules, Tartufe, le Misanthrope, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme, etc. Il mourut en jouant le Malade imaginaire, 1673.

le moment, un temps très court, un instant; *le dernier moment,* juste avant de mourir.

la monarchie, le gouvernement d'un État régi par un seul chef; un État gouverné par un monarque.

le monarque, le chef d'une monarchie, le roi, le prince.

le monastère, le couvent, le cloître, une abbaye.

le monde, la terre, la planète, l'univers; les gens, la société; la foule; *tout un monde,* une foule, un grand nombre; *tout le monde,* la totalité des personnes; *le nouveau monde,* L'Amérique et l'Océanie.

la monnaie, une pièce de métal qui sert aux échanges.

le monopole, le privilège exclusif.

monsieur, (*m.*), (*pl.* messieurs), le titre donné par civilité à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit.

le monstre, un être extraordinaire.

le mont, une grande élévation naturelle, considérée isolément; *les monts,* la suite des pics d'une chaîne de montagnes.

la montagne, une grande élévation de terre ou de roc; *la montagne de la*

Tentation, voir l'Évangile selon S. Matthieu, chapitre IV, versets 8, 9.

monter, aller en un lieu plus élevé; se placer sur un animal, sur un véhicule; s'élever; se mettre à cheval; être à cheval. (*ctr.* descendre.)

Montespan Mme de, (1641–1707) une favorite de Louis XIV.

Montfort, Simon de, le chef de la croisade contre les Albigeois; tué au siège de Toulouse en 1218.

Montmorency, une illustre famille française.

Montpellier, une ville de France, le siège d'une école de médecine célèbre depuis le moyen âge.

la **montre**, les marchandises exposées à la vitrine d'une boutique, un étalage; *faire montre*, étaler, faire parade de.

montrer, faire voir.

se **montrer**, se faire voir.

Montyon, baron de, un philanthrope, fondateur de plusieurs prix de vertu et de littérature (1733–1820).

le **monument**, un ouvrage d'architecture ou de sculpture érigé en mémoire d'un grand homme ou d'un fait important; un édifice considérable.

monumental, e, (*adj.*) qui a les proportions d'un monument, imposant, extraordinaire, considérable.

se **moquer**, se railler, ridiculiser.

moral, e, (*adj.*) qui concerne les mœurs, les habitudes; spirituel.

le **morceau**, une partie d'un aliment solide; un fragment.

la **mort**, la cessation de la vie, le décès, la fin.

le **mort**, une personne sans vie; un cadavre.

mortel, le, (*adj. et n.*) sujet à la mort; *le mortel*, la personne; *les mortels*, l'espèce humaine.

la **morue**, un poisson de mer. (cod.)

le **mot**, une parole isolée, considérée par elle-même; une chose bien dite, amusante; un bon mot.

le **motif**, la raison d'agir, la cause, le sujet.

motiver, exposer les motifs, justifier.

moucher, essuyer le nez; ôter le bout du lumignon d'une chandelle.

le **moulin**, une machine à moudre (mettre en poudre) le grain; un édifice où cette machine est installée; *un moulin à vent*, moulin qui tourne au moyen d'ailes que le vent fait mouvoir.

mourir, cesser de vivre, trépasser. (*ctr.* naître, vivre.)

la moutarde, un condiment fait avec la graine de la plante de ce nom.

le mouton, un animal qui donne la laine.

le mouvement, le changement de place d'un corps; la manière de mouvoir son corps.

le moyen, ce qui sert pour parvenir à une fin; *au moyen de,* en faisant usage de, par, avec.

le moyen âge, le temps écoulé depuis la chute de l'empire romain (395) jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453).

moyennant, (*prép.*) au moyen de.

multiple, (*adj.*) qui n'est pas simple; nombreux, complexe.

la multiplicité, le nombre considérable.

multiplier, augmenter.

la multitude, le très grand nombre; le peuple.

le mundium, la tutelle.

municipal, e, (*adj.*) qui a rapport à la municipalité, à une ville administrée par certains fonctionnaires qui ont été élus.

la municipalité, une ville soumise à l'organisation municipale; l'ensemble des magistrats d'une commune.

munir de, pourvoir de.

le mur, le côté d'une maison; les fortifications d'une ville, le rempart.

la muraille, un mur épais et élevé.

la mûre, le fruit du mûrier ou de la ronce (mulberry, blackberry.)

mûrir, rendre mûr, en état d'être récolté. (ripen.)

le musc, une substance odorante.

musicien, ne, (*adj. et n.*) qui sait l'art de la musique.

la musique, l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille; une compagnie de musiciens.

mutilé, e, (*adj.*) coupé, imparfait.

mutuel, le, (*adj.*) réciproque.

le mystère, un dogme ou un fait religieux inaccessible à la raison; le secret; une pièce de théâtre du moyen âge, à sujet religieux.

mystérieux, se, (*adj.*) qui contient quelque secret, quelque mystère; inconnu, secret.

mystique, (*adj.*) allégorique, extatique, religieux, spirituel.

la mythologie, l'histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité.

N

naguère, (*adv.*) récemment, autrefois.

naïf, ve, (*adj.*) inexpérimenté, simple.

la naissance, la venue au monde, l'extraction (*f.*).

naître, venir au monde; commencer à pousser, provenir.

Naples, la capitale de l'ancien royaume de Naples, en Italie.

la nappe, le linge dont on couvre la table pour y prendre les repas.

le nasal, l'avance de la partie supérieure d'un casque, pour protéger le nez.

la nation, une réunion d'hommes habitant un même territoire et ayant une origine et une langue commune, ou des intérêts longtemps communs.

national, e, (*adj.*) qui appartient à une nation, du pays.

la nationalité, un groupement d'individus ayant une même origine ou une histoire et des traditions communes; l'ensemble des caractères qui distinguent une nation.

la Nativité, la fête de la naissance de Jésus-Christ, la fête de Noël.

le naturaliste, celui qui étudie l'histoire naturelle: animaux, plantes, minéraux.

la nature, l'ensemble des choses qui existent; l'inclination (*f.*), le caractère, le tempérament.

naturel, le, (*adj.*) conforme à la nature; logique, régulier.

naturellement, (*adv.*) par le seul secours de la nature, d'une manière innée, sans artifice, simplement.

la Navarre, un ancien royaume annexé à la couronne de France par son roi, Henri IV, en 1589.

la navigation, l'action de naviguer, de voyager sur mer; *la ligne de navigation*, le service de transport maritime.

naviguer, voyager sur mer.

le navire, le vaisseau.

Nazareth, une ville de Palestine où Jésus-Christ vécut pendant trente ans.

ne ... que, (*adv.*) seulement.

nécessaire, (*adj.*) dont on a absolument besoin; indispensable, essentiel.

la nécessité, la contrainte, le besoin.

nécessiter, rendre nécessaire.

la nef, la partie d'une église qui s'étend du portail au chœur.

le nègre, une personne ap-

partenant à la race noire.

la neige, l'eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers.

nerveux, se, (*adj.*) qui appartient aux nerfs.

la nervure, une moulure en relief, une saillie qui sert d'ornement. (architectural rib.)

neuf, (*adj. num.*) le nombre qui vient immédiatement au-dessus de huit.

Newton, Isaac, illustre mathématicien, physicien, astronome et philosphe anglais qui découvrit les lois de la gravitation universelle (1642–1727).

le nez, l'organe de l'odorat.

ni . . ., conjonction qui exprime la négation.

la niche, un enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer une statue, etc.

la nièce, la fille du frère ou de la sœur.

niveler, rendre égal, aplanir.

noble, (*adj.*) titré, aristocratique; *le noble*, l'aristocrate.

la noblesse, l'aristocratie (*f.*), la classe titrée et privilégiée. (*ctr.* la roture, le tiers état.)

la noce, le mariage et les réjouissances qui l'accompagnent.

Noé, un patriarche hébreu qui construisit sur l'ordre de Dieu une arche pour échapper au déluge (Genèse VI, 14).

le Noël, le jour anniversaire de la naissance du Christ, le 25 décembre; *la Noël*, la fête de Noël.

noir, e, (*adj. et n.*) la couleur la plus obscure; un nègre. (*ctr.* un blanc.)

la noix, le fruit du noyer. (nut.)

le nom, un mot servant à désigner une personne ou une chose; *le nom propre*, le nom particulier (spécial) qui est la propriété d'une personne, d'un animal ou d'une chose; *le nom de baptême*, le prénom donné au moment du baptême; *au nom de*, en considération de, de la part de.

le nombre, une collection de personnes ou de choses; une quantité.

nombreux, se, (*adj.*) en grand nombre, abondant, fréquent; beaucoup.

nommer, désigner, choisir.

nonchalant, e, (*adj.*) qui manque d'activité par insouciance; apathique. (*ctr.* actif, impétueux.)

le nord, un des quatre points cardinaux, à l'opposé du midi. (*ctr.* le sud.)

normal, e, (*adj.*) ordinaire et régulier; *une école*

normale, pour former des professeurs.

la Normandie, une ancienne province de France, donnée par Charles le Simple à Rollon en 898 et reprise par Philippe-Auguste en 1204. Capitale, Rouen.

Northampton, une ville d'Angleterre dans le comté du même nom.

le notaire, un officier public qui rédige les contrats, testaments etc., pour leur donner un caractère d'authenticité.

la note, une marque pour se rappeler quelque chose; le sommaire d'un discours, d'un écrit.

noter, prendre note de, inscrire; remarquer.

la notion, une idée, une connaissance.

Notre-Dame, la sainte Vierge; une église qui lui est consacrée; Notre-Dame de Paris, la cathédrale de Paris, commencée en 1163 et terminée en 1220; *Notre-Dame de Sous-Terre*, une chapelle dans la crypte de la cathédrale de Chartres, qui occuperait l'emplacement d'une grotte où se réunissaient les druides.

nourrir, servir à la nutrition; donner à manger, alimenter, entretenir.

se nourrir, prendre des aliments.

la nourriture, la substance qui sert à la nutrition, l'aliment (*m.*).

nouveau, nouvel, le, (*adj.*) qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps; récent, neuf. (*ctr.* ancien, vieux.)

la noyade, l'action de noyer, de faire périr dans l'eau; la mort par asphyxie dans l'eau.

noyer, faire périr par asphyxie dans un liquide quelconque; *être noyé*, périr dans l'eau.

nu, e, (*adj.*) dévêtu. (*ctr.* vêtu, habillé.)

la nue, le nuage, un amas de vapeurs suspendues dans l'atmosphère.

nuisible, (*adj.*) dangereux, malsain, qui fait mal. (*ctr.* utile.)

la nuit, l'espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon; l'obscurité (*f.*). (*ctr.* le jour.)

nul, le, (*adj.*) aucun.

nullement, (*adv.*) aucunement.

O

obéir, se soumettre à la volonté d'un autre, se subordonner à. (*ctr.* désobéir, commander.)

l'obéissance, (*f.*) la soumission à la volonté d'un autre, la discipline.

un objet, ce qui s'offre à la vue, une chose; ce à quoi se rapporte une action, un but; un sujet, une matière.

une obligation, un devoir.

obliger, forcer.

obscurcir, affaiblir l'éclat de, assombrir; cacher.

une observation, l'action d'accomplir ce qui est prescrit, d'étudier ou d'examiner; une remarque, une considération.

observer, accomplir ce qui est prescrit; considérer avec attention, remarquer, noter.

obtenir, acquérir, se faire donner.

s'obtenir, être obtenu, acquis.

oc, (*m.*) oui, un mot du dialecte provençal qui exprimait l'affirmation; *la langue d'oc,* l'ensemble des dialectes du midi de la France.

une occasion, une circonstance; *par occasion,* accidentellement, par hasard.

occupé, (*adj.*) employé, affairé.

occuper, remplir; s'établir dans un lieu, prendre possession d'un lieu.

s'occuper de, donner son temps à.

octroyer, concéder, accorder.

un œil, (*pl.* yeux) l'organe (*m.*) de la vue.

un œuf, un corps organique que pond la femelle de l'oiseau et qui renferme un germe d'un oiseau de la même espèce; *un jaune d'œuf,* la partie centrale de l'œuf.

une œuvre, une action, un ouvrage, un travail; *le grand œuvre,* la pierre philosophale.

offenser, faire une offense, une injure; outrager, insulter.

une offensive, une attaque.

un office, un devoir spécial; une fonction.

officiel, le, (*adj.*) qui est du gouvernement; ce qui est déclaré établi par l'autorité publique.

officiellement, (*adv.*) avec la sanction des autorités.

officier, célébrer l'office divin.

un officier, celui qui a un office; un militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant.

offrir, présenter, proposer. (*ctr.* demander, refuser.)

ogival, e, (*adj.*) qui à rapport à l'ogive, gothique; *l'art ogival,* l'art caractérisé par l'ogive, l'art gothique.

une ogive, une arcade formée de deux arcs qui se croisent de manière à faire au sommet un angle aigu. (pointed arch.)

l'Ohio, un des États-Unis

d'Amérique; une rivière des États-Unis.

une oie, un oiseau de la même famille que le canard. (goose.)

oïl, (*m.*) oui, un mot qui exprimait l'affirmation dans le nord de la France; la langue d'oïl, l'ensemble des dialectes du nord de la France.

oindre, frotter d'huile consacrée.

un oiseau, un vertébré qui a des plumes et des ailes; *un oiseau de proie*, un oiseau qui se nourrit d'autres animaux.

un omnibus, une sorte de voiture publique.

on, (*pron. indéf.*) désigne d'une manière vague une ou plusieurs personnes.

onéreux, se, (*adj.*) qui occasionne des dépenses. (*ctr.* gratuit.)

un ongle, la corne (horn) qui couvre le dessus du bout des doigts; les griffes de certains animaux (nail, claw).

un opéra, une œuvre dramatique et musicale contenant des récitatifs et des chants soutenus par un orchestre; *l'Opéra*, un superbe théâtre construit à Paris de 1862 à 1874.

une opération, une manœuvre exécutée par une armée en vue d'un but déterminé.

opérer, produire un effet, faire; fonctionner; exécuter une opération.

s'opérer, se produire.

opposer, présenter contre, mettre en avant pour faire obstacle.

s'opposer, contraster.

opulent, e, (*adj.*) riche. (*ctr.* misérable.)

or, (*conj.*) donc, maintenant.

l'or, (*m.*) un métal précieux, jaune et brillant.

un orage, un ouragan, une tempête.

l'orangeade, (*f.*) une boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

un orateur, un homme éloquent, celui qui prononce un discours.

ordinaire, (*adj.*) qui a coutume d'arriver; commun, habituel.

ordinairement, (*adv.*) habituellement. (*ctr.* extraordinairement.)

une ordination, une cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés.

une ordonnance, un arrangement, une disposition; une loi, un acte législatif.

ordonner, disposer, régler; commander, prescrire.

l'ordre, (*m.*) la disposition méthodique des choses; le commandement; la classe, la catégorie (*ctr.* le désordre); *mettre de l'ordre dans une chose*,

l'arranger, la disposer d'une manière utile et harmonieuse; *sous les ordres de*, à la disposition de.

une oreille, l'organe (*m.*) de l'ouïe (*f.*). (ear.)

un oreiller, un coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché.

un orfèvre, un fabricant ou un marchand d'objets d'or et d'argent.

l'orfèvrerie, (*f.*) les ouvrages d'or et d'argent.

un organe, une partie d'un corps destinée à remplir certaines fonctions.

une orgie, une débauche.

l'orgueil, (*m.*) une opinion trop avantageuse de soi-même; la vanité. (*ctr.* la modestie.)

orgueilleux, se, (*adj.*) vaniteux, fier. (*ctr.* humble, modeste.)

l'Orient, (*m.*) l'Est.

oriental, e, (*adj.*) qui appartient à l'Orient, à l'Est. (*ctr.* occidental, de l'ouest.)

original, e, (*adj.*) qui n'a pas eu de modèle, nouveau, sans précédent.

une origine, une extraction, une provenance.

Orléans, le nom de quatre familles princières de France. La quatrième a pour premier représentant Philippe I^er^, frère de Louis XIV.

un ornement, un embellissement, une décoration, une parure.

l'ornementation, (*f.*) l'art de disposer les ornements; l'embellissement (*m.*).

orner, parer, embellir, décorer.

un orphelin, un enfant qui a perdu son père et sa mère; *l'Orphelin de la Chine*, une tragédie de Voltaire (1755).

orthodoxe, (*adj.*) conforme à la bonne doctrine, à la croyance officielle.

l'orthographe, (*f.*) la manière d'écrire correctement les mots.

un os, la partie dure qui forme la charpente du corps.

oser, avoir la hardiesse, le courage de.

l'osier, (*m.*) le rameau flexible du saule, qui sert à tresser des paniers, etc. (willow.)

les ossements, les os décharnés et desséchés d'hommes ou d'animaux morts.

ôter, enlever.

où, (*adv.*) en quel endroit.

une oublie, une sorte de pâtisserie très mince, roulée en forme de cornet, un plaisir. (wafer, cone.)

oublier, perdre le souvenir d'une chose; omettre, négliger. (*ctr.* se rappeler, se souvenir de.)

un ouragan, une tempête, une bourrasque.

un ours, un animal lourd, à fourrure épaisse. (bear.)

outre, (*prép.*) de plus.

une outre, un sac en peau de bouc pour recevoir des liquides. (goat skin, leather bottle.)

ouvert, e, (*adj.*) qui n'est pas fermé.

une ouverture, un trou.

un ouvrage, un travail, une production, une œuvre.

un ouvrier, celui qui travaille manuellement pour gagner un salaire, un travailleur, un journalier.

ouvrir, faire que ce qui était fermé ne le soit plus.

P

Pacifique, l'océan, une vaste mer entre l'Asie et l'Amérique. Le Pacifique fut découvert par Balboa, en 1513.

le pacte, le traité, un accord.

le page, un jeune noble placé près d'un prince, d'un seigneur, pour apprendre le métier des armes et pour rendre certains services.

païen, ne, (*adj.*) adorateur des idoles. (*ctr.* chrétien, juif.)

la paillasse, un sac rempli de paille et qui sert de matelas, ou sur lequel on place le matelas. (straw mattress.)

la paille, la tige de plantes céréales dépouillée de son grain. (straw.)

le pain, un aliment fait de farine pétrie (kneaded), fermentée et cuite au four.

paisible, (*adj.*) doux, pacifique, tranquille.

la paix, l'état d'un pays qui n'est pas en guerre; le calme, la tranquillité, la concorde. (*ctr.* la guerre, l'agitation (*f.*).)

le paladin, le chevalier errant.

le palais, la résidence somptueuse d'un grand personnage; une maison magnifique.

la Palestine, une contrée de la Syrie, traversée par le Jourdain. La Terre Sainte, la Terre Promise.

le palimpseste, un manuscrit sur parchemin dont on a fait disparaître l'écriture pour y écrire de nouveau.

pâlir, devenir pâle, blêmir, changer de couleur.

se pâmer, défaillir, s'évanouir. (faint.)

le panache, un assemblage de plumes flottantes.

le panier, un ustensile en osier, une corbeille (basket), une sorte de jupon bouffant.

la panique, une terreur soudaine et sans raison.

le panneau, une surface enfermée dans une bordure.

la panse, l'estomac (*m.*), le ventre.

pantelant, e, (*adj.*) haletant, palpitant.

la pantomime, l'action de s'exprimer par gestes sans l'aide de la parole.

la pantoufle, une chaussure de chambre. (slipper.)

le paon, (*pr.* pã) un oiseau à plumage éclatant et à queue formée de longues plumes. (peacock.)

le pape, le chef de l'Église catholique romaine; *le pape des fous,* le chef de la fête des fous.

le papier, une feuille pour écrire, pour envelopper, etc., fabriquée avec des chiffons ou divers matières végétales fibreuses; les documents certifiant l'identité, la profession d'une personne.

Pâques, (*m.*) une fête de l'Église en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ.

par, (*prép.*) indique la cause, le moyen, l'instrument; à travers, au moyen de, en, dans; *par-dessus,* sur; *par la suite,* plus tard, après; *de par,* au nom de.

la parade, l'ostentation (*f.*), l'exhibition (*f.*), une réunion de troupes qui vont être passées en revue.

le paradis, le séjour des bienheureux, le ciel, Éden. (*ctr.* l'enfer.)

paraître, sembler, se faire voir.

parallèle, (*adj. et n.*) se dit de lignes ou de surfaces situées à égale distance l'une de l'autre dans toute leur étendue; *le parallèle,* la comparaison qui fait ressortir les ressemblances.

le parc, un enclos boisé, d'une certaine étendue, pour la promenade, etc.

la parcelle, une petite partie d'une chose.

parce que, (*loc. conj.*) par cette raison que.

le parchemin, la peau de mouton préparée pour recevoir l'écriture.

parcourir, visiter dans toute son étendue, aller d'un bout à l'autre.

le parcours, le trajet.

le pardon, la rémission d'une faute, d'une offense, la grâce.

pareil, le, (*adj.*) égal, identique, semblable.

le parent, la personne descendant d'un ancêtre commun; celui qui est de la même famille par le sang ou par alliance; *les parents,* le père et la mère.

la parenté, l'union de diverses personnes par le sang ou par alliance. (relationship.)

parer, embellir, orner.

parfait, e, (*adj.*) excellent, accompli.

parfois, (*adv.*) quelquefois.

le **parfum,** une odeur agréable; la substance qui exhale une odeur agréable.

parfumer, imprégner d'un parfum, d'une bonne odeur.

Paris, la capitale de la France et le siège du gouvernement. (3,000,000 d'habitants.) La petite île où s'éleva plus tard Notre-Dame, portait le nom de Lutèce et avait pour habitants les Parisii.

parisien, ne, (*adj.*) de Paris; *un Parisien,* un habitant de Paris.

le **parjure,** le faux serment; la violation d'un serment d'une affirmation solennelle.

se **parjurer,** violer son serment.

par là, (*loc. conj.*) de cette façon, ainsi.

le **parlement,** le nom collectif sous lequel on désigne les assemblées qui exercent le pouvoir législatif, les Chambres.

parler, causer, discourir, s'exprimer.

le **parler,** le dialecte, un langage particulier.

Parme, une grande ville d'Italie, la capitale jusqu'en 1859 du duché de Parme et Plaisance.

parmi, (*prép.*) au milieu de.

le **Parnasse,** un mont de l'ancienne Grèce, consacré à Apollon et aux Muses.

parodier, imiter pour tourner en raillerie, contrefaire.

la **parole,** la faculté naturelle de parler; le mot; *sur parole,* en vertu d'une promesse verbale.

la **paroi,** la muraille.

la **part,** la partie, la portion; *de toutes parts,* de tous les côtés; *à part,* de côté, séparément.

partager, diviser; posséder avec d'autres; douer; *les mieux partagés,* ceux qui ont le meilleur partage, la meilleur portion; les plus favorisés.

le **Parthénon,** le temple de Minerve à Athènes. Il est orné d'admirables frises par Phidias (500–431 av. J.-C.).

le **parti,** la résolution; une union de personnes; une détermination; *prendre parti,* participer pour ou contre, se mettre du côté de; *prendre son parti,* se résigner.

la **partialité,** la préférence.

particulier, ère, (*adj. et n.*) spécial; la personne privée. (*ctr.* général).

particulièrement, (*adv.*) spécialement, singulièrement.

la partie, la portion, la division; la fête, le divertissement, le jeu; *les parties,* les personnes qui plaident l'une contre l'autre; les adversaires; *la partie de plaisir,* un plaisir que l'on prend en commun avec d'autres; *en partie,* non entièrement.

partir, s'en aller; *à partir de,* à dater de.

partout, (*adv.*) en tout lieu. (*ctr.* nulle part.)

la parure, l'ornement (*m.*).

le pas, la trace du pied sur le sol, le vestige; la manière de marcher; *le pas d'armes,* une sorte de tournoi; *à pas comptés,* avec une lenteur mesurée.

Pascal, Blaise, illustre écrivain, mathématicien, physicien et philosophe français. Auteur des Provinciales (1657), des Pensées (1670). Inventeur de la presse hydraulique, de la machine à calculer, etc. (1623–1662).

le passage, le lieu par où l'on passe; le couloir.

le passant, celui qui passe, qui va d'un lieu à un autre.

le passé, le temps écoulé. (*ctr.* l'avenir, le présent.)

passer, aller d'un lieu à un autre; traverser; mettre un vêtement; *passer en revue,* passer une inspection, examiner; *passer un examen,* se présenter pour être interrogé.

la passion, un amour violent; la souffrance; les souffrances de Jésus-Christ; *une Passion,* un mystère, une pièce de théâtre dont le sujet est le récit des souffrances de Jésus-Christ.

passionner, intéresser vivement.

le pâté, une pâtisserie qui renferme des viandes ou du poisson.

paternel, le, (*adj.*) du père.

la patience, le calme, la tranquillité.

la patrie, le pays où l'on est né; dont on est citoyen.

le patriotisme, l'amour de la patrie, du pays natal.

le patron, la patronne, le protecteur, la protectrice.

la pâture, la nourriture.

la paume, le creux de la main; *le jeu de paume,* un jeu où l'on se renvoie une balle avec la main ou avec une raquette ou un maillet (mallet.).

la pause, la suspension momentanée, une interruption, un arrêt.

pauvre, (*adj. et n.*) dépourvu ou mal pourvu du nécessaire; indi-

gent, malheureux, besogneux; mendiant. (*ctr.* riche, heureux.)

la pauvreté, l'état de celui qui est pauvre, dépourvu ou mal pourvu du nécessaire; l'indigence (*f.*). (*ctr.* la richesse.)

le pavé, un des blocs de pierre, de bois, servant à couvrir une rue; l'assemblage des pavés, la voie, la rue.

paver, couvrir de pavés, de blocs de pierre ou de bois.

le pavot, la fleur dont on extrait l'opium; le coquelicot. (poppy.)

payer, remettre ce qui est dû, acquitter ce qu'on doit.

se payer, se dédommager, être payé.

le pays, le territoire, la région, la contrée; la patrie.

le paysan, la paysanne, une personne de la campagne; campagnard, e. (*ctr.* citadin.)

les Pays-Bas, la Hollande, un des États d'Europe, sur la mer du Nord.

la peau, la membrane qui recouvre le corps de l'homme et de beaucoup d'animaux; le cuir.

le péché, la transgression de la loi divine, la faute.

peindre, représenter par des lignes et des couleurs; décrire.

la peine, la punition, le châtiment; l'embarras, l'effort; *la peine capitale,* la peine de mort; *à peine,* (*loc. adv.*) presque pas, rarement.

le peintre, celui qui exerce l'art de peindre, de représenter un être, un objet, une scène par des couleurs.

la peinture, l'art de peindre, de représenter un être, un objet, une scène, par des lignes et des couleurs; un ouvrage ainsi fait, un tableau; une description.

le pèlerinage, le voyage fait en un lieu de dévotion.

la pelote, une boule formée avec un fil roulé sur lui-même; une petite balle; une sorte de jeu de paume. (hand ball.)

la pendaison, la mort de celui que l'on pend, la mort par la strangulation. (hanging.)

pendant, (*prép.*) durant.

pendre, attacher un objet de façon qu'il ne touche pas terre; faire mourir par la pendaison.

pénible, (*adj.*) fatigant, difficile. (*ctr.* aisé, facile.)

la pénitence, la peine qu'impose le confesseur; la punition.

la pensée, la faculté de concevoir, de juger les idées; l'idée (*f.*); la rêverie.

penser, croire, juger.

la pension, ce que l'on paie pour être logé, nourri; le lieu où l'on est logé, nourri; le revenu annuel accordé aux fonctionnaires, aux employés civils et aux militaires retirés du service.

pensionner, faire une pension, un revenu annuel à.

le percement, la perforation, l'action de faire une ouverture, un trou.

percer, faire un trou dans, pénétrer; passer à travers; blesser.

percher, se poser sur une branche élevée, se placer très haut.

percheron, ne, (*adj.*) qui est de Perche, un ancien comté du nord de la France; le cheval percheron est remarquable par sa force et sa vitesse.

perdre, être privé de; égarer (*ctr.* acquérir, conserver); *être perdu pour . . .* être une perte, une privation pour.

le père, celui qui a un ou plusieurs enfants.

la perfection, la qualité excellente de l'âme et du corps.

perfectionner, rendre parfait, améliorer.

le péril, le danger.

la période, un espace de temps, la durée.

périr, mourir de mort violente.

permanent, e, (*adj.*) qui dure sans interruption, durable. (*ctr.* intermittent.)

permettre, donner liberté de, laisser.

la permission, une autorisation.

perpétuel, le, (*adj.*) continuel, éternel. (*ctr.* momentané.)

perpétuer, faire durer longtemps ou toujours.

Perpignan, une ville du Midi de la France, l'ancienne capitale de la province du Roussillon.

Perrault, Charles, littérateur français, auteur des Contes de fées qui ont immortalisé son nom (1628–1703).

la perruque, une coiffure de faux cheveux.

perse, (*adj. et n.*) de la Perse ancienne; un habitant de la Perse ancienne.

persifler, se moquer de, railler.

la perspective, l'art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent.

la perspicacité, la pénétration d'esprit.

le personnage, la personne représentée dans une

œuvre littéraire; une personne considérable.

la personne, un individu, un être; (*pron. indéf.*) quelqu'un, aucun, nul.

personnel, le, (*adj.*) spécial à chaque personne, individuel.

le personnel, l'ensemble des personnes occupées quelque part; les employés.

la perte, la privation.

pesant, e, (*adj.*) lourd. (*ctr.* léger.)

la pesanteur, la force qui semble attirer tous les corps vers le centre de la terre, la gravité.

la peste, une épidémie; une maladie contagieuse.

petit, e, (*adj.*) de faibles dimensions. (*ctr.* grand.)

le petit-fils, le fils du fils ou de la fille par rapport aux grands-parents.

pétuner, user du pétun, du tabac.

peu, (*adv.*) pas beaucoup, en petite quantité, ne . . . guère (*ctr.* beaucoup); *peu à peu*, lentement, insensiblement; *pour peu que*, dans le cas que, quelque faiblement que.

le peuple, la partie la plus nombreuse et la moins riche des habitants d'un pays, d'une ville; la nation.

peupler, remplir d'habitants; garnir.

la peur, la crainte, la frayeur.

peut-être, (*loc. adv.*) il est possible que.

la phase, une des apparences des astres; un des changements successifs.

Phèdre, une tragédie de Racine (1677); l'héroïne de cette tragédie, épouse de Thésée.

le phénix, un oiseau fabuleux qui était censé renaître de ses propres cendres.

la philanthropie, l'amour de l'humanité, la charité, la bienfaisance.

philanthropique, (*adj.*) qui a rapport à la philanthropie, à l'amour de l'humanité; humanitaire.

Philippe II, fils de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal. Sa flotte, l'invincible Armada, qu'il avait envoyée contre l'Angleterre, fut dispersée par la tempête. (1478–1506).

Philippe-Auguste, Philippe II, roi de France, monta sur le trône en 1180.

le philosophe, celui qui étudie la philosophie, la science morale.

la philosophie, la science des principes et des causes.

le physicien, qui s'occupe de physique, le médecin.

la physiologie, la science qui traite de la vie et des fonctions organiques.

la physionomie, le visage, l'expression (*f.*).

picard, de la Picardie.

la pièce, la partie d'un tout; le morceau; une œuvre dramatique; le document; chacune des parties d'un logement, la chambre, la salle; *de toutes pièces*, complètement, de pied en cap.

le pied, la partie inférieure de la jambe ou d'un objet; le bas de; la base par laquelle un objet pose sur le sol; une mesure de longueur qui se divise en 12 pouces; *pieds nus*, sans chaussures; *à pied*, pédestrement (le contraire de, à cheval, en voiture, etc.).

Pierre, saint, le premier des apôtres, né vers l'an 10 av. J.-C., martyr à Rome sous le règne de Néron, vers l'an 67. Il renia trois fois Jésus, avant le chant du coq.

la pierre, un corps dur et solide qui sert à bâtir; *la pierre précieuse*, un minéral d'un grand prix, tel que le diamant, le rubis, le saphir, etc.; *la pierre philosophale*, la pierre qui, d'après les alchimistes, devait opérer la transmutation des métaux en or.

les pierreries, (*f.*) les pierres précieuses.

la piétaille, les combattants à pied.

la piété, une affection et un respect pour les choses de la religion. (*ctr.* l'impiété (*f.*).)

le piéton, celui qui va à pied; le fantassin, soldat d'infanterie.

pieux, se, (*adj.*) qui a de piété, dévot, religieux.

le pigeon, un oiseau domestique.

le pilier, le massif de maçonnerie, la colonne.

le pillage, (*pr.* pi:jaʒ) le sac, le vol.

piller, s'emparer violemment des biens d'une maison, d'une ville; dépouiller, voler.

la pioche, un outil de fer, généralement à deux pointes, pour creuser la terre.

la pipe, un ustensile qui sert à fumer.

piper, tromper, tricher.

la pique, une arme composée d'une hampe, (d'un manche) que termine un fer aigu.

piquer, percer avec une pointe.

se piquer de, avoir des prétentions à; se vanter de.

le piqueur, le domestique à cheval qui prépare les relais, qui a charge des chiens de chasse. (whipper-in, outrider.)

pire, (*adj.*) plus mauvais, plus nuisible.

la pistache, le fruit du pistachier, une sorte d'amande.

le pistolet, une arme à feu de petite dimension, qui se tire d'une seule main.

la pitié, la compassion, la miséricorde.

Pitt, William, homme d'État anglais (1708–1778).

la pivoine, une plante à belles fleurs blanches, rouges, etc., que l'on cultive dans les jardins. (peony.)

la place, un espace, un rang; un lieu public découvert; une position, un emploi; *la place du Vieux Marché*, le lieu où Jeanne d'Arc fut brûlée, à Rouen, en 1431; *faire place à*, être remplacé par.

placer, mettre dans un lieu; assigner un rang.

la plage, un rivage de mer plat et découvert; une contrée.

plaider, contester en justice.

plaindre, témoigner de la pitié.

se plaindre, exprimer son mécontentement, se lamenter.

la plaine, une certaine étendue de pays plat.

la plainte, le gémissement; la réclamation; une expression de mécontentement.

le plaisir, la joie, le divertissement; *le bon plaisir*, la volonté arbitraire.

la planche, un morceau de bois scié en long, assez large et peu épais.

le plancher, un assemblage de planches supportées par des solives (pièces de bois) et séparant les étages d'une maison.

la planète, un corps céleste qui tourne autour du soleil.

la plante, le végétal.

planter, mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine; enfoncer en terre.

la plaque, une feuille de métal.

plastique, (*adj.*) qui concerne la reproduction des formes; *les arts plastiques*, la peinture, la statuaire.

le plat, une pièce de vaisselle de table, plus grande que l'assiette et dans laquelle on sert les mets; un mets qu'on sert dans un plat.

Plaute, Titus Maccius Plautus, un poète comique latin, peintre des mœurs populaires (250–184 av. J.-C.) Œuvres: l'Amphitryon, l'Aululaire, les Captifs, etc.

plein, e, (*adj.*) rempli; complet (*ctr.* vide); *en plein*, dans le milieu.

Plessis-les-Tours, un pe-

tit village près de Tours, où Louis XI construisit un château. Il y mourut en 1483.

pleurer, verser des larmes. (*ctr.* rire.)

le pliant, un siège qui se plie. (camp stool.)

plier, courber, fléchir.

se plier, se soumettre.

Pline, un naturaliste romain, auteur d'une Histoire naturelle précieuse pour l'histoire de la science dans l'antiquité (23–79).

le plomb, un métal très pesant, d'un gris bleuâtre. (lead.)

la pluie, l'eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère.

la plume, un tube garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. (feather.)

plus, (*adv.*) à un degré supérieur, davantage (*ctr.* moins); *de plus*, en outre, encore; *le plus*, le maximum; *tout au plus*, au maximum.

plusieurs, (*adj. pl.*) un certain nombre.

plutôt, (*adv.*) de préférence, préférablement.

le poème, un ouvrage en vers.

la poésie, l'art (*m.*) de composer des ouvrages en vers. (*ctr.* la prose.)

le poète, celui qui écrit en vers.

poétique, (*adj.*) qui appartient à la poésie; qui est relatif aux beautés essentielles de la poésie; noble, idéalisé.

le poids, la pesanteur; la charge.

le poignard, une arme courte, pointue et tranchante; une dague; *le poignard de miséricorde*, le poignard pour donner le coup de grâce, pour achever de donner la mort.

le poing, la main fermée.

point, (*adv.*) pas.

le point, la petite marque ronde sur un *i*, un signe de ponctuation qui indique une pause à la fin d'une phrase; le degré; *au point de, que*, jusqu'à; à un tel degré que . . . ; *le point de départ*, le commencement d'une chose; *le point de vue*, la manière d'envisager les choses; *au point de vue de*, en considération de, en égard à.

la pointe, le bout aigu et piquant.

pointu, e, (*adj.*) qui termine en pointe, par un bout aigu et piquant.

le poison, toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales; le toxique.

le poisson, un animal aquatique. (fish.)

le poissonnier, le vendeur de poisson.

la poitrine, la partie du tronc entre le cou et l'abdomen qui contient les poumons et le cœur

poli, e, (*adj.*) élégant.

la police, les règlements établis en vue de l'ordre et de la sécurité publique; l'administration chargée d'assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité.

policer, adoucir les mœurs.

se policer, devenir poli, civilisé.

la politesse, les égards que l'on a les uns pour les autres en société; la courtoisie, la civilité, les bonnes manières; (*ctr.* l'impolitesse (*f.*), la grossièreté.)

politique, (*adj.*) qui a rapport au gouvernement, aux affaires publiques.

polonais, e, (*adj. et n.*) de la Pologne, un habitant de ce pays.

le polype, la pieuvre, le poulpe. (octopus, devilfish.)

le polythéisme, la religion qui admet la pluralité des dieux. (*ctr.* monothéisme.)

Mme de Pompadour, Antoinette Poisson, marquise de, favorite de Louis XV (1721–1764).

la pompe, l'apparat (*m.*), la solennité; la magnificence; *en grande pompe*, avec des cérémonies splendides.

pompeux, se, (*adj.*) où il y a de la pompe; solennel, imposant.

le pont, une construction faisant communiquer deux points séparés par un cours d'eau, ou une dépression de terrain.

pontifier, officier en qualité de pontife, de prêtre; agir avec solennité.

populaire, (*adj.*) qui est du peuple, qui jouit de la faveur du peuple.

la population, l'ensemble des habitants d'un pays ou d'une ville; *les populations*, les peuples.

Pordenone, un des chefs de l'école de peinture vénitienne (1484–1540).

le port, l'action de porter, d'avoir sur soi.

le portail, l'entrée (*f.*) principale et monumentale d'une église.

la porte, une ouverture pour entrer et sortir; ce qui ferme cette ouverture.

la portée, la distance à laquelle peut être envoyé le projectile d'une arme à feu; la force; l'importance.

porter, avoir sur soi; soutenir, transporter; être revêtu de.

la portière, la porte d'un véhicule.

le portique, une galerie ouverte soutenue par des colonnes.

Port-Mahon, la capitale de l'île Minorque. Le duc de Richelieu s'en empara en 1756.

portugais, e, (*adj. et n.*) qui est de Portugal; un habitant de ce pays.

poser, placer, mettre.

se poser, se soulever.

positif, ve, (*adj.*) certain, absolu.

la position, la situation.

posséder, avoir, être maître de.

la possession, la faculté de jouir d'un bien; la chose possédée, la propriété.

possible, (*adj.*) qui peut être; réalisable; admissible. (*ctr.* impossible.)

le pot, un vase de terre ou de métal; la marmite.

le potage, un bouillon dans lequel on a mis du pain, des pâtes alimentaires, du macaroni, du vermicelle, etc.

le poteau, une pièce de bois fichée verticalement en terre.

la potence, un instrument qui sert au supplice de la pendaison. (gallows.)

poudrer, couvrir d'une légère couche de poudre.

la poule, la femelle du coq.

la poulie, une sorte de roue dont la circonférence est creusée et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

le poumon, le principal organe de la respiration. (lung.)

la poupée, une petite figure humaine servant de jouet. (doll.)

le pourceau, le porc, le cochon.

le pourcel, (pourceau) le porc, le cochon; un ancien jeu anglais.

le pourpoint, un vêtement d'homme, du XIII^e^ au XVII^e^ siècle, qui couvrait le corps du cou à la ceinture. (doublet.)

pourquoi, (*conj. et adv.*) pour quelle raison.

la poursuite, l'action de courir après; un acte juridique dirigé contre quelqu'un.

poursuivre, courir après pour atteindre; continuer ce qui a été commencé.

pourtant, (*adv.*) cependant.

pourvu que, (*loc. conj.*) à condition que.

pousser, déplacer par un effort; développer; avancer.

le pouvoir, l'autorité (*f.*), la puissance.

pouvoir, être en état de, avoir le moyen.

la pratique, l'application des règles et des principes; la coutume; *les pra-*

tiques, les exercices relatifs à la religion, au culte; *mettre en pratique*, appliquer, mettre en usage.

pratiquer, mettre en pratique, en exécution; exercer; *pratiqué*, en usage.

préalable, (*adj.*) qui doit être dit, fait, examiné d'abord; antérieur, préliminaire.

précédent, e, (*adj.*) qui est immédiatement avant, antérieur. (*ctr.* suivant.)

précéder, marcher devant, être placé immédiatement avant; devancer. (*ctr.* suivre.)

le **précepte**, un enseignement, une règle.

prêcher, instruire, exhorter par des sermons.

précieusement, (*adv.*) avec grand soin.

précieux, se, (*adj.*) de grand prix, riche; affecté.

précis, e, (*adj.*) net, exact.

prédire, annoncer d'avance ce qui doit arriver.

la **prédominance**, le caractère de ce qui a l'avantage; la prépondérance.

prédominant, e, (*adj.*) prévalent, prépondérant.

prédominer, prévaloir, l'emporter sur.

la **préférence**, l'action d'aimer une personne ou une chose plus que les autres; *de préférence*, de priorité.

préférer, aimer mieux.

le **préjugé**, une opinion préconçue.

le **prélat**, un dignitaire ecclésiastique.

premier, ère, (*adj.*) qui précède les autres; précédent (*ctr.* dernier); *le premier venu*, une personne quelconque.

les **Prémontrés**, un ordre religieux établi en 1120 et dont l'abbaye principale était à Prémontré.

prémunir, mettre en garde, précautionner.

prendre, saisir et tenir, se munir de, acquérir; durer, occuper; gagner; mener, conduire; faire usage de; *bien lui en prit*, cela fut heureux pour lui.

le **preneur**, qui prend habituellement.

la **préoccupation**, le souci, une inquiétude.

préoccuper, absorber complètement.

se **préoccuper**, s'occuper fortement, se consacrer à.

la **préparation**, l'action de préparer, de mettre en état; les apprêts.

préparatoire, (*adj.*) qui prépare; initial.

la **prépondérance**, la supériorité.

prépondérant, e, (*adj.*) supérieur, qui a plus d'importance.

près, (*adv.*) à une faible distance; dans le voisinage, presque; *de près*, avec grand soin.

prescrire, ordonner.

la **présence,** l'existence (*f.*) dans un lieu déterminé. (*ctr.* l'absence (*f.*).)

présent, e, (*adj.*) qui est dans le lieu dont on parle; assistant.

le **présent,** le cadeau, le don.

présenter, offrir, montrer.

se **présenter,** paraître.

le **président,** celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un tribunal.

présider à, diriger.

presque, (*adv.*) à peu près; *il fut presque . . .*, il faillit être . . .

presser, peser sur, serrer.

se **presser,** se serrer les uns contre les autres, se hâter.

prêt, e, (*adj.*) disposé.

le **prétendant,** celui qui aspire à la main d'une femme; un aspirant.

prétendre, réclamer comme un droit; affirmer, aspirer.

prétendu, e, (*adj.*) supposé, soi-disant.

prêter, céder pour un temps; attribuer; *prêter serment*, jurer, faire une promesse solennelle.

se **prêter à,** consentir, se mettre à la disposition de.

le **prétexte,** la raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif; un motif sans valeur.

le **prêtre,** le ministre d'un culte religieux; un ministre catholique.

preux, (*n. et adj. m. invar.*) brave, vaillant; les chevaliers de Charlemagne. (*ctr.* lâche.)

prévaloir, remporter l'avantage.

la **prévenance,** la manière aimable d'aller au-devant des désirs de quelqu'un; les attentions, les égards.

prévenu, e, (*adj. et n.*) informé; accusé.

le **prévôt,** le premier magistrat municipal de Paris, chef des marchands.

prier, demander avec instance, supplier, conjurer ou honorer la Divinité.

la **prière,** une supplication adressée à la Divinité; une demande instante.

primaire, (*adj.*) qui est au premier degré, en commençant; *l'enseignement primaire*, celui qui donne les premiers éléments des connaissances.

primitif, ve, (*adj.*) qui appartient au premier état des choses; antique, sauvage.

le **prince,** celui qui possède une souveraineté ou qui

appartient à une famille souveraine; le roi, l'empereur; *le prince de l'enfer*, Satan, le diable; *un prince du sang*, d'une maison royale.

la princesse, la fille ou la femme d'un prince; la souveraine d'un pays; *la princesse du sang*, de la maison royale.

principal, e, (*adj.*) le plus important.

principalement, (*adv.*) surtout, particulièrement.

le principe, une cause première, un élément; une règle de morale, une maxime; le début, l'origine; *les principes*, les premières règles d'une science, d'un art.

le printemps, la première des quatre saisons de l'année (21 mars–21 juin).

la prise, l'action de s'emparer, l'enlèvement, (*m.*); *être aux prises*, lutter, combattre.

priser, évaluer; estimer, faire cas de.

le priseur, celui qui aspire du tabac en poudre, par le nez.

la prison, le lieu où l'on enferme les criminels.

le prisonnier, celui qui est détenu en prison; qui est pris à la guerre, le captif.

privé, e, (*adj.*) intime, personnel, particulier.

le privilège, un avantage exclusif, la prérogative.

privilégié, e, (*adj. et n.*) qui jouit d'un avantage exclusif, d'un privilège; favorisé.

le prix, la valeur commerciale, le coût; *à tout prix*, (*loc. adv.*) coûte que coûte.

probable, (*adj.*) vraisemblable, possible.

le procédé, la méthode, la manière.

procéder, tirer son origine.

le procès, une procédure devant la justice. (law-suit.)

la procession, une marche solennelle, un défilé.

proche, (*adj.*) près, imminent.

procurer, faire obtenir, fournir.

se procurer, faire en sorte d'avoir, s'approvisionner de.

prodigieux, se, (*adj.*) merveilleux.

prodiguer, donner ou répandre avec profusion; ne pas ménager. (*ctr.* économiser, épargner.)

la production, l'action de produire, de faire; la fabrication.

produire, créer, engendrer, faire.

se produire, se montrer, se faire.

le produit, la production; ce qui est fait, fabriqué.

la profanation, le sacrilège; le mauvais usage des choses saintes.

professer, déclarer publiquement.

le **professeur**, celui qui enseigne.

la **profession**, le métier, l'emploi (*m.*), l'état (*m.*); la fonction; *de profession*, par état, de carrière.

le **profit**, un gain, un avantage.

profondément, (*adv.*) à un haut degré, considérablement. (*ctr.* superficiellement.)

le **progrès**, le développement, l'avancement (*m.*), l'amélioration (*f.*).

prohiber, interdire. (*ctr.* autoriser.)

projeter, former le projet, le dessein, le plan; concevoir.

prolonger, accroître la longueur, la durée. (*ctr.* raccourcir.)

se **prolonger**, durer plus longtemps.

la **promenade**, l'action de se promener, d'aller à pied, à cheval, en auto, etc., pour son plaisir ou pour sa santé.

promener, conduire en divers lieux pour donner de l'exercice, etc.

se **promener**, aller à pied, à cheval, en voiture, etc., pour faire un exercice agréable ou salutaire.

promettre, s'engager à donner.

prononcer, articuler; débiter, faire entendre publiquement.

le **prophète**, celui qui prédit par inspiration divine; un homme inspiré.

la **prophétie**, une prédiction par inspiration divine.

propice, (*adj.*) favorable. (*ctr.* défavorable.)

la **proportion**, le rapport; la dimension, l'étendue (*f.*).

le **propos**, la résolution prise; le discours qu'on tient dans la conversation; *à propos*, (*loc. adv.*) opportunément; au sujet de.

proposer, offrir.

propre, (*adj.*) ce qui est spécial à quelqu'un ou à quelque chose; personnel; convenable, apte; nettoyé.

proprement, (*adv.*) précisément; *proprement dit*, sans accessoire, simplement.

la **propreté**, la netteté, l'absence de saleté. (*ctr.* la malpropreté.)

le **propriétaire**, la personne à qui une chose appartient.

la **propriété**, la possession exclusive; le domaine, la terre; la qualité, le caractère propre d'une chose.

proscrire, condamner.

se **prosterner**, se courber jusqu'à terre.

la **protection**, le secours, un appui,

protéger, défendre, garantir.

protestant, e, (*adj.*) qui est séparé de l'Église catholique; *un empereur protestant*, Guillaume Ier, empereur d'Allemagne de 1871 à 1888.

le **protestantisme**, la croyance des protestants, l'ensemble des doctrines religieuses issues de la Réforme.

la **protestation**, une déclaration contre, une réclamation.

prouver, établir la vérité de; démontrer.

la **Provence**, une ancienne province du midi de la France.

la **Providence**, Dieu.

la **province**, une division territoriale, placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central; toute la France en dehors de la capitale.

provincial, e, (*adj.*) de la province, d'une division territoriale.

la **provision**, une réunion de choses, une réserve; *faire ses provisions*, faire ses emplettes, ses achats.

prudement, (*adv.*) (*vx fr.*) d'une manière estimable, convenablement, sagement.

la **Prusse**, un État du centre de l'Europe dont la capitale est Berlin.

puant, e, (*adj.*) qui exhale une odeur fétide, qui sent très mauvais.

public, que, (*adj. et n.*) qui concerne tout un peuple; commun; auquel tout le monde a droit d'assister; (*ctr.* privé); *en public*, en présence de tous; *le public*, le peuple en général.

la **publicité**, le fait d'être porté à la connaissance de tous; l'annonce par les journaux, les affiches, etc., la réclame.

publier, rendre public, imprimer.

publiquement, (*adv.*) en public.

puéril, e, (*adj.*) enfantin, naïf, vain, frivole.

le **pugilat**, le combat à coups de poing, la boxe.

puis, (*adv.*) ensuite, après.

puiser, emprunter, tirer.

puisque, (*conj.*) attendu que.

la **puissance**, le pouvoir, la force; un État souverain.

puissant, e, (*adj.*) influent, fort, grand.

le **puits**, un trou profond creusé dans le sol, pour en tirer de l'eau. (well.)

punir, faire subir à quelqu'un la peine d'une faute; châtier, corriger.

pur, e, (*adj.*) absolu, complet; sans mélange; candide, chaste.

purement, (*adv.*) uniquement.

la pureté, le caractère de ce qui est sans corruption, sans fautes; l'impeccabilité (*f.*). (*ctr.* l'impureté.)

la Purification, une fête en l'honneur de la sainte Vierge, et qui se célèbre le 2 février.

Q

la quadrille, une troupe de cavaliers dans un carrousel.

quadruple, (*pr.* kuɑ . . .), (*adj.*) qui contient quatre fois une chose; quatre fois aussi grand.

qualifier, marquer la qualité de; exprimer.

la qualité, la manière d'être, la propriété, la disposition; *en qualité de,* comme, à titre de.

quand, (*conj.*) lorsque.

quant à, (*loc. prép.*) à l'égard de, pour ce qui est de.

la quantité, ce qui peut être mesuré ou compté; l'abondance (*f.*), le nombre.

quarante, (*adj. num.*) quatre fois dix.

le quartier, la division d'une ville, la région que l'on habite; *faire quartier à,* accorder la vie aux vaincus.

quatre, (*adj. num.*) deux fois deux.

quel, le, (*adj.*) désigne la qualité, etc. (what); (*exclamatif*) *quel latin!* comme ce latin est mauvais!

quelconque, (*adj. indéf.*) quel qu'il soit, il n'importe lequel.

quelque, (*adj.*) un ou plusieurs; un petit nombre de; un peu de.

quelquefois, (*adv.*) en certaines occasions.

quelqu'un, e, (*pron. indéf.*) une personne; *quelques-uns,* plusieurs.

la quenouille, un petit bâton entouré vers le haut de chanvre, etc., pour filer. (distaff.)

la querelle, la dispute, le démêlé; *chercher querelle,* provoquer.

la question, la demande; le point à discuter; *c'est une autre question,* c'est différent; *être question de,* s'agir de, être sujet de considération; *la question,* la torture appliquée aux accusés pour leur arracher des aveux.

la quête, l'action de chercher; la demande; la sollicitation des aumônes; l'action de demander et de recueillir des aumônes.

la queue, le prolongement de l'épine dorsale chez les quadrupèdes, l'appendice caudal.

le queux, le cuisinier.

qui, (*pron. relatif*) lequel,

celui qui, etc.; *c'est à qui . . .*, on se fait concurrence pour.

quiconque, (*pron. indéf.*) toute personne qui.

la quille, un cône de bois qu'on doit renverser avec une boule lancée à distance. (ninepin, skittle.)

quinze, (*adj. num.*) trois fois cinq.

quoi, (*pron. rel.*) quelle chose; *eh quoi!* interjection qui exprime l'indignation, l'étonnement: comment!

quoique, bien que, encore que.

R

Rabelais, François, un grand écrivain français du XVI^e^ siècle, auteur de Gargantua et de Pantagruel.

la race, l'ensemble des ascendants et des descendants d'une même famille, d'un même peuple; la lignée.

racheter, délivrer, sauver.

la racine, la partie de la plante par laquelle elle tient à la terre et en tire sa nourriture.

Racine, Jean, célèbre poète tragique français (1639–1699). Auteur d'Andromaque (1667), de Britannicus (1669), de Mithridate (1673), d'Iphigénie (1674), de Phèdre (1677), d'Athalie (1680), etc.

raconter, faire un récit, dire.

raffiné, e, (*adj.*) fin, délicat. (*ctr.* grossier.)

le raffinement, une extrême subtilité; l'affectation (*f.*), la recherche.

la rafle, l'action de rafler, d'enlever vivement sans rien laisser; une arrestation en masse.

la rage, une maladie virulente transmise des animaux à l'homme (rabies); le goût excessif, la passion violente.

le ragoût, un plat de viande, de légumes ou de poissons coupés en morceaux et cuits dans une sauce épicée.

la raideur, l'état de ce qui est tendu, rigide; la force et la rapidité.

la raison, la faculté au moyen de laquelle l'homme peut connaître et juger; le jugement; la cause, le motif; une preuve appuyée d'un argument; *à plus forte raison*, raison de plus, d'autant plus.

Rambaud, Alfred, historien et homme politique français (1842–1905).

ramener, amener de nouveau.

se ramener, se rapporter, se réduire.

la rançon, ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif.

rançonner, exiger de force ce qui n'est point dû, faire payer de force.

le rang, la place, l'ordre; une classe de la société.

se ranger, se placer dans un certain ordre.

la râpe, un ustensile pour réduire en poudre certaines substances. (grater.)

rapidement, (*adv.*) avec rapidité; vite. (*ctr.* lentement.)

le rappel, l'action d'appeler quelqu'un pour le faire revenir.

rappeler, faire revenir dans la mémoire; ressembler à.

le rapport, le revenu, le produit; le récit, le compte-rendu; le lien par lequel une chose est rattachée à une autre; *les rapports,* les relations.

rapporter, apporter une chose au lieu où elle était; redire, faire le récit.

se rapporter à, avoir rapport à, se rattacher à.

se rapprocher, venir plus près. (*ctr.* s'éloigner.)

rare, (*adj.*) infréquent. (*ctr.* fréquent, commun.)

rarement, (*adv.*) peu souvent. (*ctr.* souvent.)

ras, e, (*adj.*) coupé jusqu'à la peau, court; *au ras de,* au niveau de.

raser, couper ras le poil du menton et des joues.

rassurer, rendre la confiance, la tranquillité; affermir. (*ctr.* inquiéter, ébranler.)

le rat, un quadrupède de l'ordre des rongeurs.

la rate, un organe situé à gauche entre les fausses côtes et l'estomac. (spleen.)

rationnel, le, (*adj.*) conforme à la raison, raisonnable, logique.

rattacher, attacher de nouveau, relier.

se rattacher à, se joindre à.

ravir, enlever, voler; charmer.

le rayon, le trait qui part d'un corps lumineux; la ligne menée du centre d'un cercle à la circonférence; un espace circulaire.

le rayonnement, l'action de jeter des rayons lumineux; l'éclat (*m.*).

rayonner, jeter des rayons, des traits de lumière.

la réalité, le fait d'être réel, certain, vrai; *en réalité,* réellement.

rebâtir, bâtir de nouveau.

au rebours, (*loc. adv.*) à contresens, dans un ordre renversé, allant de la fin au commencement.

le rebouteux, celui qui dans les campagnes guérit ou prétend guérir les membres cassés ou luxés

(déplacés); le renoueur, le guérisseur.

récalcitrant, e, (*adj. et n.*) qui résiste avec opiniâtreté; insubordonné.

la réception, l'action de recevoir, d'accepter ce qui est offert; un accueil; l'action de recevoir des visites avec cérémonial.

la recette, ce qui est reçu; la formule médicale; le procédé.

recevoir, accepter, agréer, admettre un candidat. (*ctr.* refuser; donner.)

réchauffer, chauffer ce qui est refroidi, ranimer.

la recherche, le raffinement; la perquisition, un effort pour découvrir, une enquête.

rechercher, tâcher d'obtenir, désirer tâcher de découvrir.

le récit, la relation, le conte, l'histoire (*f.*).

réciter, dire de mémoire; raconter.

la réclame, un petit article payé dans un journal pour vanter et faire vendre un objet de commerce; la publicité.

reclus, e, (*adj. et n.*) renfermé étroitement; qui ne fréquente pas le monde.

la recommandation, l'action de recommander, de signaler à l'attention; le témoignage en la faveur de; le certificat.

recommander, signaler aux bons soins, prier d'être favorable à; exhorter.

récompenser, rétribuer, dédommager; gratifier pour un service rendu. (*ctr.* châtier.)

la récompense, le dédommagement, la compensation. (*ctr.* la punition.)

reconnaître, distinguer; parvenir à connaître; admettre comme vrai, avouer; montrer de la gratitude pour.

le recours, l'action de demander l'assistance (*f.*); *avoir recours à*, rechercher l'aide de; faire usage de.

recouvrer, rentrer en possession de.

recouvrir, envelopper.

le recrutement, l'action de faire des recrues, des levées de nouveaux soldats.

le recteur, le chef d'une université,

le recueil, la collection.

recueillir, récolter; acquérir, réunir, rassembler; recevoir.

redevable, (*adj.*) qui a l'obligation à; qui est débiteur de.

rédiger, écrire, composer; mettre par écrit sous une forme précise; mettre en ordre.

redouter, craindre.

redresser, rendre droit.

réduire, rendre moindre, diminuer; transformer.

réel, le, (*adj.*) vrai, qui existe véritablement. (*ctr.* imaginaire, faux.)

le reflux, (*pr. l'x est muet*) le mouvement de la mer qui se retire. (*ctr.* le flux.)

la réforme, un changement pour améliorer.

la Réforme, la Réformation, le mouvement religieux et politique dirigé, au XVI^e^ siècle, par Luther, Calvin et leurs disciples, contre l'Église romaine, qui aboutit à l'établissement du protestantisme.

se réfugier, se retirer pour être en sûreté.

le refus, l'action de refuser, de ne pas accepter. (*ctr.* l'acceptation (*f.*).)

refuser, ne pas accepter; ne pas accorder ce qui est demandé; décliner. (*ctr.* accepter.)

se refuser à, ne pas vouloir.

régaler, fêter, procurer quelque plaisir; traiter (entertain).

le regard, l'action de jeter la vue sur; le coup d'œil.

regarder, chercher à voir; donner son attention à; considérer.

la régence, la fonction de celui qui gouverne un État pendant la minorité, la maladie ou l'absence du souverain.

régent, e, (*adj. et n.*) le chef du gouvernement pendant la minorité, l'absence ou la maladie du souverain.

le régime, le gouvernement; *l'ancien régime*, le système de gouvernement de la France avant 1789.

le régiment, un corps militaire composé d'un certain nombre de bataillons ou d'escadrons.

la région, une grande étendue de pays.

le registre, un livre où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir; *tenir un registre*, enregistrer, écrire sur un register.

la règle, ce qui doit diriger dans la conduite, dans l'étude, etc.; le principe, la méthode.

le règlement, une ordonnance, un statut qui prescrit ce que l'on doit faire.

réglementaire, (*adj.*) conforme au règlement, régulier, normal.

régler, déterminer, diriger, ordonner.

Regnard, Jean-François, poète comique français, auteur du Joueur, du Légataire universel, etc. (1655–1709).

le règne, l'époque (*f.*) du gouvernement d'un souverain.

régner, gouverner un État.

comme chef suprême; être en vogue, en crédit.

regorger, déborder; être plein de.

regrettable, (*adj.*) fâcheux, malheureux.

regretter, être affligé de ne plus avoir, d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose.

régulier, ère, (*adj.*) conforme aux règles; continu, constant, exact.

Reims, ville d'à peu près 120.000 habitants à 160 kilomètres de Paris. Archevêché. La magnifique cathédrale dans laquelle se faisaient sacrer les rois de France depuis 496, a été bombardée et en grande partie détruite par les Allemands pendant la Grande Guerre.

la reine, la femme d'un roi; la princesse qui possède un royaume.

rejoindre, réunir des parties séparées; se retrouver auprès; aller ou venir; retrouver.

la relation, le rapport entre deux personnes, entre deux choses; *les relations,* les rapports entre les personnes.

relevé, e, (*adj.*) élevé, noble, généreux.

relever, remettre debout ce qui était tombé; rehausser, élever, dresser (set up). (*ctr.* abattre, rabaisser.)

se relever, se remettre sur ses pieds; *se relever en bosse,* ressortir en relief.

relier, coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture.

religieux, se, (*adj. et n.*) qui appartient à la religion, au culte que l'on rend à la Divinité; (*n.*) une personne engagée par des vœux monastiques, un moine.

la religion, le culte rendu à la divinité, la doctrine religieuse.

le reliquaire, la châsse, la boîte où l'on conserve les reliques.

la relique, la partie du corps d'un saint, un objet ayant été à son usage.

remarier, marier de nouveau.

remarquable, (*adj.*) digne d'être remarqué, observé; important, extraordinaire.

remarquer, observer.

le remède, ce qui sert à guérir une maladie; *un remède de bonne femme,* un remède de vieille femme (old wives' remedy, nostrum).

remettre, mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant; replacer.

remonter, monter de nouveau, s'élever; se rapporter, revenir en arrière; dater de, avoir son origine.

la remontrance, la réprimande.

le rempart, la muraille épaisse, la masse de terre servant à défendre une forteresse; la protection.

remplacer, mettre à la place de, occuper momentanément la place de; *être remplacé*, avoir à sa place.

remplir, rendre complètement plein; accomplir.

la Renaissance, la rénovation littéraire, artistique et scientifique qui se produisit en Europe au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, sous l'influence de la culture antique.

le renard, un animal du genre chien. (fox.)

renchérir, augmenter de prix; aller plus loin qu'un autre en parole ou en action.

rencontrer, trouver par hasard sur son chemin, trouver.

se rencontrer, se trouver, se rejoindre.

rendre, remettre une chose à son propriétaire, donner de nouveau, accomplir; faire devenir; *rendre service*, obliger, aider.

se rendre, aller, se transporter; se montrer; se soumettre.

René d'Anjou, dit le Bon roi René, duc d'Anjou, comte de Provence, roi de Sicile. Il fut célèbre par son goût éclairé pour les lettres et les arts (1409–1480).

renfermer, contenir.

le renfort, une augmentation de force, une aide, un secours.

renommé, e, (*adj.*) célèbre.

renoncer à, abandonner définitivement.

renouveler, rendre nouveau en substituant une chose à une autre de même espèce; remettre en vigueur, rétablir.

renseigner, donner des renseignements, des indications.

rentrer, entrer de nouveau.

le repaire, une retraite de bêtes féroces, de brigands, de malfaiteurs.

répandre, verser, laisser tomber, éparpiller.

se répandre, s'étendre, se propager.

répandu, e, (*adj.*) étendu, commun.

repartir, partir de nouveau.

le repas, la nourriture que l'on prend à heures réglées.

repasser, passer de nouveau, traverser de nouveau.

se repentir, avoir un véritable regret.

répéter, redire.

replanter, planter de nouveau.

répondre, faire une réponse, répliquer (*ctr.* demander); *répondre à*, être en conformité à, en proportion de; *répondre de*, être garant de, responsable de.

la réponse, ce qui répond à une question, la réplique.

repousser, pousser en arrière; ne pas accepter, refuser. (*ctr.* attirer, accepter.)

reprendre, prendre de nouveau, poursuivre, continuer.

la représentation, l'action de jouer une pièce de théâtre; la pièce; l'exercice du pouvoir législatif au nom de la nation, par des assemblées élues.

représenter, jouer un rôle; figurer; tenir la place de; exhiber, montrer.

la réprimande, le blâme.

reproduire, produire de nouveau, représenter, imiter fidèlement.

se reproduire, se perpétuer par la génération, produire des êtres de même espèce.

réprouver, désapprouver. (*ctr.* aprouver.)

le reptile, un animal qui rampe, qui s'avance en se traînant sur le ventre; un vertébré à sang froid.

la réputation, le renom, la célébrité.

le réseau, un tissu de mailles; un entrelacement. (network.)

la réserve, la discrétion.

réserver, mettre à part, destiner, garder.

résider, faire sa demeure habituelle; se trouver.

la résine, une matière visqueuse et inflammable qui découle de certains arbres tels que le pin, le sapin.

résister, ne pas céder au choc d'un autre corps; tenir ferme contre . . .

le respect, la déférence, la considération.

respecter, vénérer, honorer.

respirer, absorber l'air et le rejeter après qu'il a régénéré le sang.

la responsabilité, l'obligation (*f.*).

ressembler, avoir l'air de, avoir une similitude de physionomie, de forme, de caractère, etc.

ressentir, sentir, éprouver.

resserrer, serrer davantage, enfermer plus étroitement, contracter. (*ctr.* élargir.)

se resserrer, se rétrécir, devenir moins étendu.

la ressource, ce à quoi on a recours; *les ressources*, l'argent (*m.*).

ressusciter, ramener de la mort à la vie, faire revivre; revenir à la vie.

le restaurant, ce qui rétablit

en bon état; un établissement public où l'on mange.

restaurer, rétablir en bon état; remettre à la mode.

le reste, la survivance, la trace; *au, du reste*, d'ailleurs. (besides.)

rester, demeurer, continuer à être. (*ctr.* partir.)

la restitution, action par laquelle on rend ce qui avait été pris.

restreindre, limiter.

résulter, s'ensuivre, être la conséquence de.

résumer, rendre en peu de mots ce qui a été exprimé plus longuement; condenser.

la résurrection, le retour de la mort à la vie.

rétablir, instituer de nouveau; restaurer.

le retard, le fait d'arriver trop tard. (*ctr.* l'avance (*f.*).)

retenir, faire demeurer; arrêter; garder.

retirer, extraire.

se retirer, s'en aller.

le retour, action de revenir à un endroit d'où l'on était parti; la répétition, le renouvellement.

retourner, tourner dans un autre sens, tourner encore; revenir.

la retraite, l'action de se retirer; l'état d'une personne retirée des affaires.

retrancher, ôter, supprimer. (*ctr.* ajouter.)

la rétribution, le salaire, la récompense.

retrouver, trouver de nouveau; rejoindre.

la réunion, le rapprochement; une assemblée.

réunir, rejoindre ce qui était séparé; assembler.

réussir, (*v. n.*) avoir du succès; (*v. a.*) faire avec succès. (*ctr.* échouer, manquer.)

la revanche, la représaille, la vengeance; *en revanche*, en compensation.

réveiller, tirer du sommeil. (*ctr.* endormir.)

révéler, faire connaître; communiquer par une inspiration divine.

le revendeur, celui qui achète pour vendre de nouveau. (huckster, petty dealer.)

revenir, venir une autre fois, de nouveau; *il me revient*, on me rapporte.

le revenu, ce que rapporte annuellement un capital.

la révérence, le respect, la vénération; un mouvement du corps pour saluer, soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux, le salut.

la rêverie, l'état de l'esprit qui se laisse aller à des idées vagues; le songe.

revêtir, vêtir de nouveau, se couvrir; *revêtir un*

caractère, se présenter sous un aspect.

revivre, revenir à la vie.

la révolte, la rébellion.

révolter, porter à la révolte, à la rebellion.

se révolter, se soulever, se mettre en révolte.

la révolution, la marche circulaire des corps célestes dans l'espace; un mouvement circulaire complet; *la Révolution française*, de 1789, qui amena la chute de l'ancien régime.

la revue, l'action d'examiner de nouveau; une inspection détaillée des corps de troupes, du matériel, etc.

rhénan, e, (*adj.*) qui appartient au Rhin, qui est sur les bords du Rhin.

le Rhin, un fleuve de l'Europe centrale qui prend sa source dans les Alpes et après un parcours de 1300 kil. se jette dans la mer du Nord.

le rhinocéros, une espèce d'animal qui a deux cornes sur le nez.

la ribaudaille, la troupe de gens de pieds, dits ribauds.

Richard, Cœur de Lion, Richard Ier, roi d'Angleterre de 1189–1199.

riche, (*adj. et n.*) qui possède de grands biens, opulent, magnifique, somptueux. (*ctr.* pauvre.)

Richelieu, le cardinal de, ministre de Louis XIII, un des plus grands hommes d'État qu'ait eus la France. Il fonda l'Académie française (1585–1642).

Richelieu, le duc de, Armand, petit-neveu du Cardinal, maréchal de France (1696–1788). Il joua un rôle brillant à la cour de Louis XIV et sous Louis XV.

richement, (*adv.*) magnifiquement.

la richesse, l'opulence (*f.*), la possession de grands biens.

le rideau, la draperie qu'on suspend pour cacher ou abriter quelque chose, pour intercepter la lumière.

ridicule, (*adj.*) digne de risée, risible.

rien, (*pron. indéf.*) aucune chose, (après *ne*).

rigoureusement, (*adv.*) avec rigueur, exactement.

la rigueur, la sévérité.

le rire, l'action de montrer sa gaieté, l'hilarité (*f.*). (*ctr.* les larmes.)

le risque, la chance douteuse, le danger.

le rituel, le livre qui indique les rites, les cérémonies d'un culte religieux.

rivaliser, chercher à égaler

ou à surpasser, concurrencer, être compétiteur.

la rivière, un cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau; la rivière est une masse d'eau moins considérable que le fleuve.

la robe, un long vêtement qui descendait autrefois jusqu'aux pieds; *la robe de chambre*, un vêtement à manches, qu'on porte dans la chambre.

Robert II, le Pieux, roi de France de 996 à 1031.

Robert le Diable, Robert Ier, duc de Normandie de 1028 à 1035, père de Guillaume le Conquérant.

la Rochefoucauld, François, duc de, (1613–1680) auteur de Maximes remarquables.

la Rochelle, une ville de France, sur l'Océan. Les huguenots y constituèrent presque une république indépendante, au XVIe siècle. Le cardinal de Richelieu assiégea et prit la ville en 1627–1628.

rôder, errer çà et là.

le roi, le chef d'État, investi de la souveraineté, le souverain, le monarque; *le roi soleil*, Louis XIV.

le rôle, la partie d'une pièce que chaque acteur doit jouer; les fonctions.

romain, e, (*adj. et n.*) qui appartient à Rome, un habitant de Rome.

roman, e, (*adj.*) dérivé du latin.

le roman, un récit en langue romane; une œuvre d'imagination, en prose.

le romancier, un auteur de romans.

le romarin, une plante aromatique. (rosemary.)

Rome, sur le Tibre. capitale de l'Italie, la résidence du pape.

rompre, casser.

Romuald, saint, moine de l'ordre de Saint Benoît, né à Ravenne en 956; il fonda l'ordre des camaldules en 1012.

Roncevaux, une vallée des Pyrénées où en 778 l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne fut taillée en pièces par les Vascons.

rond, e, (*adj.*) de forme circulaire ou sphérique.

la ronde, la visite pour s'assurer que les choses vont bien; ceux qui font cette visite; une chanson accompagnée d'une danse en rond, les danseurs se tenant par la main; *à la ronde*, alentour.

la rosace, un ornement d'architecture en forme de rose ou d'étoile; un grand vitrail d'église en forme de rose, un roson.

Rosbach, un village de Saxe, où en 1757 Frédéric II battit le maréchal de Soubise.

la rose, la fleur du rosier; *l'eau de rose*, un parfum tiré des roses par la distillation.

rosser, battre violemment.

le roturier, qui n'est pas noble, le vilain.

la roue, un appareil de forme circulaire, destiné à tourner autour de son centre et servant à mouvoir un véhicule, etc.

Rouen, ancienne capitale de la Normandie, patrie de Corneille. Jeanne d'Arc y fut brûlée par les Anglais en 1431.

rouge, (*adj.*) l'une des sept couleurs du prisme, qui est celle du sang.

rougir, rendre rouge, devenir rouge.

rouler, avancer en tournant, circuler.

Rousseau, Jean-Jacques, (1712–1778) philosophe et écrivain français, auteur de la Nouvelle Héloïse, du Contrat Social, des Confessions, etc.

le Roussillon, une ancienne province de France, dont la capitale est Perpignan.

la route, un grand chemin.

royal, e, (*adj.*) du roi; qui a rapport à un roi; magnifique.

le royaume, un état gouverné par un roi; *le royaume des cieux*, le paradis.

la royauté, la dignité de roi; la monarchie.

le ruban, une bande de soie, de fil ou de coton.

Rubruquis, Guillaume, un missionnaire flamand, auteur de curieux récits de voyages en Orient (1220–1293).

rude, (*adj.*) grossier, dur.

la rue, un chemin bordé de maisons.

la ruine, la destruction; *les ruines*, les débris, les décombres.

ruiner, détruire; causer la perte de la fortune. (*ctr.* enrichir.)

se ruiner, perdre sa fortune.

rural, e, (*adj.*) campagnard.

la ruse, la finesse, un artifice.

russe, (*adj. et n.*) de la Russie, un habitant de ce pays.

la Russie, un des plus vastes États du monde, à la fois européen et asiatique.

S

le sac, le pillage d'une ville.

sacerdotal, e, (*adj.*) ecclésiastique.

sacré, e, (*adj.*) qui a rapport à la religion, religieux, saint, sanctifié. (*ctr.* profane.)

le sacrifice, une offrande; une privation volontaire.

sacrifier, offrir en sacrifice; perdre volontairement une personne, une chose, à laquelle on tient, pour une autre.

le sacrilège, la profanation, le mépris des choses saintes.

le safran, une plante bulbeuse dont la fleur a des stigmates (stigma) jaunes qui, réduits en poudre, sont employés comme matière colorante et comme assaisonnement.

sage, (*adj.*) instruit; prudent; obéissant; chaste.

la sagesse, la connaissance des choses; la prudence. (*ctr.* la folie.)

la saignée, une ouverture de la veine pour tirer du sang.

saigner, tirer du sang; répandre du sang; perdre du sang.

sain, e, (*adj.*) salubre, bon pour la santé; *sain et sauf,* sans avoir éprouvé aucun mal.

saint, e, (*n.*) qui vit selon la loi de Dieu; celui, celle que l'Église a canonisé; (*adj.*) exempt de péché, digne de vénération, essentiellement pur; sacré.

Saint Albans, une ville d'Angleterre dans le comté d'Herford. Elle fut la scène de deux sanglantes batailles pendant la guerre des Deux Roses.

Sainte-More, Benoît de, un trouvère français du XII^e^ siècle.

le Saint-Esprit, la troisième personne de la Trinité: l'Esprit de Dieu.

Saint-Pétersbourg, Petrograd, la capitale de la Russie, fondée par Pierre le Grand en 1703.

Saint-Pierre, l'abbé de, un écrivain français, auteur d'un Projet de paix perpétuelle (1658–1743).

Saint-Simon, duc de, (1675–1755) un grand seigneur de la cour de Louis XIV, auteur de Mémoires célèbres.

la saison, chacune des quatre divisions de l'année.

la salade, un mets composé de légumes assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile.

le salaire, la somme donnée pour payer un travail ou un service.

salé, e, (*adj.*) saupoudré de sel.

Salerne, une ville d'Italie, le siège d'une école de médecine jadis célèbre.

la salle, une grande pièce, le lieu où l'on se réunit; *la salle à manger,* la pièce où l'on prend ordinairement ses repas.

Salomon, roi des Israélites, fils et successeur de David. Il fit élever le temple de Jérusalem. Sa sagesse est restée légendaire. (1032–975 av. J.-C.).

le sanctuaire, un lieu saint, une église.

le sang, un liquide rouge qui circule dans les veines et dans les artères.

sanglant, e, (*adj.*) souillé de sang; très amer, cruel.

sans, (*prép.*) marque la privation, le manque.

la santé, l'état normal de celui qui se porte bien. (*ctr.* la maladie.)

le Sarrasin, le musulman d'Europe ou d'Afrique.

Satan, le chef des démons, le diable.

la satire, une petite pièce de poésie où l'auteur critique ou tourne en dérision des vices ou des défauts.

satisfait, e, (*adj.*) content. (*ctr.* mécontent.)

les saturnales, les fêtes célébrées à Rome, tous les ans, les 16, 17, et 18 décembre et dans lesquelles régnait parfois la plus grande licence.

la sauce, un assaisonnement liquide.

sauf, (*prép.*) excepté.

la sauge, une plante aromatique. (sage.)

saupoudrer, poudrer de sel, de sucre, etc.

le saut de mouton, *saute-mouton*, un jeu dans lequel les joueurs sautent alternativement les uns par-dessus les autres.

sauvage, (*adj.*) barbare, primitif, incivilisé. (*ctr.* civilisé.)

sauver, tirer du péril.

se sauver, fuir, se mettre en sûreté.

le savant, un érudit, celui qui a des connaissances étendues. (*ctr.* un ignorant.)

savoir, connaître, être instruit dans quelque chose (*ctr.* ignorer); *savoir bon ou mauvais gré*, être reconnaissant à ou fâché contre.

le savoir-vivre, la connaissance des usages du monde, de la société.

la Saxe, un des États de l'Allemagne du Nord.

Saxe, Maurice de, maréchal de France, le vainqueur de Fontenoy, l'un des plus grands capitaines de son siècle (1696–1750).

Say, Jean-Baptiste, économiste français, un des fondateurs de la doctrine libre-échangiste (1767–1832).

le scandale, ce qui peut faire tomber dans l'erreur ou dans le péché; l'éclat, le retentissement fâcheux que produit une

mauvaise action, un mauvais exemple.

la scène, la représentation; une action extraordinaire; la partie du théâtre où jouent les acteurs; le théâtre; *entrer en scène*, paraître.

le sceptre, le bâton de commandement, signe du pouvoir royal.

Schiller, Frédéric, poète dramatique et historien allemand (1759–1805).

la science, l'ensemble des connaissances humaines, le savoir. (*ctr.* l'ignorance (*f.*)); *la gaie science*, l'art de la poésie des troubadours; *un homme de science*, un savant.

scientifique, (*adj.*) qui concerne les sciences.

le scribe, le copiste.

le scrupule, une inquiétude de conscience, le souci; *se faire scrupule de*, hésiter à faire une chose par délicatesse de conscience.

sculpté, e, (*adj.*) orné d'ornements taillés avec le ciseau; fouillé.

le sculpteur, un artiste qui sculpte, qui taille la pierre pour produire une œuvre d'art.

la sculpture, une œuvre d'art taillée dans la pierre, le bois; l'art de sculpter.

sec, sèche, (*adj.*) aride; (*adv.*) rudement; *boire sec*, boire beaucoup et sans eau.

la sèche, seiche, un mollusque qui répand autour de lui, quand il craint d'être pris une liqueur noirâtre, la sépia. (cuttle-fish.)

sécher, débarrasser de son humidité.

second, e, (*adj.*) immédiatement après le premier; *le second*, le témoin dans un duel qui se bat contre le témoin de l'adversaire (*m.*).

secondaire, (*adj.*) accessoire; pas essentiel, inférieur. (*ctr.* principal.)

secouer, agiter fortement et à plusieurs reprises.

le secours, une aide, une assistance.

le secret, ce qui doit être tenu caché; une chose confidentielle; une recette, un procédé; un lieu séparé dans une prison.

le secrétaire, celui qui se charge des écritures et de la correspondance d'un autre.

secrètement, (*adv.*) en secret, sans témoins, clandestinement, furtivement.

le sectateur, le partisan d'une secte, d'un groupe de personnes qui professent la même doctrine.

la secte, une réunion de personnes qui professent la même doctrine.

séculier, ère, (*adj. et n.*) laïque, par opposition à ecclésiastique; mondain.

la sécurité, la tranquillité produite par l'absence de danger. (*ctr.* l'inquiétude (*f.*), le danger.)

la séduction, l'attrait (*m.*), le charme.

séduire, entraîner quelqu'un en le charmant, plaire à; suborner, corrompre.

Séez, ancien nom de *Sées*, petite ville du nord de la France.

le seigle, un genre de céréales. (rye.)

le seigneur, le noble, le maître, le propriétaire féodal.

seigneurial, e, (*adj.*) qui appartient à un seigneur, à une personne noble.

la seigneurie, le territoire sur lequel s'étendait l'autorité d'un seigneur; le droit, la puissance, l'autorité d'un seigneur.

le sein, la poitrine; *au sein de*, au milieu de.

la Seine, un fleuve de France qui arrose Paris. La Seine se jette dans la Manche (English Channel) après un cours de près de 800 kilomètres; le département dont le chef-lieu est Paris; *la Seine-Inférieure*, le département dont le chef-lieu est Rouen.

seize, (*adj. num.*) dix et six.

le séjour, la résidence, la demeure.

séjourner, demeurer.

selon, (*prép.*) suivant, conformément à.

la semaine, une période de sept jours consécutifs.

semblable, (*adj.*) pareil, de même nature; (*n. m.*) une personne par rapport à une autre personne.

sembler, avoir l'air, paraître.

semé, e, (*adj.*) ensemencé; plein; criblé; couvert.

semer, mettre en terre pour germer; disséminer, répandre.

le sens, le jugement, la faculté.

sensible, (*adj.*) qui peut éprouver des sensations; facilement touché; susceptible.

sensuel, le, (*adj.*) attaché aux plaisirs des sens; passionné, matériel.

la sentence, la maxime, une pensée courte d'un sens général; le jugement, un arrêt.

le sentiment, le mouvement de l'âme; la passion; une émotion, une opinion.

sentimental, e, (*adj.*) qui a une sensibilité un peu romanesque.

sentir, percevoir, éprouver; comprendre, avoir

la sensation; exhaler une odeur de; flairer.

se sentir, apprécier l'état dans lequel on se trouve; percevoir en soi.

sept, (*adj. num.*) six plus un.

la sérénade, une chanson du soir; un concert donné la nuit sous les fenêtres de quelqu'un.

le serf, celui qui était attaché à la terre de son seigneur.

la série, la suite ininterrompue, la succession.

sérieusement, (*adv.*) avec application, gravement. (*ctr.* frivolement.)

sérieux, se, (*adj.*) grave, important.

le serment, la promesse solennelle.

le sermon, un discours sur un sujet religieux prononcé dans une église.

le serpent, un reptile.

la serre, la griffe des oiseaux de proie; *l'oiseau serre*, un oiseau fabuleux.

serrer, presser, étreindre; placer en lieu sûr, enfermer.

le service, un emploi, une fonction; un secours, un bon office.

servile, (*adj.*) qui appartient à la condition d'esclave, dégradant; qui s'attache trop à l'imitation.

servir, être au service de; être utile; être soldat; placer sur la table pour être consommé; *servir de*, faire l'office de, tenir lieu de; *se servir de*, faire usage de.

le serviteur, celui qui est au service et aux gages de quelqu'un; le domestique.

le seuil, la pierre ou la pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte; l'entrée (*f.*), le pas de la porte.

seul, e, (*adj.*) unique.

seulement, (*adv.*) toutefois, mais; uniquement; *non seulement*, pas seulement . . . mais encore.

sévère, (*adj.*) rigoureux. (*ctr.* indulgent.)

Sévigné, Marie de Rabutin Chantal, marquise de, une des femmes les plus distinguées du XVII^e^ siècle, célèbre par les lettres qu'elle écrivit à sa fille (1626–1696).

si, (*adv.*) tellement, à un tel degré.

siamois, e, (*adj. et n.*) du royaume de Siam.

si bien que, (*loc. conj.*) tellement que, de sorte que.

la sibylle, une femme qui prédisait l'avenir, une devineresse.

la Sicile, une grande île de la Méditerranée qui fait partie du royaume d'Italie depuis 1860.

le siècle, un espace de cent ans; une époque.

le siège, un meuble fait pour s'asseoir; l'ensemble des opérations pour l'attaque d'une ville forte; la résidence; le centre; la partie d'une voiture où le cocher est assis.

siéger, occuper un siège dans une assemblée; être assis.

sien, ne, (*adj. poss. de la 3e pers. du sing.*) qui est à lui, à elle.

sieur, titre dont on fait précéder un nom propre de personne. (*Vieille forme.*)

le sifflet, un petit instrument dans lequel on souffle pour produire un son aigu.

signaler, annoncer par des signaux; rendre fameux, remarquable.

le signe, un indice, un geste; *le signe de croix*, l'action de faire sur son corps l'image d'une croix.

signer, marquer de sa signature, de son nom.

la signification, le sens.

signifier, vouloir dire, avoir le sens de.

la Silésie, une province de Prusse, conquise en 1741 par Frédéric II sur les Autrichiens.

simple, (*adj.*) ordinaire.

simplement, (*adv.*) d'une manière simple, naturelle; seulement.

le simulacre, une imitation, une représentation.

simultané, e, (*adj.*) qui se fait au même moment, coïncident.

sincère, (*adj.*) franc, honnête. (*ctr.* faux, hypocrite.)

le singe, un mammifère de l'ordre des primates, un orang-outan, un gorille, un chimpanzé, etc.

singulier, ère, (*adj.*) qui ne ressemble point aux autres; bizarre extraordinaire, étrange; *un combat singulier*, d'homme à homme.

sinistre, (*adj.*) funeste; triste, cruel, odieux.

sinon, (*conj.*) si ce n'est, autre que.

le sire, le seigneur; le titre que l'on donne aux empereurs et aux rois, en leur parlant et en leur écrivant.

le sirop, une liqueur formée de sucre en dissolution et de substances aromatiques.

six, (*adj. num.*) cinq plus un.

le sobriquet, un surnom donné le plus souvent par moquerie. (nickname.)

social, e, (*adj.*) qui concerne la société.

la société, la réunion permanente d'hommes soumis à des lois communes; le corps social;

une association de personnes.

le socle, le piédestal.

soi-disant, (*adj. invar.*) qui se prétend.

la soie, le fil fin et brillant produit par une espèce de ver appelé ver à soie.

le soin, l'attention (*f.*), l'application (*f.*), la charge.

le soir, la dernière partie du jour. (*ctr.* le matin.)

Soissons, une ville de 14.000 habitants, sur l'Aisne.

soit . . . soit, (*conj. alternative*) ou.

soixante, (*adj. num.*) un nombre composé de six dizaines.

le sol, la terre sur laquelle on marche, la surface de la terre.

le soldat, le militaire, le guerrier.

la solde, la paye (paie.)

le soleil, l'astre qui règle le mouvement de la terre et des autres planètes et leur donne la lumière et la chaleur.

solennel, le, (*adj.*) pompeux, cérémonieux; particulièrement important.

la solidarité, le lien par lequel un individu se reconnaît attaché à la vie d'un groupe, d'une nation, de l'humanité; la dépendance mutuelle.

solide, (*adj.*) robuste, ferme. (*ctr.* fragile.)

solidement, fortement. (*ctr.* fragilement.)

la sollicitation, la prière instante, pressante.

solliciter, demander avec instance, faire des démarches pour obtenir; exciter à, attirer.

la Sologne, une région de France.

sombre, (*adj.*) peu éclairé, obscur. (*ctr.* clair.)

sommaire, (*adj.*) court, abrégé. (*ctr.* long.)

la somme, le résultat de l'addition de plusieurs quantités; une certaine quantité d'argent; *en somme*, enfin, en résumé.

le sommelier, la personne qui, dans une grande maison, a soin du linge, des provisions et de la cave. (butler.)

somptueux, se, (*adj.*) magnifique, splendide.

le son, le bruit.

le songe, le rêve.

songer, rêver; penser; avoir l'intention de.

sonner, rendre un son; être annoncé par un son.

le sonnet, une pièce de poésie de quatorze vers, distribués en deux quatrains et deux tercets.

sonore, (*adj.*) résonnant, vibrant.

la Sorbonne, la faculté de théologie fondée à Paris vers 1250 par Robert de Sorbon. Aujourd'hui, le siège des cours publics

des facultés de l'Université de Paris.

sorcier, ère, (*adj. et n.*) celui ou celle que le peuple croyait en relations avec le diable pour pouvoir *jeter des sorts.* (cast spells.)

le sort, la destinée.

la sorte, l'espèce (*f.*); *une sorte de,* quelque chose qui ressemble à; *de, en sorte que,* si bien que, de manière que.

la sortie, l'action de passer du dedans au dehors; l'issue (*f.*); une attaque faite par des assiégés. (*ctr.* l'entrée (*f.*).)

sortir, aller dehors.

le sou, la petite monnaie qui équivaut à la vingtième partie du franc ou cinq centimes.

Soubise, Charles de Rohan, prince de, maréchal de France (1715–1787).

le souci, un soin mêlé d'inquiétude; la préoccupation, une anxiété.

se soucier, avoir souci, être préoccupé; *encore moins se souciaient-ils . . .,* il leur convenait encore moins . . .

la soudure, une composition métallique en fusion dont on se sert pour unir des pièces de métal.

le souffle, une expiration, une haleine; une agitation de l'air.

la souffrance, la douleur physique, la peine morale; *en souffrance,* en suspens, dans l'incertitude.

souffrir, endurer, supporter.

le soufre, un corps simple, solide, d'une couleur jaune citron. (sulphur.)

souhaiter, désirer.

le soulagement, la diminution d'une souffrance physique ou morale.

la soule, un jeu de balle breton.

le soulèvement, une élévation, un exhaussement, un plissement de terrain.

le soulier, la chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie.

Soumarokof, Alexandre, un poète russe (1718–1777).

soumettre, réduire à l'obéissance (*f.*), mettre sous l'autorité; réduire.

se soumettre, ne plus résister.

la soumission, l'obéissance, la docilité.

la soupe, un aliment composé de bouillon et de tranches de pain.

souper, prendre le repas du soir ou un repas après une soirée, un bal, etc.

souple, (*adj.*) flexible, maniable. (*ctr.* raide.)

sourciller, remuer le sourcil en signe de sur-

prise ou de mécontentement. (to raise or knit the brow); *sans sourciller*, calmement, froidement, sans témoigner d'émotion.

le sourire, un léger mouvement de la bouche et des yeux qui marque un sentiment de gaieté, de contentement, d'encouragement, de dédain, etc., une sorte de rire silencieux.

sous, une préposition qui marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus.

la soutane, une sorte de robe boutonnée par-devant, que portent les ecclésiastiques. (cassock.)

la soutenance, l'action de soutenir, de défendre une thèse.

soutenir, supporter, tenir par-dessous; maintenir.

soutirer, obtenir par adresse.

le souvenir, la mémoire; ce que l'on donne pour rappeler un événement; *Souvenirs d'enfance et de jeunesse,* (1883) par Ernest Renan (1823–1892), écrivain né à Tréguier, en Bretagne.

se souvenir, avoir mémoire d'une chose, se rappeler. (*ctr.* oublier.)

souvent, (*adv.*) fréquemment. (*ctr.* rarement.)

le souverain, la souveraine, celui, celle, qui a l'autorité suprême, le roi, la reine; l'empereur, l'impératrice, etc.

souverain, e, (*adj.*) qui est au-dessus de tous, suprême.

le spadassin, un homme habile à manier l'épée, un bretteur, un duelliste. (bully, bravo.)

spécial, e, (*adj.*) particulier.

la spécialité, la qualité de ce qui est exclusif; ce à quoi on se consacre d'une manière particulière.

le spécimen, le modèle, un échantillon.

le spectacle, la représentation théâtrale; *être en spectacle,* être exposé à l'attention du public.

le spectateur, la spectatrice, qui assiste à une représentation théâtrale, un membre de l'auditoire (*m.*).

spirituel, le, (*adj.*) qui est esprit, immatériel; qui regarde l'âme (*f.*); qui concerne la religion.

Staël, Mme de, (*pr.* stal) femme de lettres française, fille du financier Necker, auteur de Delphine, Corinne, De l'Allemagne (1766–1817).

Stanislas II, Poniatowski, dernier roi de Pologne (1732–1797).

la statue, une figure de plein relief.

statuer, régler avec autorité, décider.

Sterne, Laurence, un écrivain anglais, auteur de Tristram Shandy, du Voyage sentimental (1713–1768).

le stimulant, un excitant, un aiguillon. (*ctr.* le stupéfiant.)

stimulant, e, (*adj.*) excitant; qui accroît l'activité. (*ctr.* stupéfiant.)

stimuler, exciter.

Strasbourg, une ville de 170.000 habitants, chef-lieu du Bas-Rhin. Strasbourg fut arrachée à la France en 1871 et reconquise en 1918.

la structure, la manière dont un édifice est bâti; la construction.

stupéfiant, e, (*adj. et n. m.*) qui met dans un état d'inertie, qui produit un engourdissement; narcotique. (*ctr.* stimulant.)

stupide, (*adj.*) bête. (*ctr.* intelligent.)

le style, la manière d'écrire, d'exprimer sa pensée; la manière de présenter les choses; *de style*, d'usage, à la mode.

subir, supporter, soutenir l'épreuve de.

subsister, exister encore, continuer d'être.

la substance, la matière, le corps.

substituer, mettre à la place de.

la substitution, le remplacement.

subtil, e, (*adj.*) fin; pénétrant et prompt, qui s'insinue avec facilité.

succéder, venir après, suivre; *faire succéder à*, remplacer par.

le succès, la réussite, la victoire.

le successeur, celui qui vient après un autre, qui le remplace.

successif, ve, (*adj.*) continu, ininterrompu.

la succession, la transmission de biens par des voies légales, l'héritage; l'action de remplacer quelqu'un dans une dignité, dans la possession de quelque chose.

le sucre, une substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux.

sucré, e, (*adj.*) doux.

le sud, un des quatre points cardinaux, celui qui est opposé au nord. (*syn.* le midi.)

la Suède, un royaume de l'Europe du nord, un des trois États scandinaves.

suédois, e, (*adj. et n.*) de la Suède, un habitant de ce pays.

Suez, un isthme entre la mer Rouge et la Méditerranée.

suffire, pourvoir, satisfaire à; *il suffit de,* il n'est besoin que de; *il suffit que,* c'est assez que.

suffisant, e, (*adj.*) satisfaisant.

le suif, la graisse fondue des animaux ruminants.

les Suisses, les soldats de nationalité suisse qui servaient en corps en France, sous l'ancienne monarchie.

la suite, ceux qui suivent; le résultat; *à la suite de,* (*loc. adv.*) après; *de suite,* sans interruption.

suivant, e, (*adj.*) qui vient après.

suivre, aller après; observer; venir après; accompagner, escorter.

sujet, te, (*adj.*) enclin, porté à.

le sujet, la matière; la raison; celui qui est soumis à une autorité souveraine, le dépendant; *au sujet de,* sur la matière de.

la supercherie, la tromperie calculée.

la superficie, le dessus d'un corps; la surface, l'étendue (*f.*).

supérieur, e, (*adj.*) situé au-dessus; qui surpasse les autres.

la supériorité, l'état d'une personne, d'une chose qui est au-dessus des autres par quelque qualité; la suprématie, la prééminence. (*ctr.* l'infériorité (*f.*).)

superposer, poser sur, placer un objet sur un autre.

superstitieux, se, (*adj.*) où il y a de la superstition.

la superstition, une déviation du sentiment religieux par laquelle on est porté à craindre des choses qui ne doivent pas être craintes, ou à mettre sa confiance en d'autres qui sont vaines.

supplicier, exécuter.

supplier, prier avec instance, demander d'une manière pressante.

le support, ce qui soutient une chose; un appui, un soutien.

supporter, soutenir, porter.

le suppôt, le membre d'un corps chargé de certaines fonctions pour le service de ce corps.

supprimer, empêcher de continuer à exister, faire disparaître, abolir. (*ctr.* maintenir.)

la suprématie, la supériorité, la prédominance.

suprême, (*adj.*) au-dessus de tout, le plus important, le plus élevé.

sur, (*prép.*) marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient ou qui est placée plus bas. (*ctr.* sous.)

surcharger, imposer une charge excessive.

se surcharger, se charger excessivement.

le surcroît, un accroissement, une augmentation.

sûrement, (*adv.*) certainement. (*ctr.* douteusement.)

la sûreté, l'absence de tout danger; *la maison de sûreté*, un lieu destiné à recevoir ceux qui sont en état d'arrestation ou condamnés à la détention, à l'emprisonnement (*m.*).

surmonter, passer par-dessus; être placé au-dessus; dominer.

surnager, se soutenir sur la surface d'un liquide.

surnaturel, le, (*adj.*) qui est au-dessus des forces de la nature, extraordinaire.

le surnom, le nom ajouté au nom de quelqu'un et rappelant quelque trait caractéristique de sa personne ou de sa vie.

surplomber, dépasser l'aplomb, la perpendiculaire. (overhang.)

la surprise, le trouble causé par quelqu'un ou quelque chose qui arrive à l'improviste; un artifice pour obtenir quelque chose à l'improviste, d'une façon inattendue.

le sursis, le délai, la remise.

surtout, (*adv.*) principalement.

surveiller, veiller attentivement et avec autorité.

le survenant, celui qui arrive quand on ne l'attendait pas, qui survient; le venant.

survenir, venir tout à coup, arriver à l'improviste.

suspect, e, (*adj. et n. m.*) qui est soupçonné, qui inspire la défiance; une personne soupçonnée.

suspendre, attacher de manière à pendre, accrocher en haut. (*ctr.* décrocher.)

la suspension, la cessation momentanée.

Swift, Jonathan, littérateur anglais, auteur des Voyages de Gulliver (1667–1745).

la syllabe, une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

symbolique, (*adj.*) qui a le caractère du symbole; figuré.

sympathique, (*adj.*) relatif à la sympathie, au penchant qui attire deux personnes l'une vers l'autre; ami. (*ctr.* antipathique.)

le syndicat, un groupement formé pour la défense d'intérêts économiques communs.

la Syrie, une région de la Turquie d'Asie.

le système, une combinaison

de parties formant un ensemble, une organisation, un plan.

T

le tabac, une plante originaire d'Amérique, découverte au XV^e^ siècle par les Espagnols dans l'île de Tabago. Les feuilles de tabac, diversement préparées, se fument, etc.

la tabatière, une petite boîte où l'on met du tabac à priser. (snuff-box.)

la table, un meuble de bois posé sur un ou plusieurs pieds; *la Table ronde,* la table à laquelle s'asseyaient le roi Arthur et ses chevaliers.

le tableau, un ouvrage de peinture, un ensemble d'objets qui frappent la vue, la représentation vive d'une chose par écrit.

le tabouret, un petit siège qui n'a ni bras ni dos.

tâcher, essayer, s'efforcer.

la taille, la dimension en hauteur du corps humain; la ceinture; un impôt, une taxe.

tailler, couper pour donner une certaine forme, découper.

le tailleur, celui qui fait des habits d'homme.

le talent, la capacité, l'habileté (*f.*), l'aptitude (*f.*).

tandis que, (*loc. conj.*) au lieu que.

tant, (*adv.*) un si grand nombre, une si grande quantité; *tant bien que mal,* de quelque manière.

tantôt, (*adv.*) peu après; *tantôt . . . tantôt,* une fois . . . une autre fois.

tapissé, e, (*adj.*) orné de tapisseries, de papier de tenture; couvert, paré.

la tapisserie, un ouvrage fait sur du canevas (de grosse toile) avec de la laine, de la soie et de l'or.

tard, (*adv.*) après un temps long ou relativement éloigné. (*ctr.* tôt.)

tarder, différer, attendre longtemps avant de faire quelque chose.

la taupe, un animal nuisible pour l'agriculture (*f.*). (mole.)

le taureau, le mâle de la vache.

tel, le, (*adj.*) si grand, pareil, comme cela; *tel ou tel,* certain . . . indéterminé.

télégraphique, (*adj.*) qui a rapport au télégraphe.

Télémaque, les Aventures de, un roman d'éducation composé par Fénelon, à l'imitation des poèmes antiques (1699).

téméraire, (*adj.*) hardi avec imprudence; audacieux.

le **témoignage**, un rapport de témoins; une marque, une preuve.

témoigner, faire paraître; montrer.

le **tempérament**, le caractère, la nature.

la **tempête**, un orage en mer, un ouragan.

le **temple**, un édifice consacré à une divinité; *le Temple de Jérusalem* fut construit sous le roi Salomon de 1013 à 1006 av. J.-C.

temporel, le, (*adj.*) matériel, qui ne dure qu'un temps. (*ctr.* spirituel, éternel.)

le **temps**, le siècle, l'âge, les années, le moment, la période; *en même temps*, simultanément, au même moment; *de tout temps*, toujours; *quelque temps*, une petite période; *à temps*, pour une période déterminée; *de temps à autre*, parfois.

les **tenailles**, une sorte de pince pour arracher quelque chose. (pincers, tongs.)

la **tendance**, une inclination à.

tendre, tirer et tenir dans un état d'allongement; contracter, bander un arc; porter en avant; incliner à; *tendre l'escarcelle*, faire la quête, demander l'aumône.

la **tendresse**, un sentiment d'amour (*m.*), d'affection (*f.*). (*ctr.* la dureté, l'aversion (*f.*).)

tenir, avoir à la main; occuper; contenir; garder; considérer; diriger; *tenir à*, désirer vivement; *tenir à honneur*, se sentir engagé par l'honneur.

se **tenir**, rester dans un certain lieu, dans une certaine situation; avoir lieu.

le **tentacule**, un appendice mobile dont certains animaux sont pourvus et qui leur sert d'organe tactile ou de préhension.

tenter, essayer; *être tenté*, être porté à faire une chose et particulièrement le mal, avoir envie.

tenu, e, (*adj.*) obligé.

Térence, un poète comique latin, (194–159 av. J.-C.) auteur de nombreuses comédies imitées du grec: l'Andrienne, les Adelphes, etc.

le **terme**, la fin, la limite; le mot.

terminer, achever, finir. (*ctr.* commencer.)

la **terre**, notre globe, la planète que nous habitons; le domaine; *les terres*, les pays, les contrées; le domaine; *la terre cuite*, l'argile (clay) façonnée et mise au four.

la Terre-Sainte, la Palestine.
terrestre, (*adj.*) de la terre.
la terreur, la frayeur, une grande crainte.
terrible, (*adj.*) qui cause de la terreur, de l'épouvante (*f.*); redoutable.
terriblement, (*adv.*) excessivement.
la tête, l'extrémité supérieure du corps.
le texte, le manuscript, les propres paroles d'un auteur; un passage de l'Écriture sainte, qui fait le sujet d'un sermon.
théâtral, e, (*adj.*) qui concerne le théâtre; dramatique.
le théâtre, l'art dramatique, la scène.
la théologie, la science de la religion; la doctrine religieuse.
théologique, (*adj.*) qui concerne la science de la religion; religieux.
le théoricien, celui qui connaît les principes d'un art, d'une science.
la théorie, une opinion systématisée.
la thérapeutique, la partie de la médecine qui concerne le traitement des malades.
la thèse, une proposition que l'on avance; un ouvrage composé par un candidat au doctorat.
la timbale, un tambour (drum) de forme arrondie.
tirer, mouvoir; ôter; faire sortir.
le tissu, tout ouvrage fait de fils entrelacés.
le titre, une inscription en tête d'un livre, une désignation honorifique, exprimant une distinction de rang, de dignité; un acte qui établit un droit; *à ce titre*, en cette qualité; *en titre*, régulier, officiel.
titré, e, (*adj.*) qui possède un titre; noble.
le titulaire, la personne qui possède un emploi, un titre.
la toile, un tissu de lin ou de chanvre; *une toile peinte*, un tissu de coton peint de diverses couleurs, une indienne. (printed calico.)
la toilette, l'action de se laver, de se coiffer, de s'habiller, de se parer; le costume et la parure.
la tôle, le fer ou l'acier réduit en feuilles.
le tombeau, un monument élevé sur les restes d'un mort.
tomber, être entraîné de haut en bas par son propre poids; succomber à, dégringoler; abattre; descendre; se trouver; *tomber en ruine*, s'écrouler lentement.
le ton, le degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un

instrument; l'inflexion (*f.*).

le tonneau, un vaisseau de bois, de forme cylindrique renflé au milieu. (barrel.)

la torche, un flambeau grossier, fait d'un bâton de bois résineux entouré de cire, etc.

tortueux, se, (*adj.*) sinueux. (*ctr.* droit.)

la torture, le supplice, le tourment.

toucher, porter la main sur; *heurter, mettre en contact; recevoir de l'argent.

se toucher, être en contact, être très proche.

toujours, (*adv.*) sans cesse, constamment.

Toulouse, l'ancienne capitale du Languedoc, province du midi de la France. Elle fut au moyen âge le centre d'une civilisation raffinée.

la toupie, un jouet en forme de poire qu'on fait tourner sur sa pointe à l'aide d'une ficelle enroulée ou au moyen d'un ressort.

la tour, une sorte de bâtiment très élevé de forme ronde ou carrée, dominant une ville, un château, une église; *la Tour de Londres,* la vieille citadelle de Londres, au bord de la Tamise, bâtie par Guillaume Ier, le Conquérant.

le tour, la circonférence; le moment où une chose se fait après une autre; *tour à tour,* alternativement, l'un après l'autre.

la Touraine, une ancienne province de France annexée au domaine royal en 1203.

le tourbillon, un vent impétueux, qui souffle en tournoyant; tout ce qui entraîne l'homme.

tourmenté, e, (*adj.*) qui manque de naturel, irrégulier; sculpté avec trop grande recherche, avec excès.

tourner, se mouvoir en rond.

le tournoi, une fête militaire où un certain nombre de chevaliers combattaient les uns contre les autres à armes courtoises (non tranchantes) et à cheval.

le tousseux, tousseur, celui qui tousse; *un vieux tousseux de maître* un pédant quinteux et acariâtre. Voir Rabelais, Gargantua I, ch. XIV.

tout, e, (*adj. et n.*) la totalité, l'ensemble; chaque, chaque chose, entier (*ctr.* rien); (*adv.*) entièrement; *tout à coup,* soudainement; *le*

tout, le principal, l'important; *tout au plus*, au maximum.

toutefois, (*adv.*) cependant, néanmoins.

tout puissant, toute puissante, (*adj.*) qui a un pouvoir sans bornes, omnipotent.

la trace, le vestige, la marque, l'empreinte (*f.*).

la tradition, la transmission orale, la légende.

traduire, citer pour être jugé; faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre.

le trafic, le négoce, le commerce.

la tragédie, un poème dramatique destiné à inspirer la terreur ou la pitié et qui se termine à l'ordinaire par un événement funeste.

tragique, (*adj. et n. m.*) qui appartient à la tragédie; un auteur de tragédies.

traîner, tirer après soi.

le trait, la ligne du visage; la flèche, le dard; le passage saillant, spirituel, mordant; *les armes de trait*, l'arc, les flèches, la fronde, les pierres; les armes qu'on jette.

la traite, le trafic.

le traité, un ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science; une convention écrite entre deux gouvernements ou entre particuliers; un pacte.

le traitement, les appointements, le salaire fixe d'un fonctionnaire.

traiter, agir bien ou mal envers quelqu'un; se comporter envers; *être traité . . . en*, être considéré comme, recevoir la considération de.

la tranche, un morceau coupé un peu mince.

trancher, couper, séparer.

la transformation, le changement de forme; la métamorphose.

transformer, métamorphoser, changer.

la transmutation, le changement d'une chose en une autre.

transparent, e, (*adj.*) qui se laisse traverser par la lumière et permet de distinguer nettement les objets; pellucide. (*ctr.* opaque.)

transpercer, percer de part en part; passer à travers.

transplanter, planter en un autre endroit; transférer.

le transport, l'action de porter d'un lieu dans un autre, de transporter; une expédition; un envoi.

le transporté, celui qui a subi la peine de la déportation, qui a été conduit hors du pays en un lieu où il est obligé de séjourner, le forçat.

transporter, porter d'un lieu dans un autre; conduire, reléguer.

la **trappe**, une ouverture dans le plancher qui permet de faire apparaître ou disparaître brusquement un acteur.

le **travail**, l'ouvrage (*m.*), le labeur.

travailler, se donner de la peine pour faire une chose; besogner, s'occuper.

le **travailleur**, un ouvrier, un artisan.

les **travaux forcés**, une peine sévère qui consiste dans la détention dans certains établissements pénitentiaires hors de France, avec travail obligatoire.

le **travers**, l'étendue d'un corps dans le sens qui coupe la longueur, la largeur, la profondeur; le biais; *au travers*, par le milieu.

traverser, passer à travers, d'un côté à l'autre.

Trediakowski, Vassili, un poète russe (1703–1760).

trembler, frissonner, frémir, être épouvanté.

la **trempe**, la qualité de dureté et d'élasticité que prend un métal trempé brusquement dans un liquide froid, après avoir été chauffé.

tremper, mouiller en mettant dans un liquide.

trente, (*adj. num.*) trois fois dix.

trente-cinq, (*adj. num.*) trois fois dix et cinq.

le **trépassé**, le mort, la personne décédée.

le **trésor**, un amas d'or, de choses précieuses; une réserve d'argent; le lieu où l'on garde ces choses précieuses.

Trèves, une ville d'Allemagne sur la Moselle.

le **tribunal**, le siège du magistrat, de celui qui exerce le pouvoir judiciaire; une réunion de juges siégeant ensemble.

la **tribune**, le lieu élevé d'où parlent les orateurs; une galerie où sont réservées des places pour les personnes privilégiées.

tricher, tromper au jeu.

la **Trinité**, l'union de trois personnes distinctes ne formant qu'un seul Dieu: le Père, le Fils, le Saint-Esprit.

le **triomphe**, le grand succès, la victoire.

triompher, vaincre, l'emporter sur.

triple, (*adj.*) qui contient trois fois une chose.

Troie, Ilion ou Pergama, une ville de l'Asie Mineure; elle soutint contre les Grecs un siège de dix ans, immortalisé par Homère.

trois, (*adj. num.*) deux et un.

troisième, (*adj. num. ord.*) qui suit le deuxième, qui est contenu trois fois dans le tout.

la trompette, un instrument à vent, ordinairement en cuivre.

le trône, le siège de cérémonie des rois, des reines.

trôner, être assis sur un trône.

trop, (*adv.*) plus qu'il ne faudrait; *trop peu*, pas assez.

le troubadour, un poète provençal du moyen âge.

troubler, priver de limpidité, de tranquillité; agiter, émouvoir, intimider.

la troupe, une réunion de gens; un corps de soldats.

trouver, rencontrer, découvrir.

se trouver, être dans un lieu, se sentir; *il se trouva que*, il arriva que.

le trouvère, un poète du nord de la France, au moyen âge.

le trouveur, celui qui découvre ou invente.

le truand, le vagabond, le mendiant.

le truc, le mécanisme employé au théâtre pour faire mouvoir certains décors, un procédé ingénieux, un coup d'adresse.

la truffe, un champignon (mushroom) souterrain très savoureux. (truffle.)

tuer, faire périr, détruire.

turc, turque, (*adj. et n.*) de Turquie.

Turin, une ville d'Italie, sur le Pô.

la Turquie, un des États de la péninsule des Balkans et de l'Asie occidentale.

la tutelle, la protection légale d'un mineur; la surveillance.

le tuteur, celui à qui est confiée la tutelle d'un mineur, qui a l'autorité pour veiller à ses biens.

le type, le modèle, le représentant d'un genre.

le tyran, un usurpateur du pouvoir souverain; un prince qui gouverne avec cruauté, celui qui abuse de son autorité.

la tyrannie, le pouvoir usurpé et illégal; l'oppression (*f.*)

tyrannique, (*adj.*) opprimant, despotique, autocratique.

U

Ulysse, Odusseus, roi légendaire d'Ithaque, époux de Pénélope, l'un des principaux héros du siège de Troie. Le retour d'Ulysse dans sa patrie fait le sujet de l'Odyssée.

l'un, (*m.*) fait opposition à *l'autre.*

un uniforme, un vêtement qui est le même pour toute

une catégorie d'individus.

unique, (*adj.*) seul, exclusif.

uniquement, (*adv.*) exclusivement.

unir, joindre, associer. (*ctr.* désunir.)

l'universalité, (*f.*) la généralité, l'étendue (*f.*).

universel, le, (*adj.*) général, mondial.

universitaire, (*adj. et n.*) qui appartient à l'université; les professeurs.

une université, un groupe d'écoles qui donnent l'enseignement supérieur dans les lettres, les sciences, la médecine, le droit. (law.)

l'université de Paris, fondée au treizième siècle par Philippe-Auguste, roi de France.

un usage, une coutume, une pratique; l'emploi (*m.*).

user de, se servir de; *en user,* agir, se conduire.

l'utilité, (*f.*) le service que rend une personne ou une chose; un avantage. (*ctr.* l'inutilité (*f.*).)

V

vacant, e, (*adj.*) non occupé, libre, disponible.

la vache, la femelle du taureau, un animal ruminant et à cornes.

vagabond, e, (*adj. et n. m.*) qui erre ça et là; un homme errant, un mendiant, un rôdeur.

le vagissement, le cri des enfants nouveau-nés.

vaillant, e, (*adj.*) brave, courageux. (*ctr.* lâche, poltron.)

vaincre, remporter un avantage à la guerre; battre, défaire.

le vaincu, celui qui a été battu dans un combat. (*ctr.* le vainqueur.)

vainement, (*adv.*) inutilement.

le vainqueur, celui qui remporte une victoire dans un combat, celui qui est victorieux. (*ctr.* le vaincu.)

le vaisseau, un grand bâtiment pour naviguer, un navire.

le valet, (*autrefois:* le compagnon, l'ouvrier), le domestique, le serviteur; *valet de chambre,* domestique attaché au service de son maître, au soin de ses vêtements, etc.

la valeur, le prix; l'importance (*f.*); le courage.

valoir, avoir une valeur de; avoir un certain mérite; *rien qui vaille,* rien de bon.

Valois, une famille issue des Capétiens, qui monta sur le trône de France en 1328 dans la personne de Philippe VI.

vanter, louer beaucoup.

se vanter, exalter son propre mérite, se féliciter. (boast.)

la vapeur, le nuage qui s'élève des choses humides; une exhalaison gazeuse provenant de la transformation des corps liquides sous l'action de la chaleur.

varier, changer.

la variété, la diversité.

le vase, un ustensile destiné à contenir quelque chose.

le vassal, le feudataire, celui qui est lié à un seigneur, son suzerain, dont il tient un fief.

vaste, (*adj.*) étendu, grand.

le végétal, la plante.

le véhicule, un moyen de transport; la voiture.

la veille, la privation du sommeil de la nuit; le jour précédent.

veiller, s'abstenir de dormir; *veiller à*, prendre garde à.

le veilleur, la personne qui veille; *le veilleur de nuit*, le gardien chargé de crier les heures de la nuit et de veiller à la sûreté des rues.

le velours, une espèce d'étoffe très douce au toucher. (velvet.)

velu, e, (*adj.*) poilu. (hairy.)

vendre, céder moyennant un prix convenu, donner pour de l'argent. (*ctr.* acheter.)

la vénération, le respect profond.

vénérer, avoir un profond respect pour quelque chose, un respect religieux; estimer, honorer.

venger, punir une offense.

le venin, le poison secrété chez certains animaux.

venir, se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle; arriver; *venir à*, se produire accidentellement; *venir de*, avec un *inf.* exprime un passé immédiat.

le vent, l'air en mouvement.

venu, e, (*adj. et n.*) arrivé; *le premier venu*, une personne quelconque.

la venue, l'arrivée (*f.*).

la verge, une petite baguette longue et flexible. (rod.)

véritable, (*adj.*) vrai, authentique. (*ctr.* faux.)

la vérité, la qualité de ce qui est vrai; une chose véritable, la réalité. (*ctr.* le mensonge.)

le vernis, un enduit de matière résineuse qui donne une surface lisse et brillante; une connaissance superficielle; une apparence brillante.

vernissé, e, (*adj.*) enduit de vernis.

vers, (*prép.*) à peu près au temps où; aux environs de; dans la direction de.

le vers, un assemblage de mots rythmés.

Versailles, une petite ville à 18 kilomètres de Paris. Versailles est l'œuvre de Louis XIV, qui y fit édifier un magnifique palais (1661).

verser, répandre, faire couler.

vert, e, (*adj.*) qui est d'une couleur produite par la combinaison du jaune et du bleu, la couleur de l'herbe (*f.*); vigoureux, rude, vif.

la vertu, la chasteté, l'honnêteté; les propriétés.

la verve, l'imagination (*f.*), l'entrain (*m.*).

le vêtement, ce qui sert à couvrir le corps, les habits.

veuf, ve, (*adj. et n.*) qui a perdu sa femme, ou son mari.

la viande, la chair des animaux, des oiseaux, des poissons, dont on se nourrit.

le vicomte, un titre de noblesse immédiatement inférieur à celui de comte.

la victime, la personne qui souffre par l'injustice de quelqu'un.

la victoire, un avantage remporté à la guerre, un succès.

victorieux, se, (*adj.*) qui a remporté la victoire, triomphant.

vider, retirer ce que contient un réceptacle; faire sortir d'un lieu ceux qui s'y trouvent. (*ctr.* remplir.)

la vie, l'existence (*f.*); les jours; la profession. (*ctr.* la mort.)

vieillir, devenir vieux, âgé.

la Vierge, Marie, mère du Christ; *la Vierge du Pilier,* une Vierge noire tenue en grande vénération dans la cathédrale de Chartres. Il existe aussi une '*Virgen del Pilar,*' à Saragosse, Espagne.

vieux, vieil, vieille, (*adj.*) avancé en âge, âgé, ancien. (*ctr.* jeune); *un vieux tousseux* (*tousseur*) *de maître,* un vieux quinteux, qui a des accès de toux (cough) et qui est d'humeur grincheuse et désagréable (a wheezy and crabbed old pedagogue). Voir Rabelais, Gargantua I, ch. XIV.

vif, ve, (*adj.*) qui est en vie, ardent, intense.

le vif-argent, le mercure.

la vigile, le jour qui précède une fête religieuse importante; le jeûne prescrit les veilles des grandes fêtes.

la vigne, un genre d'arbrisseaux dont une espèce produit le raisin.

la vigueur, la force phy-

sique (*ctr.* la faiblesse); *mettre en vigueur*, appliquer, établir avec autorité.

le vilain, le paysan, l'homme de basse condition, le roturier.

le village, un petit groupe de maisons de paysans.

la ville, un assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues. (*ctr.* la campagne, le village.)

le vin, la liqueur obtenue par la fermentation du jus de raisin.

Vincent de Beauvais, un savant et théologien français du XIII^e^ siècle.

vingt, (*adj. num.*) deux fois dix.

la violation, l'action de violer, de faire un dommage à quelqu'un ou à quelque chose qu'on est tenu de respecter; la transgression, l'infraction (*f.*).

violemment, avec violence. (*ctr.* doucement.)

la violence, la force dont on use contre le droit. (*ctr.* la douceur.)

violent, e, (*adj.*) qui agit avec une force impétueuse; fort; éclatant, vif. (*ctr.* doux, calme.)

la violette, une plante à fleurs bleues, très odorantes; la fleur de cette plante.

le visage, la face, la figure.

viser, diriger son coup vers; avoir en vue; chercher à atteindre, rechercher.

visible, (*adv.*) qui peut être vu; évident, manifeste.

la vision, la perception d'une chose surnaturelle.

le vitrail, une grande fenêtre avec chassis de métal garni de vitres généralement coloriées.

la vitre, un panneau de verre qui s'adapte à une fenêtre.

Vitry, Jacques de, cardinal, historien, prédicateur de la croisade contre les Albigeois; mort en 1240.

vivant, e, (*adj.*) qui vit; animé, existant. (*ctr.* mort.)

vivement, (*adv.*) fortement, profondément.

vivre, demeurer, habiter.

vocal, e, aux, (*adj.*) relatif à la voix. (*ctr.* instrumental.)

la vogue, la faveur publique, la popularité.

voici, (*prép.*) désigne ce qui est près; ce qu'on va dire; la personne ou la chose dont on va parler.

la voie, la route, le chemin; *la voie ferrée*, le chemin de fer, la double ligne de rails parallèles que suivent les trains.

voilà, (*prép.*) désigne ce dont on vient de parler, ou, de deux objets, celui

qui est le plus éloigné; c'est là.

voir, percevoir, apercevoir, remarquer.

voisin, e, (*adj.*) proche, adjacent.

le voisinage, la proximité, les lieux voisins, proches.

la voiture, le véhicule.

le vol, l'action de celui qui dérobe, qui s'approprie la propriété d'autrui.

le volant, un morceau de liège (cork) garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes. (shuttlecock.)

le voleur, le larron, celui qui prend ce qui appartient à autrui.

voler, prendre le bien d'autrui, dérober.

volontaire, (*adj.*) libre, qui agit sans contrainte; intentionnel. (*ctr.* obligatoire, involontaire.)

la volonté, le pouvoir de se déterminer à faire ou ne pas faire quelque chose; l'intention déterminée, la décision; *à volonté,* à discrétion, selon son gré.

volontiers, (*adv.*) de bon gré, de bonne grâce, avec plaisir.

Voltaire, François Arouet de, écrivain, poète, historien et philosophe français (1694–1778).

le volume, le livre, le tome.

les Vosges, une chaîne de montagnes à l'est de la France; un des départements traversé par ces montagnes.

vouer, consacrer par un vœu; dédier.

vouloir, désirer; exiger, consentir, prétendre; *vouloir dire,* signifier.

la voûte, un arc en maçonnerie.

le voyage, le chemin qu'on fait pour se transporter d'un lieu dans un autre qui est éloigné; le déplacement.

voyager, aller en pays éloigné; changer de lieu, se déplacer.

le voyageur, celui qui voyage, change de lieu, se déplace.

vrai, e, (*adj.*) véritable. (*ctr.* faux.)

vraiment, (*adv.*) véritablement.

la vue, le sens par lequel on perçoit la lumière, les couleurs, les formes; la faculté de voir; l'aspect (*m.*); *un changement à vue,* un changement de décors qui s'accomplit rapidement, sous les yeux des spectateurs.

vulgaire, (*adj.*) du peuple, commun; *la langue vulgaire,* la langue parlée communément, par opposition à la langue littéraire.

la vulgarisation, la popularisation, la mise à la portée de tous.

vulgariser, mettre à la portée de tous, répandre. (popularize.)

W

Wakefield, une ville d'Angleterre dans le comté d'York.

la **Wartbourg,** un château fort de Saxe-Weimar où Luther fut enfermé pendant un an (1521).

Z

le **zèle,** la faveur, l'ardeur (*f.*), l'enthousiasme (*m.*). (*ctr.* l'indifférence (*f.*).)

la **zoologie,** la branche de l'histoire naturelle qui traite des animaux.

P8-CAI-495